

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saingnégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Opinion

Menaces sur Union Carbide

Complètement irrationnel et illogique: le candidat à l'acquisition de Union Carbide entend se défaire de l'un des fleurons de ce groupe: à savoir la branche «grand public» de U.C., la plus connue dans le monde grâce à ses piles et batteries et qui contribue pour un cinquième du chiffre d'affaires total et au quart des bénéfices!

C'est le groupe américain GAF Corporation (chimie et matériaux de construction) véritable grenouille face au bœuf Union Carbide si l'on parle dimensions, qui vient de lancer une offre «hostile» publique d'achats d'actions, une OPA, en vue de prendre le contrôle de UCAR. Après avoir un tantinet joué les «tordus» en rachetant d'abord 9,9% des actions U.C. en prétendant qu'il ne s'agissait là que d'une simple spéculation.

Union Carbide n'a pas sourcillé. Parallèlement était annoncé son programme mondial de restructuration visant à tirer un meilleur parti des énormes potentialités existant dans le groupe. Sur ce GAF lance son OPA à 68 dollars par action sur 90% du capital Union Carbide et dépose une demande en ce sens auprès des autorités américaines compétentes.

Or, dans la perspective de mettre fin aux abus des «raiders», ces candidats sauvages aux prises de contrôle des groupes US intéressants, et à ceux engendrés aussi par leurs possibilités d'emprunter en obligations à haut risque (les junk bonds) pour faire leurs opérations, la Federal Reserve, la banque centrale américaine s'efforce de faire adopter une loi qui porterait effet au 1er janvier 1986. Un coup d'arrêt à ces OPA, car les repreneurs seraient alors obligés de déposer en cash une valeur égale à la moitié des milliards en jeu dans les opérations.

Or, dans l'affaire GAF contre Union Carbide, c'est une course de vitesse qui est engagée avec la Federal Reserve. Le succès de GAF dépendra essentiellement de deux choses: la forme du texte et la date d'application.

Quelles conséquences pour des unités de production telles que Union Carbide La Chaux-de-Fonds? On pense surtout à Revlon, acquise de la même façon et dont les branches quoique prospères, ont été après démantèlement, vendues à l'encan...

► Page 2 Roland CARRERA



Une nouveauté sensationnelle de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, c'est la Pajero 4x4. Dès Fr. 27.600.-

NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23.45.50
35186

258 morts à Terre-Neuve Un DC-8 s'écrase peu après le décollage de Gander

Deux cent cinquante-huit personnes, dont 250 militaires américains, ont été tués hier matin dans la catastrophe aérienne la plus grave de l'histoire du Canada. Le DC-8 qui les transportait s'est écrasé peu après son décollage de Gander, dans l'île de Terre-Neuve.

Les 250 militaires, appartenant à la 101e division aéroportée (3e bataillon du 502e régiment d'infanterie) rentraient aux Etats-Unis pour les fêtes de fin d'année après un séjour de six mois environ dans le Sinaï, en Egypte, où ils faisaient partie du contingent américain de

la Force multinationale d'observation. Leur avion, appartenant à la compagnie américaine Arrow Airlines, basé à Miami, avait décollé du Caire mercredi et avait fait escale à Cologne, en Allemagne, puis à Gander, en route pour Fort Campbell dans le Kentucky, base de leur unité.

Le DC-8, affrété par l'armée américaine pour assurer le transport de la relève de son contingent dans le Sinaï, s'est écrasé à 6 h. 45 locales (11 h. 15 HEC) dans une région vallonnée et boisée au nord du lac de Gander, à environ 400

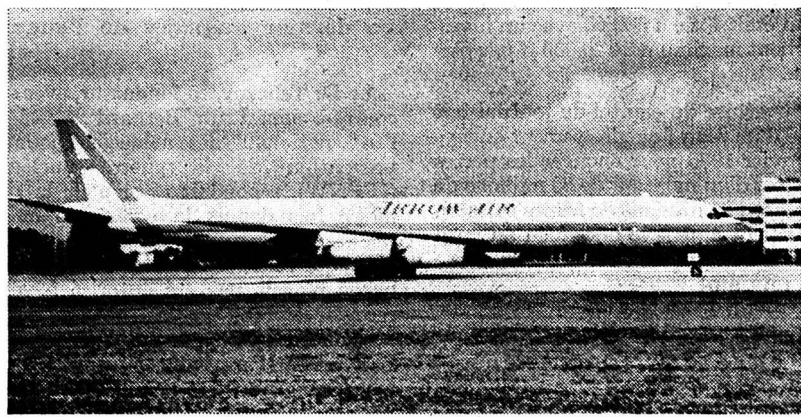
mètres du nord de la piste. Il avait huit membres d'équipage.

Selon des informations non confirmées recueillies à l'aéroport, le pilote aurait présenté lors de son escale à Gander une longue liste de problèmes techniques. Malgré une légère neige et une température de moins quatre degrés, les conditions étaient considérées comme bonnes à Gander au moment du décollage.

L'accident de Gander vient s'ajouter à une liste particulièrement lourde de catastrophes aériennes en 1985. Les accidents les plus graves avaient été ceux d'un Boeing 747 de Japan Airlines entre Tokyo et Osaka (520 personnes), d'un Boeing 747 d'Air India explosant en vol au sud-ouest de l'Irlande (329 morts), d'un Boeing 727 d'Iberia près de Bilbao (nord de l'Espagne) (148 morts) et d'un Tristar de Delta Airlines à Dallas - Fort Worth (136 morts).

Cette dernière tragédie est la huitième plus meurtrière de l'histoire de l'aviation. La catastrophe aérienne la plus meurtrière reste la collision entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Tenerife (îles Canaries), le 27 mars 1977. Elle avait fait 612 morts.

(ats, afp, reuter)



Un appareil d'Arrow Air similaire à celui qui a chuté hier. (Bélino AP)

Ouverture du sommet franco-africain Les engagements de Paris

C'est bien fini le temps où l'on pouvait se payer l'Afrique pour une bouchée de pain!



Le président François Mitterrand a réaffirmé, hier à Paris, les engagements de la France en Afrique lors de son discours d'ouverture du 13e sommet franco-africain.

Tout au long de son intervention, devant les délégations de trente-sept pays africains, le chef de l'Etat a constamment souligné la nécessité du respect de l'indépendance africaine et d'une action propre aux pays de la région.

«Remettre en cause les frontières, c'est remettre en cause la sécurité de chacun de vos pays», a dit le président français au sujet du Tchad. Le chef de l'Etat français a rappelé quelle était sa position. «La France n'est pas le gendarme de l'Afrique», a-t-il dit, mais «elle ne consentira jamais à une partition du Tchad», soit pour des raisons tribales, soit à cause de «l'ambition d'un voisin». «Le respect de l'accord sur le retrait des forces étrangères est la règle d'or du retour à la paix».

M. Mitterrand avait ouvert son discours sur les problèmes économiques de l'Afrique, soulignant qu'il jugeait essentiel que «l'Afrique puisse nourrir les Africains et assurer son propre destin».

TROIS CONDITIONS

Pour remédier à la crise, il a avancé trois conditions: baisse des taux d'intérêt et meilleure stabilité des taux de

change, recul du protectionnisme et enfin nouveaux financements publics et privés au tiers monde et en Afrique.
(ats, reuter)

Aujourd'hui, dans notre supplément

SPORT hebdo

- Handball: l'équipe suisse et les prochains mondiaux du groupe A
- Football: NE Xamax la tête... et les jambes

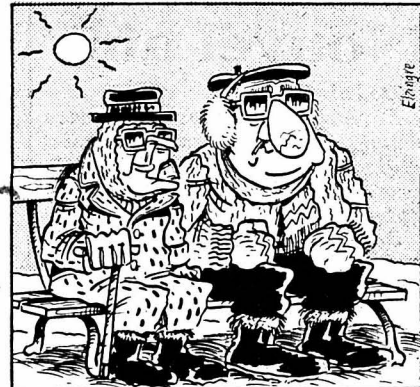
Palais des sports de Turin Le choix de l'emploi...

Huit mille personnes se sont présentées, hier matin, au Palais des sports de Turin (nord de l'Italie) où étaient organisées les épreuves de présélection pour 570 emplois municipaux.

L'ouverture des portes était fixée à 9 h. 00, mais dès l'aube, une longue file de chômeurs, principalement de jeunes, s'était formée, les policiers devant même intervenir pour canaliser le flux.

La tension est montée d'un cran au moment de la fermeture des grilles: quelque mille personnes étaient encore à l'extérieur du «Palazzetto» qui n'avait jamais connu une telle affluence, même pour les plus grands matchs de championnats de basketball.

Les candidats choisis devront encore passer par des tests d'aptitude professionnelle aux postes d'employés de pompes funèbres, de gardiens d'écoles élémentaires et de surveillants de musées et de monuments historiques proposés par la municipalité. (ats, afp)



météo

Suisse romande et Valais: stratus sur le Plateau, quelques éclaircies l'après-midi, ensoleillé sur le Jura et les Alpes. Bise faiblissante.

Reste du pays: stratus sur le Plateau, soleil ailleurs.

Evolution probable jusqu'à mardi: fréquemment du brouillard ou du stratus en plaine au nord des Alpes. Ensoleillé ailleurs et relativement doux en montagne.

Vendredi 13 décembre 1985
50e semaine, 347e jour
Fête à souhaiter: Lucie

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	8 h. 09	8 h. 10
Coucher du soleil	16 h. 43	16 h. 43
Lever de la lune	10 h. 08	11 h. 01
Coucher de la lune	17 h. 54	19 h. 11
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,38 m.	750,36 m.
Lac de Neuchâtel	428,91 m.	428,90 m.

sommaire

Prix: ils seront tenus à l'œil

SUISSE Page 4

Grand écran MAGAZINE Page 7

Déficit budgétaire US Passe-moi l'éponge... ECONOMIE Page 9

R

région

La Chaux-de-Fonds
La Maltournée
en sursis

PAGE 15



Don Givens: il a donné l'exemple aux siens en livrant un match extrêmement courageux mercredi soir à La Maladière. (Photo Schneider)

● LIRE EN PAGE 29

MONDE

E

entre autres

Nouvel air

De l'air!
Fenêtres grandes ouvertes depuis hier au gouvernement régional de Hesse, en RFA, où le premier ministre «vert» a fait son entrée.

Joseph Fischer n'a certes pas le curriculum vitae de ses collègues: squatter, ex-soixante-huitard, ayant exercé diverses professions, sa trajectoire s'est effectuée sans les palmes d'une quelconque académie.

Autodidacte, il a nagé à la force de ses convictions. De haute lutte.

Un très bon exemple, qui devrait avoir le mérite de susciter la réflexion. Pas exclusivement en Allemagne de l'Ouest, naturellement.

Car son ascension éclaire de façon plus générale les mécanismes qui sous-tendent la vie politique.

Le cas de Fischer est unique, en ce sens qu'il rompt d'avec une tradition solidement ancrée qui veut que, généralement, le cursus de tout politicien (ou presque) relève du domaine du...prévisible.

Entrée en ce saint lieu comme en religion avec ce que cela comporte inévitablement: défense d'un «programme», d'une «idée», au nom du père qui est loué.

En bref, suivre une ligne. Malgré les dénégations des élus, qui généralement s'auraient d'une capacité de sens critique. Sur la forme, peut-être.

Se soumettre à une ligne, en d'autres termes. Une progression qui, au fil du temps, fait du monde de la politique, au travers des individus qui la pratiquent, un univers replié sur lui-même. Et l'amène à être le contraire de sa fonction première: représenter.

Bien sûr, le ministre «vert» fait partie d'une formation constituée, lui aussi. Mais une formation nourrie au lait du pragmatisme, de la confrontation avec le réel. Les parcours individuels ont amené à concrétiser, sous forme de parti, cette lutte. Les autres suivent le chemin inverse: le parti détermine la voie.

Une différence qui oppose, finalement, deux types de mentalités politiques. S'adapter aux réalités, souplesment.

Ou les modeler à l'image de la voix dont on se fait le porte-parole.

Une histoire d'oxygène et d'air raréfié.

Une histoire, aussi, de désaffection croissante à l'égard de la vie publique.

Pascal-A. BRANDT

RFA: le premier ministre «vert» a pris ses fonctions Ancien squatter, et autodidacte

Le premier ministre «vert» ouest-allemand, M. Joseph Fischer, a pris officiellement ses fonctions de ministre de l'Énergie et de l'environnement hier, dans le nouveau gouvernement régional de Hesse (sud-ouest de la RFA), conduit par le social-démocrate Holger Börner.

«Joschka» Fischer, 37 ans, ancien squatter soixante-huitard qui s'est révélé l'un des meilleurs orateurs des «verts» lors de son passage au Parlement fédéral comme député, entre ainsi dans l'établissement politique de RFA, en compagnie de deux de ses collègues promus secrétaires d'État, pour la première alliance entre «verts» et sociaux-démocrates (SPD).

Autodidacte (il n'a pas son bac), chauffeur de taxi, libraire, le nouveau ministre a passé Mai 1968 sur les barricades de Francfort et a occupé des immeubles promis à la démolition en compagnie de son ami Daniel Cohn-Bendit. Il siège aujourd'hui, au nom du réalisme politique, aux côtés de ceux qu'il a combattus.

Sa nomination, à un peu plus d'un an des prochaines élections législatives, soulève des interrogations sur une éventuelle alliance au niveau national entre les «verts» et le SPD, même si celui-ci se défend de vouloir confier des responsabilités nationales aux écolo-pacifistes.

L'alliance «rouge - vert» a d'autre part déchiré le parti écologiste: d'un côté les

«réalistes» qui, comme Fischer, pensent qu'il n'y a pas d'alternative à une alliance avec le SPD, même si c'est pour le combattre. De l'autre, les «fondamentalistes», pour lesquels cette alliance est un «compromis inadmissible» et qui veulent agir en marge du pouvoir pour transformer la société allemande.

Cette divergence de vue donne lieu à des affrontements verbaux et à une lutte intérieure pour le pouvoir au sein du parti. La stratégie à l'égard du SPD sera au centre du congrès fédéral des «verts», ce week-end à Offenbourg (ouest de la RFA), qui doit procéder au renouvellement d'une partie de sa direction et faire pencher la balance en faveur des «fundis» ou des «realos».

(afp)

La sollicitation des lecteurs a porté ses fruits «Le Monde» continuera de tourner

Le quotidien français «Le Monde» a obtenu de ses lecteurs les 15 millions de francs français (environ 4,1 millions suisses) qu'il demandait pour rétablir son équilibre financier, a annoncé hier le directeur du journal, M. André Fontaine.

Dans un article publié en première page, M. Fontaine se félicite du «succès» de l'appel public à l'épargne lancé le 2 décembre par la «Société des lecteurs»: L'augmentation de capital, souligne le directeur du journal, a été couverte en dix jours alors que «Le Monde» s'était fixé jusqu'au 31 décembre pour réaliser l'opération. «C'est là, pour toute l'équipe qui fait le journal, et pas seulement pour

ceux qui le dirigent, le plus beau des encouragements», écrit notamment André Fontaine.

Pour multiplier le nombre des nouveaux actionnaires, la valeur de chaque action était fixée à 500 ff, avec un investissement maximum de 20.000 ff par personne.

L'ouverture du capital du journal fait partie d'un plan de redressement engagé en janvier 1985 pour éponger les pertes cumulées d'un montant de 90 millions de ff (environ 25 millions de francs suisses), qui avaient amené le quotidien au bord du dépôt de bilan à la fin de l'année 1984. (ats, afp)

Brésil: de l'alcool pour l'avion

Le premier avion au monde équipé d'un moteur à alcool a été officiellement présenté à la presse mercredi, à San José do Campos, à 90 km. au nord de Sao Paulo.

L'appareil, un mono-moteur bi-place de fabrication brésilienne baptisé «Ebrio-I» a effectué pour la circonstance un vol de 20 minutes accompagné d'accrobaties au dessus de l'aérodrome militaire du Centre technique aérospatial brésilien (CTA).

L'adaptation du moteur à la consommation d'éthanol, un alcool extrait de la canne à sucre, qui a été réalisée par le CTA n'a pas présenté de difficultés majeures, a expliqué le directeur du centre, le général Hugo de Oliveira Piva. (ats, afp)

Selon un médecin britannique

Mourir de ronfler...

Ronfler est dangereux, on peut en mourir: c'est l'avertissement lancé par un médecin britannique.

Pour certains, la combinaison de rêves, de sommeil tranquille et de ronflements bruyants peut être mortelle, notamment après quelques verres d'alcool, écrit le Dr James Horne dans la revue hebdomadaire «New Scientist».

Des ronflements très importants peuvent provoquer un blocage des voies respiratoires supérieures dans le fond de la gorge, rendant difficile la respiration, selon lui. Cela peut conduire à une augmentation de la pression sanguine, à des ennuis cardiaques, et à des troubles dus au manque de sommeil.

Durant le sommeil, les muscles des voies respiratoires - oropharynx - sont

relâchés, mais l'air aspiré provoque un affaissement de ces voies respiratoires, et le dormeur qui ronfle essaye de compenser un «manque» d'air par une activité plus grande de la poitrine.

Ces tentatives ne font que rendre la situation pire: essayer de respirer avec un baillon provoque des changements anormaux dans la pression de l'air dans les poumons, ce qui se transmet au sang dans les poumons, le cœur et la poitrine», écrit le Dr Horne.

«La pression sanguine monte, et le cœur commence à battre irrégulièrement. Le degré d'oxygène dans le sang baisse, ce qui affecte le cœur qui a besoin de tout son oxygène pour se contracter normalement».

Ce cycle, qui ne dure que 30 secondes, peut se répéter des centaines de fois dans la nuit chez les gros ronfleurs, qui ne s'en rendent pas compte et peuvent penser en se réveillant qu'ils ont bien dormi.

A ce niveau, les gens qui ont de graves problèmes cardiaques peuvent mourir de ronfler, souligne le Dr Horne. Pour ceux qui sont en bonne santé, cela se traduit par un réveil, et un afflux d'air frais dans les poumons. (ap)

Démantèlement des «SS-20» en Europe

«Achévé»

Le No 1 soviétique Mikhail Gorbatchev a affirmé hier que le démantèlement des installations fixes de missiles soviétiques «SS-20» en Europe était «achevé», conformément à l'engagement qu'il avait pris il y a deux mois à Paris.

Le secrétaire général du PC soviétique, qui recevait le président de l'Assemblée nationale française, M. Louis Mermet, a ajouté que l'URSS avait «rempli sa promesse».

Lors de son séjour en France du 2 au 5 octobre, M. Gorbatchev avait annoncé le démantèlement d'un certain nombre de «SS-20» déployés en Europe pour les ramener au chiffre de 243, qui était celui de juin 1984.

Selon l'OTAN, le nombre total de ces fusées à trois têtes nucléaires et en majorité braquées sur l'Europe, est de 441. (ats, afp)

Train attaqué en France Le jack-pot

Les malfaiteurs qui ont attaqué un train de marchandises près de Marseille (sud de la France) dans la nuit de mercredi à hier ont remporté le «Jack-pot» en vidant deux conteneurs affrétés par la Banque de France et contenant 755.000 francs (100.000 dollars) en pièces de 5 et 2 francs.

Quelques minutes après le départ du train de Marseille, les deux machinistes qui se trouvaient dans la locomotive ont eu la surprise de voir surgir deux hommes armés, portant gants et cagoules, qui s'étaient cachés dans l'habitacle.

Sous la menace, les deux chemins ont été obligés d'arrêter leur train près d'une route nationale, ou, semble-t-il, attendaient des complices avec un fourgon et une voiture de tourisme. (ats, afp)

Un Nobel contesté tente de s'expliquer

Tchazov: Sakharov et Etats-Unis..

Le médecin soviétique Evgueni Tchazov, co-lauréat du prix Nobel de la paix 1985, a expliqué hier que son désaccord avec son compatriote dissident Andrei Sakharov, lauréat en 1975, portait sur l'attitude favorable de ce dernier au sujet de l'augmentation du déploiement des missiles nucléaires américains.

Le Dr Tchazov, co-fondateur, avec son confrère américain Bernard Lown de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), répondait ainsi pour la première fois depuis la cérémonie de la remise du prix aux questions des journalistes qui voulaient savoir pourquoi Sakharov n'avait pas été autorisé à venir recevoir le prix.

«Pourquoi je ne suis pas d'accord avec Sakharov? Il avait suggéré aux Etats-Unis d'augmenter le déploiement de ses missiles MX. Je ne peux pas être d'accord avec cela et j'insiste sur la nécessité de réduire le nombre d'armes

nucléaires», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, tout en précisant qu'il parlait en son propre nom et non en tant que membre co-fondateur de l'IPPNW.

Le Dr Tchazov, vice-ministre soviétique de la Santé, a été accusé d'avoir participé à une campagne visant à discréditer Sakharov. Prié d'expliquer pourquoi on avait emprisonné Vladimir Brodski, un Juif soviétique membre d'un groupe pacifiste clandestin, le Dr Tchazov a répondu: «On m'a officiellement expliqué qu'il avait enfreint la loi et qu'il avait été emprisonné pour avoir participé à une bagarre». (ats, reuter)

Presse soviétique: la «Pravda» donne le ton...

«Le langage de la vérité»

La «Pravda» (Vérité), organe officiel du Parti communiste soviétique, a choisi dans son numéro de jeudi une cible habituelle. Il s'agit de la presse soviétique, qu'elle qualifie d'ennuyeuse et répétitive.

Mais le journal estime que cette situation est due au fait que la presse ne remplit pas son rôle d'appui de la propagande du parti.

Dans un éditorial publié à la une, la

«Pravda» critique la plupart des journaux pour ne pas informer leurs lecteurs des «sujets brûlants de l'actualité» et pour ne pas condamner les erreurs avec plus de sévérité.

«L'homme soviétique n'accepte pas des réponses simplifiées aux questions (qu'il se pose). Nous sommes obligés de lui parler dans le langage de la vérité», souligne la «Pravda». (ats, reuter)

Greenpeace: Paris face à ses responsabilités financières

La Nouvelle-Zélande réclame à la France 10 millions de dollars de réparations financières pour l'attentat perpétré dans le port d'Auckland contre le Rainbow Warrior, le bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, a annoncé hier le premier ministre néo-zélandais David Lange.

M. Lange a indiqué que ce chiffre comprenait le coût de l'enquête de la police néo-zélandaise, les frais du procès des deux officiers des services secrets français actuellement emprisonnés, ainsi que «des dommages et intérêts en général». La somme demandée par la Nouvelle-Zélande est conforme aux normes internationales, a ajouté le premier ministre.

Des négociations entre Français et Néo-Zélandais sur la question des répa-

rations avaient repris à New York cette semaine. Les deux parties n'avaient pas rendu publique le contenu des discussions, ni - jusqu'à présent - le montant de la somme réclamée par la Nouvelle-Zélande. M. Lange avait déclaré récemment qu'il espérait que les discussions aboutiraient à une solution rapide du contentieux entre les deux pays au sujet du sabotage du Rainbow Warrior. (ats, afp)

● BELFAST. - Deux policiers ont été tués et trois autres blessés samedi lors d'une attaque de l'armée républicaine irlandaise contre un commissariat de village en Irlande du Nord, a annoncé la police.

En bref

● NEWTON (Etats-Unis). - L'académicien soviétique Andrei Sakharov a pu s'entretenir pendant dix minutes jeudi au téléphone avec sa femme dans le Massachusetts, avant que la communication ne soit brouillée, Elena Bonner, ayant tenté de dire à son mari qu'on le filmait avec des caméras dissimulées.

● PARIS. - L'Académie française a fêté jeudi ses 350 ans, en présence du président Mitterrand, qui a annoncé à cette occasion la tenue du premier «sommet de la francophonie» en février prochain à Paris.

● MADRID. - Deux Espagnols, Daniel Fernandez Acena et Mariano Moraleda Muñoz, membres du Groupe antiterroriste de libération (GAL), ont été condamnés jeudi par un tribunal espagnol à 30 ans de prison - la peine maximale pour avoir assassiné un cheminot français, Jean-Pierre Leiba en mars 1984 à Hendaye.

● NEW YORK. - L'actrice américaine Anne Baxter est morte jeudi, après avoir été victime le 4 décembre d'une congestion cérébrale dans une rue de New York. Elle était âgée de 62 ans.

● MANAGUA. - le Ministre nicaraguayen de la défense a annoncé mercredi soir le rappel de 30.000 réservistes, en raison de la recrudescence des combats entre forces gouvernementales et rebelles «contras» au cours des deux derniers mois.

● ISLAMABAD. - L'Unité islamique de moudjahidines d'Afghanistan, coalition des sept principaux partis de la résistance à l'occupation soviétique, constituée en mai dernier, s'est dotée d'une assemblée et de six comités qui doivent contribuer à coordonner et à unifier l'action des différents partis, a annoncé jeudi le porte-parole de la coalition.

● HERZLIYA (Israël). - Les représentants égyptiens et israéliens ont terminé jeudi trois jours de conversations axées sur une solution de leur litige frontalier de Tabá, sur la mer Rouge, et déclaré qu'ils en soumettraient les résultats à leur gouvernement, afin de reprendre des liens normaux après trois années de relations troublées.

● KARLSRUHE. - Martin Thiel, l'une des personnes soupçonnées de terrorisme les plus recherchées d'Allemagne fédérale s'est rendu à la police. Les autorités allemandes enquêtent actuellement pour déterminer si cet homme était ou non membre du groupe terroriste de la Fraction Armée rouge, apprend-on jeudi auprès du procureur fédéral.

● LIMA. - Trente-cinq guérilleros maoïstes du «Sentier lumineux» et quatre vigiles indiens ont été tués le 6 décembre au cours de combats à Tortora dans l'Etat de Cuzco dans le Sud du Pérou, rapporte vendredi le quotidien La Cronica. (ats, afp)

opinion

Page 1

Menaces sur Union Carbide

C'est encore le flou au sujet des intentions réelles de la perfide GAF, malgré ce que l'on lit. Un seul indice peut-être: la branche «produits de consommation» de Union Carbide n'est guère proche des activités de GAF. Il faut pourtant des reins solides pour reprendre la division pile Ucar qui occupe 7000 à 8000 personnes dans le monde,

et ses équipements industriels. On ne dépensera pas des paquets de milliards de dollars pour se priver d'une entité existante, avec ce qu'elle représente en puissance commerciale et avance technologique. Pas de souci à se faire.

Car dans ce «Monopoly» pour sommets administratifs des gratte-ciel, les ordres de grandeur et d'altitude atteignent les couches supérieures de la stratosphère industrielle, financière et boursière. Les orages et les courants contraires qui s'y affrontent n'atteignent pratiquement jamais le sol terrestre et les étages où tournent les machines.

Roland CARRERA



Exigez la souveraineté du six-cylindres dans la catégorie compacte. BMW 320i.

Avec la 320i, BMW vous offre une souveraine discrétion dans la catégorie 2 litres - et lui ajoute une rentabilité exceptionnelle. Car la BMW 320i est dotée d'une injection électronique à coupure d'alimentation en décélération, d'une sobre boîte à cinq vitesses (boîte automatique à quatre rapports en option), d'un contrôleur de consommation très précis et d'un indicateur de maintenance modulée. Sans oublier l'unité de contrôle actif et, sur demande, l'antiblocage ABS.

Prenez le volant d'une BMW de la catégorie six-cylindres - en testant sans engagement la BMW 320i.

BMW 320i, deux ou quatre portes.

Les BMW série 3 à catalyseur: 318i, 318iA, 325e, 325eA.

Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolde ANDREY, La Chaux-de-Fonds
 Agence officielle BMW
 Charrière 24, tél. 039/28 60 55/56



R D13285

BMW (SUISSE) S.A., 8157 Dielsdorf

BIJOUTERIE
Baillod
 Daniel-Jean Richard 44 - 1er étage
 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 05 15

La Clinique La Rochelle
 2028 Vaumarcus
reste ouverte
 pendant
 les Fêtes de fin d'année

Fr. 30.000.-

c'est le montant
 que nous vous prêtons
 Rapidité - Discrétion
 sans garantie

Finances Services
 Pérolles 55 - 1700 Fribourg
 ☎ 037/24 83 26
 8 h.-12 h., 13 h.-18 h.
 mardi-jeudi, jusqu'à 20 h.

Saint-Imier
 dès janvier 1986 ou
 date à convenir
A louer ou à vendre

1 local surface

env. 45 m²

1 local surface

env. 90 m²

y compris quai de
 déchargement
 séparément ou réunis
 conviendrait pour tou-
 tes sortes de com-
 merce.

Pour tout renseigne-
 ment, sous chiffre 93-
 31445 à ASSA
 Annonces Suisses SA,
 Collège 3, 2610 St-
 Imier

Marending
 BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

**Stollen et
 Panettones,
 Bonshommes
 en pâte,
 Biscômes
 au miel,
 un p'tit air de Noël...**

LIQUIDATEUR BERNARD KUNZ LIQUIDATEUR

La plus importante liquidation de la Suisse romande de plusieurs millions de francs!

MOCO Cernier

(liquidation partielle autorisée officiellement pour la période du 10 mai 1985 au 14 janvier 1986)

C'est à peine croyable!!!
Tout le stock avec des rabais de 30% à 90%

Liquidation de meubles

Quelques exemples de notre assortiment important:
 Meuble phono Fr. 990.- seulement Fr. 390.-; Meuble angle Fr. 499.- seulement Fr. 890.-; Secrétaire Fr. 795.- seulement Fr. 490.-; Secrétaire Fr. 1950.- seulement Fr. 690.-; Crèche chêne Fr. 1990.- seulement Fr. 690.-; Buffet chêne massif, 4 portes Fr. 690.- seulement Fr. 3390.-; Bureau merisier Fr. 1150.- seulement Fr. 690.-; Armoire à feu Fr. 7990.- seulement Fr. 3690.-; Armoire noyer, 2 portes Fr. 1990.- seulement Fr. 990.-; Vaisselier, 4 portes Fr. 2990.- seulement Fr. 1990.-; Cristallière, 4 portes Fr. 3990.- seulement Fr. 2690.-; Vaisselier, 2 portes Fr. 1990.- seulement Fr. 1290.-; Banc angle, pin massif (Table + 2 chaises) Fr. 2770.- seulement Fr. 1376.-; Banc angle (Table + 2 chaises) Fr. 3080.- seulement Fr. 1775.-; Vitrine, 2 portes Fr. 2970.- seulement Fr. 1690.-; Guéridon Fr. 1460.- seulement Fr. 690.-; Guéridon Travertin chêne Fr. 1690.- seulement Fr. 990.-; Table chêne massif Fr. 2990.- seulement Fr. 990.-; Table bar Fr. 1690.- seulement Fr. 940.-; Fauteuil osier Fr. 1460.- seulement Fr. 460.-; Fauteuil tissu Fr. 1990.- seulement Fr. 590.-; Sofa rustique Fr. 3750.- seulement Fr. 890.-

Livraison à domicile à des frais de transports réduits

Stockage gratuit par des spécialistes contre versement d'un petit acompte

Attention! Remise d'au moins 30 - 90%

Important! Une clientèle heureuse et satisfaite grâce aux liquidations Bernard Kunz

Pari élément Fr. 4995.- seulement Fr. 2790.-; Pari élément chêne Fr. 6675.- seulement Fr. 2170.-; Pari massif Fr. 19580.- seulement Fr. 7390.-; Pari vitrée Fr. 3790.- seulement Fr. 1790.-; Pari élément Fr. 8440.- seulement Fr. 1950.-; Chambre à coucher, complète Fr. 2990.- seulement Fr. 1780.-; Chambre à coucher, chêne Fr. 4740.- seulement Fr. 1590.-; Chambre à coucher, chêne Fr. 1490.- seulement Fr. 2990.-; Guéridon en pierre du Brésil 60% rabais

Liquidation de tapis

Le liquidateur a encore une fois baissé les prix. A titre d'exemples: Tapis tissé main 200/300 cm double face Fr. 460.- Fr. 215.-; Tapis Orient Heriz 250/340 cm Fr. 3990.- Fr. 1900.-; Tapis Orient Tibet 200/300 cm Fr. 3990.- Fr. 1500.-; Tapis Orient Chine 90/164 cm Fr. 660.- Fr. 250.-; Tapis Orient Tabriz 200/300 cm Fr. 1490.- Fr. 670.-; Berber Maroc qualité forte 200/300 cm Fr. 1690.- Fr. 980.-; do. 250/350 cm Fr. 2990.- Fr. 1400.-; do. 150/210 cm Fr. 2460.- Fr. 1470.-; Kars turc 145/170 cm Fr. 1990.- Fr. 1170.-; do. 120/170 cm Fr. 1690.- Fr. 910.-

Liquidation de salons recouverts de tissu ou de cuir

Salon 3/1/1 tissu Fr. 2990.- seulement Fr. 1290.-; Salon lit angle Fr. 3070.- seulement Fr. 1880.-; Salon angle chêne tissu Fr. 6990.- seulement Fr. 2850.-; Salon voltair Fr. 2450.- seulement Fr. 990.-; Salon tissu Fr. 3/2/1 Fr. 3790.- seulement Fr. 1990.-; Salon nubuk 3/2/1 Fr. 7650.- seulement Fr. 3590.-; Salon 3/2/1 anilin Fr. 8270.- seulement Fr. 4960.-; Salon 3/2 cuir Fr. 6225.- seulement Fr. 3730.-; Salon 3/2/1 tissu Fr. 5690.- seulement Fr. 2990.-; Salon 3/2/1 angle tissu Fr. 3485.- seulement Fr. 2435.-; Salon 3/2/1 cuir bois Fr. 7690.- seulement Fr. 3590.-; Salon rustique cuir 3/1/1 Fr. 7480.- seulement Fr. 2990.-; Salon rustique tissu Fr. 6740.- seulement Fr. 1990.-; Salon alcantara 3/1/1 Fr. 4990.- seulement Fr. 2580.-

Profitez-en dès maintenant!!!
Emmenez votre épouse!!!

grand **autour de MOCO** gratuit à CERNIER

meubles et tapis d'orient
 Tél. 038/53 32 22

Le mandataire Bernard Kunz, Liquidateur

Adresse: Allardstrasse 238 8105 Regensdorf. Tél. 01/84014 74 • Genève 16 Rue Neuve du Molard

Come dans toute la Suisse pour les liquidations les plus avantageuses

SACO SA LAINERIE
 et ses matières pour l'artisanat + 1200 articles pour: Tricot, Tissage, Filage, Cardage, Dentelle, Filet, Bougie, Batik.

Fils nat: Laine Soie, Alpaca, Mohair, Cachem, Coton, Lin, Chèvre.

Grand choix: Rouets, Métiers, Mini-commodas, Boutons, Peaux, Tissus, Tint, végét., Savons et Anti-Mites nat.

Toujours des nouveautés - Catalogue gratuit. Prix directs, magasin, vente par correspondance.

CH-2006 Neuchâtel
 CH des Valangines 3
 ☎ 038/25 32 08

RECTIFICATIF

Grande vente de sapins de Noël, également à l'Alimentation Usego des Forges.

Abonnez-vous à L'Impartial

Emploi à l'abri de la crise
 Entreprise de services de 1er ordre cherche

collaborateur pour le service externe

ayant de l'initiative et de l'ambition

Nous offrons:
 - gain au-dessus de la moyenne
 - formation approfondie dans votre nouvelle tâche
 - soutien par personnes compétentes
 - climat de travail sympathique

Vous êtes une personnalité responsable, vous avez de la facilité de contact, une bonne réputation ainsi qu'une saine volonté pour atteindre les buts que vous vous fixez.

Cet emploi se prête également à toute personne (homme ou femme) qui débute dans la vente

Renseignements: 038/24 44 68

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Photographie - un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 26

E	E	S	U	P	V	H	S	A	L	F	N	M
C	U	R	T	O	N	I	A	R	G	U	E	P
A	A	M	I	S	F	A	B	U	I	R	T	I
G	E	L	M	I	R	O	I	T	E	R	U	E
F	E	I	A	T	X	D	I	T	U	I	I	D
A	L	F	G	I	E	A	E	C	L	A	C	I
C	U	L	E	F	R	T	S	E	N	L	A	N
E	T	R	S	E	C	P	E	N	O	C	L	N
S	O	L	M	A	O	O	N	I	I	O	I	A
T	R	A	S	T	C	S	U	A	R	R	E	L
D	C	C	E	I	E	E	A	B	E	S	O	P
U	A	S	L	S	T	E	J	U	S	L	E	S
S	M	C	I	L	C	E	D	I	C	A	R	T

(pécé)

A Acide	Etui	M Macro	S Sac
AGFA	Eté	Mer	Sacs
Art	F Face	N Noire	Sel
B Bain	Film	O Oeil	Sels
Box	Flash	P Pied	Spot
C Caméra	G Grain	Plan	Sud
Clair	Guide	Pose	Sujet
Clic	I Ile	Posée	T Trac
D Déclit	J Jaune	Positif	Truc
DIN	L Lac	R Roc	Trucs
E Eau	Lacs	Rotule	U Usée
Est			V Voile

mon drink c'est

Un goût inimitable!

SUZIE

SUISSE

La Chambre des cantons surmonte les dernières divergences Les prix seront tenus à l'œil

La loi sur la surveillance des prix est prête. Le Conseil des Etats a en effet éliminé hier les deux dernières divergences qui le séparaient du Conseil national. Se ralliant au point de vue de ce dernier, il a admis que le futur M. Prix ne doit pas prendre de décision préliminaire sur la soumission d'un prix à la loi, ni tenir compte de la situation économique de l'entreprise en cause. On ignore encore si les consommatrices, mécontentes du sort que le Parlement a réservé à leur initiative victorieuse de 1982, en lanceront une deuxième.

Réfugiés: oui au délégué

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé hier par 38 voix sans opposition l'arrêté fédéral créant un poste de délégué aux réfugiés. Comme la Chambre du peuple lors de la session d'automne, il a en outre donné partiellement suite à une initiative du canton de Fribourg en adoptant une motion invitant le Conseil fédéral à prévoir une répartition équitable des demandeurs d'asile lorsque les cantons n'arrivent pas à s'entendre. (ats)

Trafic de capitaux Suisse-France: 5 arrestations «Pour une banque helvétique»

La Direction des douanes françaises a arrêté cinq personnes mardi à 6 h. 15 à Paris, accusées de «trafic illégal de capitaux», a-t-on appris hier de source judiciaire dans la capitale française. Quatre hommes et une femme, dont l'âge varie entre 60 et 80 ans, ont été inculpés mercredi d'infraction à la réglementation des changes et à la régulation financière avec l'étranger pour exportation et importation illégales de marchandises, en l'occurrence de lingots d'or et de billets de banque. Selon la Direction des douanes françaises, les inculpés «travaillaient officieusement pour une banque suisse. Les douaniers ont saisi mardi sur l'un des contrebandiers 2,3 millions de francs français (environ 700.000 francs) et 11 lingots d'or dissimulés à corps et dans une valise. Les cinq prévenus ont avoué que leur trafic a porté en tout sur 10 millions de francs français (2,7 millions de francs) depuis deux ans. Selon la Direction nationale des enquêtes douanières, le trafic s'effectuait mardi de Suisse en France, mais il a également eu lieu dans l'autre sens. (ats)

On avait craint pour Pronuptia Suisse Mariage en blanc: soulagement

La mariée suisse continuera à s'habiller de blanc, le message est formel. A la suite de la mise en règlement judiciaire, lundi par le Tribunal de commerce de Paris, du spécialiste français de la robe de mariée Pronuptia, l'atmosphère était tendue en Suisse quant aux conséquences que cette décision pourrait avoir sur l'avenir des magasins helvétiques de la même marque. La gestion des deux sociétés étant totalement indépendante, il n'y a rien à craindre, a déclaré hier à l'ATS M. Roland Mex, PDG de la chaîne suisse Pronuptia SA.

Pronuptia SA est spécialisée dans la distribution d'habits de mariée et de cérémonie, mais c'est grâce au premier groupe qu'elle réalise 85 pour cent de son chiffre d'affaires. Elle habilite une «mariée en blanc» sur quatre en Suisse, estime M. Mex, et son assortiment est de gamme moyenne supérieure.

Les deux sociétés suisse et française sont liées par un accord de franchise, au terme duquel la société-mère transmet à sa filiale son savoir-faire et son appui dans le domaine de la publicité et de l'aménagement des magasins. La société suisse étant implantée en Suisse depuis plus de 20 ans, elle est totalement

à même d'assurer ces tâches par ses propres moyens, affirme M. Mex. En outre, les comptes des deux entreprises sont séparés.

A sa décharge, la société française, qui a déposé son bilan le 29 novembre, avait invoqué la chute des mariages; 420.000 en France il y a quinze ans encore, contre 281.000 seulement en 1984. La situation est en revanche différente en Suisse. La baisse constatée dans les années septante s'est inversée vers la fin de la décennie et la progression est régulière depuis huit ans. On dénombreait plus de 38.600 mariages à fin 84. (ats)

Chaîne du Bonheur: maillon rafraîchi

Par l'intermédiaire de six œuvres suisses d'entraide, 14,1 millions de francs ont déjà été utilisés en 1985 par la Chaîne du Bonheur pour combattre la faim et d'autres misères dans le monde.

En outre, plusieurs millions ont été prévus pour la construction de logements à caractère social en Italie du Sud, pour des parrainages (120.000 filleuls aidés) et pour des programmes d'aide dans plusieurs pays.

Le peuple suisse a versé 10,9 millions à

La loi qui devrait entrer en vigueur au milieu de 1986, va nettement moins loin que le projet que le Conseil fédéral avait élaboré à la suite de l'acceptation populaire de l'initiative sur la surveillance des prix, en novembre 1982. Ainsi, elle s'applique aux prix fixés par les cartels et organisations analogues pour les marchandises et les services, mais non pour les crédits: le taux hypothécaire échappe à la surveillance. D'autre part, le surveillant aura peu ou rien à dire sur les prix fixés ou approuvés par les pouvoirs publics - prix agricoles et des médicaments, tarifs des PTT, des assurances, des entreprises de transport, taxes de la SSR notamment.

Les organisations de consommateurs et leurs représentants parlementaires considèrent donc que la loi ne correspond plus au contenu de leur initiative. Considérant qu'une mauvaise loi vaut mieux que rien du tout, elles ont renoncé à lancer un référendum. En revanche, le lancement d'une nouvelle initiative, qui mentionnerait expressément la surveillance du taux hypothécaire et des prix dépendant des pouvoirs publics, n'est pas exclu à court ou moyen terme. La Fédération romande des consommatrices fera connaître son point de vue vendredi prochain. (ats)

Grosse prise à Cointrin Héroïne: 6,4 kilos

Les douaniers français de l'aéroport de Genève-Cointrin ont réussi la semaine passée un gros coup contre des trafiquants de drogue internationaux. Deux jolis coups de filet réussis à un jour d'intervalle leur ont permis de saisir quelque 6,4 kilos d'héroïne, a indiqué hier un porte-parole des douanes françaises à Annecy.

Le jeudi 5 décembre dernier, les douaniers français ont arrêté un Indien de 38 ans qui arrivait de Bombay. Le convoyeur voyageait avec un faux passeport britannique et transportait 3,2 kilos d'héroïne dans le double fond de sa valise.

Le lendemain à la même heure, les gabelous épingleaient un ressortissant du Sri Lanka de 31 ans qui avait emprunté le même vol et dissimulait lui aussi 3,2 kilos d'héroïne dans une

Réserves de crise aux Etats La loi est prête

La loi sur les réserves de crise est prête, le Conseil des Etats en a éliminé hier les dernières divergences de détail. La Chambre des cantons à une fois de plus fortement façonné le projet: elle en a évacué l'obligation pour les entreprises de plus de 100 employés de constituer des réserves, si celles-ci se révélaient insuffisantes. La loi devra encore être approuvée en votations finales.

Ces réserves, faites sous forme de dépôts auprès de la Confédération ou de comptes bancaires bloqués, peuvent être libérées par la Confédération en cas de difficultés économiques ou pour financer des mesures de relance et d'innovation. Ce dispositif permet à la fois de surmonter des passes difficiles et de faciliter la création de réserves pour des projets d'investissements.

Le Conseil fédéral prévoyait dans son projet de contraindre les entreprises de 100 employés au moins à former des réserves, si elles n'étaient pas parvenues à accumuler 2 mil-

liards de francs en l'espace de 7 à 10 ans. Le Conseil national, première Chambre à examiner le projet, avait d'abord soutenu de justesse ce principe. Devant le refus massif du Conseil des Etats, la Chambre du peuple a plié au début de cette session.

Le projet adopté touche quelque 15.000 entreprises de plus de 20 employés. Il fixe le montant maximum que peuvent atteindre les réserves: 20 pour cent du total des salaires annuels déterminants au sens de la législation sur l'AVS, ou 30 pour cent de la valeur comptable des immobilisations. (ats)

National: 757 nouveaux postes aux PTT

Le Conseil national a accordé 757 nouveaux postes aux PTT, hier, lors de l'examen du budget pour 1986 de la régie fédérale. Par 77 voix contre 68, contre l'avis de la majorité de sa commission, il a ainsi accédé à la demande des PTT et s'est rallié à la version adoptée la semaine dernière par le Conseil des Etats. Le budget, qui a été approuvé par 126 voix sans opposition, prévoit de ce fait un bénéfice de 315 millions de francs. (ats)

Vacherins Mont-d'Or de Rochat & Cie Autorisés

Depuis hier, les vacherins Mont-d'Or de la Maison Rochat & Cie, Les Charbonnières (VD), sont de nouveau autorisés à la vente, a annoncé l'Office fédéral de la santé publique. L'origine de la contamination, qui remontait à plusieurs semaines avant la découverte des fromages contenant des salmonelles, n'a toutefois plus pu être décelée.

Plusieurs personnes étaient tombées malades à la fin octobre après avoir consommé des vacherins fabriqués par cette maison. Après enquête, il s'est avéré qu'elles avaient été contaminées par des salmonelles transmises par des fromages infectés. La salmonelle est une maladie qui se manifeste par de la fièvre et des diarrhées, et qui peut avoir des conséquences plus ou moins graves selon l'état des personnes qui la contractent. (ats)

● Le nouveau président de la Confédération, le conseiller fédéral Alphons Egli, a été fêté jeudi après-midi en Suisse centrale, particulièrement dans sa ville d'origine, Lucerne. Une fête marquée par un cortège dans la vieille ville de Lucerne et par une cérémonie dans l'Eglise des Jésuites.

● L'Institut du Bouveret, jusqu'ici home pour enfants en difficulté, va être transformé en école hôtelière pour étrangers, a indiqué jeudi M. Jean-Pierre Raisis, chef de service au Département valaisan de l'Instruction publique et délégué par le conseiller d'Etat Bernard Comby à la réunion du Conseil de district de Monthey.

FAITS DIVERS

Tessin: tentative de meurtre jugée Jaloux comme un pas doux

Parce qu'elle ne voulait plus rien savoir de lui, un Portugais de 29 ans, a agressé son amie de 18 ans à coups de couteau dans un appartement de Chiasso en avril dernier.

Grièvement blessée, la jeune Portugaise n'a dû la vie qu'à la prompt intervention des médecins. Jeudi l'agresseur a comparu devant le Tribunal correctionnel de Mendrisio qui l'a condamné à deux ans et six mois de prison pour tentative de meurtre.

COL DE LA FLÜELA MAZOUT SUR LA ROUTE

Deux camions-citernes sont entrés en collision hier matin près de l'hospice de la Flüela, aux Grisons. Plus de 10.000 litres de mazout se sont répandus sur le sol. En raison des conditions météorologiques hivernales à la Flüela, les dommages à l'environnement devraient pouvoir être limités, a indiqué un porte-parole de l'Office grison de la protection des eaux.

Le sol étant gelé, le mazout ne s'est pas infiltré dans la terre. Une partie de l'huile a pu être pompée et déversée dans un troisième camion-citerne. La neige polluée a été évacuée. La route du col a été fermée à la circulation jusqu'à midi.

BERNE: AGESSION DANS UN BUREAU DE POSTE

Un inconnu s'est emparé de plusieurs dizaines de milliers de francs dans le bureau de poste d'un quartier de Berne, hier après-midi.

Alors qu'un client, âgé de 84 ans, s'appretait à faire un important versement, l'individu s'est emparé de son argent. L'agresseur n'a pas fait usage d'une arme et a pris la fuite, poursuivi par l'employée qui a cependant perdu sa trace.

La police le recherche. Il s'agit d'un homme d'une vingtaine d'années de grande stature. (ats)

Consommation de médicaments Vorace Helvète

La Suisse consomme chaque année pour 2,4 milliards de francs de médicaments, soit une moyenne de 400 francs par habitant. La Chambre de commerce germano-suisse a indiqué hier qu'elle s'attend à une progression annuelle de 4 à 5% du marché pharmaceutique helvétique.

42% de ces médicaments sont fabriqués en Suisse. Les autres 58% sont avant tout importés de la Communauté européenne. La République fédérale d'Allemagne se taille la part du lion avec 14% du marché suisse, suivie des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Plus de 400 entreprises se disputent ce marché. 60% des médicaments sont distribués par les pharmacies, 16% par des médecins, 14% par les hôpitaux et 10% par les drogueries. (ap)

Régions frontalières franco-germano-suisse Possible alliance technologique

Lothar Späth, le ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg a proposé, hier à Fribourg en Brisgau, la création d'une alliance de recherche technologique regroupant les trois régions frontalières de la France, de la RFA et de la Suisse. M. Späth a expliqué que le Bade-Wurtemberg se tenait prêt à participer spontanément à une conférence réunissant des scientifiques, des politiciens et des économistes des trois régions limitrophes. Pour le ministre-président, la présence, dans un triangle limité par les Vosges, la Forêt Noire et le Jura, des universités de Bâle, de Fribourg en Brisgau, de Karlsruhe, de Mulhouse et de Strasbourg confère à la région le statut de «zone européenne d'innovation par excellence». (ats, dpa)

Procès pénal ouvert à Lausanne

Sarpi, c'est pas fini...

Le directeur, le rédacteur en chef et un journaliste du quotidien vaudois «24 Heures» ont comparu hier devant le Tribunal pénal du district de Lausanne, pour être entendus sur une requête insolite de Sarpi SA. Alors que la justice genevoise vient de renoncer à maintenir des mesures civiles contre le quotidien, la société genevoise a déposé plainte pénale dans le canton de Vaud pour atteinte à son honneur et exige à titre de mesure préventive le dépôt d'une caution de 100.000 francs. Le jugement sera rendu aujourd'hui.

Très rarement appliqué dans la prati-

que, l'article 57 du Code pénal prévoit un cautionnement préventif, que le juge peut exiger lorsqu'il craint qu'une personne ne mette à exécution sa menace de commettre une infraction. Selon l'avocat de la Sarpi, depuis le début de cette affaire, «24 Heures» mène une campagne de dénigrement systématique de l'activité de la plaignante et le ton de ses articles prouve que cette mise au pilori va se poursuivre. Sa cliente est en droit d'obtenir une mesure immédiate pour empêcher ce qu'elle considère comme des procédés diffamatoires, voire calomnieux, contraires au code d'honneur des journalistes. (ats)

Qui pense
HERBORISTERIE
choisit

droz

herboristerie
droguerie
parfumerie

Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds

Idées de cadeaux

Une tasse à tisane (9.80 à 25.50)
Un mélange de plantes parfumées pour les armoires
(Pot-pourri vendu au détail)

chèques fidélité

Prix sensationnels !

Set de skis alpins, longueur 175 à 200 cm
Blizzard, fixations Look 39 ou Salomon 347

Fr. 359.-
du jamais vu !

Set de skis de fond, avec skis écailles, fixations, souliers cuir fourrés et bâtons

seulement 198.-
(stock limité)

all star sports

Léo Eichmann
Léopold-Robert 72
La Chaux-de-Fonds

OUI! ÇA FAIT DU BIEN D'ÊTRE UN PEU CHIC...



ducommun
PRET-A-PORTER

Avenue Léopold-Robert 37 La Chaux-de-Fonds

**Notre riche assortiment
De votre bon choix
Est le plus sûr garant !**



horlogerie • bijouterie

2610 Saint-Imier, Francillon 28
Téléphone 039/41 23 43

porcelaines
cristaux
listes de mariage

roger blaser sa
l'ensemblier de la table

ARIA
Le nouveau classique
Christoffe

la chaux-de-fonds
☎ 039/23 02 12
35, av. léopold-robert

Un vrai cadeau!



Chèque

No. Valeur de l'achat

Fr. [] [] [] [] [] []

Valable 1 année date d'émission

Date

Signature:


Voir au verso

SPECIMEN

CHÈQUES

Fidélité

PRÉFÉREZ TOUS CES COMMERÇANTS QUI VOUS FONT UN CADEAU !



La Chaux-de-Fonds:

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
PERROCO SA, droguerie, parfumerie
DROGUERIE DROZ, parfumerie
PHARMACIE CENTRALE P.-A. Nussbaumer
R. BOURGEOIS, coiffure, beauté
COIFFURE VIVIANE, salon de coiffure
LOUISIANNE, corsets, lingerie
ÉLÉGANCE, bas, lingerie
R. DUCOMMUN, boutique, confection
JOLIE MODE, confection dames
MAISON RIES, confection dames
CLASSYMODE, confection dames
YVO-MODE, confection dames
MAYER-STÉHLIN, horlogerie, bijouterie
A. VUILLEUMIER, montres, bijoux
PIERRE GIGON, horlogerie-bijouterie
CHARLES VON GUNTEN, optique, horlogerie
CALAME-SPORT
ALL STAR-SPORT

MP-SPORT CHAUSSURES
PIERROT MÉNAGER, art. ménagers
ROGER BLASER, porcelaines, cristaux
TOULEFER SA, quincaillerie
U. OSWALD, quincaillerie
FLORES, fleurs
MOTTIER, fleurs
TURTSCHY SA, fleurs
GUENIN-HUMBERT, fleurs
STEHLE, fleurs
FREDY BOURQUIN, décoration
CARLO BIERI, tapissier, décorateur
DUCOMMUN SA, tapis, parquets
CONFISERIE MINERVA
CONFISERIE FRISCHKNECHT
CONFISERIE MIRABEAU
CONFISERIE MOREAU
MICHEL MONTAVON, alimentation
G. BISI, alimentation
G. LOCOROTONDO, comestibles
DROZ & CIE, vins, liqueurs
MULLER-MUSIQUE, disques, TV, pianos
LIBRAIRIE LA PLUME
BOUTIQUE L'ÉCHOPPE

Saint-Imier:

D. BATTARRA, chapellerie, chemiserie
M. MONTORFANO, confection dames
BOUTIQUE GOGO'S
PIERRE JOBIN, horlogerie, bijouterie
RAYMOND LIENGME, radio, télévision
LEON ROCHAT, ameublement
SERVICES TECHNIQUES, électricité

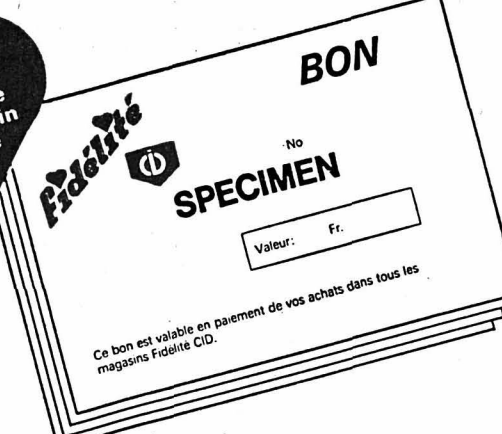
BOURQUIN DECORATION SA
QUINCAILLERIE DU VALLON
B. CAMINOTTO, fleurs
R. BRAND, fleurs
C. MORF, alimentation
O. BOHNENBLUST, alimentation
CHIESA & CIE, vins, liqueurs
PAPETERIE DE ANGELIS

Le Locle:

PARFUMERIE LOCLOISE
INSTITUT DE BEAUTÉ JD
CHARLES FRUTIGER, confection
BOUTIQUE LA JALUSE
AU SIGNAL, jeux et jouets
PAPETERIE GRANDJEAN

M. BERGER, électricité
PIERRE MATTHEY, horlogerie, bijouterie
P.-A. VERMOT, coutellerie
QUINCAILLERIE DUBOIS
CHARLES TURTSCHY fleurs

Le chèque Fidélité CID un cadeau de votre magasin spécialisé CID!...



BON

No. Valeur

Fr. [] [] [] [] [] []

SPECIMEN

Value: Fr.

Ce bon est valable en paiement de vos achats dans tous les magasins Fidélité CID.

Vous recevrez des CHÈQUES FIDÉLITÉ CID, offerts par vos commerçants indépendants. Vous allez collectionner ces chèques Fidélité CID et les multiplier en vous rendant dans tous ces commerces et tous ceux qui arborent le panneau ICI CHÈQUES FIDÉLITÉ CID. Ils sont nombreux dans la région.

Vous grouperez ensuite tous vos chèques Fidélité CID et les enverrez à Fidélité CID - Case postale - 2035 Corcelles. Dans un délai d'un mois au maximum, vous recevrez alors des bons d'achats correspondant au 3% de la valeur globale de vos achats. Vous n'avez plus qu'à réutiliser ces bons d'achats - valant de l'argent comptant - dans les magasins Fidélité CID.

C'est donc un réel cadeau, sans obligation d'achat supplémentaire, sans frais pour vous, c'est une prime de fidélité que vous offrent les commerçants que vous fréquentez régulièrement...N'est-ce pas sympathique ?

FIDÉLITÉ CID - 038/31 20 21

Correspondance: Fidélité CID - 2035 CORCELLES/NE

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

au 57 de l'avenue Léopold-Robert,
la bijouterie qui vous offre le choix,
la qualité, le service et les

chèques fidélité

Téléphonez-nous au 039/23 41 42

Le plus beau des cadeaux !

Toujours plusieurs modèles en exposition


Frédy Bourquin

tapissier-décorateur
Place du Marché
☎ 039/28 44 32



La main sur le coeur

la garantie d'une qualité impeccable à des prix plancher



Frigo modèle 130 l automatique 130 l	Fr 298.-
2 portes avec congélateur 230 l	Fr 498.-
Congélateur armoire 70 l 110 l	Fr 398.-
Lave-linge 4,5 kg, 220 V 4,5 kg, compact	Fr 498.-
Cuisinière électrique 3 plaques 4 plaques	Fr 890.-
Fr 998.-	
4 plaques	Fr 498.-
Vitro-céramique	Fr 698.-
Fr 1298.-	

Zoppas-Zanussi-Ariston-Querop
Le plus ancien électroménager de la place

Toulefer SA
Place Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds

MULLER musique SA

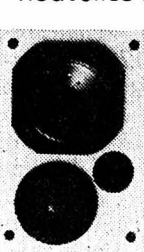
Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds

Présente en avant-première et en exclusivité les nouvelles enceintes

JBL

Série **TITANIUM L 20 T**
à Fr. **940.-**
et L 60 T à Fr. **1 475.-**

pianos instruments disques hi-fi télévision



Pour les fêtes

Collant Rochas, dentelle ou brillants
Collant Dim couture or - Gel scintillant pour cheveux - Spray couleur pour cheveux - Spray et vernis fluorescents
Paillettes cheveux, corps, ongles

cadeau de fin d'année
+ double chèques fidélité

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE

Parfumerie Dumont de l'Avenue
Avenue Léopold-Robert 53, ☎ 039/237 337



CE SOIR
vendredi
13 décembre 1985

Maison du Peuple 2e étage
à 20 heures précises

MATCH AU LOTO

organisé par le Cercle italien

Abonnements à Fr. 12.-
valables pour les 25 premiers
tours en vente à l'entrée
Carte supplémentaire à Fr. -.50
2 cartons - Lots de consolation à
chaque perdant du tirage au sort

DENNER

SUPERDISCOUNT

LES PRODUITS SONT FRAIS,
LES PRIX SONT DE DENNER!
Valable dès le 13.12.85

Viande fraîche de 1ère qualité

Viande de porc

Tranches 500 g

~~10.-~~

6.95



Rôti

**coupées dans
le jambon**

500 g

~~8.50~~
5.95

le kg plus de 25%
meilleur marché

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche

Les Satellites-DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

**Charcuterie
délicatesse**
savoureuse

100 g

~~1.35~~
1.10

Dans toutes nos succursales avec produits frais

**Gros œufs
suisses
classe A**

6 pièces ~~2.50~~

1.95

Les prix actuels sont
maintenus pour
le pain frais!

Dans toutes nos succursales avec produits frais

Nos succursales avec produits frais et viande fraîche:

La Chaux-de-Fonds: Place de la gare • Moutier: Rue du Moulin 2



Verseau

21 janv. - 19 février

Vie affective heureuse et rassurante, à condition de ne pas prêter attention aux propos malveillants et de dominer votre jalousie infondée. Sachez vous adapter et apporter les modifications nécessaires à la réalisation de certains de vos projets. Ayez l'air sûr de vous en toute circonstance.



Poissons

20 février - 20 mars

Cherchez à mieux connaître l'être aimé pour vous rapprocher davantage. Si vous avez des centres d'intérêts communs, vous serez plus unis. Ne remettez pas à plus tard ce que vous pouvez terminer maintenant. Vous aurez beaucoup de chance sur le plan financier, mais ne soyez pas trop prodigue.



Bélier

21 mars - 20 avril

Une malheureuse coïncidence éveillera vos doutes. Ne restez pas sur un malentendu. Demandez des éclaircissements et rectifiez votre jugement s'il y a lieu. Evolution favorable des entreprises en cours. Concentrez toute votre attention sur votre travail, une erreur vous serait préjudiciable.



Taureau

21 avril - 20 mai

Rupture ou brouille possible avec un proche à cause d'un malentendu. Chassez la mélancolie qui n'a pas lieu de vous envahir, car vous aurez toutes les raisons pour envisager l'avenir avec sérénité. Lutte contre votre tendance à exagérer vos difficultés d'ordre professionnel.

HOROSCOPE-IMPAR du 13 au 19 décembre

Si vous êtes né le

- 13 Vous aurez l'occasion d'ajouter des visages nouveaux au cercle de vos relations. Stabilité rassurante sur le plan financier.
- 14 Vous risquez de tomber sous la dépendance d'une certaine personne. Un événement capital transformera probablement votre vie. Bonne période pour la santé.
- 15 Le dynamisme dont vous ferez preuve vous permettra d'obtenir d'excellents résultats dans divers domaines. Vos affaires de cœur seront favorisées.
- 16 Les transactions ou négociations auxquelles vous procéderez seront satisfaisantes. Ayez l'esprit aussi large avec les autres que vous l'avez pour vous-même.
- 17 Efforcez-vous de consolider votre situation financière et soyez prudent dans vos investissements. Nombreuses satisfactions d'ordre sentimental.
- 18 Vos relations sociales seront animées et vos projets seront favorisés de même que vos nouvelles entreprises. Possibilités de voyages agréables.
- 19 Vous rencontrerez des personnes intéressantes et lierez des amitiés nouvelles. Soyez entreprenant dans le domaine professionnel. La réussite est proche.



Gémeaux

21 mai - 21 juin

Risques de heurts durant cette période. Efforcez-vous de vous montrer plus patient et ne cherchez pas à toujours vouloir avoir le dernier mot. Sur le plan professionnel, ne prenez pas d'engagement à long terme en ce moment. Certains problèmes en suspens seront réglés à votre avantage.



Lion

23 juillet - 23 août

Amélioration sensible du climat sentimental dans lequel vous vivez. Profitez-en pour dire ce que vous éprouvez à la personne aimée. Un événement inattendu va modifier votre situation actuelle. Ne restez pas accroché aux vieilles habitudes qui risquent de freiner la réalisation de vos projets.



Vierge

24 août - 23 sept.

Vous serez un peu irascible ces prochains jours. Votre apparente indifférence peut produire un effet réfrigérant sur votre partenaire. Quelques soucis sur le plan professionnel, mais ne dramatisez rien. Vous pourrez compter sur l'aide de votre entourage. Soyez ponctuel à vos rendez-vous.



Balance

24 sept. - 23 oct.

Des sentiments qui vous paraissent instables et incertains vont s'approfondir. Cette période s'écoulera dans un climat de tendresse. Succès dans le domaine professionnel. Vos idées seront bien acceptées par votre entourage, mais ne cherchez pas à les imposer à tout prix.



Scorpion

24 oct. - 22 nov.

Vos vivrez dans une ambiance stimulante et vos relations affectives en bénéficieront. Jours heureux en vue avec votre partenaire et vos amis. Sur le plan professionnel, déroulement normal des affaires en cours. Période favorable pour des prouesses dans le domaine sportif.



Sagittaire

23 nov. - 21 déc.

Votre charme sera considérable et personne ne pourra lui résister. Veillez à ne pas en abuser, pour éviter tout malentendu avec l'être aimé. Ne prenez aucun retard dans votre programme. La gestion du foyer et les réalisations professionnelles ne devraient rencontrer aucune difficulté.



Capricorne

22 déc. - 20 janvier

Les influences astrales pourraient se montrer hostiles et apporter des perturbations dans vos rapports amoureux, mais qui ne dureront pas. Changement de travail qui vous demandera plus d'attention dans ce que vous aurez à faire. Documentez-vous pour être à la hauteur de votre tâche.

(Copyright by Cosmopress)



**VOTRE PLEIN
D'ÉNERGIE**

avec une cure du Bol d'Air
Jacquier
Capitaine 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 19 10, sur rendez-vous

Cherchons pour le début mars 1986

ouvrier de scierie

Faire offre à la scierie de Noiraigue SA,
2103 Noiraigue, ☎ 038/63 31 26

Chapelier - Chemisier
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL

**Unique maison
spécialisée du canton**

en chapellerie: **BORSALINO
STETSON
BOTTA, CIMA**

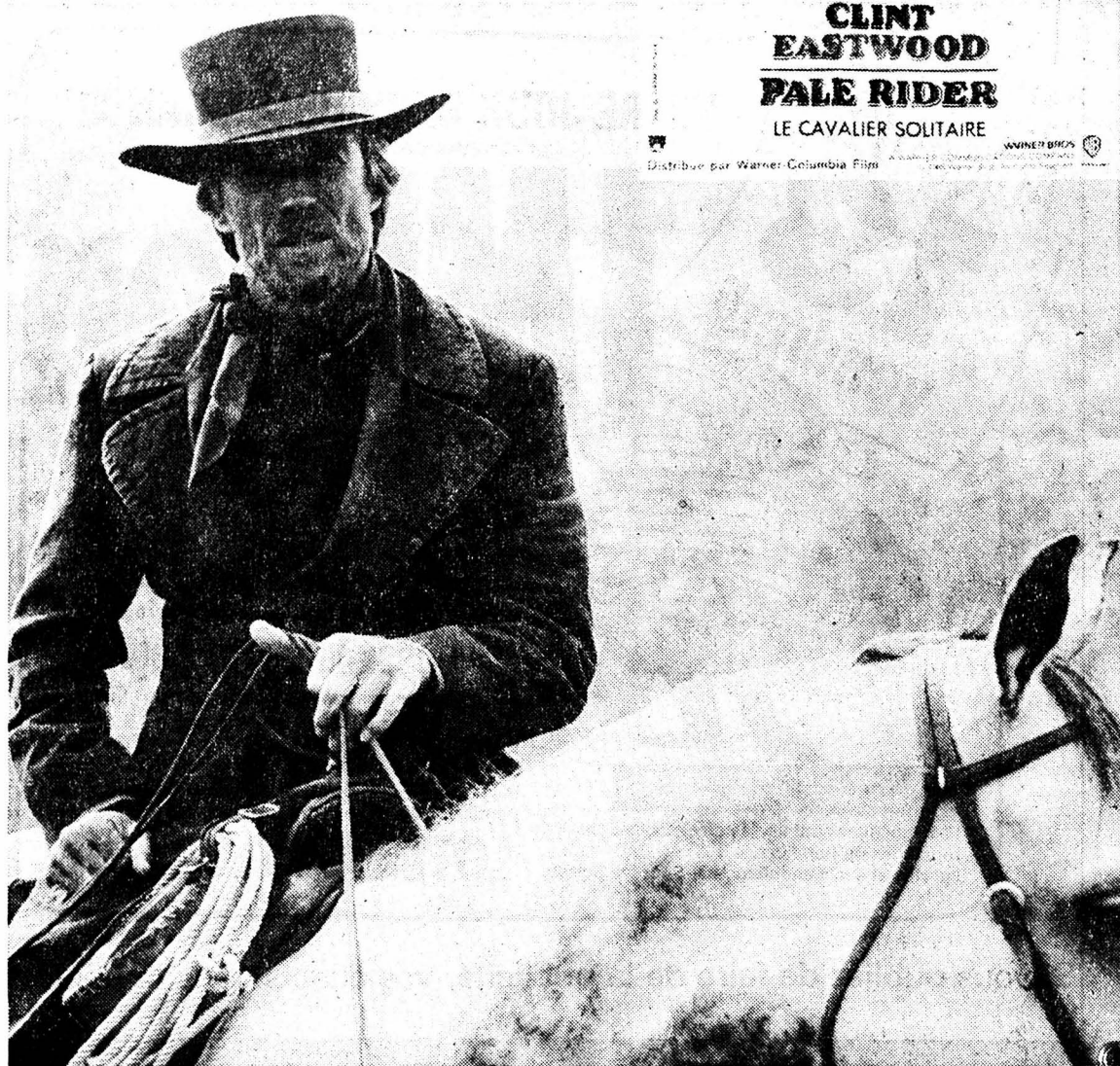
et chemiserie: **LIBERO
SPLENDESTO
RESISTO, HB**

chèques fidélité

MAGAZINE

grand écran

Le cavalier solitaire de Clint Eastwood



CLINT EASTWOOD
PALE RIDER
LE CAVALIER SOLITAIRE

Le cinéma américain redescend parfois des étoiles et abandonne un temps Gremlins et autres Goonies pour retourner à ses sources, le western, fruit peut-être de la nouvelle mauvaise conscience. Bientôt, ce sera «Silverado» de Lawrence Kasdan. Et pour l'heure, après Cannes, voici «Le cavalier solitaire» (Pale Rider) de Clint Eastwood, qui n'est pratiquement plus contesté par la critique, comme il le fut souvent avec son brutal puis complexe inspecteur Harry.

Alors qu'en tête des personnalités préférées des jeunes Américains il pourrait se faire payer royalement pour seulement jouer dans les films des autres, Clint Eastwood (55 ans) prend des risques, de produire des films selon son cœur, de les réaliser, d'y jouer le rôle principal. Et il se rendit à Cannes, en compétition, comme n'importe quel débutant, alors que certains de ses confrères préfèrent la prudence des projections de prestige hors-compétition. Il ose affronter les films des

autres et s'en déclare ravi, comme il est étonné par les études qu'on lui consacre, les hommages qu'on lui rend (à la cinématèque française par exemple).

A son habitude, qui remonte aux films avec son ami Sergio Leone, Clint Eastwood incarne un personnage sans nom, mais, avec le surnom que les autres lui donnent, Preacher (le prêcheur). Venu de nulle part, comme un cavalier de l'Apocalypse, il se présente en justicier pour défendre des chercheurs d'or aux méthodes artisanales d'une modeste communauté, contre les industriels de la prospection qui bombardent la montagne à coup de canons à eau, au risque de briser les équilibres écologiques. Autour de lui, il y a Barret (Michael Moriarty), un vieux chercheur d'or, Sarah (Carrie Snodgrass). Une veuve qui vit seule, difficilement, avec sa fille Mélanie qui lit la Bible, et tombe amoureuse, comme sa mère, de Preacher, s'offrant à lui librement et sensuelle-

ment (elle a quinze ans). Le cavalier solitaire lutte contre le clan des Lahood, dirigé par Coy (Richard Dysart). A la lecture de quelques noms d'acteurs, on constate qu'Eastwood ne craint pas de faire appel à de relatifs inconnus (du moins en Europe occidentale).

A sa manière, «Pale Rider» est un film chrétien, à tout le moins proche de la Bible. Preacher accomplit une mission de justicier, qui apporte la mort en efficace vengeur, inspiré par le sens de la fraternité, le refus pour les autres de l'humiliation et de la violence, fort de ses paroles d'amour. Entre ses mots et ses actes, il y a pourtant véritable hiatus. Dans le dos, il porte les traces de cinq balles. Des stigmates de martyr ? Osons aussi une composante surprenante du film: sa défense de la nature qui s'inscrit dans un courant moderne d'écologie.

Bien sûr, le cinéophile y trouve son compte avec diverses références, bien assimilées par le réalisateur Eastwood: des chevauchées à la Kurosawa, mais sans la pluie, l'efficacité du montage sur des gros plans sortis tout droit de chez l'ami Leone, une interprétation (de Clint Eastwood surtout) qui s'inscrit dans la ligne superbe des grands acteurs, à la puissante présence physique, les Henri Fonda, James Stewart.

Stylisée, la mise en scène invente une sorte de chorégraphie rituelle, une gestuelle presque irréelle par son calme. L'image en intérieurs est composée de clairs-obscur surprenants par la rareté des signes lumineux, souvent esthétiquement beaux, pour animer des visages de la source fragile d'une bougie.

Et Eastwood, comme Hawks et d'autres, connaît de grands moments de véritable bonheur de mise en scène. Preacher lance des bâtons de dynamite contre les installations de Lahood. Il en laisse tomber un au sol, qu'empresse Barret, descendu de son cheval, ramasse. Alors Preacher chasse la monture de son comparse, s'éloigne pour affronter seul ses adversaires, sauvant peut-être ainsi la vie de Barret...

Freddy Landry

Le rire impassible à l'abc

De quoi se distraire en s'instruisant cinématiquement à l'abc, avec trois «burlesques» américains: deux Buster Keaton et un Laurel et Hardy. «La croisière du navigateur» («The navigator» - 1924), réalisé par Buster Keaton et Donald Crisp, narre les déboires - humoristiques! - d'un milliardaire qui se retrouve perdu sur un paquebot en perdition, avec pour toute compagnie la femme qu'il désirait épouser et qui le refuse. Dans «Sportif par amour» («College» - 1927), Buster Keaton est un jeune homme emprunté et incapable, amoureux de Mary, qui l'aimerait bien elle aussi, mais, hélas, elle est promise à Jeff, vigoureux et stupide sportif, qu'à cela ne tienne! Le fragile battra le fort sur son terrain!

Réalisé par James W. Horne, ce film est moins «keatonien» que le précédent. En effet, la United Artists impose à l'homme au sourire de glace ce metteur en scène habitué à Harold Lloyd et Laurel et Hardy; plus simple, fonctionnel, ce film à gags purs ne possède par la folie nonsensique de «The navigator» ou «The general». Car si Buster Keaton est avant tout un «personnage» du burlesque, une «tronche» - come Charlot, Harry Langdon ou Fatty Arbuckle, avec qui Keaton a débuté - il a aussi été un grand réalisateur. Si Charles Chaplin reste un très grand auteur, grâce notamment à la vie, à la rigueur et à l'émotion qu'il était unique à savoir intégrer à l'humour, Buster Keaton, plus prolifique, plus brouillon, moins calculateur que Chaplin, a trop souvent été réduit à son masque figé.

Le cinéma de Keaton vire du côté de l'absurde et de la satire. Ses «situations» narratives sont souvent peu ordinaires, parfois extrêmes. Et son personnage de Rollo le milliardaire de «The navigator», s'il est aussi drôle que Charlot, est aussi beaucoup plus critique, noir et cynique sur une société qu'il regarde avec une lucidité surprenante. De plus, Keaton est un inventeur de formes, innovateur à la Griffith dans la manière d'utiliser sa caméra et la structure dramaturgique du cinéma, virulent à la Stroheim dans sa façon de détruire tout ce qu'il joue. Quand Rollo le milliardaire essaie désespérément d'ouvrir une boîte de viande avec un ouvre-boîte, un couteau et puis une hache, transparait derrière le rire une fine caricature de ce type d'homme riche et bon-à-rien.

Avec «Les deux légionnaires» («Beau Hunks» - 1931), réalisé par le même James W. Horne, on retourne du côté du burlesque «sans réflexion». Laurel et Hardy s'enrôlent dans la Légion pour faire oublier à Hardy un chagrin d'amour. Ils en profitent pour sauver le fortin des féroces Bédouins grâce à un baril plein de clous. La performance (sonore, cette fois) des deux célèbres compères est bien sûr ici aussi formidable que d'habitude... mais on regrettera encore que tous ces grands comiques aient dû tous, une fois ou l'autre, travailler avec des tâcherons de la caméra, des «étouffeurs» de génies.

Frédéric Maire

Le cinéma sur RTN-2001

Tous les vendredis de 18 h. 02 à 19 h., le magazine-cinéma de Frédéric Maire avec Freddy Landry.

Les films dans le canton de Neuchâtel en notes brèves ou en analyses plus développées.

Un concours vers 18 h. 30, pour gagner des billets de cinéma, plusieurs rubriques, revue de presse, etc. Invité du jour: Gaston Haustrate, critique et historien français.

Autour de Truffaut

Pas d'esprit nécro

Truffaut est mort il y a un peu plus d'un an. Le séminaire à lui consacré lors du dernier week-end au Louverain, 5e du nom, n'a pas un seul instant pris de caractère nécrologique. Il n'aurait pas pu entrer dans «La Chambre verte». La vingtaine de participants, venus de tous horizons géographiques, avec majorité neuchâteloise, et dans cet ensemble du Bas, et encore du Gymnase ou anciens, ne savait pratiquement rien de lui, heureusement un peu plus 36 heures plus tard. Il en va ainsi du cinéma: les morts ne meurent plus, surtout s'ils furent acteurs...

Déjà entré en histoire

«Hiroshima, mon amour», «A bout de souffle», «Le beau Serge», «Les 400 coups»: un joli quatuor de la nouvelle vague des années soixante. Les films ont vieilli, puisque souvent imités, sauf peut-être «Hiroshima»: ils appartiennent désormais à l'histoire même toute jeune du cinéma. Premier enseignement du séminaire: Truffaut n'est plus un auteur contemporain... On aurait dû s'en douter...

De l'écrit à l'audio...

Hier, pour étudier le cinéma, pas seulement pour en jouir, on disposait des films, des photos, d'entretiens avec ceux qui le font, de textes. Tout ce qui dépasse 40 ans est encore un enfant de Gutenberg et de quelques autres. Aujourd'hui, l'approche, sans changer, se complète. Telle émission de télévision (vivement Truffaut ou la leçon de cinéma) permet d'écouter l'auteur, de voir des extraits de ses films, l'existence de cassettes vidéo de nombreux films autorise à nouveau une «lecture» libre de l'œuvre, prendre un bout, revenir en arrière, s'arrêter, repartir. La cassette est un roman. L'approche est désormais plus riche, plus complète, meilleure? Là, intervient la mémoire visuelle et l'auditive, que l'on croit supérieure à celle des seuls mots entendus ou lus. A revoir?

Le critique des Cahiers

Maintenant, de ce Truffaut au Panthéon, que faire? Retrouver à travers trois arbitraires années de journalisme, sa sensibilité de critique, aux «Cahiers», où il était fort différent du pamphlétaire de «Arts et Spectacles», L'Hebdo accueillait quelques rares et violentes démolitions, la revue des déclarations d'amour, donc parfois injustes, mais tellement acceptables à force de générosité et d'amour du cinéma.

Etre ou composer ?

Truffaut interprète, celui de «L'Enfant sauvage», de «La Chambre verte», de «Rencontre du 3e type» de Spielberg? L'interprète n'existe pas, Truffaut incapable de s'effacer derrière un personnage. Il restait Truffaut, surtout par sa présence. On aime ou pas. Je n'aime pas. Mais sur le plan de la présence, Truffaut = Léaud.

Léaud-le-pas-double

Truffaut eut son double, partiellement, dans le Doinel des «Quatre cents coups». Où était-ce Léaud = Doinel? Mais ensuite? Léaud la Salamandre, L'instable,

le semblable à lui-même, adolescent, et adolescent encore quoique adulte? Plus rien à voir avec Truffaut cinéaste de plus en plus sûr de lui, de sa réussite, malgré ses doutes. Alors Doinel = Léaud = Truffaut secret? Impossible d'y répondre, Truffaut sut être par excellence discret sur sa vie privée.

L'image du père

Truffaut, admirateur ou plus de Bazin, Renoir, Hitchcock? Léaud, Spielberg, et quelques autres, admirateurs de Truffaut? Papa Freud, au secours, parlez-nous de l'image du père. Mais ce sera pour une autre fois... (fyly)

La Chaux-de-Fonds

● La cage aux folles
Elles se marient... (Eden, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 15 h.).

● La France interdite
(Eden, sa et di à 17 h. 30).

● La perverse châtelaine
(Eden, ve et sa à 23 h. 30 + lu, ma et me à 18 h. 30).

● La cavale impossible
(Corso, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 14 h. 30).

● No habra mas penas ni olvido
Une sale petite guerre. (Corso, sa et di à 17 h.).

● La boum 2
Dans le même style que la première (Plaza, t. les s. à 20 h. 45 + sa, di et me à 14 h. 30).

● Le cavalier solitaire
Voir ci-contre. (Scala, t. les s. à 20 h. 45 + sa et di à 15 h.).

● Police
Prolongation. (Scala, sa et di à 17 h. 30).

● La croisière du navigateur
Film de Buster Keaton. (abc, me à 14 h.).

dans les cinémas de la région

Le Locle

● Fear-City
New York à 2 h. du matin. (Casino, ve, sa et di à 20 h. 30).

Neuchâtel

● Trois hommes et un couffin
Prolongation. (Bio, t. les j. à 18 h. 30 et 20 h. 45 + sa et di à 16 h.).

● Retour vers le futur
Sixième semaine. (Rex, t. les s. à 20 h. 30 + sa et di à 15 h. et 17 h. 30).

● Les Goonies
Steven Spielberg présente un film de Richard Donner. (Arcades, t. les s. à 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45 et 21 h.).

● Lune de miel
Prolongation. (Palace, t. les j. à 20 h. et 22 h.).

● Le mariage du siècle
Prolongation. (Palace, t. les j. à 14 h., 16 h. et 18 h.).

● Sans toit ni loi
Le chef-d'œuvre d'Agnès Varda,

Lion d'Or à Venise en 1985. (Studio, t. les j. à 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h.).

● P.R.O.F.S.
Prolongation. (Apollo, t. les j. à 15 h. et 20 h. 30).

● La main au collet
Un bon Hitchcock. (Apollo, t. les j. à 17 h. 45).

● Couvet
● Perfect
La presse de la sueur et du cancan. (Colisée, ve à 20 h. 30 + di à 17 h.).

● Coccinelle
Une pochade science-fictionnelle. (Colisée, sa, lu et ma à 20 h. 30, di à 14 h. 30 et 20 h. 30)

● Bévillard
● Mad Max 3
Mieux que les deux précédents. (Palace, ve, sa et di à 20 h. 30 + di à 15 h. 30).

● Un dimanche à la campagne
Ciné-club. (Palace, ma à 20 h. 15).

Moutier

● Dune
De la bonne science-fiction. (Rex, sa à 20 h. 30 + di à 16 h.).

● Le meilleur
(Rex, ve et sa à 20 h. 30).

● La belle et le clochard
La féerie de Walt Disney. (Sa à 16 heures).

Le Noirmont

● Recherche Susan, désespérément
Avec Madonna. Un bon divertissement. (Ve et di à 20 h. 30 + sa à 20 h. 45).

● Les Breuleux
● On ne meurt que deux fois
Un excellent polar avec notamment Michel Serrault et Charlotte Rampling. (Lux, ve, sa et di à 20 h. 30).

● Delémont
● Sheena, reine de la jungle
(Lido, me et je à 20 h. 30).

● Mask
De Bogdanovich. (La Grange, t. les s. à 20 h. 30 + di à 16 h.).

GRAND CONCOURS

Entre le 1^{er} et le 31 décembre 1985, nous ferons paraître à plusieurs reprises des «cartes de jeu» (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 30 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de cinq mots. (Ce slogan est composé des grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1986.

1^{er} prix:
2 places gratuites pour le voyage 1986 des lecteurs de L'IMPARTIAL, destination Sud-Est asiatique. Organisation Kuoni.



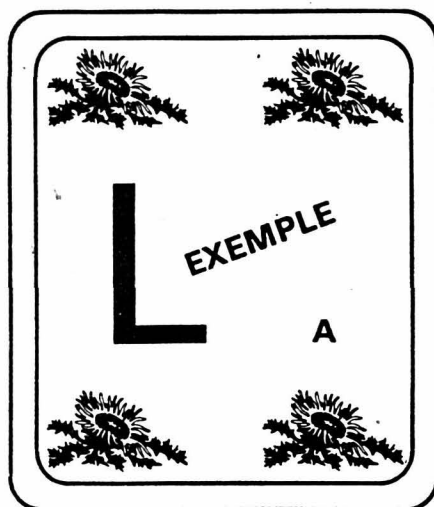
2^e prix:
Un bon de voyage de Fr. 1000.- à échanger auprès de l'agence Kuoni, La Chaux-de-Fonds.

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial S.A. et leurs familles ne peuvent pas participer au concours.

L'IMPARTIAL



Carte de participation
A retourner jusqu'au 10 janvier 1986

.....

.....

.....

.....

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
Journal L'IMPARTIAL, Service de promotion, Case postale 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial dans votre boîte aux lettres
pour seulement **54 cts** par jour
Tout nouvel abonné
pour 1986
(minimum 3 mois)
reçoit le journal

GRATUITEMENT
pendant le mois de
DÉCEMBRE 1985

Bulletin de souscription

Veuillez m'adresser L'IMPARTIAL **gratuitement** jusqu'au 31 décembre 1985 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1^{er} janvier 1986. Mode de paiement: par 3 - 6 - 12 mois.*

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

N° et localité: _____

Signature: _____

Abonnements: 12 mois, Fr. 163.—
6 mois, Fr. 85.—
3 mois, Fr. 44.50

* Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en bifant ce qui ne convient pas.

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial»
2301 La Chaux-de-Fonds.



ENFIN...

il est possible d'acheter à Jumbo des salons à des prix Jumbo. Meubles Graber, Serre 116 les expose jusqu'au 14 décembre. Profitez.

A louer

garage

quartier patinoire
Prix: Fr. 90.- /mois.

☎ 039/23 14 67

Café du Parc de l'Ouest
«Chez Gianni»
Jardinière 43
cherche

sommelière

Congé le dimanche.
Se présenter ou téléphoner
au 039/23 19 20

Aujourd'hui 13 vendredi

VOTRE JOUR DE DOUBLE CHANCE

1 Million OR

Billet entier: Fr. 50.-. Le dixième: Fr. 5.-.

2 possibilités de gagner

1) **immédiatement**: valeur des lots, plus de 1,5 million.
2) **tirage**: gros lot 31 déc. 85, émission TV «Trèfle d'or» + 2 lots de consolation de Fr. 5000.- offerts par la Banque Cantonale Vaudoise.

Billets dans les dépôts Loterie Romande ou par correspondance, Martigny 15, 1000 Lausanne 4.

LOTIERIE ROMANDE

Aucun des lots de cette tranche n'est soumis à l'impôt anticipé.

Les bénéfices sont versés aux associations romandes de handicapés sportifs et à la Fondation Aide Sportive Suisse.

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront.

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

LE MAGASIN EST OUVERT LE 26 DECEMBRE

Jeux Nathan... Jeux intelligents !

Ordi Mini

«Oscar du jouet 1985»

227.-

Super Méga 10 000

«11 600 questions touchant les sciences humaines»

99.-

Livres pour développer les connaissances

- Géant l'encyclopédie des curieux
- Livre mondial des inventions
- Livre Guinness des records

chaque volume **29.-**

Pour les enfants:

Babar

le livre des couleurs

16.10

Grand choix de livres d'enfants

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

**Le compte de prévoyance BCC:
économies d'impôts avec le 3^e pilier.
Et, en plus, 5% d'intérêt.**



BCC. La banque, qui vous offre davantage.

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert; 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir; 2400 Le Locle, 11, rue du Temple;
2001 Neuchâtel, rue St-Honoré; 2900 Porrentruy, Sur les Ponts; 2610 St-Imier, p.a. SERFICO, 13, rue du Midi.

----- ✂
Veuillez me donner des informations sur le compte de prévoyance BCC:

Nom et prénom _____

Rue _____

NPA et localité _____

Prière d'envoyer ce coupon à l'office bancaire BCC le plus proche.

133-85 L'IMP



L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du mardi 24 déc. 1985: vendredi 20 déc., à 9 h

Edition du vendredi 27 déc. 1985: vendredi 20 déc., à 15 h

Edition du samedi 28 déc. 1985: lundi 23 déc., à 9 h

Edition du lundi 30 déc. 1985: lundi 23 déc., à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Les adresser à notre rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

A vendre

Fiat 127 Top

1979/84.000 km. Expertisée. Fr. 3200.-.

Tél. 039/23 13 92, 19-20 h.

A vendre

Subaru Turismo 1800

32.000 km. Expertisée. Fr. 10.500.-.

☎ 039/28 57 23,
ou 039/28 34 47, le soir.



**Rôtisserie
au Coq-Hardi**

Mme Yvette Bignens
Av. Léopold-Robert 45

☎ 039/23 92 32

sommelier(ère)

connaissant les
deux services,

Suisse ou avec per-

mis, est cherché pour tout de suite ou pour date à convenir.

Se présenter ou téléphoner.

P.-A. Moreau

Nouveau a St-Imier
Au fil d'art
ouverture
samedi
14
décembre
Nous vous offrons
laines coton soie
artisanat bijoux poteries
Rue de la Cure 5
bar le Patio
anciennement

**économiser
sur la publicité
c'est vouloir récolter
sans avoir semé**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

57

à la mort de José et s'étaient acharnés sur son cadavre. En pressant le pas, Julie imaginait l'horrible scène.

XIII

Depuis son retour d'Avoriaz, Mélanie Dutrésor m'assomme avec ses manières de petite fille gourmande, coquette, capricieuse. Sa voix a monté d'un ton. Elle miaule plus qu'elle ne parle. Elle se balade devant moi dans des déshabillés extravagants, minaude, rougit pour des riens et pâlit dès que je la contrarie. Elle va jusqu'au déguisé «Puce» qui porte maintenant au cou des rubans de toutes les couleurs, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des passants sur moi, lorsque je la promène. Bref, Mélanie, que j'aimais bien, finit par m'irriter au plus haut point.

C'est décidé. Aujourd'hui, je lui parlerai de Julie. Je lui expliquerai combien j'adore cette fille. Je lui demanderai même de m'aider à résoudre les nouveaux problèmes survenus entre elle et moi, depuis le suicide manqué de Linda.

Car je ne sais plus où j'en suis. Je ne sais plus si j'ai tort de détester Linda sans vraiment la connaître et de la redouter. Elle

m'apparaît comme un personnage mauvais, maléfique.

Oui, si Mélanie n'était pas devenue aussi fofolle, je lui aurais demandé si elle trouvait normal que, désormais, sur les instances de Julie, je partage ma vie avec cette grande bringue forte de son drame récent, de la mort de son chimpanzé chéri, de ses retrouvailles avec son ex-amie et qui, maintenant, depuis sa sortie de l'hôpital, ose me regarder de haut.

Malheureusement, pas plus aujourd'hui qu'hier, Mélanie ne semble décidée à m'écouter. Elle est très énervée, s'affaire dans une robe de chambre en velours parme, ses pieds courts et grassouillets comprimés dans des mules dorées. Depuis son retour, elle prétend que la couleur rose ne lui est pas si bénéfique que ça et elle s'oriente plutôt vers le violet ou le bleu turquoise. «Un tournant dans ma vie, dit-elle. Un changement se prépare. J'en suis persuadée.»

Elle me prend par la main. A ses doigts scintillent des bagues que je ne lui ai jamais vues.

— Venez, Vincent. J'ai beaucoup de choses à vous dire.

Elle me pousse de force dans une bergère qui tourne le dos à la fenêtre et vient s'asseoir

devant moi, provoquant, l'œil allumé, parfumée à m'en donner la nausée.

— Mon petit Vincent, dit-elle encore, vous n'ignorez pas que mon mari était un peintre célèbre. Je ne me suis jamais consolée tout à fait de sa mort tragique. Sa disparition a laissé un vide immense dans mon existence. Avec lui, je ne vivais que pour l'art.

Elle prend un temps, fige ses traits mous dans une expression d'extase douloureuse et poursuit:

— Toute modestie mise à part, je dois avouer que je n'ai pas été étrangère à sa réussite. J'irai même jusqu'à dire que sans moi... Enfin... Je le crois. Sans moi, il n'aurait rien fait de bien. Les hommes ont besoin des femmes pour les pousser, leur donner confiance en eux, inventer des idées souvent géniales de publicité. Ce fut le cas pour Alexis et moi.

«Puce» choisit ce moment-là pour surgir, une pelote de laine entre les dents.

— Mon Dieu! s'écrie Mélanie. Tu es insupportable, ma petite chérie! Reste tranquille. Evite de nous déranger. Vincent et moi, nous parlons de choses très sérieuses.

La chienne s'éloigne, comme si elle avait compris.

(à suivre)

RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
et Sciaky presse

Linda avait conclu:

— Pour un gueuleton, c'était un gueuleton! Heureusement qu'il nous reste du poulet froid à la maison.

«A la maison.» Nom magique. Quelle importance cette chaumière de quelques jours avait eue dans leur vie!

José. Linda. En retrouvant ces images, Julie était bouleversée. Tous ces souvenirs de tendresse, de drôlerie, de bohème. Tous ces parfums des chemins égarés, de la terre humide, de la menthe sauvage dans le minuscule jardin.

En remontant les quais, elle pleurait à présent. Des passants étonnés la regardaient. Des passants du genre de ceux qui avaient assisté

SPORTS

Après les huitièmes de finale de la Coupe UEFA Real: les grandes équipes ne meurent jamais

Fabuleux! L'exploit réalisé mercredi soir, au stade Bernabeu, par le Real Madrid, est tout simplement fabuleux: les Madrilènes, sévèrement battus à l'aller par Mönchengladbach (5-1), ont balayé les joueurs du Borussia, s'imposant par 4-0 et se qualifiant ainsi pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, dont ils sont les détenteurs du trophée. La saison dernière déjà, Anderlecht, vainqueur 3-0 chez lui, était reparti de Bernabeu avec une lourde défaite (6-1). Décidément, les grandes équipes ne meurent jamais.



C'est 2 à 1 pour NE Xamax; sur coup franc de Heinz Hermann le gardien écossais Thompson est battu. (Photo ASL)

L'autre exploit de ces huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA est à mettre à l'actif des Belges de Waregem. Tenu en échec 1-1 à l'aller, Waregem est allé battre l'AC Milan (2-1), chez lui, dans le temple de San Siro! Bortolazzi avait pourtant ouvert le score, mais Desmet, sur penalty, juste avant la pause, et Veyt, en seconde période, devaient anéantir les espoirs de l'AC Milan. De plus, ce revers devant son public risque de coûter cher au club milanais. De nom-

breux incidents ont en effet émaillé la fin de partie, les Italiens doivent s'attendre à être frappés de lourdes sanctions.

L'EXPÉRIENCE DE L'INTER

A Milan pourtant, on s'attendait plus à une élimination de l'Internazionale, tenu en échec par Legia Varsovie quinze jours plus tôt. Mais, avec sa grande expérience, son habileté en contre, l'Inter a renversé les pronostics en allant gagner à Varsovie (1-0, sur un but de Fanna durant les prolongations)! Nantes, sur son terrain, a souffert mille morts avant d'arracher sa qualification aux dépens d'un Spartak Moscou impressionnant alors que Hajduk Split, déjà vainqueur à l'aller, a confirmé en Yougoslavie son succès sur Dniepr Dnepropetrovsk (1-0 et 2-0).

Si le succès du FC Cologne aux dépens des Suédois de Hammarby apparaît assez logique, Neuchâtel Xamax a réussi un exploit pour se qualifier aux dépens de Dundee United. Il a fallu là aussi les prolongations, et un coup de pouce de l'arbitre qui a validé un but dont personne ne peut affirmer avec sûreté qu'il

avait bien été inscrit, pour que les Neuchâtelois obtiennent finalement une qualification méritée. Ainsi la Suisse sera-t-elle aussi représentée sur la scène européenne au printemps, pour les quarts de finale des Coupes d'Europe interclubs, dont les rencontres auront lieu les 5 et 19 mars. Le tirage au sort de ces quarts de finale, qui aura lieu le 9 janvier à Zurich, réunira les formations suivantes:

COUPE DES CHAMPIONS

- Steaua Bucarest
- IFK Goeteborg
- Juventus Turin
- Kuusysi Lahti
- Bayern Munich
- Aberdeen
- Anderlecht
- FC Barcelone

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

- Bayer Uerdingen
- Rapid Vienne
- Dynamo Kiev
- Dynamo Dresde
- Dukla Prague
- Benfica Lisbonne
- Atletico Madrid
- Etoile Rouge Belgrade

COUPE DE L'UEFA

- Neuchâtel Xamax
- Hajduk Split
- Internationale Milan
- FC Cologne
- Nantes
- Waregem
- Real Madrid
- Sporting Lisbonne

Après NE Xamax - Dundee La presse romande élogieuse

Les épithètes n'ont pas manqué dans la presse romande, au lendemain de la qualification de Neuchâtel Xamax en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, pour qualifier la rencontre et la performance neuchâteloise. Tout en reconnaissant le coup de pouce du destin qui fut la validation du troisième «but» par l'arbitre, les journalistes étaient unanimes à relever les mérites de la formation de Gilbert Gress.

Directement concernée, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, sous la plume de François Pahud, était la plus prolixe en qualificatifs: «Lutte pathétique... épique... impitoyable», «combat intense, éprouvant, poignant», «prolongations dramatiques», «but historique», «Givens brillant et héroïque...» Aucun adjectif n'était de trop pour qualifier la glorieuse aventure du club local.

Toutefois, dans la presse «neutre», le ton évoluait souvent dans le même registre. Ainsi, pouvait-on lire dans le *Matin* (Fred Hirzel): «Fantastique bataille... âpre, intense», «...insoutenable suspense...», «...épilogue à couper le souffle», ou encore «...partie dramatique». Dans les colonnes du *Journal de Genève*, Philippe d'Espine évoquait un «suspense d'enfer» et de «dramatiques prolongations», allant même jusqu'à estimer que «la Coupe d'Europe a vécu... à Neuchâtel certainement une de ses plus belles soirées».

Pour Paul Kartsonis, *24 Heures*, l'équipe neuchâteloise fut «admirable par sa volonté d'arracher avec ses tripes autant qu'avec le cœur cette deuxième qualification de son histoire». Dans le *Nouvelliste*, Jacques Mariéthoz embouchait la même trompette en écrivant que Xamax avait «tout donné» et «puisé au-delà de lui-même son entrée en quarts de finale de la Coupe d'Europe». En dernière page de la *Tribune de Genève*, un titre

évoquait des Neuchâtelois «Fantastiques de courage, d'abnégation».

On l'aura compris, les réactions à chaud, émotionnelles l'emportaient sur la froide analyse tactique. Néanmoins, certains s'y essayaient, insistant notamment sur l'importance de la montée d'Hermann en milieu de terrain après la blessure de Salvi. Dès lors, pour Raoul Ribaud, *Journal du Jura*, «...Hermann occupa... le rôle qui... lui convient le mieux» et «Xamax se bonifia». Fred Hirzel faisait chorus: «Le fait que Hermann passa dans l'entrejeu donna plus d'allant à la machine «rouge et noir».

Paul Kartsonis: «Les données du problème se modifièrent en quelque sorte lors de la sortie de Salvi», Jacques Ducret dans *La Suisse*: «Après l'élimination de Salvi, le Zurichois occupa son poste de prédilection...» ou encore *Sportinformation*: «Heinz Hermann a tenu un rôle prépondérant dans cette victoire», à leur façon, ne disaient pas autre chose.

Même compte tenu du fameux troisième but, la conclusion était partout la même: Xamax a mérité la qualification. Dans le *Journal du Jura*: «Xamax est digne de l'Europe», le *Journal de Genève*: «Xamax: le calibre européen!», ou encore le *Nouvelliste*: Gress et ses joueurs méritent «toutement de rester «européens», qui ne faisaient que refléter la tendance générale, hommage était rendu à l'équipe neuchâteloise. (si)

La valse des entraîneurs Van Himst remercié

L'entraîneur du RSC Anderlecht Paul Van Himst a été licencié par son club. L'ex-international belge, qui occupait ses fonctions depuis 1983, sera remplacé à son poste par Martin Lippens, son adjoint, lequel sera secondé par Jean Dockx, un autre ex-international qui s'occupait jusqu'ici de la section juniors du club. (si)

Tournoi de Monterrey

Le tournoi quadrangulaire du Mexique s'est poursuivi, à Monterrey, par une victoire de la Hongrie sur l'Algérie par 3-1 (2-0). La victoire finale se jouera samedi dans le match qui opposera les Magyars au Mexique.

● Hongrie - Algérie 3-1 (2-0). Buts: 18' Zoltan 1-0. 24' Kovacs 2-0. 56' Detari 3-0. 62' Bentayeb 3-1. Classement: 1. Mexique et Hongrie 2-4; 3. Corée du Sud et Algérie 2-0. (si)

Voile

Course autour du monde Fehlmann dans le coup

UBS Switzerland, le bateau de Pierre Fehlmann, menait, jeudi à 2 h. 00, en temps réel, entre le Cap et Auckland, dans la deuxième étape de la Course autour du monde à la voile, où la flotte évolue toutefois dans un mouchoir.

LES POSITIONS

1. UBS Switzerland à 5430 milles d'Auckland; 2. Atlantic Privateer à 5435; 3. NZI Enterprise à 5485; 4. Drum à 5495; 5. Fazer Finland (1er en temps compensé) à 5541; 6. Lion New Zeland à 5543. (si)

Coupe de Suisse de volleyball La fête du côté de Tramelan

La première équipe de la SFG Tramelan-VB est encore en lice pour les 16es de finale de la Coupe de Suisse de volleyball.

Elle rencontrera l'équipe de Lutry qui évolue en LNB.

Notons que ces deux équipes se rencontreront pour la seconde fois en Coupe de Suisse. Lors de la première confrontation Lutry qui évoluait alors en première ligue, l'emporta sur Tramelan qui était en LNB.

Powerlifting

Coupe body-foot à Lausanne Loclois en verve

Récemment se déroulait à Lausanne la Coupe body-foot. Très bien organisée par les responsables de la Salle Donald Zenger, cette manifestation réunissait une quinzaine de concurrents, appartenant tous à l'élite helvétique.

Ce fut l'occasion pour le Loclois Maurizio Castagnetti de porter le record suisse du lever de terre de la catégorie C à 270 kilos. Le Chaux-de-Fonnier Patrice Wermuth ne demeura pas en reste quant à lui non plus, puisque, en catégorie A, il améliora son record national des trois mouvements en franchissant la barre des 540 kilos.

A signaler par ailleurs l'excellente prestation de la petite délégation de Courgenay, qui vit Alain Biétry l'emporter dans le groupe B, et Philippe Michel et Claude Hèche terminer aux deux premiers rangs de la catégorie C. Un joli tir groupé!

Enfin pour conclure, relevons le geste généreux de l'organisateur, qui a fait don du bénéfice de la journée à la Fédération suisse de powerlifting. (pa)

Nous donnons rendez-vous à tous les supporters de la SFG Tramelan-VB, ainsi qu'aux amateurs de volleyball, le dimanche 15 décembre 1985 à 16 h. 30, à la Salle Beau-Site de Saint-Imier.

A signaler également la rencontre qui opposera cette même équipe de Tramelan à Kôniz II demain à 15 h. 30 toujours à Beau-Site, mais pour le compte du championnat de première ligue cette fois. (vc)

Prochaine Coupe du monde au Mexique Des précisions et des nouveautés

C'est maintenant officiel: la Fédération internationale et le Comité organisateur du Mondial 86 ont décidé que l'équipe de France jouerait à Leon et celle de la Pologne à Monterrey. Ils ont également officialisé la désignation des lieux des quatre autres têtes de série: l'Italie à Puebla, le Mexique à Mexico, le Brésil à Guadalajara, la RFA à Queretaro.

L'ordre des groupes et les numéros des équipes ont également été établis: Italie groupe A numéro 1, Mexique groupe B numéro 5, France groupe C numéro 9, Brésil groupe D numéro 13, RFA groupe 5 numéro 17, Pologne groupe F numéro 21.

Le président du Comité d'organisation FIFA de la Coupe du monde, l'Allemand Hermann Neuberger, a également donné la composition des trois chapeaux à partir desquels s'effectuera le tirage au sort dimanche (19 heures suisse).

Chapeau 1: Argentine, Paraguay, Uruguay, Angleterre, URSS et Espagne.

Chapeau 2: Algérie, Maroc, Irak, Corée du Sud, Canada et Danemark.

Chapeau 3: Belgique, Bulgarie, Hongrie, Irlande du Nord, Portugal et Ecosse.

Les modalités du tirage au sort ont été définies comme suit: il sera d'abord procédé au tirage au sort de l'ordre dans lequel les trois chapeaux seront vidés. Ensuite aura lieu le tirage au sort proprement dit, en même temps qu'on attribuera à chaque équipe un numéro déterminant sa place derrière la tête de série.

Enfin pour éviter que les sélections

sud-américaines ne s'affrontent au premier tour, la première équipe non sud-américaine qui sortira du chapeau portant actuellement le numéro un sera placée dans le groupe D avec le Brésil.

Le tirage au sort sera effectué par trois enfants, dont le petit-fils de M. Canedo, président du comité d'organisation.

STADES: VISITES POSITIVES

Les visites effectuées dans les 12 stades par les «envoyés spéciaux» de la FIFA ont été positives, a déclaré le secrétaire général Joseph Blatter. Les trois commissions qui ont reconnu les lieux où se joueront les matches du Mun-

dial ont estimé que les travaux de rénovation correspondaient aux instructions de la FIFA, et que seuls des points de détail restaient à régler.

CONTRÔLES ANTIDOPAGE DÉCIDÉS

Trois joueurs de chaque équipe seront tirés au sort et subiront un contrôle antidopage à partir des huitièmes de finale. Lors des matches du premier tour, seuls deux joueurs par équipe seront contrôlés. Selon son directeur, le Dr Aurelio Perez Teuffer, membre de la commission médicale de la FIFA, le laboratoire où seront réalisées les analyses est l'un des dix meilleurs du monde dans ce genre.

NOUVEAUTÉS POUR 1990

La FIFA a confirmé que, lors des éliminatoires de la Coupe du monde 1990, le vainqueur du groupe Océanie affronterait la 4e équipe sud-américaine (pour la qualification à la phase finale), et non plus une équipe européenne. Par ailleurs, elle a décidé que les joueurs recevant des avertissements lors de la dernière rencontre qualificative ne seraient plus suspendus pour le premier match du tour final. (si)

Basketball

En LNB féminine SAL Savosa à La Chaux-de-Fonds

Les Chaux-de-Fonnières tenteront demain à 18 heures au Pavillon des Sports, de faire oublier leur lourde défaite du week-end dernier contre les premières du classement.

Cette rencontre contre les Tessinoises sera la dernière du premier tour et en même temps de l'année 1985. Face à Sal Savosa les filles du lieu tiendront certainement à terminer l'année sur un succès.

De leur côté, les visiteuses essayeront de parfaire leur classement. La lutte reste donc très ouverte et la partie devra être plaisante à suivre.

Jouant sur le moral, les Chaux-de-Fonnières comptent sur l'appui du public pour les porter à la victoire. (r.v.)

Ce soir, Suisse - France de handball Revanche à La Chaux-de-Fonds?

Pour la première fois depuis 1979, le Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds, entièrement rénové, sera ce soir le théâtre d'une rencontre internationale de handball. Celle-ci opposera l'équipe de Suisse à celle de France. Elle débutera à 19 h. 45.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Les deux formations se sont déjà rencontrées hier soir à Uzwill. Les Helvètes, logiquement, l'ont emporté sur le score de 23 à 17 (11-9).

Ce soir, en terre chaux-de-fonnière, les protégés de Sead Hasanevendic tenteront de rééditer cette performance. Mais les Français voudront certainement ten-

ter de prendre leur revanche. C'est pourquoi ce match promet une belle empoignade et sans doute un jeu de qualité.

Rappels pour que les enfants âgés de moins de 16 ans, l'entrée sera gratuite.

Hier soir à Uzwill, les Suisses et les Français ont évolué devant 700 spectateurs.

Les joueurs helvétiques, hormis les premières minutes au cours desquelles les Français menèrent un moment 0-2, ont dominé le débat.

Suisse: Hürlimann (31e Ott); Nacht, Schär (6), Weber (3), Batschmann (2), Schumacher (2), Delhees (1), Mall (1), Barth (1), Jehlé (4), Lanker (3).

France: Médard (31e Boule); Derot (2), Mahé (2), Debureau (1), Sernet (1), Deschamps (5), Garden (1), Hager (1), Esparre (2), Portes (2), Perreux. (Imp., si)

Rekord CarAVan
La plus polyvalente de toutes les Rekord



Garage et carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds



DES CLOUS
ET TOUT ET TOUT
TOULEFER
Pl. de l'Hôtel-de-Ville, La Cdf

Carrosserie des Grandes-Crosettes



Travail de qualité
☎ 039/23 14 85



Librairie
La Plume

Balance 3, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 62 20



AMERICAN STORE

Grand choix dans les vestes militaires, blousons sport, pantalons et jeans
M. et Mme Rosario Mucaria
Numa-Droz 2,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 17 71

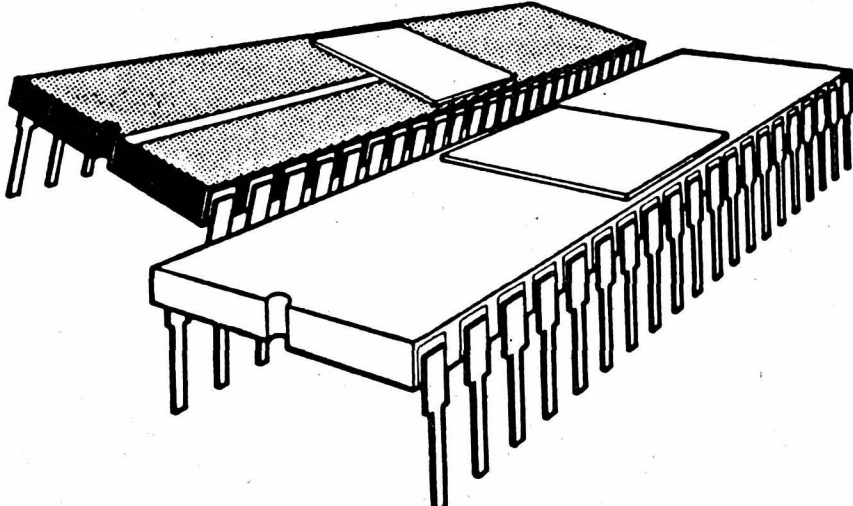
COIFFURE



Jacques
DESSANGE
Diffusion

☎ 039/28 75 55,
Place de l'Hôtel-de-Ville 6,
2300 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds
Samedi
14 décembre 1985
dès 20 h. 30




Kiosque de l'Est

Marie-José Ciarrocchi

Crêt 25, ☎ 039/28 28 94,
2300 La Chaux-de-Fonds

Transports multibennes



Rue de l'Hôtel-de-Ville 122,
☎ 039/28 78 28,
2300 La Chaux-de-Fonds



Bobcat
déblaie, charge, dépose la NEIGE,
rapidement et économiquement

Locations: **Dalla Bonna SA**
☎ 039/26 77 77, L.-Robert 163-165,
La Chaux-de-Fonds

Des casques à tout-va pour la disco
dès 69.80



Au Petit Louvre

Place de l'Hôtel-de-Ville
et Jumbo

SUPER DISCO LIGHT
PLATINIUM

En grande première à la salle
POLYEXPO

Soirée dansante avec projection de clips vidéo sur écran géant


Entrée: Fr. 7.-

Favorisez nos annonceurs !

GLING!

VITRERIE DU MANÈGE
24, rue du Manège, La Cdf
Patrice Wermuth
039 23 43 62
24 h sur 24 !

GARAGE



DE L'ÉTOILE

G. Casaburi
2300 La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 28 - ☎ 039/28 13 64



Station Service Shell

Crijo Filippo
Service + réparations toutes marques.
Achat et vente voitures neuves et occasions.
Avenue Léopold-Robert 124
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 56 86/26 56 82

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX
LEITENBERG
La Chaux-de-Fonds
Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47

Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

VideoShop
H. Benninger

Le spécialiste TV-Vidéo
Location de cassettes
Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16
☎ 039/23 77 12
Progrès 2a
☎ 039/28 20 28

Echappements-Service



J.-C. Aellen

Hôtel-de-Ville 27
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 55 10

PEINTURE POUR ROUTES

Couleurs et vernis
Beaux-Arts



BÂTIMENT SA **INDUSTRIE**

2300 La Chaux-de-Fonds

Jaquet-Droz 10 - ☎ 039/23 17 10

Boulangerie - Pâtisserie Confiserie

Previtali

Avenue Léopold-Robert 110,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 26 74

Crêperie Chez Dodo

Serre 97,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 63 76

Bell Party-Service

A votre disposition pour:

- manifestations sportives et autres - fêtes de familles - repas de mariages, etc.

Renseignements au ☎ 039/28 46 66

BIERI & GRISONI S.A.

75
1910-1985

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
LA CHAUX-DE-FONDS
11a Epitaurus 13 - Tél. 039 26 02 02
NEUCHÂTEL
Av. des Alpes 125 - Tél. 039 24 23 71

SPORTS

Championnats d'Europe de curling à Grindelwald Victoire impérative pour les Suisses



Un «coup de trois» décisif face à la Hollande pour la Suisse représentée ici par son skip Jürg Tanner. (Bélino B+N)

Dans le premier tour des play-offs de la compétition masculine, Lausanne Ouchy, qui représente la Suisse, a obtenu un succès très convaincant face à la Hollande (9-2). Un «coup de trois» permit à l'équipe de Tanner de se détacher 5-0 après trois ends seulement, de sorte que les Bataves (skip Wim Neelemans) n'eurent d'autre ressource que d'abandonner à l'issue du septième end.

Par ailleurs, la RFA a infligé un sec 9-1 à la Suède, menant 8-0 après quatre ends!

Dans le deuxième tour des play-offs, la Suisse a dû s'incliner devant le Danemark, sur le score de 8-5. Si bien qu'elle doit désormais l'emporter, aujourd'hui

devant la Suède, si elle veut se qualifier pour les demi-finales.

«CINQ» DANS LA MAISON

En battant la France par 13-5 lors du quatrième tour, la Suisse représentée par Biemme Sporting, s'est aisément qualifiée pour les play-offs de l'épreuve féminine des championnats d'Europe, à Grindelwald.

La formation helvétique a fait la décision dans le neuvième end, en réussissant à placer cinq pierres dans la maison!

Dans les play-offs, l'équipe féminine de Suisse a débuté par une défaite. Opposée à la RFA, elle s'est inclinée de justesse, à la dernière pierre, 7-6. Pour elle aussi, un succès devant l'Italie devient impératif pour envisager l'entrée dans les demi-finales.

Championnat du monde des rallyes Michèle Mouton chez Peugeot

La Française Michèle Mouton quitte Audi pour piloter une Peugeot 205 Turbo-16 dans le prochain Championnat du monde des rallyes, a annoncé jeudi à Paris Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sports. Michèle Mouton, qui ne participera qu'à trois épreuves (RFA, Monte-Carlo et Tour de Corse), fera équipe avec le Finlandais Terry Harryman qui n'avait été que légèrement blessé lors du dernier Rallye d'Argentine au contraire de son compatriote Ari Vatanen.

Vatanen, qui marche encore difficilement à l'aide de béquilles, reste dans l'écurie Peugeot et se verra confier un volant dès qu'il se sentira de nouveau en mesure de conduire.

L'écurie championne du monde des rallyes 1985, qui espère bien conserver son titre, a par ailleurs engagé le Finlandais Juha Kankkunen qui a remporté cette année le Safari-Rallye au volant d'une Toyota.

Les troisième et quatrième pilotes de Peugeot resteront le Finlandais Timo Salonen, champion du monde des pilotes, et le Français Bruno Saby, Enfin, le Kenyan Shekhar Mehta a été engagé uniquement pour les essais et l'épreuve du Safari-Rallye.

Dans le prochain championnat du monde, Peugeot participera à la totalité des onze rallyes mais Salonen, dispensé du Tour de Corse et du Rallye d'Argentine, n'en courra que neuf.

La saison commencera au «Monte-Carlo», le 17 janvier, où Peugeot engagera quatre voitures. (ap)

Ski alpin

Aujourd'hui à Val-d'Isère Seconde descente féminine

Ordre des départs de la deuxième descente: Numéro 1 Claudine Emonet (Fra), 2 Laurie Graham (Can), 3 Marina Kiehl (RFA), 4 Sigrid Wolf (Aut), 5 Katrin Gutensohn (Aut), 6 Brigitte Oertli (Sui), 7 Veronika Wallinger (Aut), 8 Maria Walliser (Sui), 9 Zoé Haas (Sui), 10 Michela Figini (Sui), 11 Sylvia Eder (Aut), 12 Veronika Vitzthum (Aut), 13 Holly Flanders (EU), 14 Elisabeth Kirchner (Aut), 15 Olga Charvatova (Tch), 16 Erika Hess (Sui), 17 Tamara McKinney (EU), 18 Vreni Schneider (Sui), 19 Ariane Ehrat (Sui), 20 Karen Stemmle (Can). Puis les autres Suissesses: 28 Heidi Zeller, 37 Chantal Bournissen, 44 Béatrice Garner, 61 Petra Bernet. - 69 concurrentes au départ.

A la télévision

La Télévision suisse romande annonce le complément de programme suivant pour ce vendredi 13 décembre:

10.55 Ski alpin, Coupe du monde, descente dames; commentaire Jacques Deschenaux, en Eurovision de Val-d'Isère. (sp)

Pour Mario Hytten Un pied en F1

Tout en continuant à piloter en Formule 3000, le pilote genevois Mario Hytten va mettre la saison prochaine un pied en formule 1. Il a en effet été engagé par l'écurie italienne Jolly Club comme pilote chargé de la mise au point d'une nouvelle voiture, qui sera construite en France par AGS et qui sera équipée d'un moteur italien Motori-Moderni.

Le lancement de la voiture est prévu pour le début de l'été et elle pourrait faire ses débuts en formule 1 lors du Grand Prix d'Italie, le 7 septembre. Bien que cela ne soit pas stipulé dans son contrat, il est probable que Hytten en sera le pilote.

AGS, basé dans le sud de la France, en est à la première voiture de F1 mais ses constructions se sont déjà distinguées en F2 et en formule 3000. L'usine Motori-Moderni est dirigée par Carlo Chiti, ancien ingénieur chez Alfa Romeo et elle a déjà été présente en F1 (avec la Minardi).

En formule 3000, Mario Hytten disputera le prochain championnat pour l'écurie Arno International, dont il sera l'unique pilote avec deux March-Cosworth à sa disposition et une équipe de six personnes. (si)

Suite des informations sportives ► 14

MESSIEURS, quatrième tour: Suède - Italie 8-2, Angleterre - Finlande 9-4, Danemark - Luxembourg 9-2. - **Qualifiés pour les play-offs (places 1 à 8):** RFA, Ecosse, Suisse, Norvège, Hollande, Suède, Angleterre et Danemark.

Play-offs: RFA - Suède 9-1, Norvège - Angleterre 8-5, Suisse - Hollande 9-2, Danemark - Ecosse 7-6. - **Deuxième tour:** Danemark - Suisse 8-5, Norvège - RFA 6-4, Suède - Angleterre 9-4, Ecosse - Hollande 5-4. Le Danemark et la Norvège sont qualifiés pour les demi-finales; l'Angleterre et la Hollande joueront pour les places 7 et 8.

DAMES, quatrième tour: Suisse - France 13-5, Ecosse - Hollande 12-3, Autriche - Finlande 10-8. - **Qualifiés pour les play-offs (places 1 à 8):** Suisse, RFA, Suède, Autriche, Ecosse, Italie, Danemark et Norvège.

Play-offs: RFA - Suisse 7-6, Danemark - Norvège 6-5 après un end supplémentaire, Ecosse - Italie 9-1, Suède - Autriche 8-2. (si)

Championnats suisses de patinage artistique Des imposés sans surprise

Pas de surprise à Porrentruy, lors de la première journée des championnats suisses: à l'issue des imposés, Claudia Villiger (16 ans) et Olivier Höner (19), détenteurs des titres, ont déjà pris la tête de la compétition féminine et masculine.

La jeune patineuse d'Effretikon a dominé de bout en bout ses 15 rivales, pour précéder finalement Manuela Tschupp et la Genevoise Sophie Estermann. Le Zurichois en a fait de même avec ses... quatre adversaires.

Entraînée par sa mère Silvia, Claudia Villiger a laissé apparaître de réels progrès dans les figures d'école, qui lui auraient sans doute permis de menacer la Davosienne Sandra Cariboni si celle-ci ne s'était desistée au dernier moment, se disant en petite forme. Les organisateurs jurassiens, laissés dans l'ignorance, comptaient fermement sur sa présence.

ISABELLE CRAUSAZ DIXIÈME

Quant à la Chaux-de-Fonnière Isabelle Crausaz, engagée pour la première fois dans une compétition de ce niveau, elle s'est classée au dixième rang. Elle espère bien toutefois améliorer cette position à l'issue des programmes court et libres.

CLASSEMENTS

Dames: 1. Claudia Villiger (Effretikon) 0,6; 2. Manuela Tschupp (Adelboden) 1,2; 3. Sophie Estermann (Genève) 1,8; 4. Andrea Curtis-Jost (Bâle) 2,4; 5. Stefanie Schmid (Genève) 3,0; 6. Michèle Claret (Lausanne) 3,6; 7. Barbara Paul (Adelboden) 4,2; 8. Sandra Grond (Zurich) 4,8.

Messieurs: 1. Olivier Höner (Zurich) 0,6; 2. Paul Sonderegger (Davos) 1,2; 3. Mark Bachofen (Dübendorf) 1,8; 4. Adrian Anliker (Adelboden) 2,4; 5. Patrick Grosskost (Porrentruy) 3,0. (si)

Dans les séries inférieures de hockey sur glace Le point en troisième et quatrième ligues

Dans les séries inférieures de hockey sur glace, en troisième et quatrième ligues, le championnat, qui a débuté en novembre, bat son plein.

L'heure a sonné de faire le point. Nous publions ci-dessous les résultats enregistrés jusqu'à ce jour ainsi que les classements.

Troisième ligue

GRUPE 9

Courrendlin - Delémont	15-0
Ajoie II - Fr.-Montagnes	9-4
Court - Crémînes	10-4
Bassecourt - Moutier II	7-5
Ajoie II - Bassecourt	4-7
Delémont - Court	1-11
Crémînes - F.-Montagnes	4-4
Moutier II - Courrendlin	3-4
Court - Moutier II	4-6
Courrendlin - Ajoie II	4-9
Bassecourt - Fr.-Montagnes	3-2
Delémont - Crémînes	1-8
Ajoie II - Court	10-4
Moutier II - Crémînes	4-1
F.-Montagnes - Delémont	8-3
Bassecourt - Courrendlin	5-2
Courrendlin - F.-Montagnes	4-8
Courrendlin - Bassecourt	3-6
Delémont - Moutier II	1-11
Crémînes - Ajoie II	3-5
Ajoie II - Delémont	8-4
Courrendlin - Court	8-3
Bassecourt - Crémînes	6-2
F.-Montagnes - Moutier II	4-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bassecourt	6	6	0	0	34	18
2. Ajoie II	6	5	0	1	45	26
3. Moutier II	6	4	0	2	35	21
4. Courrendlin	7	3	0	4	40	34
5. F.-Montagnes	6	2	1	3	30	29
6. Court	5	2	0	3	32	29
7. Crémînes	6	1	1	4	22	30
8. Delémont	6	0	0	6	10	61

GRUPE 10

Corgémont - Montmollin	3-1
Les Brenets - Serrières	1-2
La Brévine - Savagnier	7-4
Couvet - Fuet-Bellelay	14-4
Montmollin - Couvet	10-3
Savagnier - Corgémont	5-7
Serrières - Fuet-Bellelay	9-1
Les Brenets - La Brévine	2-9
Fuet-Bellelay - Montmollin	5-7
Corgémont - Les Brenets	10-2
La Brévine - Serrières	6-9
Couvet - Savagnier	7-4
Serrières - Montmollin	4-2
La Brévine - Corgémont	1-4
Savagnier - Fuet-Bellelay	6-1
Les Brenets - Couvet	4-4
Corgémont - Serrières	5-5
Montmollin - Savagnier	6-2
Fuet-Bellelay - Les Brenets	3-11
Couvet - La Brévine	3-7
Corgémont - Couvet	9-1
Les Brenets - Montmollin	7-12
La Brévine - Fuet-Bellelay	6-5
Serrières - Savagnier	8-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Corgémont	6	5	1	0	38	15
2. Serrières	6	5	1	0	37	18
3. Montmollin	6	4	0	2	38	24
4. La Brévine	6	4	0	2	36	27
5. Couvet	6	2	1	3	32	38
6. Les Brenets	6	1	1	4	27	40
7. Savagnier	6	1	0	5	24	36
8. Fuet-Bellelay	6	0	0	6	19	53

Quatrième ligue

GRUPE 9a

Diesse - Tavannes II	5-3
Reuchenette - Saicourt	8-3
Sonceboz - Reuchenette	4-8
Diesse - Tramelan II	8-3
Reuchenette - Tavannes II	11-3
Reconvilier - Crémînes II	6-3
Saicourt - Sonceboz	3-8
Tramelan II - Saicourt	3-8
Tramelan II - Sonceboz	6-5
Crémînes II - Reuchenette	2-14
Diesse - Reconvilier	7-1
Reuchenette - Diesse	5-7
Reconvilier - Tramelan II	4-2
Saicourt - Crémînes II	4-1
Sonceboz - Tavannes II	3-5
Tramelan II - Reuchenette	3-9
Reconvilier - Reuchenette	5-4
Crémînes II - Sonceboz	0-16
Diesse - Saicourt	8-5
Tramelan II - Tavannes II	3-7

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Diesse	5	5	0	0	35	17
2. Reuchenette	7	5	0	2	59	27
3. Reconvilier	4	3	0	1	16	16
4. Sonceboz	5	2	0	3	36	22
5. Saicourt	5	2	0	3	23	28
6. Tavannes II	5	2	0	3	21	30
7. Tramelan II	5	1	0	4	17	33
8. Crémînes II	4	0	0	4	6	40

GRUPE 9b

Courtételle - F.-Montagnes II	6-4
Courrendlin II - Laufon	3-14
Court - Courtételle	6-7
F.-Montagnes II - Courrendlin II	9-1
Glovelier - Laufon	3-6
Courtételle - Courrendlin II	7-6
F.-Montagnes II - Glovelier	5-3
Courrendlin II - Court	3-7
Laufon - F.-Montagnes II	3-6
Glovelier - Court	9-16
Courtételle - Glovelier	5-4
Court - Laufon	4-14

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Courtételle	4	4	0	0	25	20
2. Laufon	4	3	0	1	37	16
3. F.-Montag. II	4	3	0	1	24	13
4. Court	4	2	0	2	33	33
5. Glovelier	4	0	0	4	19	32
6. Courrendlin	4	0	0	4	13	37

En première ligue Sissach percutant

Groupe II, matchs en retard: Adelboden - Berthoud 4-4; Zunzgen-Sissach - Wiki-Münsingen 8-1. Le classement (11 matchs): 1. Thoune-Steffisburg 21; 2. Grindelwald 17; 3. Aarau 15; 4. Wiki 15; 5. Berthoud 12; 6. Adelboden 12; 7. Bülach 10; 8. Langenthal 9; 9. Marzili 9; 10. Zunzgen 6; 11. Rotblau Berne 6; 12. Münchenbuchsee-Moosseedorf 1.

Coupe Spengler Renforts à Davos

Après le Fribourgeois Jean Gagnon, le Zougais Greg Théberge et le joueur d'Ambri-Piotta Dale McCourt, Mike McParland (Rapperswil-Jona) et Rick Boehm (Dübendorf) ont également accepté de renforcer le HC Davos lors de la Coupe Spengler (26-30 décembre). A noter que, dans ce quintette engagé par le HC Davos, un seul joueur évolue en ligue nationale A, Gagnon, les autres jouant tous en ligue nationale B. (si)

GRUPE 10a

Le Landeron - Serrières	6-1
Dombresson - Le Landeron	4-3
Marin - Ponts-de-Martel II	11-2
Le Locle II - Serrières II	17-1
Dombresson - Le Locle II	3-12
Marin - Serrières II	12-2
Marin - Dombresson	4-5
Le Locle II - Le Landeron	9-5
Dombresson - Ponts-de-Martel II	4-8
Le Landeron - Marin	5-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Locle II	3	3	0	0	38	9
2. Marin	4	2	1	1	32	14
3. Dombresson	4	2	0	2	16	27
4. Le Landeron	4	1	1	2	19	19
5. P.-de-Martel II	2	1	0	1	10	15
6. Serrières II	3	0	0	3	4	35

GRUPE 10b

Diesse II - Reuchenette II	0-10
Cortébert - Tramelan III	6-4
Courtelay - Sonvilier	8-7
Corgémont - Cortébert	3-13
Sonvilier - Diesse II	6-3
Courtelay - Corgémont	8-4
Diesse II - Tramelan III	1-13
Tramelan III - Reuchenette II	12-0
Corgémont - Diesse II	7-3
Cortébert - Courtelay	14-3
Reuchenette II - Corgémont	3-6
Diesse II - Cortébert	0-18
Sonvilier - Tramelan III	3-8
Corgémont - Sonvilier	7-5
Cortébert - Reuchenette II	20-2
Courtelay - Diesse II	14-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Cortébert	5	5	0	0	71	12
2. Tramelan II	4	3	0	1	37	10
3. Courtelay	4	3	0	1	33	27
4. Corgémont	5	3	0	2	27	32
5. Sonvilier	4	1	0	3	21	26
6. Reuchenette II	4	1	0	3	15	38
7. Diesse II	6	0	0	6	9	68

Classement des «compteurs» Toujours Dupont

Le Canadien de Bienne Normand Dupont demeure le meilleur «compteur» de LNA, après 22 journées de championnat. Avec 55 points, il précède de sept longueurs Kent Johansson, le Suédois de Lugano. Septième, à égalité avec Robert Mongrain, son coéquipier de kloten, Roman Wäger est le seul Suisse à figurer parmi les dix premiers. En LNB, Mike McParland (Rapperswil) a pris la tête devant Brian Hills (Coire).

LNA

1. Normand Dupont (Bienne) 55 pts (25 buts-30 assists); 2. Kant Johansson (Lugano) 48 (25-23); 3. Lance Nethery (Davos) 46 (28-18); 4. Ron Wilson (Davos) 40 (15-25); 5. Robert Miller (Sierre) 39 (19-20); 6. Merlin Malinowski (Arosa) 37 (14-23).

LNB

1. Mike McParland (Rapperswil) 51 (26-25); 2. Brian Hills (Coire) 50 (30-20); 3. Rick Boehm (Dübendorf) 48 (13-35); 4. Kirk Bowman (Berne) 47 (19-28); 5. Peter Sullivan (Langnau) 38 (20-18); 6. Daniel Métivier (Ajoie) 38 (19-19). (si)

SPORTS

Première descente féminine de Coupe du monde à Val-d'Isère Une Allemande crée la surprise

Donnée nettement favorite de la première descente féminine de la saison, disputée sur la piste «O.K.» de Val-d'Isère en remplacement de celle qui devait avoir lieu à Puy Saint-Vincent, Michela Figini a nettement échoué. La Tessinoise a dû se contenter de la sixième place, à 0"73 de l'Allemande de l'Ouest Michaela Gerg, inattendue triomphatrice, devant la Canadienne Laurie Graham et Maria Walliser. Un succès helvétique a néanmoins été enregistré, grâce à Erika Hess, 9e et victorieuse du premier combiné de l'hiver.

Quatrième à Megève en 83, 6e à Puy Saint-Vincent en 84, 7e à Megève II en 83 - ses meilleurs résultats dans la spécialité jusqu'à hier - Michaela Gerg est véritablement à son aise sur les neiges françaises lorsqu'il est question de descente. Deuxième du super-g de Sestrières, la skieuse de Lenggrins décroche à 20 ans (elle est née le 10 novembre 65) son premier succès en Coupe du monde. Championne du monde juniors de géant en 82 et 83, elle paraît bien décidée à confirmer au plus haut niveau un talent tôt révélé mais qui semblait tarder quelque peu à s'affirmer.

SUR LE TRACÉ DES HOMMES

Michaela Gerg est la première Allemande à s'imposer en descente depuis Irène Epple, en 1983, à Val d'Isère déjà. Mais pas sur la même piste, puisqu'en raison du manque de neige les filles

empruntaient pour la première fois la descente habituellement réservée aux hommes, avec départ descendu au-dessous de la bosse à «Collombin».

Sur un tracé (2194 m.) très éprouvant, techniquement exigeant, l'Allemande de l'Ouest a forgé son succès sur le haut du parcours, creusant un avantage substantiel au temps intermédiaire.

En 46"22, elle laissait Maria Walliser à 0"59, Debbie Armstrong à 0"67 et Katrin Gutensohn à 0"91, le handicap des autres se montant à une seconde et plus. Sur la partie la plus délicate, avec le passage de la compression, elle limitait les dégâts pour conserver 11 centième d'avance sur Laurie Graham, excellente sur la fin, et 16 sur Maria Walliser. Avec la vice-championne du monde autrichienne 4e à 0"50 et l'Américaine Arms-



Michaela Gerg: sa première victoire en Coupe du monde. (Bélino AP)

trong 5e à 0"68, se sont donc cinq nations qui sont représentées aux cinq premières places...

LES FAUTES DE MARIA

Compte tenu du temps concédé par Michaela Gerg dans la seconde partie de la course, Maria Walliser aurait pu s'imposer. On dira même qu'elle aurait dû, car elle est finalement battue d'un écart infime malgré deux erreurs importantes après le poste intermédiaire, dont l'une au passage-clé de la compression. La Saint-Galloise aura l'occasion de se rattraper aujourd'hui, dans la seconde épreuve (qui compense celle annulée de Villars), tout comme Michela Figini.

Considérée comme étant en méforme en ce mois de décembre, la championne du monde avait pourtant les faveurs de la cote pour ce premier test de vitesse pure.

Sa facilité aux entraînements étant à la base de ce renversement de tendance. Déjà moyennement placée à mi-parcours (47"25), «Michi» ne fut cependant jamais dans l'allure pour la «gagne». Les autres avaient-elles mieux caché leur jeu lors des essais? Réponse tout-à-l'heure peut-être...

QUADRUPLE AU COMBINÉ

Avec Maria Walliser 3e, Michaela Figini 6e, Erika Hess 9e, Zoé Haas 11e et Ariane Ehrat 12e, le bilan helvétique, s'il n'atteint pas certains sommets de l'an passé, est toutefois plus qu'honorable. Dans ce quintette de pointe, la présence d'Erika Hess serait la plus surprenante, n'étaient les prouesses de la Nidwaldienne les jours précédents. Au vu de sa démonstration de mercredi à l'entraînement, on la sentait capable, sur cette piste, de réaliser un «coup».

Ce fut fait, et bien fait, avec à la clé une place parmi les dix premières d'une descente qu'elle n'avait jamais pu atteindre jusqu'ici. Dix-septième au temps intermédiaire, Erika, dont la technique fit merveille à la compression, se montra la plus rapide jusqu'à l'arrivée! Une prouesse qui lui vaut de décrocher la victoire dans le combiné calculé avec le slalom de Sestrières, où elle s'était classée deuxième, devant... Brigitte Oertli, Maria Walliser et Vreni Schneider. En passant, Erika Hess prend par ailleurs la tête de la Coupe du monde. (si)

Christine Putz dans le coma

L'Autrichienne Christine Putz (19 ans), victime d'une chute spectaculaire et touchée à la tête, a été admise, dans le coma, à l'hôpital des Sablons, à la Tronche, dans la banlieue de Grenoble.

D'abord placée dans le service de «déchoquage» de l'hôpital, elle a été transférée en fin d'après-midi en réanimation neurochirurgicale. Elle a subi un scanner dont on ne connaît pas le résultat, les médecins observant le mutisme le plus complet. Ils ne se sont donc pas encore prononcés, pour l'instant, sur son état.

En revanche, l'Américaine Pam Fletcher, évacuée elle aussi par hélicoptère, ne souffre que de contusions.

Autre victime de cette descente, la Française Catherine Quittet a, pour sa part, été touchée aux ligaments internes du genou gauche. Selon son entourage, elle risque d'être indisponible pendant un mois. (si)



Erika Hess: elle s'est adjugé le premier combiné de l'année. (Photo Widler)

Entraînement chez les messieurs à Val Gardena Höflehner et Alpiger en évidence

Helmut Höflehner, vainqueur de la Coupe du monde de descente la saison dernière, et Karl Alpiger, l'actuel leader du classement provisoire, se sont montrés les plus rapides, hier, lors des entraînements en vue de la descente de Coupe du monde qui sera disputée samedi à Val Gardena.

Dans la première manche, qui servait également d'éliminatoire pour les coureurs de son équipe, l'Autrichien a signé le meilleur temps sur les 3395 mètres de la Saslong, devant le Suisse Daniel Mahrer et l'ancien champion olympique Leonhard Stock.

Dans la seconde manche, la plus rapide, c'est le double vainqueur de Las Lenas en août dernier qui a dominé l'espoir autrichien Roman Rupp et le gagnant de Val d'Isère, Michael Mair.

Contrairement à la veille, les conditions jeudi étaient identiques pour tous. Cela n'a pas empêché le Suisse Gustav Oehrli de réussir à nouveau deux bons temps - les huitième et quatorzième - malgré un numéro de dossard élevé (65).

Peter Müller, une fois quatrième et l'autre cinquième, a fait également preuve d'une belle régularité. Quant à Pirmin Zurbriggen, après avoir renoncé à la première manche, il a fait un test dans la

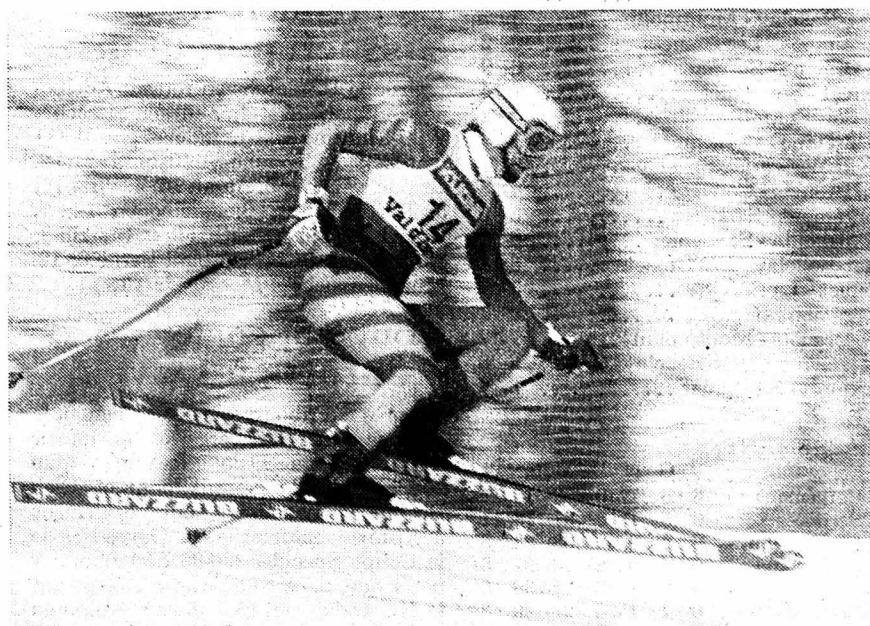
seconde. Si ses douleurs ne s'avivaient pas, il serait au départ samedi, mais sans autre ambition que celle de revenir en condition.

RÉSULTATS DES ENTRAÎNEMENTS

Première manche: 1. Helmut Höflehner (Aut) 2'07"26; 2. Daniel Mahrer (Sui) à 0"32; 3. Leonhard Stock (Aut) à 0"33; 4. Peter Müller (Sui) à 0"60; 5. Alberto Ghidoni (Ita) à 0"71; 6. Stefan Niederseer (Aut) à 0"79; 7. Markus Wasmeier (RFA) à 0"96; 8. Gustav Oehrli (Sui) à 1"00; 9. Franz Heinzer (Sui) à 1"08; 10. Mathias Haas (Aut) à 1"19. Puis les autres Suisses: 16. Karl Alpiger à 1"70; 18. Bruno Kern à 1"79; 40. Conradin Cathomen à 3"06;

48. Silvano Meli à 3"34; 51. Michael Plöchlinger à 3"52; 68. Thomas Bürgler à 4"60; 74. Martin Hangl à 5"04. - N'a pas pris le départ: Pirmin Zurbriggen.

Seconde manche: 1. Karl Alpiger 2'07"07; 2. Roman Rupp (Aut) à 0"13; 3. Michael Mair (Ita) à 0"31; 4. Wasmeier à 0"48; 5. Müller à 0"53; 6. Armin Assinger (Aut) à 0"57; 7. Harti Weirather (Aut) à 0"60; 8. Bernhard Flaschberger (Aut) à 0"61; 9. Peter Eigler (RFA) à 0"81; 10. Martin Bell (GB) à 0"87. Puis les autres Suisses: 14. Oehrli à 1"14; 15. Plöchlinger à 1"18; 16. Mahrer à 1"19; 26. Cathomen à 1"89; 39. Hangl à 2"51; 51. Meli à 3"02; 56. Kern à 3"50; 86. Zurbriggen à 5"32; 88. Martin Inniger à 5"70; 89. Bürgler à 6"10. (si)



Karl Alpiger: un exploit demain à Val Gardena? (Photo archives Widler)

Chute douloureuse Sourbeer hospitalisé

L'Américain Graig Sourbeer a été victime d'une fracture de la sixième vertèbre cervicale, à la suite d'une chute survenue dans la première manche de ces entraînements de jeudi. Le descendeur américain a dû être hospitalisé à Bressanone. (si)

M

mystère



Quel est le nom et le prénom de ce footballeur xamaxien qui a été contraint de quitter prématurément la pelouse de La Maladière mercredi soir?

En inscrivant la réponse exacte sur le talon-réponse ci-dessous et en le collant sur une carte postale adressée à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

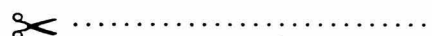
jusqu'à dimanche à minuit dernier délai, vous participerez au tirage au sort de notre nouveau grand concours.

Le gagnant qui sera ainsi désigné affrontera mercredi prochain peut-être, dans les colonnes de L'IMPARTIAL, un sportif d'élite. Tous deux devront tenter de pronostiquer la colonne exacte du Sport-Toto. Celui qui obtiendra le plus grand nombre de points sera automatiquement qualifié pour la semaine suivante. Le meilleur lecteur-pronostiqueur au cours des six prochains mois se verra offrir un magnifique voyage à l'étranger.

Dans votre talon-réponse, n'oubliez pas de mentionner votre adresse et le numéro de téléphone où nous pourrions vous attendre lundi entre 12 et 13 heures.

Même si la chance ne vous sourit pas cette semaine, votre carte postale participera au tirage au sort de notre grand concours annuel de fidélité.

Ne vous découragez pas et participez nombreux!



Talon-réponse à découper et à expédier avant dimanche à minuit à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

Personnage reconnu:

.....

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Téléphone:

Résultats

Descente de Val-d'Isère I (2194 m., 615 m. de dénivellation, 35 portes disposées par D. Lyon, Can):

1. Michaela Gerg (RFA) 1'25"59;
 2. Laurie Graham (Can) à 0"11;
 3. Maria Walliser (S) à 0"16;
 4. Katrin Gutensohn (Aut) à 0"50;
 5. Debbie Armstrong (EU) à 0"68;
 6. Michela Figini (S) à 0"73;
 7. Carole Merle (Fr) à 0"83;
 8. Marina Kiehl (RFA) à 0"90;
 9. Erika Hess (S) à 0"95;
 10. Claudine Emonet (Fr) à 0"98;
 11. Veronika Wallinger (Aut) à 1"08;
 12. Zoé Haas (S) à 1"09;
 13. Ariane Ehrat (S) à 1"49;
 14. Sigrid Wolf (Aut) à 1"64;
 15. Regine Mösenlechner (RFA) à 1"65.
- Puis les autres Suissesses: 16. Brigitte Oertli à 1"66; 21. Vreni Schneider à 2"37; 28. Heidi Zeller à 2"73; 33. Béatrice Gafner à 3"09; 38. Chantal Bournissen à 3"73; 55. Petra Bernet à 6"28. Soixante-neuf concurrentes au départ, 66 classées.

Combiné (slalom de Sestrières - descente de Val-d'Isère): 1. Erika Hess (S) 25,39; 2. Brigitte Oertli (S) 36,04; 4. Vreni Schneider (S) 42,69; 5. Sylvia Eder (Aut) 45,62; 6. Michela Figini (S) 55,13; 7. Olga Charvatova (Tch) 61,36; 8. Katrin Gutensohn (Aut) 67,38; 9. Tamara McKinney (EU) 71,37; 10. Regine Mösenlechner (RFA) 82,15.

COUPE DU MONDE

Dames, général: 1. Erika Hess (S) 55; 2. Michaela Gerg (RFA) 45; 3. Marina Kiehl (RFA) 37; 4. Brigitte Oertli (S) 35; 5. Maria Walliser (S) 30; 6. Debbie Armstrong (EU) 28; 7. Vreni Schneider et Eva Twardokens (EU) 26; 9. Roswitha Steiner (Aut) 25; 10. Michela Figini (S), Laurie Graham (Can) et Katrin Gutensohn (Aut) 20.

Par nations: 1. Suisse 334 (messieurs 154 + dames 180); 2. Autriche 226 (151 + 75); 3. RFA 125 (30 + 95); 4. Italie 93 (59 + 34); 5. Etats-Unis 88 (21 + 67). (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Croyants: on attaque!

Assurément, l'Eglise n'est pas une marchandise.

Il n'en reste pas moins qu'elle a une image de marque à défendre.

Dans le tourbillon du monde où elle vit, dont elle vit, l'Eglise doit soigner son «look»!

Heureuse décision donc que celle prise par l'Eglise réformée neuchâteloise de lancer une campagne de publicité pour donner une présentation dynamique de l'Eglise, de sa réalité, de sa vie et du message dont elle est porteuse, d'informer les protestants neuchâtelois sur l'éventail des engagements et des services de l'Eglise.

L'Eglise ne refuse jamais ses «services», de la naissance à la mort en passant par le baptême et la mariage, même à celles et ceux qui n'acquiescent pas leur contribution ecclésiastique.

Est-ce juste?

On devra peut-être en arriver bientôt à une tarification des «services» pour les usagers occasionnels. Il faudrait oser le dire dans une campagne de pub.

Pour cela il faudra enlever la poussière et remiser les clichés en acceptant les propositions des professionnels de la publicité car cette communication là, entre les hommes, n'obéit pas précisément à celle que l'on établit avec Dieu. C'est un travail de professionnels.

Quand on découvre que la campagne publicitaire se fera à l'enseigne du slogan: «Participez au rayonnement de votre Eglise» on peut déjà estimer que cela manque singulièrement de professionnalisme!

En décidant de pondre ses propres textes le «Groupe Information» de l'Eglise court le risque de ne «communiquer» qu'avec les convaincus.

Mais trêve de cette morale qui est le propre des censeurs chenues et des jeunes illuminés, passons aux actes.

Nous sommes sur le seuil de Noël, une «fête» fabuleuse qui ne serait rien sans le message de l'Eglise, alors il est temps de mettre un cadeau dans la crèche de la foi.

L'Impartial se fait un devoir d'offrir une pleine page de publicité à l'Eglise réformée neuchâteloise pour lancer sa campagne.

Gil BAILLOD

«Vivre La Chaux-de-Fonds» Les recettes des fêtes



petits secrets pour grands menus

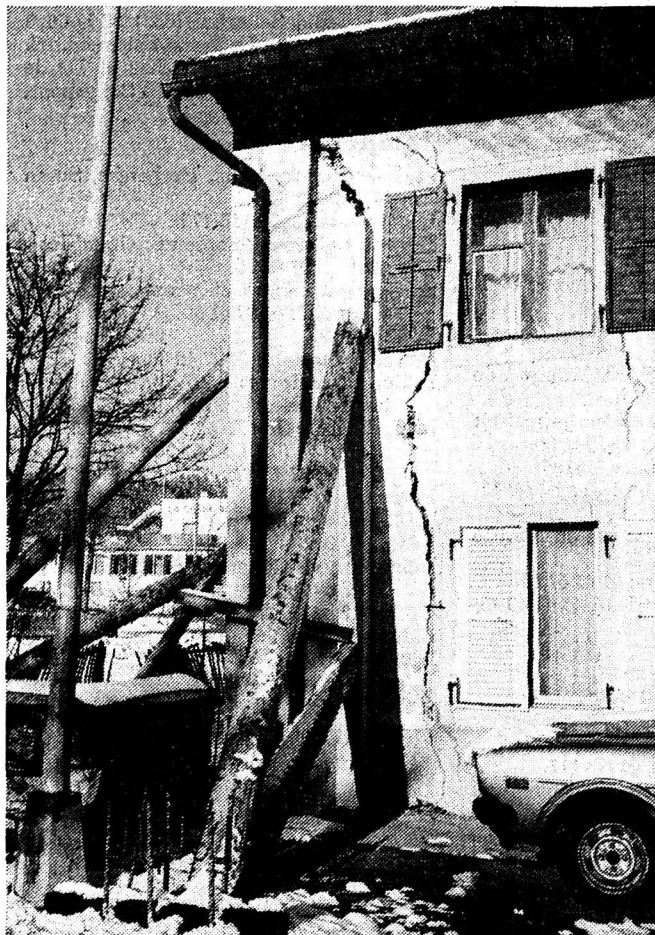
CONCOURS

Le concours «Les recettes des fêtes», organisé par «Vivre La Chaux-de-Fonds», en collaboration avec L'Impartial et RTN-2001 va prendre fin. Le dernier délai pour l'envoi des menus est fixé au dimanche 15 décembre. Essayez et envoyez-nous encore cette fin de semaine une recette dans le genre de celle que nous avons reçues cette semaine et retenue au hasard.

Cocktail de crevettes, sauce aurore
Selle de chevreuil
fruits et marrons glacés
Spätzlis
Glace vanille fraise

Votre envoi doit parvenir à l'adresse suivante: «L'Impartial», rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avec la mention: «Concours repas de fête, ma meilleure recette». (Imp)

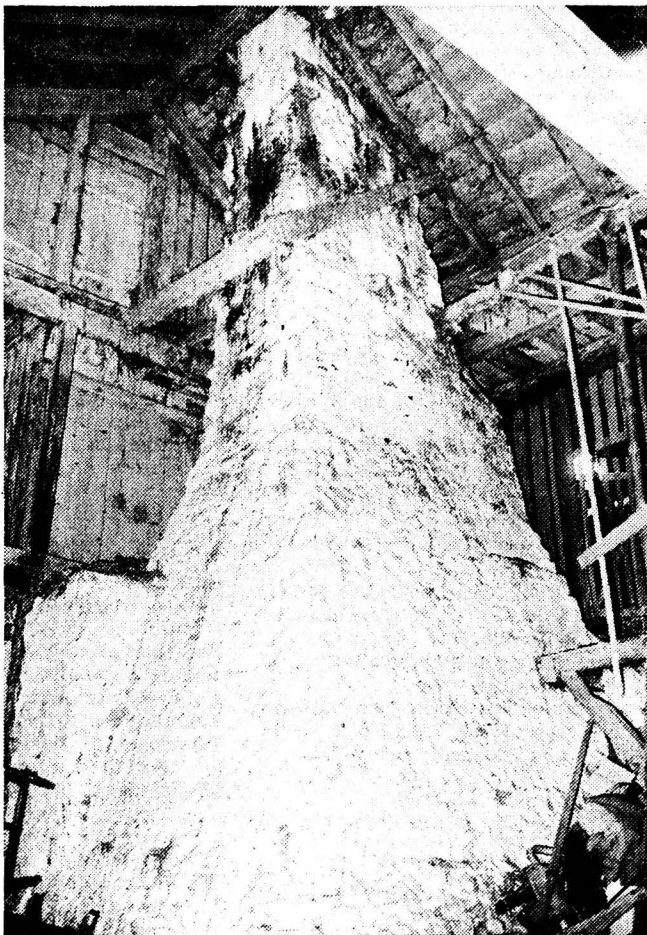
Boulevard des Eplatures à La Chaux-de-Fonds La Maltournée est en sursis



Depuis quelque temps, une ferme est menacée, boulevard des Eplatures 48 à La Chaux-de-Fonds. La Maltournée, comme on l'appelle.

Le service des bâtiments de la ville a été obligé de l'étayer fortement pour éviter le danger, d'autant plus qu'elle est toujours occupée par trois locataires.

Que va-t-on faire de La Maltournée? La conserver ou la démolir? D'un côté, le Conseil communal demande une étude avec un devis pour la restauration de cette ferme.



De l'autre, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises tente l'impossible pour conserver ce témoin du XVIe siècle.

Nos photos Impar-Gerber: à gauche, de larges fissures sont apparues sur la façade principale. A droite, une monumentale cheminée à sauver que supportent trois grands arcs de pierres dans l'une des plus belles cuisines du pays.

R. D.

● LIRE EN PAGE 17

Solution régionale pour l'ambulance du Val-de-Ruz La preuve par le 117



Toutes les personnes qui ont œuvré pour trouver une solution au problème de l'ambulance. (Photo Schneider)

L'ambulance du Val-de-Ruz restera au Val-de-Ruz. Hier soir, à Cernier, s'est déroulée la cérémonie officielle de la passation des pouvoirs entre l'ancien mouvement de l'ambulance, présidé par le Dr Delachaux, et les nouveaux dépositaires du service de l'ambulance qui seront, dès le 1er janvier prochain, le Centre de secours de Fontainemelon et l'Hôpital de Landeueux.

En présence des anciens et nouveaux ambulanciers, des représentants des autorités désormais concernées et de tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, pour le maintien de ce service régional privilégié et combien utile. Tour à tour, MM. Delachaux, Schenk et Pelletier ont rappelé ce qu'avait été l'ambulance à son origine et tout ce qu'il avait fallu entreprendre pour organiser cette solution purement régionale afin de suppléer au départ à la retraite de

l'ancienne équipe d'ambulanciers qui ont travaillé pendant une vingtaine d'années de manière bénévole et ont même prolongé leur mandat.

Heureusement les pouvoirs publics du Val-de-Ruz ont joué le jeu et permis par leur collaboration financière de mettre sur pied la structure moderne et fonctionnelle qui a été présentée. Autre nouveauté, il n'y aura plus qu'un seul et unique numéro d'appel dès janvier, le 117.

(ms)

● LIRE EN PAGE 21

billet

Allons-y d'une belle histoire. Pour une fois qu'il ne faut pas l'inventer... Il suffit de la conter. S'écrire ainsi son p'tit Noël.

Il était donc une fois...

Les grands froids balayés par les vents du Nord. La baie de Chicago. Les eaux glacées du lac Michigan. Une femme est repérée, en détresse dans une fracture de la banquise. Une luge à ses côtés. Survient une équipe de télévision, qui immortalisera le film des événements.

L'homme est retiré avec peine. Porté sur terre ferme. Il a juste la force d'aviser que son fils est dedans. Dans les eaux du lac. Deux hommes-grenouilles s'équipent. Et plongent. L'un d'eux remonte rapidement, vaincu par le froid. L'autre tarde. Mais il fait surface avec le gosse. On dirait une poupée. Sans mouvement, Cliniquement mort.

Puis la course. Les sauveteurs se précipitent vers l'ambulance, la petite chose sans vie sous le bras. Parcours urbain, les sirènes gueillantes. L'hôpital. Comme seuls les Américains savent s'allumer pour une cause, ils choisissent la vie. Les

PF

Tribunal de police de Neuchâtel

Répondre à une convocation... sans convocation!

● LIRE EN PAGE 20

Q

quidam

Un fervent partisan du CP Fleurier, Olivier Robert. Depuis 1978, il s'occupe du matériel de la première équipe. Laver les maillots, faire réparer les gants chez le cordonnier, veiller au bon aiguisage des patins, toiler les cannes.

Quand Olivier Robert a commencé de se dévouer pour le CP Fleurier, celui-ci jouait encore en ligue nationale B. Aujourd'hui, il se trouve en queue de classement de la première ligue. Mais le responsable du matériel reste optimiste:

« Je pense qu'ils vont s'en sortir; le changement d'entraîneur sera bénéfique.

Olivier Robert a été champion suisse de football de table durant la saison 1974-75. Il s'entraînait deux heures chaque jour. A force d'insister, il est arrivé au plus haut niveau.

Aujourd'hui, cet installateur sanitaire âgé de 33 ans fait encore partie du comité du Club de football de table du Val-de-Travers. Mais, en hiver, sa préférence va au hockey sur glace. Du mois d'octobre à mars, il passe son temps à la patinoire couverte de Belle-Roche.

(jjc - Photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Nouveaux prêts LIM pour la Région Centre-Jura

Le secrétariat régional de l'Association Centre-Jura au Locle, communique que le Département fédéral de l'économie publique, se fondant sur la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans des Régions de montagne (LIM), vient d'accorder à la région quatre nouvelles promesses de prêt LIM sans intérêt et pour un montant total de 151.600 francs.

Les réalisations ayant bénéficié de cette aide et dont le coût global s'élève à 2,1 millions de francs, sont les suivantes: construction d'un abri pour la protection civile et correction de la route cantonale T30 à Villeret; transformation et agrandissement de la Maison de paroisse à Renan; achat et transformation d'un immeuble pour jeunes gens en difficulté au Locle. (comm)

S

sommaire

CORRECTIONNEL DE LA CHAUX-DE-FONDS. - La prison, service rendu.

PAGE 18

FLEURIER. - Boutiques et cabinets à l'hôtel.

PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Pavillon des Sports: 19 h. 45, Suisse - France, handball.
 ABC: 20 h. 30, Paulinho Ramos Group.
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., me jusqu'à 20 h., expo peintures de Roger Montandon.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo Gérard Aubry, 14-18 h. 30.
 Galerie La Plume: expo Nina Alvarez et Ch.-Martin Hirschy.
 Galerie Club 44: expo Michel Brügger, peintre naïf, 18-20 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo dessins de Noël Devaud, 15-19 h., me, 15-22 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo «Les plus beaux livres suisses de 1984». Expo Victor Hugo. Expo «Dessin de presse».
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. 28 14 46.
 Patinoire des Mèlèzes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h., me-je-ve, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
 Club 55: Dancing-Attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-Dancing-Attractions.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., 28 47 16.

SOCIÉTÉS LOCALES

Société éducation cynologique (S.E.C.)

Samedi 8 décembre a eu lieu la fête de Noël (costumée) du club chez l'ami Gilles à la Brasserie de la Petite Poste. Cette fête organisée par la famille Guizzardi a obtenu un franc succès. Un excellent repas fut suivi d'une soirée familiale des plus réussies.

Dans la partie officielle, M. Silver Gross, président, s'est plu à relever la bonne ambiance au sein du club, ensuite la parole fut donnée à M. A. Luongo, chef technique qui souligna les excellents résultats obtenus par les concurrents de la société lors des concours et qui remit les trois challenges qui étaient en jeu: le challenge Raymond Riat a été remporté par Murrmann Anne-Marie; le challenge Pollux et le challenge Moussia ont été remis à Gross Silver.

Chaque année ces challenges sont remis en compétition.

Ne voulant pas en rester là, M. Gilles Brandt a offert un nouveau challenge, qui sera attribué chaque année au meilleur conducteur en concours «piste».

C'est au petit matin que s'est terminée dans l'ambiance et la bonne humeur cette fête de Noël.

Brillants résultats de la Société d'aviculture de La Chaux-de-Fonds

A l'occasion de la 66e Exposition cantonale neuchâteloise d'aviculture et cuculiculture qui s'est tenue le week-end passé à Marin-Centre, la Société d'aviculture de La Chaux-de-Fonds, qui fêtera l'an prochain le centenaire de son existence, s'est brillamment classée au second rang en division cuculicole ainsi qu'au 5e rang en division avicole. Quant aux résultats individuels, ils sont les suivants:

Lapins: hermelin, Mario Ranzoni, 92; petit gris suisse, Fritz Fahrni, 94; tacheté anglais, André Faivre 93,9; havane, Jean Iseli, 94,6; Corinne Malcotti 93,8; alaska, Bernard Monnet, 94,5; petit argenté, Albert Arm, 94,3; Fleury Voutat, 94,7; Robert; Schwaar, 94,9; Michel Voutat, 94,7; feu, Antonio Memoli, 93,6; zibeline, Renée Matthey, 94,7; chinchilla, Roland Jecker, 94; chamois de Thuringe, Willy Matthey, 94; fauve de Bourgogne, Claude Sester, 95; argenté de Champagne, René Raymond, 93,5.

Volailles: padoue dorée, Bois du Petit-Château, 88,6; wyandotte fauve, Willy Matthey, 91,6; new-hampshire, Roland Jecker, 92,8; Michel Moret, 92,3; rhode-Island, Willy Matthey, 94,3; wyandotte blanche, Roger Grobety, 90,6; Francis Juillard, 90,6; australops, Roger Grobety, 94; canard hochbrutflüg, André Faivre, 91; canard coureur indien, Bois du Petit-Château, 91,6; canard Streicher, Bois du Petit-Château, 92,3; kaki Campell, Bois du Petit-Château, 93,3; canard de Pomeranie, Bois du Petit-Château, 93,3; oie de Guinée, Bois du Petit-Château, 93. (comm)

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.
Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie, ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.
Parents information: 28 64 88.
Information allaitement: 23 34 15 ou 26 54 18 et (038) 33 53 95 ou 53 38 66.
Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.

Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: 28 41 26.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Marché 4, 28 83 28.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h. Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, 23 20 20, le matin.
Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
Alcooliques Anon.: 23 24 06.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: 143. 20' d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h., Ronde 21, 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: 2117.
Feu: 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 45, La cavale impossible.
Eden: 20 h. 45, La cage aux folles 3 - Elles se marient; 23 h. 30, La perverse châteline.
Plaza: 20 h. 45, La boum 2.
Scala: 20 h. 45, Pale Rider.

Le Locle

Temple: 20 h. 15, concert Chœur enfants et hommes Philharmonie d'état de Poznan.
Cinéma Casino: 20 h. 30, Fear-City.
Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
Biblioth. Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: lu au ve 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.
Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
L'oiseau bleu: bar-dancing, ve-sa, 21-2 h.
Le Dragon d'or: bar-dancing, sauf di.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, 28 31 20 19. Ma, me, je, 28 31 11 49, 17-18 h. 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 28 31 52 52.
La Main-Tendue: 28 143.
Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.
AVIVO: 31 51 90.
Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36, 31 62 22.
Assoc. familles mono-parentales: 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.
Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

Renan
 Eglise réf.: 20 h., concert Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan.

Saint-Imier
 CCL: expo «Jeunesse et droits de l'homme»; lu-je, 14-17 h.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 46.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, 41 No 111.
Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18 et 28 58 60.

Neuchâtel

Uni, Fac. théologie: 17 h. 15, leçon inaug. de M. Rose, à l'aula.
Cabaret du Pommier: 20 h. 30, «Taches»
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h. Expo «100 ans de géographie neuchâteloise».
Plateau Libre: 22 h., Dominique Savioz.
Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo «Temps perdu, temps retrouvé».
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie Media: expo Verena Loewensberg, ve, sa.
Galerie de l'Orangerie: expo tissages de Marianne Lebet et bijoux de Carol Gygas; 14-18 h. 30.
Galerie du Faubourg: expo peintures de Daniel Aeberli, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.
Galerie des Amis des Arts: expo P. Chevalley, M. Perrenoud, J.-F. Raymond, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Ditesheim: expo Suzanne Auber, «Les désécritures», 10-12 h., 14-18 h. 30.

Courtelary
 Préfecture: expo peintures de Vèrène Monnier-Bonjour, 9-11 h., 14-16 h. 45.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.
 Administration district: 44 11 53.
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
 Cinéma Cosmos: 22 h., Recherche, Susan désespérément.
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, 97 66 71.

Tavannes
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard
 Cinéma Palace: 20 h. 30, Mad Max 3.

Moutier
 Cinéma Rex: 20 h. 30, Le meilleur; 23 h., film x.
 Galerie Club beaux-arts: expo F.-A. Holzer et G. Basas, ma, je, ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: (039) 28 70 08.
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

CINÉMAS
Apollon: 15 h., 20 h. 30, P.R.O.F.S.; 17 h. 45, La main au collet.
Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les Goonies.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Trois hommes et un couffin.
Palace: 14 h., 16 h., 18 h., Le mariage du siècle; 20 h., 22 h., Lune de miel.
Rex: 20 h. 30, Retour vers le futur.
Studio: 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., Sans toit ni loi.

Hauterive
 Galerie 2016: me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h., expo Marc Jurt, graveur.

Saint-Blaise
 Galerie Bakya: expo aquarelles de Claude Guye, me-je, 17-19 h., ve, 17-21 h., sa, 14-21 h., di, 14-18 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Perfect.
 Couvét, Vieux-Collège: 20 h., «Causase», conf. Connaissance du monde.
 Mont de Travers, collège: 20 h. 30, cinéma de Noël.
Môtiers, Château: expo de Noël, 10-22 h.
 Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, 15-18 h.
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Baby-sitting: 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23
Police (cas urgents): 117.
Police du feu: 118.
Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.
Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., fermé dès sa.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 53 15 31.
 Aide familiale: 53 10 03.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
 Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Jura bernois

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
 Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 93 18 18.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
 Sœur visitante: 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: 93 18 69.
 Centre de puériculture: 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne
 Conservatoire: 20 h. 15, concert Heinz Meyer, traverso et Peter Croton, luth.
 Soc. des beaux-arts: expo de Noël, 16-18 h., 20-21 h. 30.
 Photoforum Pasquart: expo Jeanne Chevalier, 15-19 h.
 Gymnase allemand: expo Bilder am See de Heinz Peter Kohler, 7-18 h.
 Galerie UBS: expo aquarelles de Pia Gramm.
 Galerie Michel: expo Franz Plüss, lu, ma, ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-12 h.
 Musée Neuhaus, Suze 26: 14-18 h.
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS
Apollon: 15 h., 20 h. 15, 22 h. 30, Mad Max 1.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, New York Nights.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Pleasures Zones.
Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Le jeu du faucon.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, 22 h. 45, La forêt d'émeraude.
Métop: 19 h. 50, Apache woman; Zombies unter Kannibalen.
Palace: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, 22 h. 45, Moving violations.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Les Goonies.
Studio: 15 h., 19 h. 45, 22 h. 45, Kagemusha.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: 143.

Le Noirmont
 Cinéma: 20 h. 30, Recherche, Susan désespérément.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux
 Cinéma Lux: 20 h. 30, On ne meurt que deux fois.
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier
 Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
 Aide familiale: 51 14 37.

Bassecourt
 Halle des fêtes: dès 15 h., concert des écoles.

Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Nom de code: oies sauvages.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Mask.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Cattin-Gare, 22 10 06.
 Service soins à domicile: 22 16 60.
 Centre de puériculture: 22 55 34.

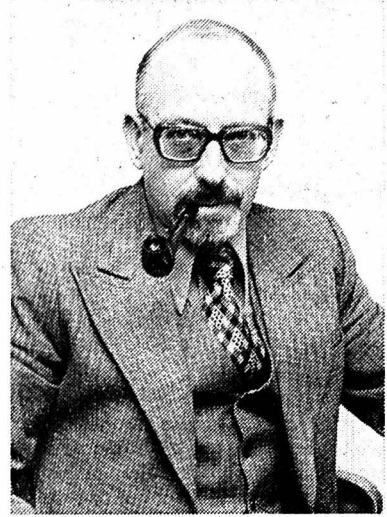
Porrentruy
 Cinéma Casino: 20 h. 30, Rambo 2; 23 h., film x.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Le retour du Chinois; 23 h., Les risques de l'aventure.
Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 66 11 79.
Police municipale: 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, 66 25 64.
 Consultations conjugales: 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Au Tribunal fédéral des assurances à Lucerne Raymond Spira nommé vice-président

L'Assemblée fédérale a élu mercredi, par 189 voix sur 207 bulletins valables, le Chaux-de-Fonni Raymond Spira à la vice-présidence du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne.



Aujourd'hui vice-président... dans deux ans président.
(photo Schneider)

Raymond Spira, avocat et notaire, avait été élu membre de ce tribunal au mois de mars 1980. Il avait succédé à un autre socialiste neuchâtois, Jean-Daniel Ducommun (nommé président de cette Haute Cour au mois de décembre 1979, c'est-à-dire quelques semaines avant son décès).

Agé de 48 ans, marié et père de trois enfants (deux garçons et une fille), Raymond Spira accède pour la première fois à la vice-présidence. Il deviendra président du Tribunal fédéral des assurances dans deux ans, pour la période 1988-1989.

Que représente la fonction de vice-président du Tribunal des assurances à Lucerne?

L'organisation de ce tribunal est composée de neuf juges, dit Raymond Spira. C'est-à-dire deux Chambres à trois juges, la deuxième et la troisième. Le président du Tribunal fédéral dirige la deuxième Chambre et le vice-président la troisième.

Autrement dit, vous êtes dès maintenant le président de la troisième Chambre?

C'est exact. Quant à la première Chambre, qui traite des affaires de principe, elle est formée de cinq juges: le président du Tribunal fédéral, le vice-président, le juge rapporteur et deux autres juges choisis de cas en cas.

Quel est le rôle du Tribunal fédéral des assurances?

C'est la juridiction suprême en matière de droit fédéral des assurances sociales qui comprend dix régimes: l'AVS, l'assurance invalidité, l'assurance chômage, l'assurance maladie, l'assurance accidents, le régime des prestations complémentaires, les allocations pour pertes de gain (militaire), l'assurance militaire et la prévoyance professionnelle (deuxième pilier).

Et quels sont les gros problèmes d'aujourd'hui?

Le tribunal est maintenant saisi de la nouvelle loi sur l'assurance chômage, de la nouvelle loi sur l'assurance accidents entrée en vigueur le 1er janvier 1984 et de la loi pour la prévoyance professionnelle (LPP) entrée en vigueur le 1er janvier 1985. Pour l'instant, rien de bien particulier avec la LPP; mais il faut encore attendre, l'entrée en vigueur de cette loi est trop récente.

Et Raymond Spira d'ajouter:

Il y a toujours de nouvelles tâches pour le Tribunal fédéral, par le fait que les lois changent régulièrement. Et pour bien se rendre compte aussi du travail du tribunal, disons qu'il doit prendre des décisions sur 1400 recours qui lui parviennent chaque année.

Y a-t-il une collaboration avec le Tribunal fédéral de Lausanne?

Sans aucun doute. Jusque'en 1969, le Tribunal fédéral de Lucerne était totalement indépendant de celui de Lausanne. Il a été mis en place à Lucerne en même temps que la nouvelle loi sur l'assurance maladie (LAMA).

Comme il y avait à Lucerne la Caisse nationale suisse en cas d'accidents, on a jugé utile de créer un nouveau Tribunal fédéral des assurances sociales. C'était en même temps une consolation pour la cité du bord du lac des Quatre-Cantons qui avait voulu avoir dans ses murs le Tribunal fédéral en 1874, mais fut battue par Lausanne. Depuis 1969, le statut du Tribunal fédéral des assurances sociales a été modifié. Il est intégré aux mêmes règles de procédures que celles appliquées à Lausanne. Et d'ailleurs, entre les deux tribunaux, il y a maintenant une étroite collaboration.

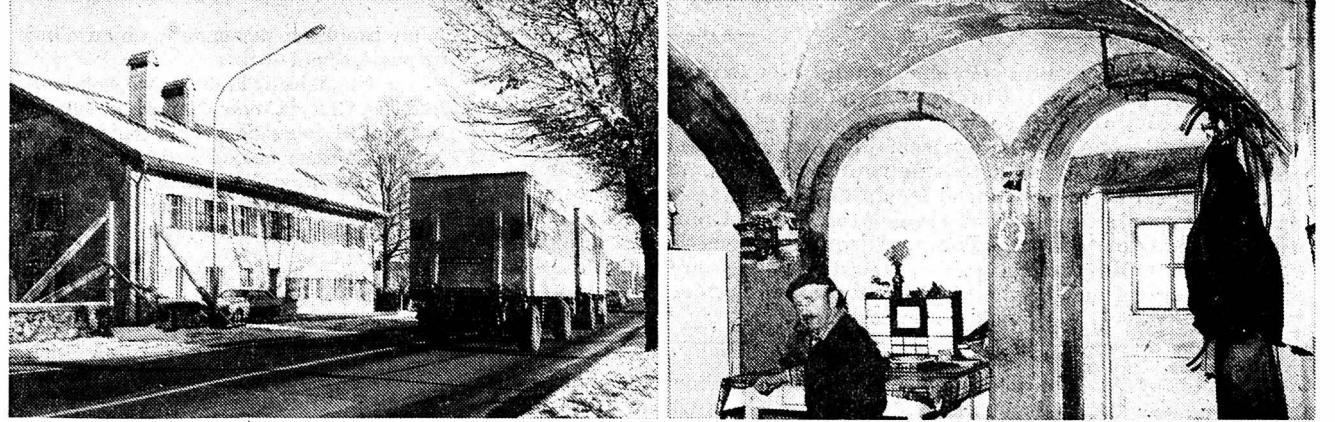
Mais sont réservées à Lucerne, toutes les affaires de droit des assurances sociales.

Dans deux ans donc, Raymond Spira succédera au juge Kurt Sovilla qui lui, a été nommé mercredi à la présidence du Tribunal fédéral des assurances, par 199 voix.

RD

Boulevard des Eplatures 48

La Maltournée est menacée



La Maltournée (à gauche) en bordure de la T20. Elle est menacée. Trop vieille ou victime de la circulation à grand trafic. A droite, avec ses arcs de pierre en carré qui portent une monumentale cheminée, l'une des plus belles cuisines du pays... et toujours habitée. (Photo Impar-Gerber)

Boulevard des Eplatures 48, la Maltournée comme on l'appelle, une maison du XVIIIe siècle bâtie sur rez-de-chaussée à la fin du XVIe, début XVIIe siècle, est sérieusement menacée. De larges fissures sont apparues sur l'une des façades, obligeant le Service des bâtiments de la ville (c'est une maison communale) de l'étayer fortement. De grosses pièces de bois la soutiennent. «Mais il n'y a aucun danger, précise le conseiller communal Robert Moser. D'ailleurs, elle est toujours occupée par ses locataires. Nous allons essayer de la sauver. Des études sont aujourd'hui faites par des ingénieurs et architectes pour connaître le prix d'une éventuelle restauration. La réponse sera donnée au printemps».

De larges fissures dues à quoi? Une trop vieille bâtisse ou peut-être un trop grand trafic de camions poids-lourds qui secouent chaque fois la Maltournée. Difficile à dire pour les experts. Mais le fait est là!

D'un côté, les autorités communales essayeront de maintenir le bâtiment, de le sauver. Mais à quel prix? De l'autre côté, l'ASPAM (Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtoises) fait l'impossible - comme elle l'a d'ailleurs fait depuis vingt ans pour d'autres bâtiments et pour quelques rares fermes - pour conserver un témoin du passé. C'est le cas de la Maltournée, boulevard des Eplatures 48, en bordure de la T20. Un bâtiment qui figure parmi les douze fermes dont la sauvegarde a été acceptée par les autorités chaux-de-fonnières.

«Oui, dit M. André Tissot, de l'ASPAM, cette maison est d'un intérêt historique. Elle est d'ailleurs inscrite à l'inventaire des monuments neuchâtois à conserver».

L'UNE DES PLUS BELLES CUISINES

Le corridor se présente d'abord au rez-de-chaussée sous une voûte dont les montants sont appareillés de pointes de diamant et de chapiteaux othoniens. Trois grands arcs de pierres en carré portent une magnifique cheminée de pierres dans une cuisine monumentale, l'une des plus belles dans le pays avec celle de la ferme des Brandt aux Petites-Crosettes.

On trouve ensuite, côté sud, une arcade voûtée avec une bouche de poêle. Au même étage, c'est une chambre au plafond voûté qu'il faut retenir. C'est aussi l'une des plus anciennes chambres de la région, avec une très belle boiserie authentique et très rare. Le poêle comme on appelait autrefois «la belle chambre» où se trouvait précisément le poêle de catelles ou de dalles nacrées.

Pour l'ASPAM, c'est un bâtiment historique et esthétique, un élément irremplaçable du patrimoine. Avec la ferme Pierre Droz-dit-Busset, ancienne ferme de la Municipalité des Eplatures, plus celle du boulevard des Eplatures 23b, la Maltournée, au 48 de ce même boulevard, est en sursis.

QUE DÉCIDERA LE SERVICE DES BÂTIMENTS?

La balle est dans le camp du Service communal des bâtiments. Une étude et un devis sur la restauration de ce bâtiment sont attendus pour le printemps prochain. Il y a plusieurs années, un droit de préemption avait été accordé à l'Entreprise Cattin Machines SA lors de son installation boulevard des Eplatures. Aujourd'hui, ce droit est échu et aucun autre accord n'a été passé entre la commune et Cattin Machines SA. Il n'y a donc aucune obligation, d'un côté comme de l'autre.

«Certes, dit-on du côté de Cattin Machines SA, si le terrain devient disponible, si le Conseil communal décide de la démolition de la ferme, nous serons intéressés. Mais en aucun cas, nous ne pouvons prendre sur nous la restauration d'un tel bâtiment. Par contre, si la décision est prise par les autorités de renoncer à démolir ce témoin du passé, alors nous agrandirons notre entreprise au nord de nos bâtiments actuels où nous avons suffisamment de terrain».

On en saura davantage au printemps.
R. D.

Ouverture nocturne des magasins Comme une braderie hivernale



Malgré la cramine, ils étaient nombreux à faire un Pod hier soir, entre les torches, à l'occasion de la première édition de ventes nocturnes. Ça sentait bon la saucisse grillée.

Certains bistrotts offraient même la soupe aux pois. Les stands s'étaient dressés comme un seul homme, place Sans Nom, les clubs-services étaient également de la partie.

Avec le monde qui noicissait cette nuit illuminée de milliers d'ampoules, ne pourrait-on pas envisager une ferme-

ture, ne fut-ce que partielle, du Pod... jeudi prochain 19 décembre, à l'occasion de la deuxième nocturne.

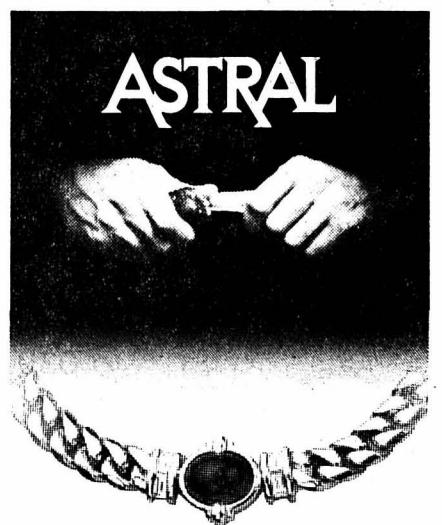
(Imp - photo Impar-Gerber)

PUBLICITÉ

cela va se passer

Tournoi de football en salle
Le tournoi de football en salle du Clan Charcot, organisé par Show-de-Fonds Spectacles, connaîtra son épilogue ce week-end dans la salle fraîchement rénovée du Pavillon des Sports. Les premières équipes s'étaient affrontées lors des qualifications. Samedi, les dernières équipes tenteront, entre 8 h. et 16 h., d'obtenir leur ticket pour les finales du dimanche. (comm)

Suite des informations chaux-de-fonnières ▶ 18



saphir et diamants

9260.-

BONNET

DEPUIS 1895
FABRICANT VENTE DIRECTE
Numa-Droz 141 ☎ (039) 23 21 21

Statut communal pour l'Ecole de la SSEC

« C'est un problème politique! »

La Société suisse des employés de commerce communie:

Le Grand Conseil devait aborder ce sujet lors de la session d'octobre 1985. Le Conseil d'Etat ayant retiré provisoirement son projet, il vient de publier un second rapport, daté du 13.11.1985, à l'intention des députés qui devront maintenant prendre une décision.

A la veille de cette nouvelle échéance, la SSEC (Société suisse des employés de commerce) tient à réaffirmer sa position:

1. On admet volontiers que les tâches d'intérêt public, les écoles par exemple, doivent être contrôlées et financées par les autorités. Soit. Mais les quelque dizaines d'écoles SSEC dans le pays apportent la démonstration que cela marche très bien aussi de manière privée.

2. La preuve: la loi fédérale sur la formation professionnelle, révisée en 1978, admet formellement ce principe en faveur des associations professionnelles (art. 32, al. 2). C'est bien pourquoi l'Ecole SSEC de La Chaux-de-Fonds, ayant précédé l'action des pouvoirs publics, est reconnue par la Confédération. Et aussi par le Canton de Neuchâtel qui lui a confirmé son statut d'école professionnelle commerciale.

3. Justement. A la suite de nombreuses séances et enquêtes, notre canton a mis sur pied une «loi cantonale», du 23.6.1981. Elle fut acceptée par les députés il y a donc peu d'années. L'Ecole de la SSEC figure dans la nomenclature des établissements habilités à dispenser des cours obligatoires.

La valeur de son enseignement n'est pas contestée. Et quatre ans après 1981, on demande au Grand Conseil de se déjuger...

4. Le rapport complémentaire du Conseil d'Etat (13.11.1985) aux députés, nous apparaît tendantieux. Les comparaisons des coûts donnent lieu à certaines controverses, et sont sujettes à interprétation. Mais elles n'infirmant aucunement la simplicité du système de subventionnement, soit: environ 1/3 Confédération, 1/3 canton, et 1/3 commune. faut-il ajouter que nos comptes donnent tous les renseignements désirables et qu'ils sont contrôlés par la Confédération?

5. Ce même rapport contient un extrait d'une lettre de la direction de notre école; texte tronqué, par inadvertance, nous voulons le croire. Il laisse supposer, en parlant seulement de dactylographie, que notre école d'environ 400 élèves dispose de 8 maigres places de travail... Or, les apprenti(e)s peuvent utiliser plus de 40 machines à écrire, et 8 ordinateurs destinés au traitement de textes. C'est de cela qu'il s'agissait!

6. La SSEC tient à rappeler qu'elle s'occupe des cours professionnels aux apprentis depuis 1910. Au fur et à mesure de son développement, elle ne s'est pas contentée de demander les subventions qui lui étaient dues en fonction de son statut. Mais elle a aussi participé aux investissements immobiliers, à raison de plusieurs centaines de milliers de francs.

7. Parallèlement, la SSEC (forte de 1200 membres) a déployé des activités multiples (clubs, sous-sections, cours du soir, organisation des examens, etc.) qui lui assurent un rayonnement professionnel et social non négligeable.

8. La demande de communalisation nous apparaît dès lors comme un pro-

blème politique auquel nous ne voulons pas nous mêler. Nous souhaitons simplement poursuivre notre action dans la forme actuelle. Et maintenir une étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les employeurs et employé(e)s, les parents et apprentis. (comm)

L'Union PTT adopte une résolution « Pas de distribution unique »

L'Union PTT, section de La Chaux-de-Fonds et environs communie:

Réunie en assemblée générale extraordinaire, l'Union PTT, a adopté la résolution suivante:

L'Union PTT, section de La Chaux-de-Fonds et environs demande aux Chambres fédérales un assouplissement du blocage de l'effectif du personnel de l'entreprise PTT pour permettre à cette dernière de maintenir les prestations actuelles et de faire face à la réduction hebdomadaire du temps de travail et à l'augmentation du trafic tant dans le secteur Poste qu'aux Télécommunications.

Notre section s'oppose à la généralisation de la distribution unique, qui amènera une perte de places de travail dans les régions périphériques telles que la nôtre, et par-là même contribuera à augmenter le taux de chômage des jeunes, alors que les autorités de ces régions font tout pour résorber au maximum les pertes d'emploi.

Notre section espère obtenir le soutien de la population et des milieux politiques de notre région pour obtenir la réalisation de ces postulats. (comm)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Tribunal correctionnel: 20 ans et 100 jours de préventive La prison, service rendu

Dessins de presse exposés à la Bibliothèque
Le trait qui fait grincer des dents

«La prison, ça m'a rendu service», lançait hier le prévenu devant le Tribunal correctionnel. Vingt ans, crédité de 101 jours de préventive, O. C. sait de quoi il parle. Sans domicile et sans travail, il volait pour vivre. Ecroué à trois reprises, il recommençait sitôt libéré provisoirement, additionnant une douzaine de vols, sans compter les tentatives. La facture dépasse les 20.000 francs, selon le ministère public. Arrêté la dernière fois en septembre, la Chambre d'accusation a décidé de le garder à l'ombre jusqu'au procès qui, paradoxalement, allait le libérer. Malgré les «récidives», la Cour a prononcé le sursis eu égard aux bonnes dispositions manifestées pour l'avenir par le jeune condamné.

d'un problème personnel», aujourd'hui dépassé, semble-t-il.

Le tribunal suit la plaidoirie, condamnant O. C. à six mois d'emprisonnement moins 101 jours de préventive avec un sursis de deux ans, assorti à un patronage. Les frais s'élèvent à 2400 francs auxquels s'ajoutent l'indemnité de 500 francs pour l'avocat d'office.

Commentaire du président du tribunal: «Nous éprouvons un malaise. Le prévenu semble intelligent et honnête, mais il est très fragile et il n'est pas sûr qu'il a compris toutes les réalités de la vie. Il a besoin d'être compris et entouré. D'où l'intérêt du patronage. D'après le tribunal, les semaines à venir seront cruciales.»

● Composition de la Cour. - Président: M. Bernard Schneider; jurés: M. Henri Guy-Robert, Mme Denise Ramseyer; ministère public: Me Daniel Blaser, substitut du procureur général; greffière: Mme Francine Flury.

O. C. a tout pour réussir, même l'intelligence. Brusquement, il «lâche prise», pour reprendre les termes du substitut du procureur. Echec dans les études, abandon du football pour des fréquentations moins recommandables, pas de travail, des parents qui ne veulent plus le voir sous leur toit, la drogue, le vol.

«Vous étiez justement dans le besoin», lui rappelle le président. «Ce n'est pas toujours les autres».

Pour mettre du poids à ses arguments, le prévenu lance cette formule qui amuse la Cour: «La prison, ça m'a rendu service. J'y ai appris que je pouvais me détacher des vices et que je valais mieux que ce que j'étais devenu». Il s'insurge contre le rapport de renseignements généraux, défavorable, qui le présente comme un individu «se moquant des valeurs morales de la société». «J'ai rien contre la société, je ne suis pas un anarchiste», affirme O. C.

«JE VOLAIS POUR VIVRE»

«Je volais pour vivre», dit-il. «Si je gagnais honnêtement ma vie, ça ne me serait jamais venu à l'idée». Le président du tribunal lui fait remarquer que les valeurs dérobées font difficilement admettre le caractère alimentaire de l'exercice.

Le prévenu montre de bonnes dispositions pour l'avenir. Il se dit prêt à faire appel au patronage ou aux services sociaux s'il devait traverser à nouveau une période noire. Il ne l'avait pas fait auparavant parce que «je croyais que c'était pour les gens dans le besoin».

Il ne fait aucun doute, selon le substitut du procureur, que le prévenu est coupable de vols par métier. A quoi s'ajoutent les chefs d'accusation de tentative de vol, délit manqué de vol, dommages à la propriété et infraction à la loi sur les stupéfiants pour le trafic et la consommation de 250 grammes de hasch. Il recommande une peine de dix mois, ne s'opposant pas au sursis.

ACHARNEMENT RÉVÉLATEUR

La défense demande six mois, précisant que si le prévenu a agi par métier, ce n'est pas un voleur professionnel. Les délits sont concentrés sur une période de deux mois, «un acharnement révélateur

ÉTAT CIVIL

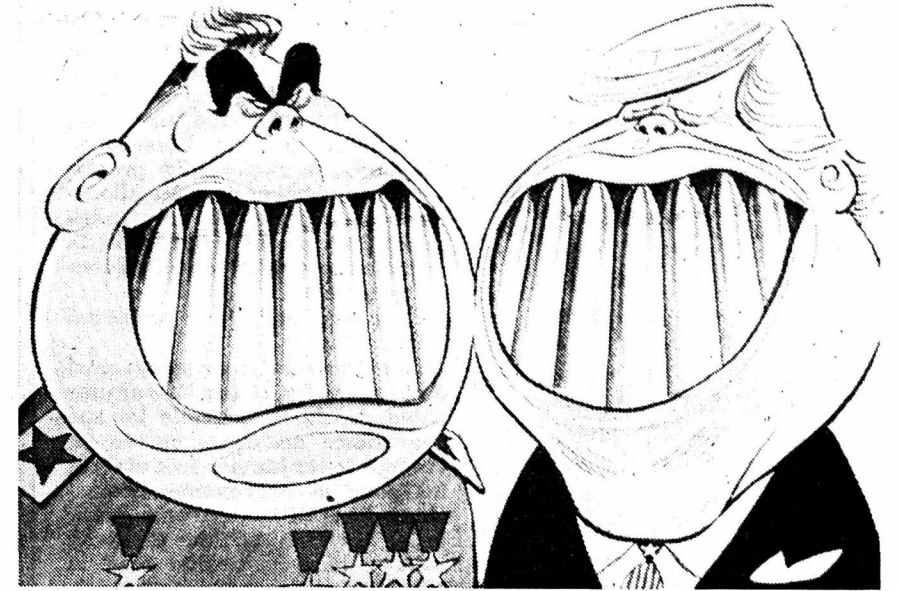
Promesses de mariage

Greppin Xavier Charles et Schorderet Chantal Arlette. - Guisan Pierre Henri et Muller Francine Diane Pascale.

Mariages

Brunner Willy et Soullard Christine Léonie Georgette. - Fantini Sergio Sirio et Marchand Marianne Madeleine. - Prezioso Salvatore Renato et Montemagno Rosalba. - Nogueira Pedro Rogelio et de Bastos Maria Arminda.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 27



La plume se fait souvent plus mordante au travers du profil d'un croquis dans les rondeurs de l'écriture. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un œil dans la cage d'escaliers de la Bibliothèque de la Ville, tapissée de dessins de presse. C'était mercredi le vernissage de cette exposition consacrée à des «Aspects du dessin de presse en Suisse romande».

Sorties des pages de leurs journaux et ainsi mises au mur, on trouve les œuvres de notre collaborateur Elzingre, entouré des coups de crayon de Lessel, qui a longtemps exercé son art dans le Canard Enchaîné, Casal, Meyer et Pellet, qui dessinent respectivement dans le Nouvelliste, Le Matin et l'Est Vaudois. Organisée par les Editions du Sauvage, cette exposition, explique Mme Braun, est destinée à promouvoir le dessin de presse et leurs auteurs, «qui ne sont connus que localement».

Ayant débutés avec la poésie et le théâtre, les Editions du Sauvage se sont orientés il y a deux ans vers le dessin de presse avec un premier ouvrage intitulé «Burki sonne le glas». Représentante de l'éditeur, Mme Braun explique: «Le dessin de presse apparaît comme une voix nouvelle à côté de la BD. Dans la BD, les gens cherchaient un scénario. Ils tendent à se contenter aussi d'une seule image, frappante pour sa valeur esthétique et humoristique».

M. Donzé, directeur de la bibliothèque, a rappelé que son institution abritait désormais trois expositions, les deux autres étant consacrées aux «plus beaux livres de Suisse» et à Victor Hugo et ses illustrateurs. «Ça permet la juxtaposition des publics», dit-il. Il a salué la présence du conseiller communal Charles Augsburger et de la nouvelle déléguée aux Affaires culturelles, Mme Vergriete. (pf)

Nouveau au Locle Centre de dépannage



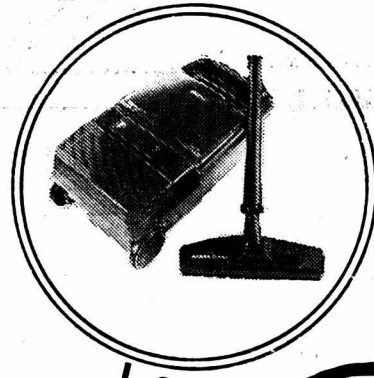
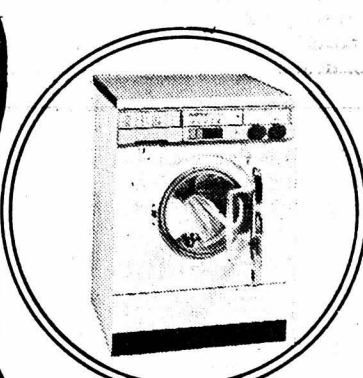
Electro-Service R. Morand

Toute réparation: TV - VIDÉO - Hi-Fi
ÉLECTROMÉNAGER

Atelier-expo: Marais 34
☎ 039/31 10 31

2 ans de garantie sur tous nos appareils
Réparations toutes marques

Electro-Service arrive au Locle avec un Centre de dépannage



TACARO
Autostéréo

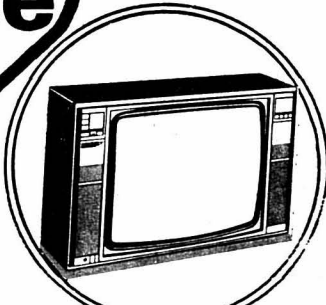
Déplacements gratuits dans le district du Locle



Service officiel
Constructa

Service officiel
Hoover

Spécialiste
Médiator



Agencement de cuisine

Atelier - Expo TV-Vidéo - Hi-Fi/Electro-ménager
→ Marais 34 → ☎ 039/31 10 31
Horaire: 8 h - 12 h / 16 h - 18 h 30 - Samedi fermeture à 16 h. Lundi fermé

A l'occasion de l'inauguration

qui aura lieu le
14 décembre 1985

nous organisons un

CONCOURS

1er prix 1 auto-radio TACARO CS 4080
2e prix 1 aspirateur Hoover S/3398
3e prix 1 radio-réveil Médiator TR 0322

De plus, pour fêter l'événement, nous offrons des remises de **10 à 20 %** sur tous nos appareils

à découper et à déposer dans l'urne le jour de l'inauguration

- Quels appareils le castor «Electro-Service» répare-t-il ?
 frigo vélo vidéo TV montre
 machine à laver aspirateur
- Quel est le prix d'un déplacement dans le district du Locle ?
 20.- 30.- gratuit 40.-
- Quelle est la durée de garantie d'un appareil acheté chez Electro-Service ?
 1 an 6 mois 2 ans

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Aujourd'hui avenue du Technicum 26 Portes ouvertes sur l'Ecole technique (ETLL)

Portes ouvertes aujourd'hui vendredi à l'Ecole technique du Locle (ETLL). Une occasion pour les visiteurs de découvrir les ateliers et laboratoires en fonction. Dans chacun d'eux, élèves et enseignants s'efforceront de montrer ce qui est réalisé en cours d'année dans le cadre des programmes d'enseignement.

Une innovation aussi cette année, puisque ces portes ouvertes auront lieu vendredi seulement - de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures - et non plus sur deux jours comme cela se faisait précédemment.

Avec la restructuration du Technicum et les changements intervenus au Locle, la journée portes ouvertes n'avait, rappelons-le, pas pu avoir lieu l'an dernier.

Actuellement encore, au niveau de l'implantation des locaux de l'ETLL, certains ateliers sont encore installés provisoirement. Cette école connaît toujours une situation transitoire et d'ici 1992 - un plan en quatre étapes a été établi - il s'agira de doter cet établissement des équipements nécessaires et de remettre en état un certain nombre de locaux au numéro 26 de l'avenue du Technicum.

Il est prévu que dans une dizaine d'années au plus tard, la totalité du bâtiment sera à la disposition de l'ETLL, à l'exception du sous-sol et du rez inférieur nord mis à la disposition définitive de l'Ecole d'ingénieurs ETS du Locle.

L'Ecole technique rassemble plus de 150 élèves: des apprentis - mécaniciens-électriciens ou électroniciens - qui suivent une formation de quatre ans et des techniciens en électronique qui après avoir obtenu un CFF suivent une formation de deux ans avec option construction ou option informatique technique.

Le corps enseignant se compose de 23 maîtres à plein temps et de huit chargés de cours à temps partiel.

Comme l'explique le directeur Gérard Triponez, des démonstrations et expériences seront présentées dans chaque atelier lors de cette journée portes ouvertes.

Dans une salle, le matériel support des cours théoriques sera exposé de même que le matériel fabriqué par l'ETLL: des amplificateurs, générateurs, appareils pour régler l'intensité de la lumière... mis en vente et pouvant être commandé par le public.

A chacune des deux entrées de cet établissement, des élèves distribueront des informations aux visiteurs, notamment une liste qui répertorie les diverses «curiosités» à découvrir. Relevons notamment qu'à l'auditorium d'électricité le public pourra assister à des expériences conduites dans le cadre des cours d'électrotechnique.

Il aura par ailleurs, la possibilité de confectionner un porte-clef personnalisé en apprenant du même coup à souder et à placer des résistances sur un circuit imprimé.

FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT

Au cours de la visite, le public aura également l'occasion de se renseigner sur le programme général des cours de perfectionnement professionnel mis sur pied à l'ETLL.

Par ces cours, relève M. Triponez, l'ETLL vise deux objectifs: offrir aux personnes qui, dans le cadre de leur activité professionnelle désirent progresser ou changer d'orientation, la possibilité d'obtenir un réel complément de formation, voire une formation complète et donner la possibilité à ceux qui souhai-

tent se familiariser avec les techniques ou les technologies nouvelles, d'approfondir ou de rafraîchir certaines connaissances professionnelles.

Ces cours du soir sont suivis actuellement par 70 à 80 personnes. Les différentes branches sont, rappelons-le, l'informatique technique I et II, l'électronique, les microprocesseurs, l'électricité générale, les commandes électriques et les automates programmables.

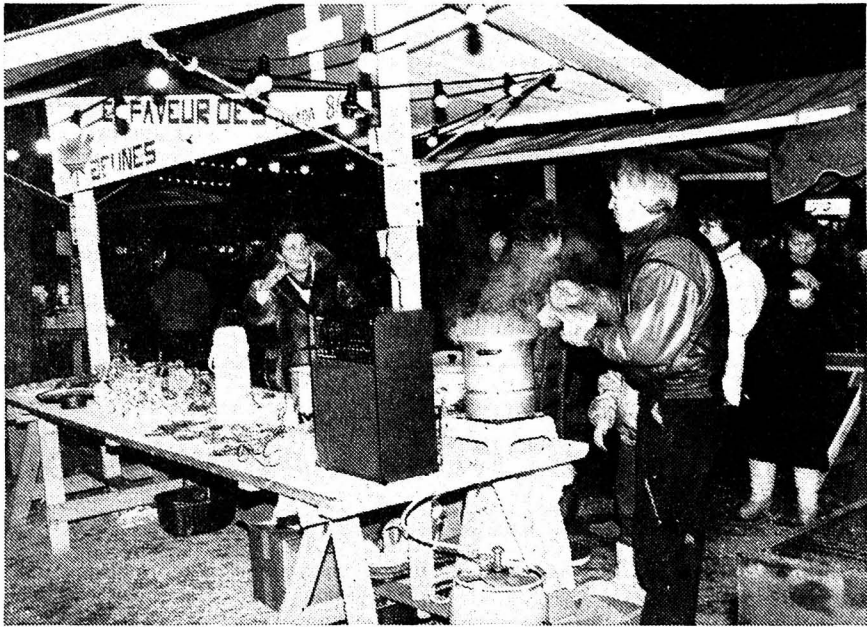
En outre dès le mois de février de l'année prochaine, l'ETLL proposera des cours de reconversion professionnelle destinés aux chômeurs et organisés sous l'égide du Département de l'Economie publique. Il s'agira de cours de base en électrotechnique.

Et M. Triponez d'insister sur l'importance des cours de perfectionnement professionnel dans des domaines où tout évolue tellement vite. Il estime également que ces cours vont s'accroître et qu'il est nécessaire d'établir une collaboration étroite avec l'industrie et de prévoir des budgets en conséquence pour permettre la création de structures facilitant une reconversion ou une formation professionnelle.

CM

● Journées portes ouvertes aujourd'hui vendredi à l'Ecole technique du Locle (ETLL), avenue du Technicum 26, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

Ouverture nocturne des magasins Frisquet mais sympa...



Elle rend bien service l'ouverture nocturne des magasins à la veille des fêtes et permet de faire les emplettes de Noël en famille.

C'est ainsi que hier soir, les Loclois, malgré un temps plutôt frisquet avaient mis le nez dehors pour aller faire leurs achats.

Les magasins avaient endossé une

parure de fête et sur la place du Marché des sociétés locales, des classes et des commerçants avaient installé boutique et proposaient toutes sortes de friandises aux passants.

La deuxième ouverture tardive des magasins est fixée au mercredi 18 décembre et se prolongera à nouveau jusqu'à 22 heures. (Texte et photo cm)

Avec Connaissance du monde

Caucase, pays des dieux et des hommes

Il y avait beaucoup de monde, dernièrement, à la Salle des Musées, pour assister à la quatrième séance de Connaissance du monde, dans le cadre des activités des services culturels Migros et leur délégué, M. Gafner, s'est plu à saluer la présence de M. Alain Mahuzier, talentueux explorateur, cinéaste et conteur, qui nous a fait découvrir le Caucase.

C'est une immense barrière de montagnes, longue de 1300 km. qui chevauche de la mer Noire à la mer Caspienne et dont les sommets les plus élevés culminent à près de 6000 mètres d'altitude.

C'était aussi, pour Alain Mahuzier, l'occasion d'en déceler les mystères et toute la beauté, mais aussi avec la volonté d'en savoir davantage sur le fameux Almaty, le «Yeti» caucasien. Et

le cri de cette étrange créature, que nous avons pu entendre lors de la projection du film, n'avait rien de rassurant.

Et pourtant, il semble ne pas s'agir seulement d'une légende et de nombreux savants soviétiques ou venus de toutes parts se livrent toujours à des recherches pour tenter d'identifier l'abominable homme des neiges.

FRANCHIR DES MILLIERS DE KILOMÈTRES

Notre expédition, par le film, en compagnie d'Alain Mahuzier lundi dernier, ne s'est pourtant pas arrêtée à ce seul phénomène, puisqu'il s'agissait avant tout de franchir des milliers de kilomètres à travers le Caucase du Nord d'abord, puis au Transcaucase pour en connaître mieux la nature d'une grande beauté et parfois sauvage.

Nous avons pu découvrir la vie urbaine dans quelques-unes des Républiques soviétiques, les us et coutumes d'un peuple fidèlement attaché à sa terre, ses fêtes et ses traditions. C'est aussi, hélas! la constatation que la jeunesse est conditionnée très tôt dans la vie, militarisée et encadrée, débouchant obligatoirement sur un Etat policé, avec la présence, un peu partout, de nombreux officiers et soldats. Mais c'est aussi la possibilité, pour le touriste étranger, de se promener librement, sans aucune surveillance, à la condition de respecter les règles qui lui sont imposées, s'agissant avant tout de ne photographier ni les gares, ni les ponts, ni les usines et moins encore les ouvrages militaires.

VISITE EN ARMÉNIE

Ainsi, librement, Alain Mahuzier a franchi le Caucase du Nord, puis en direction du sud, il a visité l'Arménie dont la population est restée très attachée à sa religion et à sa culture. Puis l'Azerbaïdjan, avec ses puits pétroliers, et Bakou, la ville la plus riche de l'URSS.

Enfin, la Géorgie, patrie des centaines, avec Tbilissi, capitale culturelle du Caucase, ses églises, ses vignes et son sol dont les gisements sont d'une richesse inouïe, sans parler d'une énergie hydroélectrique surabondante.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que la Géorgie soit la plus riche des quinze républiques de l'Union soviétiques.

C'est une petite partie seulement, de cet immense pays - le plus grand du monde avec ses 22.400.000 km² - dont nous avons découvert le charme et les passionnants aspects grâce à Alain Mahuzier, héritier d'une longue et solide tradition dans le monde des explorateurs.

D'ores et déjà, les fidèles habitués de Connaissance du monde se réjouissent de la prochaine séance fixée au lundi 3 février 1986, qui sera consacrée aux merveilles de la Bretagne, en compagnie de Louis Panassié. (sp)

Gymnastique du troisième âge avec Pro Senectute Des exercices pour garder la forme



Des participants à la gymnastique du troisième âge ont exécuté une danse grecque, le sirtaky. (Photo Impar-cm)

L'assouplissement, la mémoire, les réflexes, le travail des muscles... sont des exercices à ne pas négliger quand on aborde le troisième âge. Et c'est pourquoi, afin de donner la possibilité aux aînés de faire de la gymnastique, Pro Senectute organise des cours, depuis plusieurs années déjà.

Au Locle, une centaine d'aînés, répartis en trois groupes, suivent ces cours. Des femmes pour la très très grande

majorité puisque seulement un ou deux... hommes participent à ces rencontres. L'un de ces groupes, celui de Mme Monique Vuillomenet, fêta Noël jeudi au Cercle de l'Union. Une occasion de saines retrouvailles pour jouer, chanter, danser... alors qu'une équipe de jeunes dames qui suivent des cours de gymnastique avec Mme Vuillomenet a présenté un spectacle très apprécié du public enthousiaste. (cm)

FRANCE FRONTIÈRE

Un député du Doubs démissionne du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

La préparation des listes aux élections législatives et régionales qui se dérouleront en mars prochain en France provoque bien des remous au sein des formations politiques et dans le Doubs aboutissent à des points de rupture particulièrement spectaculaires. Le plus frappant est la démission de M. Joseph Pinard, député de Besançon, du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Cette décision ne relève pas d'un intérêt personnel. M. Pinard ayant décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat comptant ainsi protester publiquement contre la façon dont les instances parisiennes du parti socialiste imposent leur choix dans la désignation des candidats sans tenir compte de la volonté des militants de la Fédération départementale. M. Pinard n'ayant pas

agi à la légère, son coup d'éclat va secouer profondément la famille socialiste du Doubs.

Les choses ne vont guère mieux du côté de l'opposition. Le RPR a vu ses dissidents se grouper dans un «Rassemblement pour la Franche-Comté». De son côté, l'UDF est en crise, sept membres du bureau du parti radical, dont Edgar Faure est président, ont renvoyé leurs cartes pour protester aussi contre le choix des candidats.

Les trompettes de l'union d'opposition ont des sons tellement discordants qu'on envisage à présent la composition de trois listes de même tendance.

Reste à savoir comment les électeurs de droite comme de gauche apprécieront le moment venu ces magouilles très électoraux. (cp)

Noël à l'italienne

Une fête plein d'entrain et de soleil

Avec une fidélité qui l'honore, le *Comitato cittadino* du Locle organise chaque année la Fête de Noël, donnant ainsi l'occasion aux Italiens immigrés au Locle et dans ses environs, de se retrouver et de resserrer les liens qui les unissent.

Séparés de leur patrie, pour la plupart d'entre eux depuis de nombreuses années, ils n'oublient pas leurs origines et c'est dans une ambiance toute méridionale qu'ils se rassemblent, aimant à évoquer les beautés de leur pays, de leurs provinces.

Avec l'appui du consulat d'Italie, de Neuchâtel, de l'agence consulaire de La Chaux-de-Fonds et du Conseil scolaire italien, la fête a été organisée une fois de plus par le *Comitato cittadino* et plus particulièrement par son dynamique président dont le dévouement est inlassable.

TROIS CENTS PERSONNES

Aussi n'est-ce pas surprenant que plus de trois cents personnes se soient rassemblées à la Maison de paroisse, samedi dernier, en présence de MM. Corrado Milesi-Ferratti, consul, Benito Gianpico, agent consulaire et de son collaborateur, M. Enzo Liotta.

Dès 18 heures, une très brève partie oratoire a donné l'occasion à M. Milesi-Ferratti d'adresser un chaleureux mes-

sage à ses compatriotes, qu'ils soient de Belluno, du Frioul, de la Toscane ou de la Sicile lointaine, tous réunis ce soir-là pour célébrer la fête de Noël.

A son tour, le président organisateur s'est réjoui d'enregistrer une aussi nombreuse présence et plus particulièrement celle des enfants de tous âges qui ont apporté à la fête leur juvénile enthousiasme.

Puis le spectacle a pris la relève et sur scène, sans désemparer, chants, musique et magie se sont succédé pour la plus grande joie du public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

CULTURE ITALIENNE

Les productions du théâtre des Ecoles primaire et secondaire, plus spécialement orientées sur la promotion de la langue et de la culture italiennes, ont été, elles aussi, vivement appréciées. Giuseppe Carcione, tout au long de la soirée, fut un animateur infatigable et toujours avec le sourire, il a entretenu, à l'accordéon, une très agréable ambiance, encadrant de ses productions un programme de choix et un excellent repas, au menu duquel, bien sûr, figuraient les *lasagnes* et l'*arosto misto*, accompagnés de l'inévitable panettone et de très bons et généreux vins italiens.

(sp)



Immigrés, mais parfaitement intégrés à notre vie locale, ils étaient plus de trois cents, samedi dernier, pour fêter Noël.

Suite des informations
locloises

▶ 20

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Journal ouvrable férié dans le canton Une exception qui chicane

Si le 26 décembre est officiellement jour ouvrable, les commerçants du canton en font généralement un jour férié. Cette année, une chaîne de grands magasins fera exception. Leurs employés s'en plaignent tout bas, et certains autres magasins un peu plus haut.

Le directeur des magasins qui ouvriront le 26 décembre précise: les autres années, nous avons toujours ouvert, sauf en 1983 et 1984. Nous avons fait l'expérience de fermer le 26 pour des raisons de

calendrier. Mais le 26 décembre est un jour ouvrable dans le canton. Sur la base de l'expérience précédente, nous avons constaté un réel besoin, pour le service à la clientèle, d'ouvrir nos magasins.

En 1983 et 1984, beaucoup de commerçants individuels ont ouvert leurs portes alors que les grandes surfaces les gardaient fermées. Il y a toujours des commerçants indépendants qui ouvriront. Que les autres nous suivent!

Devant les caméras de la Télévision romande, hier, M. Fasola a aussi affirmé

que les employés bénéficient de leur jour de congé normalement. Certains le prendront le 26, d'autres à Nouvel-An pour faire le pont.

«ÉCŒURÉ»

UN responsable syndical, au micro de Bernard Guillaume-Gentil, s'est déclaré «écœuré». «Nous avons concédé quatre ouvertures nocturnes, elles sont devenues institutionnelles. Je ne comprends pas la politique de certain magasin».

RTN-2001 avait aussi mené l'enquête auprès des vendeuses concernées. Elles se montrent très déçues de la décision, et regrettent de ne pouvoir bénéficier de ce jour de congé pour leur famille.

FRIGIDAIRES ASSEZ GRANDS

Une autre grande chaîne de magasins sera fermée. La plupart des commerçants individuels aussi. Parmi eux, un important magasin d'alimentation nous a expliqué: Le 26 les gens viennent échanger les cadeaux du 25 qui ne conviennent pas. A part ça, côté alimentation, les frigidaires sont assez grands pour que l'on y stocke pour deux jours de marchandises. Et puis, le 26, il n'y a pas de moyen d'obtenir de la marchandise fraîche. Du pain par exemple: aucun boulanger ne voudrait travailler à Noël, etc. Nous en avons fait l'expérience il y a quelques années: Noël tombait un vendredi, et nous avons ouvert, quelques heures seulement, le samedi, afin que notre magasin ne soit pas fermé trois jours de suite. Nous avons réalisé d'excellentes affaires, certes. Nos frigos étaient vides. Mais je pense pas qu'il faille ouvrir le 26: nous travaillons déjà deux jours à 300 pour cent, on peut nous laisser deux jours tranquille.»

A. O.

Tribunal de police du district de Neuchâtel Il est difficile de répondre à une convocation sans... convocation

P.-Y. J. a souvent été convoqué pour participer, dans sa localité, aux travaux de dépouillement lorsque des votations ou des élections ont lieu. Travaillant le dimanche, il ne donnait généralement pas suite à ce genre d'invitation et, sans faire d'histoire, payait l'amende qui lui était infligée.

Après les votations cantonales et fédérales des 9 et 10 mars 1985, il reçut une fois encore un bulletin de versement à régler. Mais il refusa catégoriquement de s'acquiescer, pour la bonne raison, dit-il, qu'il n'avait pas eu de convocation à se rendre au bureau communal le dimanche.

Où a échoué l'envoi officiel? Le mystère n'a pas été élucidé. Un habitant du

même immeuble portait le même nom que P.-Y. J., la correspondance était parfois glissée dans la fausse boîte aux lettres mais remise ensuite à son juste destinataire.

Le voisin a-t-il omis de procéder comme cela était devenu une coutume? La convocation s'est-elle égarée?

Le Tribunal de police du district de Neuchâtel a eu à s'occuper de cette grave affaire hier matin puisque le prévenu devait répondre d'infraction à la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques et d'infraction aux lois électorales. Mme Geneviève Joly, présidente, accompagnée de Mme Fabienne Hugli qui remplissait les fonctions de greffier, ont entendu un témoin qui n'a apporté aucune lumière au problème.

Faute de preuve, P.-Y. J. a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui et les frais portés à la charge de l'Etat.

Disons d'emblée aux petits malins qui envisageraient d'avoir recours à l'excuse de «la lettre perdue» lors d'une convocation officielle que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Une séance de tribunal de police n'est guère passionnante et l'acquiescement n'est pas garanti... RWS

Licenciement contesté à Boudry Le président de la Commission des travailleurs à la porte

L'Union syndicale de Neuchâtel et environs communique:

«L'Union syndicale de Neuchâtel et environs, la Fédération des travailleurs du commerce, transport et alimentation, le Syndicat du livre et du papier, le Syndicat des services publics, le Syndicat neuchâtelois des enseignants primaires et préprofessionnels, la Confédération romande du travail et la Fédération des travailleurs du textile, chimie et papier, dénoncent une atteinte aux libertés syndicales et au droit fondamental à l'information des commissions de personnel.

«L'Entreprise Mikron Haesler SA à Boudry vient en effet de s'illustrer en licenciant le président de la Commission des travailleurs. La direction de cette entreprise reproche aux Commissions des travailleurs et des employés, et en particulier à l'un des présidents, d'avoir

utilisé un système d'informatique mal protégé pour se renseigner sur les salaires en vigueur.

«Il est pourtant évident que de telles informations sont absolument nécessaires pour que les partenaires puissent négocier sur les salaires en vigueur. Il est inadmissible que dès qu'une commission tente de se donner les moyens d'être un véritable interlocuteur elle soit sanctionnée de la façon la plus brutale.

«Nous exigeons par conséquent que la direction de cette entreprise reprenne vite les négociations avec la FTMH et la FCOM qui veulent faire réintégrer le président licencié.»

Le directeur de l'Entreprise Mikron Haesler, à Boudry, était absent lors de notre téléphone d'hier, et pour quelques jours. Jusqu'à son retour, il ne sera fait aucune déclaration officielle sur cette affaire, nous a-t-on précisé. (comm-ao)

LE LOCLE et son district

Au Conseil général des Brenets Budget 1986 et un nouveau visage à l'exécutif

Pour la seconde fois dans le district du Locle une femme siègera dans un exécutif. C'est en effet par applaudissements que Mme Gabrielle Chammartin, socialiste, a été élue mercredi soir lors de la séance de fin d'année du Conseil général des Brenets.

Et c'est déjà Les Brenets qui avaient fait œuvre novatrice en désignant il y a quelques années une femme parmi l'exécutif. Mais elle n'avait en fait siégé que peu de temps.

Mme Chammartin remplacera feu Jean-Claude Guinchard et dirigera le dicastère de la police.

Jusqu'ici présidente de la Commission scolaire - une charge dont elle se démettra pour se consacrer entièrement à l'accomplissement de son nouveau

mandat - Mme Chammartin a tenu à remercier le législatif de la confiance qu'il lui a accordée. Elle a aussi rendu hommage à la mémoire de son prédécesseur, expliquant qu'elle allait s'efforcer de travailler dans la même ligne que lui.

Auparavant le Conseil général a adopté le projet de budget pour 1986 et a donné son accord pour la vente du domaine communal de l'Augémont. Ce qui n'alla d'ailleurs pas sans mal puisque dans un premier temps les libéraux-ppn et les radicaux y étaient opposés. Après une suspension de séance, et convaincus par les explications du conseiller communal Fred Zürcher, ils se sont ralliés à la proposition de l'exécutif.

EN VENTE

Pour diverses raisons le Conseil communal des Brenets souhaitait vendre ce domaine de l'Augémont. Il aurait en effet fallu consentir de gros investissements pour le moderniser, envisager de coûteuses transformations, sans pour autant atteindre un seuil de rentabilité acceptable. Une commission a été chargée de l'étude de ce problème. Elle aussi arrivait à la même conclusion: envisager la vente.

La commune aurait souhaité ne vendre que le rural et continuer à louer les terres. Mais cette solution a été refusée par le Conseil d'Etat. «La mise en vente sera annoncée par les journaux de la région précisait le Conseil communal, l'offre la plus élevée sera retenue, mais le fermier aura la préférence en cas d'égalité» disait-il encore dans son rapport.

À REVOIR!

Mais les radicaux ne l'entendirent tout d'abord pas de cette oreille. M. Pipoz d'abord déclara que, sans réellement remettre en question cette vente son

groupe souhaitait le report de cette décision à une prochaine séance. «Nous avons l'impression que toutes les autres possibilités n'ont pas été suffisamment étudiées et que le Conseil général manque d'information» dit-il en substance. Il souhaitait la présence d'un représentant du Département cantonal de l'agriculture à même d'apporter des renseignements supplémentaires.

Il pria aussi le Conseil communal de fixer un prix de vente minimum, déplorant enfin le flagrant manque d'entretien de la ferme de l'Augémont. Les libéraux-ppn, par la voix de M. Endters se déclarèrent d'accord avec la proposition de M. Pipoz, tandis que les socialistes (M. Bilod) dirent qu'ils appuyaient le Conseil communal.

LE PLUS VITE POSSIBLE

Le conseiller communal Fred Zürcher défendit la position de l'exécutif. Rappelant notamment qu'une commission avait déposé un rapport allant lui aussi dans le sens de la vente du domaine en question et que, face aux exigences du Département cantonal de l'agriculture, la commune ne disposait que d'une faible marge de manœuvre.

«Nous ne sommes pas réellement pressés a-t-il conclu, mais j'aurais été heureux de me débarrasser de ce domaine le plus vite possible».

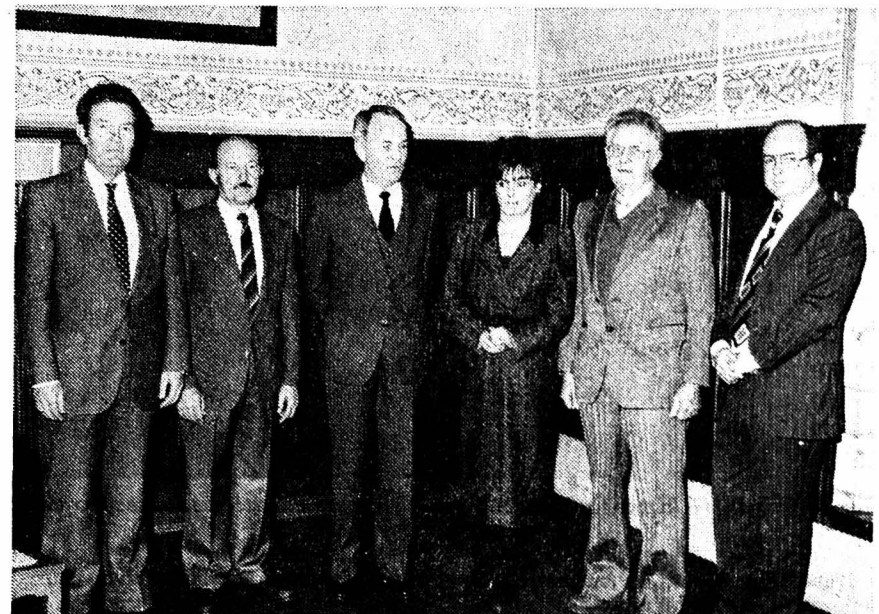
Le libéral-ppn Marc Sandoz a aussi relevé que le rapport d'une décision n'aurait que peu d'incidences, mais il s'est en revanche opposé à la proposition Pipoz, estimant qu'il ne fallait pas que d'entrée de cause la commune affiche un prix de vente.

M. Zürcher a rappelé l'obligation imposée par l'Etat de vendre la ferme avec les terres et le socialiste Léchaire s'est opposé au rapport d'une décision.

A la suite d'une suspension de séance les radicaux et les libéraux, successivement MM. Pipoz et Jequier ont finalement apporté l'accord de leur groupe et la mise en vente de ce domaine a été décidée à la majorité.

LE BUDGET

Autre point: le budget pour 1986. Avec des dépenses se montant à



Le nouveau Conseil communal des Brenets, avec de gauche à droite MM. Michel Guinand, André Huguenin, Gilbert Dehon (président), Gabrielle Chammartin, Fred Zürcher et Jean-Jacques Landry (administrateur). (Photo Impar-Perrin)

1.839.176 fr. 80 (y compris 145.210 francs d'amortissements légaux) et des recettes de 1.768.155 francs, il laisse apparaître un déficit de 71.021 fr. 80.

Selon le rapporteur de la commission du budget, M. Pipoz, les chiffres présentés étaient réalistes. Relevons que les impôts (1.259.000 francs) constituent la principale source de recettes.

A propos de ce budget le libéral-ppn Marc Sandoz s'est déclaré insatisfait et songeur sur un point: l'exploitation des forêts. La commune possède une véritable fortune avec ses bois a-t-il dit. Nous en sommes fiers, or elles nous semblent insuffisamment et mal exploitées. Le contrat avec la Société coopérative de valorisation du bois est mal respecté et nous souhaitons que le commerce de nos bois soit mieux suivi et que l'on étudie systématiquement les problèmes d'exploitation a-t-il argumenté.

M. Zürcher a expliqué la situation de la scierie des Eplatures et les problèmes découlant de la marche actuellement difficile de la coopérative. «Il y aura quelques mauvaises années à passer a-t-il dit, mais nous devons jouer le jeu des coopérateurs».

Il a expliqué que la commune allait respecter son contrat en livrant durant quatre ans annuellement 280 mètres cubes de bois. «Qui sera de mauvaise qualité a précisé M. Zürcher, car nos meilleurs produits iront toujours chez un

bon et fidèle client qui nous est attaché depuis plusieurs années déjà.» De sorte que cette année, quelque 780 sylves de bon bois seront coupées pour être livrées à un prix intéressant. C'est aussi à l'unanimité que les prévisions budgétaires ont été acceptées.

Traditionnellement à l'issue de la séance de fin d'année les conseillers généraux se sont retrouvés pour un repas qui n'a débuté que lorsque les prolongations du match NE Xamax - Dundee United se sont elles terminées. (jcp)

cela va se passer

Portes ouvertes à la chatterie
La SPA du Locle organise une demi-journée portes ouvertes à la chatterie, au numéro 13 de la rue Bournot, samedi 14 décembre prochain de 14 à 18 heures.

A cette occasion, les visiteurs, pourront acheter des livres, animaux en tricot, pâtisseries... tout en découvrant les lieux.

Relevons également que la SPA a de nombreux chats propres et affectueux à placer. (Imp)

la voix
d'une région

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Solution régionale pour l'ambulance du Val-de-Ruz La preuve par le 117...

La résolution du problème de l'ambulance du Val-de-Ruz, déjà maintes fois évoqué dans ces colonnes, a trouvé un dénouement particulièrement heureux hier soir, puisque la nouvelle structure et les nouveaux responsables du service de l'ambulance ont été présentés officiellement en présence des anciens et même des pionniers du Mouvement de l'ambulance du Val-de-Ruz.

Créé en 1952, le Mouvement de l'ambulance du Val-de-Ruz est toujours resté une société privée dont le seul et unique but était d'offrir ses services spécialisés à la population du Vallon et à l'Hôpital de district de Landeyeux. Avec la démission pour fin décembre 1984 des deux derniers ambulanciers bénévoles arrivés à l'âge de la retraite, s'est posé le délicat problème du maintien de ce service et surtout de son appartenance régionale.

MM. Roger Doerflinger et Fernand Demierre après 20 ans de service ont même accepté d'assurer l'intérim pendant que le comité du mouvement tâchait de trouver une solution à leur problème. Il était en effet inutile de compter sur des chauffeurs-secouristes bénévoles et aussi disponibles pour remplacer les deux anciens.

Afin de parer au plus pressé et d'ébaucher une organisation nouvelle durable, on s'est approché de l'Hôpital de Landeyeux, du Centre de secours du Val-de-Ruz, des communes, de la ville de Neuchâtel et même de sociétés privées. A la suite de ces contacts on a rapidement constaté que certaines solutions étaient tout simplement impossibles parce que trop coûteuse ou encore parce que l'indépendance de l'Hôpital du Vallon n'était plus garantie. C'est finalement la solution la plus régionale et en même temps la plus rationnelle qui a pu être retenue, chacun ayant consenti à de gros efforts pour maintenir dans le giron le service de l'ambulance.

Solution mixte, les interventions programmées ou programmables (tous les transports du domicile à l'hôpital ou entre hôpitaux, etc.) seront désormais prises en charge par Landeyeux qui a formé spécialement quatre personnes pour ce service nouveau, tous les autres cas, les urgences, les interventions nocturnes, lors des week-ends et des vacances ou encore hors des heures normales d'ouverture de l'hôpital étant du ressort des hommes du Centre de secours, une douzaine au total, qui ont dû suivre une formation spécifique afin d'obtenir le permis professionnel et un brevet de secouriste. Ils seront du reste tous opérationnels à la fin de l'année.

A FONTAINEMELON

Sur le plan de l'organisation, l'ambulance sera désormais stationnée au Cen-

tre de secours à Fontainemelon, au lieu de Cernier, et les transmissions d'alerte se feront par un système radio performant. Les frais d'exploitation seront pris en charge par les communes du Val-de-Ruz, à l'exception de Montmolin, à raison de trois francs par habitants et par année, ce qui est des plus raisonnables.

Précisons encore que l'hôpital s'occupera des tâches administratives et présentera les comptes au Mouvement de l'ambulance «nouvelle formule» dont le comité sera composé de deux anciens, MM. H. Jeanrenaud et E. Delachaux; de deux représentants de l'hôpital, MM. F. Pelletier et M. Bueche, ainsi que de deux membres du Centre de secours, MM. J.-Ph. Schenk et A. Gremaud.

La soirée d'hier qui réunissait tous les intéressés, à l'exception de M. Demierre, malade, a été l'occasion de remercier tous les anciens ambulanciers comme il se devait ainsi que les personnes et sociétés qui ont contribué à l'élaboration de ce nouveau service. On a aussi beaucoup insisté sur le fait que dès le 1er janvier il faudra appeler le 117 pour demander l'ambulance.

M. S.

DOMBRESSON

Séance du législatif

Le législatif était réuni hier soir et il a adopté à l'unanimité le budget qui prévoit un bénéfice de 16.600 francs. Après avoir adopté la question des jetons de présence du Conseil général et du Conseil communal.

Le prêt et la subvention au FC Dombresson ont également passé la rampe du législatif mais avec un amendement. Le problème de l'eau a également été évoqué.

Nous reviendrons sur cette importante séance. (ha)

Grand projet immobilier à Fleurier

Boutiques et cabinets à l'hôtel

A Fleurier, l'Hôtel du Commerce est racheté. Cet établissement public, sur le déclin depuis une décennie, sera transformé de fond en comble. Il accueillera des boutiques et des cabinets. Commerçants, médecin, dentiste, physiothérapeute, ingénieur. Un gros projet.

Les promoteurs, valloniers, souhaitent garder l'anonymat pour l'instant.

Apprentissage: revendications de la JOC au Grand Conseil

Pour marquer la fin de l'Année internationale de la jeunesse et «contribuer à créer quelque chose qui durera au-delà de 1985», la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) du canton de Neuchâtel vient d'adresser une pétition au Grand Conseil. Revêtue de 503 signatures («Nous n'avons pas cherché à récolter beaucoup de signatures» précisent les auteurs. «Il s'agissait plutôt dans notre esprit de vérifier un peu plus largement auprès du public le bien-fondé de nos propositions»), cette pétition pose un certain nombre de revendications touchant à la revalorisation des conditions d'apprentissage. La forme de la pétition a été choisie parce que les auteurs pensent que le canton devra créer le cadre légal permettant de donner suite à leurs demandes.

Celles-ci portent sur la protection de l'apprentissage: la JOC demande qu'en cas de résiliation du contrat de l'apprenti pour raison économique, en cas de chômage, ou lorsque les conditions de formation ne sont pas conformes à la loi, l'Office du travail trouve une nouvelle place à l'apprenti; elle demande aussi une surveillance plus efficace des conditions d'apprentissage. Elles portent également sur des améliorations d'horaire: fixer à un jour et demi par

semaine au minimum le temps des cours; accorder une semaine de congé payé avant l'examen final, pour favoriser sa préparation; tenir compte des difficultés spécifiques des apprentis de langue étrangère.

Mais l'essentiel réside dans les propositions d'améliorations de la qualité de l'apprentissage: cours de pédagogie obligatoires pour maîtres d'apprentissage, et surtout développement de stages interentreprises, ainsi que recours accru à l'école professionnelle, pour combler les lacunes dans la formation des apprentis. Soit parce que l'entreprise où ils sont employés ne dispose pas de l'équipement adéquat, soit parce que le responsable de leur formation n'a pas le temps ou la compétence nécessaire dans certains domaines, bien des apprentis, souligne la JOC, ne peuvent pas s'entraîner ou s'initier à des techniques diversifiées. Il s'agit aussi d'éviter, toujours selon la pétition jociste, que l'examen final sanctionne par trop de formation «traditionnelle» seulement, pénalisant audit examen les apprentis qui ont été formés aux techniques de pointe, et pénalisant sur le marché du travail ensuite ceux qui l'ont réussi sans avoir reçu cette formation aux nouvelles techniques. (comm-K)

L'Eglise réformée face au problème des demandeurs d'asile Plus de place pour eux?

Dans un communiqué, le Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise précise ainsi publiquement sa position face au problème qui agite passablement l'opinion:

L'Evangile de Noël nous rappelle que Marie «coucha Jésus dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie». Il nous dit aussi que Joseph et Marie durent fuir Hérode et se réfugier avec Jésus en Egypte. Il sera difficile cette année de lire ces textes sans faire référence à ceux qui fuient la persécution ou les difficultés économiques pour chercher refuge dans notre pays et pour lesquels il semble qu'il n'y ait plus de place chez nous.

Depuis plusieurs mois, les requérants d'asile font la une des journaux et suscitent des débats passionnés. Les problèmes posés par leur présence divisent profondément la population. Les responsables des Eglises ne sont pas étonnés par l'ampleur des réactions. Au début de mai la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et la Conférence des évêques suisses publiaient un document très complet: «Aux côtés des réfugiés». Le 12 juin dernier le Synode de notre Eglise intervenait en faveur des requérants d'asile vivant dans notre pays depuis de nombreuses années, notamment deux familles africaines à l'égard desquelles des décisions de renvoi avaient été prises.

L'intervention des Eglises dans le débat a surpris et même scandalisé certains milieux. La mission de l'Eglise pourtant est de prendre la défense des opprimés. L'Eglise peut être conduite même en démocratie à exercer une fonction critique à l'égard de l'autorité politique. Il est normal qu'elle rappelle que les lois et leur application doivent sauvegarder la dignité humaine. Les problèmes posés par l'afflux des réfugiés sont complexes et difficiles. Ils mettent à l'épreuve notre manière de vivre la foi. Il s'agit probablement des problèmes les plus graves qui aient été posés à notre conscience depuis la dernière guerre. Une Eglise qui n'assumerait pas sa fonction critique dans un tel débat manquerait à ses devoirs à l'égard de l'Etat.

Ceci étant précisé le Conseil synodal tient tout d'abord à exprimer sa reconnaissance au Conseil d'Etat de notre canton qui, le 27 août dernier, a soutenu sans réserve la solution globale proposée par Mme la conseillère fédérale Elisabeth Kopp. Les problèmes posés par les requérants d'asile vivant depuis plusieurs années dans notre pays auraient été résolus. Il faut souhaiter que, malgré le rejet de cette solution, nos autorités

cantonales interviennent pour que des permis de séjour à caractère humanitaire soient accordés aux familles bien intégrées socialement.

Le Conseil synodal est persuadé que le maintien d'un dialogue loyal et franc entre les services du Département de police et le Centre social protestant permettra la recherche de solutions acceptables pour les requérants d'asile de notre canton dont la demande a été définitivement rejetée. Il faut éviter des renvois massifs et brutaux.

Il est probable que la Suisse, comme les autres pays développés, sera confrontée encore longtemps au problème des demandeurs d'asile. Ceux-ci seront encore nombreux à s'engager sur le chemin de l'exil pour fuir la tyrannie ou pour simplement rechercher des moyens d'existence. La Suisse ne pourra pas tous les accueillir. Il faudra accorder la priorité aux plus menacés. Nos autorités doivent avoir les moyens de traiter rapi-

dement et avec soin les nouvelles demandes d'asile.

Le Conseil synodal invite tous les membres de l'Eglise à se montrer bienveillant à l'égard des requérants d'asile. Une attitude ouverte des chrétiens facilitera la résolution des graves problèmes posés aux autorités civiles. Elles pourront éviter de recourir à des méthodes de renvoi collectif qui ne sont pas sans danger pour l'intégrité corporelle des expulsés.

Les autorités politiques subissent des pressions de la part des milieux animés par la peur de l'étranger. Il est nécessaire que d'autres courants d'opinion se manifestent, pour soutenir nos autorités dans leur volonté de maintenir les traditions humanitaires et la capacité d'accueil de notre pays. Dans ce but le Conseil synodal renouvelle son appel à signer la pétition «pour un comportement humain à l'égard des réfugiés». (comm)

Référendum aux Verrières

207 fois non aux impôts

Le 11 novembre dernier, le Conseil général des Verrières avait adopté une nouvelle échelle fiscale (à la hausse). Dans la foulée, les taxes hospitalières et d'épuration augmentèrent également. Un référendum fut lancé quelques jours plus tard. Il vient d'aboutir. Avec 207 signatures. Moins de 90 auraient suffi.

Le référendum a été déposé hier à l'administration communale. Ceux qui l'ont lancé regrettent les paroles du président de commune qui parlait de mise sous tutelle du village dans le cas où de nouvelles ressources fiscales n'étaient pas trouvées.

Ils disent, tout en gardant l'anonymat: «Chacun est conscient qu'une solution doit être envisagée et ne s'oppose pas à une augmentation mais souhaite que de sérieuses économies se réalisent...»

Ils ajoutent: «Des informations explicites de la part de nos autorités auraient peut-être permis d'éviter ce référendum...»

Ils concluent: «Les signataires sont des citoyens attachés à leur village malgré sa position géographique défavorable. Ils estiment qu'une situation attractive (red.: du point de vue fiscal) doit être maintenue afin de conserver un maximum de population, commerçants et artisans...»

Donc, si l'on résume, les signataires ne

sont pas véritablement opposés à la hausse des impôts mais demandent des économies. Ils lorgnent du côté de l'instruction publique. Roger Perrenoud, président de commune, instituteur, avait lancé pendant la dernière séance du Conseil général: «Les instituteurs neuchâtelois sont les moins bien payés de Suisse...»

Toujours est-il que ce référendum aura au moins l'avantage de porter le débat sur la place publique. Le Conseil communal va certainement informer la population. Les opposants pourront faire entendre leurs objections. Et les électeurs auront le dernier mot dans l'isolement.

En attendant, l'exécutif a publié son budget 1986. Sans tenir compte des hausses soumises à délai référendaire. Il se solde avec un déficit de... 191.000 francs. Inacceptable, diront les Services de l'Etat. Qui le renverront à l'expéditeur car les réserves de la commune ne permettent pas de boucher le trou.

Comme Fleurier, où une mesure transitoire fut prise dans pareil cas en 1984 (hausse linéaire de l'imposition) avant que le législatif n'adopte une nouvelle échelle fiscale (à la hausse). (jic)

Décès

TRAVERS

Mme Rose Blaser, 82 ans.

De nombreux problèmes restent à régler. Mais ils ont dévoilé leur projet. Pour couper les ailes à certaines rumeurs. La «Société du Commerce», société simple, comprenant quatre partenaires, va transformer l'immeuble.

Au niveau inférieur, la boucherie-traiteur subsistera. Ainsi que le Café-Restaurant - sous une autre forme. Mais l'on va créer une sorte de galerie-marchande composée d'une quinzaine de boutiques, avec couloir-rue central.

A ce niveau, la surface est de 600 mètres carrés, boucherie comprise. De 350 mètres carrés seulement pour le bâtiment principal dont le volume atteint joyeusement les 6500 mètres cubes.

Au premier étage, la société va aménager des bureaux pour un ingénieur, et un ou deux logements.

Au second, un médecin et un physiothérapeute s'installeront. Au troisième, on trouvera un cabinet de dentiste, ainsi qu'un laboratoire de technique dentaire.

Les chambres d'hôtel (80 lits) vont donc disparaître. Les promoteurs le

regrettent. Ils avaient pris différents contacts pour trouver un partenaire d'accord d'investir dans le secteur hôtelier. Impossible de dénicher l'oiseau rare présentant certaines garanties. Fleurier, ce n'est pas Montreux.

MINI-MARCHÉ

Par contre, en ce qui concerne l'étage commercial, de nombreux commerçants de la région ont déjà manifesté leur intérêt. Les promoteurs ont bon espoir de pouvoir louer une quinzaine de surfaces de 40 mètres carrés réservées aux boutiques.

Un atout: l'ancien Hôtel du Commerce fait face à une jolie place, qui servira de parking mais pourrait aussi être aménagée pour devenir un point de rencontre: quelques bancs, des fleurs, des pavés, une place de jeu. C'est l'affaire de la commune.

Les promoteurs de la «Société du Commerce» espèrent ouvrir boutiques, bureaux et cabinets à la fin de l'an prochain. JJC

Aux Geneveys-sur-Coffrane

Un budget déficitaire mais approuvé par le législatif

Convoqués hier soir en séance ordinaire les conseillers généraux des Geneveys-sur-Coffrane ont dû se prononcer sur deux points importants: le budget 1986 et un règlement concernant la protection des eaux.

Fort bien présenté le budget a été rapidement commenté point par point. Il n'y a eu que peu d'interventions. Les questions posées pour complément d'information ont reçu immédiatement des réponses par les membres du Conseil communal.

Le budget 1986 prévoit un déficit de 84.050 francs avec 2 millions 354.354 francs aux dépenses et 2 millions 270.300 francs aux recettes la commune espère encaisser 1,89 million en impôts mais par rapport au budget 1985 ses frais administratifs, ses dépenses l'Instruction publique, les Travaux publics et les œuvres sociales seront plus importants.

Les comptes 1984 avaient bouclé avec un bénéfice de 2.827 fr. 60 après des attributions pour 24.000 francs. Pour le budget de l'an prochain les amortissements légaux compris dans ce résultat présumé s'élevaient à 144.000 francs consacré au Service des eaux, à la maison de commune, aux abattoirs, au centre scolaire et sportif et au temple de la paroisse.

A l'unanimité le législatif a adopté le projet.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES EAUX

La lutte contre la pollution des eaux est réglée par les législations fédérale et cantonale, les autorités communales prenant des mesures pour prévenir la pollution d'une part, remédier aux inconvénients existants d'autre part.

Pour Les Hauts-Geneveys, un règlement a été rédigé à cet effet comprenant 26 articles. Après des études approfondies, décision a été prise d'adopter le système d'évacuation séparatif soit la sépa-

ration des eaux pluviales ou de drainage et les eaux usées pour les conduire aux collecteurs publics respectifs. Il s'agit avant tout de préparer l'avenir en vue de doter tout le territoire de ce système. Des nouvelles constructions devront être soumises aux nouvelles prescriptions alors que le remplacement du système unitaire actuellement en fonction (mélange des eaux pluviales et usées) se fera en tenant compte des possibilités techniques et financières.

C'est également à l'unanimité que ce règlement concernant les canaux, égouts, les drainages et la protection des eaux a été approuvé.

SUCCÈS DU TÉLÉRÉSEAU

Dans les divers un habitant a proposé une œuvre d'art pour décorer des bâtiments communaux. Le législatif a appris que le chantier pour l'installation du télé-réseau est terminé, 401 abonnés sont raccordés et 80 sont encore en attente c'est un succès complet qui a été enregistré.

Prochainement seront entrepris les travaux envisagés par GANSA pour l'apport du gaz naturel. Les personnes contactées jusqu'ici se sont toutes déclarées d'accord pour y adhérer.

C'est devenu une tradition: la dernière séance du Conseil général est en même temps une prise de contact avec les personnes ayant obtenu la nationalité suisse ainsi que les jeunes gens et jeunes filles qui ont atteint leur 18e anniversaire pendant l'année.

Pour 26 invitations envoyées, il n'y a eu que peu de répondants auxquels le président M. Frédy Gertsch a souhaité la bienvenue avant de les inviter à partager un apéritif et une fondue en compagnie de tous les conseillers. La soirée a été fort joyeuse au centre scolaire et agréable pour tous les participants.

RWS

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Saint-Imier: les nouvelles orgues de la Collégiale prennent forme Des orgues comme au XVIIIe

Six ans de travail pour la Commission des orgues de la Collégiale, trois ans pour la manufacture de Saint-Martin à qui les travaux ont été adjugés et l'on peut déjà voir en entrant dans l'église le résultat d'un travail d'artisans hautement spécialisés. Onze mètres d'armature en chêne qui composent le buffet dessiné par Georges L'Hôte, harmoniste français. Le budget sera dépassé mais les Imériens découvriront dès février 1986 un objet d'art musical digne de leur Collégiale romane.

Les travaux vont bon train à l'intérieur de la Collégiale. Alain Aeschlimann, un des facteurs d'orgues responsable du projet contemple le travail avec satisfaction. Ces grandes orgues de 40 jeux sont entièrement mécaniques, plus aucun élément électrique n'intervient. On revient aux anciennes conceptions qui ont fait leur preuve.

Cet instrument qui n'est ni romantique ni classique mais tout les deux à la fois disposera de quatre claviers: grand orgue, trompettes, récits expressifs et jeux positifs. Les tuyaux sont faits de sapin, bois qui reste la meilleure caisse de résonance que l'on connaisse. On en comptera 2900 une fois le travail achevé.

A l'origine, le grand orgue avait été devisé à 530.000 francs puis le temps à

passer, les salaires ont été réajustés et actuellement le budget est largement dépassé. Une grande campagne de récolte de fonds sera organisée au début de l'an prochain.

L'inauguration est prévue pour fin avril, début mai et l'on compte sur la présence d'André Luy et Jacqueline Jacot, tous deux enfants de Saint-Imier.

Les plus anciens se souviennent qu'André Luy était à l'époque maître de chapelle à Saint-Imier.

PROMESSES DE CONCERT

L'on peut déjà dire que la Collégiale de Saint-Imier deviendra un haut lieu de musique spirituelle. Son cadre et ses orgues se présenteront particulièrement bien aux musiciens et aux mélomanes les plus exigeants.

Si l'emplacement des grandes orgues à l'entrée principale de la Collégiale a été à l'origine discuté, l'on peut penser que les Imériens voient actuellement l'achèvement des travaux avec satisfactions. GyBi

L'Association des sociétés locales décerne le mérite imérien Mérite imérien deuxième cuvée

Pour la deuxième année consécutive, l'Association des sociétés locales a décerné le mérite imérien à des membres de sociétés qui se sont particulièrement distingués durant l'année écoulée. Huit sportifs plus une équipe de football ont été gratifiés d'un challenge.

Les autorités étaient représentées à la petite cérémonie de remise des mérites par Bernard Grünig, vice-maire, André

Luginbühl, conseiller municipal et René Lautenschlager, secrétaire du conseil général et ancien président de l'Association des sociétés locales.

La deuxième équipe du FC Saint-Imier a été récompensée pour son ascension en troisième ligue. Le Ski-Club Mont-Soleil s'est particulièrement distingué et quatre de ses fondeurs ont été récompensés.

Les athlètes Wanda Guerry, au lancer du poids et disque, Marc Wenger, à la gymnastique artistique, Fabrice Grünig, gymnastique artistique et Alain Pontet en saut en longueur ont tous quatre été également méritants.

La cérémonie a été entrecoupée de respirations musicales et les autorités ont apporté leur salut et leurs encouragements à la jeunesse sportive de ce coin de pays. GyBi

Un radical candidat au Grand Conseil

Sous la présidence de Fredy Stauffer, ancien maire, le parti radical de Saint-Imier a désigné son candidat pour l'élection au Grand Conseil bernois de mars prochain.

C'est à l'unanimité, que la candidature de M. Henri Pigeon, fondé de pouvoir et conseiller général, a été approuvée par une très nombreuse assemblée et avec enthousiasme.

Une nouvelle assemblée générale extraordinaire est prévue en janvier prochain pour prendre position sur l'éventuelle candidature d'un radical à la mairie pour succéder au socialiste Francis Loetscher, démissionnaire. (comm)

Renan Suites tragiques d'un accident

Ainsi que nous l'avons signalé dans une précédente édition, mardi soir vers 18 h. 45, une dame qui traversait la chaussée au centre du village de Renan a été renversée par une voiture. Le choc a été extrêmement violent.

Immédiatement transportée par ambulance à l'Hôpital de Saint-Imier, la victime fut ensuite dirigée sur l'Hôpital de Berne. En dépit des soins prodigués, la malheureuse passante est décédée mercredi soir des suites de ses graves blessures.

Il s'agit de Mme Ida Isler, 47 ans. Ce drame a jeté la consternation dans le village où la défunte était très honorablement connue. (hh)

Au Conseil municipal de Cortébert A propos d'une vente de terrain

A la suite de plusieurs demandes, le Conseil municipal de Cortébert a donné l'information suivante concernant le prix de vente fixé pour les parcelles des terrains «Omega» acquises par la commune en 1984.

Ces parcelles ont été achetées au prix de 18 fr. le mètre carré. Elles ne sont cependant pas viabilisées.

Le prix de vente fixé pour les externes est de 45 fr. le mètre carré et de 40 fr. le mètre carré pour les habitants du village.

Dans ce prix, sont compris les frais relatifs à la viabilisation de ce quartier, c'est-à-dire, la part du terrain qui sera affecté à la construction de la voie d'accès, l'alimentation en eau potable du quartier, l'évacuation des eaux usées, ainsi que la construction de la route.

A la fin de cette année, une demande de permis de bâtir est encore en suspens pour la construction d'une maison familiale sur la première des parcelles. La construction sera entreprise dès les printemps prochains.

Blocage à Laufon Les impôts en suspens

Le mouvement du Laufonnais a décidé de ne payer la troisième tranche de l'impôt cantonal qu'en assortissant son versement d'une réserve. Comme on l'a appris hier, le mouvement a prévu un blocage jusqu'à ce qu'une enquête approfondie sur les paiements secrets du gouvernement bernois aux partisans du maintien de la région dans le canton de Berne ait été faite.

La commission d'enquête spéciale a déjà enquêté à ce propos mais, au mois de novembre, le Grand Conseil a refusé le principe d'une enquête plus approfondie. (ats)

REFUGIÉS

Le Conseil municipal a pris note des différentes prises de position des communes du district de Courtelary à propos des demandeurs d'asile.

Il tient à communiquer qu'à l'instar de communes voisines, il n'est également pas favorable à l'accueil de demandeurs d'asile dans la commune. De plus, après une enquête qu'il a faite, il a constaté que les propriétaires d'appartements actuellement vacants ne sont également pas disposés à l'accueil de ces personnes. (comm)

La Commission de gestion du Grand Conseil a été informée du rapport de révision déjà en octobre. Une fois que les remarques issues à la révision auront été réglées, rien ne s'oppose à la présentation ordinaire du compte, comme l'a confirmé par écrit le contrôle des finances au Service cantonal de comptabilité le 9 décembre 1985. Une indiscretion avait contribué à porter à la connaissance du public des extraits du rapport de révision, et ce le week-end passé, peu avant

la Commission de gestion du Grand Conseil a été informée du rapport de révision déjà en octobre. Une fois que les remarques issues à la révision auront été réglées, rien ne s'oppose à la présentation ordinaire du compte, comme l'a confirmé par écrit le contrôle des finances au Service cantonal de comptabilité le 9 décembre 1985. Une indiscretion avait contribué à porter à la connaissance du public des extraits du rapport de révision, et ce le week-end passé, peu avant

VELLERAT

Non au troc avec Ederswiler

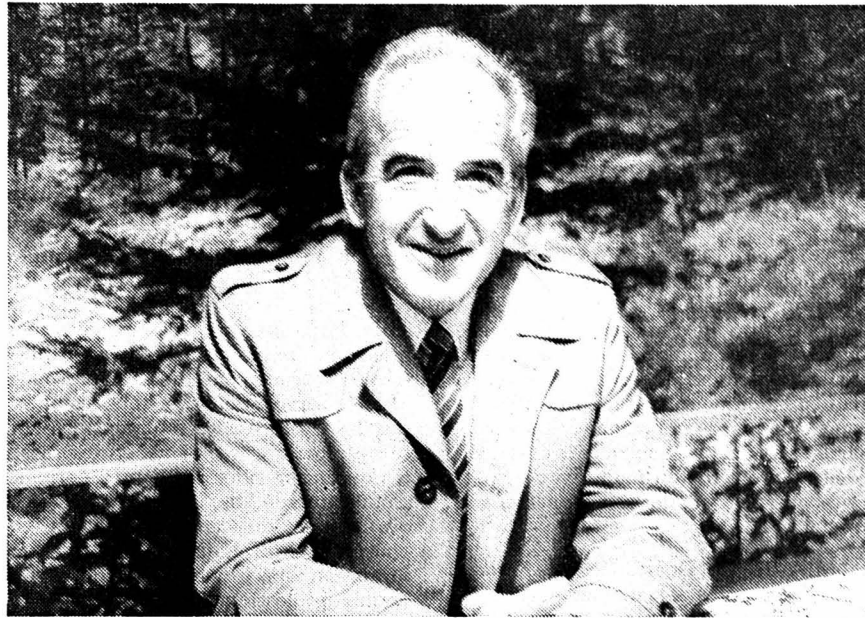
Le 2 mars 1984, la commune d'Ederswiler envoyait une pétition aux Chambres fédérales. La Commission des pétitions du Conseil national a rendu son rapport sur ce sujet dernièrement. Réunis en assemblée mercredi, les citoyens de la commune de Vellerat soutiennent «que la prétention des deux Bernes à lier les cas de Vellerat et Ederswiler n'est que maquignonnage et volonté de nuire aux intérêts jurassiens».

Les citoyens de Vellerat exigent du Conseil exécutif bernois qu'il respecte ses promesses du 8 octobre 1975, lesquelles affirmaient que le gouvernement bernois était décidé à entreprendre les démarches nécessaires afin que la situation de cette commune soit réglée à la satisfaction de ses citoyens. La commune de Vellerat déplore que les députés du Conseil national continuent «de nier le caractère politico-juridique du problème et s'en tiennent à une économie de troc contraire au bon sens». (ats)

Pour le personnel de l'Etat et de l'enseignement Allocation de renchérissement

Le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé d'adapter le traitement brut du personnel de l'Etat et du corps enseignant au renchérissement en l'augmentant de 3,2 pour cent à compter du 1er janvier 1986. Les rentes de la caisse d'assurances seront augmentées dans la même proportion. L'augmentation reste dans les limites de la compensation du renchérissement accordée par d'autres administrations et entreprises de services. (oid)

Fédération des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge Election de Frédy Tschirren à la présidence



Frédy Tschirren, au moment de son départ pour Berne, le trac avant l'ovation. (Photo Impar-GyBi)

Hier à Berne, se déroulait la 95e assemblée des délégués de la Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge, qui réunissait près de 1000 délégués. A l'ordre du jour, la nomination d'un nouveau président en remplacement d'Albert Dufresne de Roches (VD) arrivé en fin de mandat.

Frédy Tschirren, paysan et éleveur des Reussilles l'a emporté par 670 voix contre 329 à Maurice Haymoz du Pays fribourgeois.

Une lutte âpre s'était engagée autour de ces nominations, chacune des régions

revendiquant l'honneur d'avoir son président.

Frédy Tschirren, 57 ans, connaît bien le fonctionnement de la Fédération puisqu'il en était le vice-président jusqu'à ce jour. Homme dynamique et apprécié, chef expert de la commission d'experts du canton de Berne, il exploite avec son fils une importante propriété agricole située sur le plateau des Reussilles (commune de Tramelan) à 1000 mètres d'altitude.

Nous reviendrons plus en détails dans une prochaine édition sur les importantes responsabilités qui attendent Frédy Tschirren. GyBi

Position de la Direction des finances bernoises au sujet du rapport de révision Rien ne s'oppose au compte d'Etat 1984

Ce jeudi 12 décembre, la Direction des finances du canton de Berne a présenté au Grand Conseil un rapport concernant les remarques formulées par les réviseurs du contrôle des finances au sujet du compte d'Etat 1984. Il s'agit pour l'essentiel d'un différend relevant de la technique budgétaire et qui oppose le contrôle des finances au Service cantonal de comptabilité, mais qui n'ont aucune répercussion sur le résultat des comptes. Le différend a d'ailleurs entre-temps été réglé de façon interne.

qu'un emprunt public, ce qui est également vrai dans ce cas précis, contrairement à ce qui ressort des remarques formulées par le contrôle des finances. Dans le rapport de révision, on établit une comparaison entre les dispositions à court terme dans le cadre d'un compte courant et l'emprunt à long terme, ce qui n'est guère comparable. De plus, le Conseil exécutif n'aurait pas la compétence de couvrir des besoins d'argent à long terme au moyen d'un compte courant de la Banque Nationale.

Le Grand Conseil n'examine le compte d'Etat 1984. Il en est résulté un certain trouble.

PLUS DE 400 MILLIONS

Ce qui a surtout frappé les esprits, c'est l'affirmation selon laquelle le déficit du compte d'Etat 1984 se monterait non pas à 87 millions de francs, mais à plus de 400 millions de francs, mais on a par là même oublié que lors de la session de novembre 1985, lorsque le Grand Conseil a traité le rapport présenté par la commission spéciale d'enquête (BUK), il a été expressément décidé que l'on ne toucherait plus au résultat du compte d'Etat 1984 et que l'on ferait abstraction de la problématique des réserves et des actifs dits transitoires. La modification de la pratique à cet égard ne se manifesterait qu'en 1986. Pour l'année 1984, le déficit reste tel qu'il a été déclaré.

De même, le placement de 30 millions de francs pour les années de 1984 à 1991 dans une banque privée genevoise, transaction que le contrôle des finances a critiquée, correspond à la pratique constante et légitime des cantons et de la Confédération. Il se fonde sur un arrêté populaire du 13 mars 1977, qui autorise le gouvernement à contracter des emprunts.

Les placements privés de cette nature peuvent en effet être plus avantageux

Le rapport présenté par la Direction des finances reprend dans le détail les remarques faites par le contrôle des finances quant à la révision. Il a été remis au Grand Conseil et à la presse ce jeudi.

REMPLACEMENT À LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Le bureau du Grand Conseil bernois a par ailleurs nommé jeudi, comme prévu, le député biennois Claude Gay-Crosier (pdc) pour remplacer Mme Rosemarie Felber à la Commission spéciale d'enquête (BUK) sur le scandale financier bernois. Mme Felber, démissionnaire, quittera la commission à la fin de l'année. Le bureau décidera lundi si M. Gay-Crosier reprend également la présidence du BUK.

La plupart des groupes du législatif bernois ont d'ores et déjà donné leur accord à la nomination de M. Gay-Crosier à la présidence du BUK. Le président du Grand Conseil, M. Alfred Rentsch a par ailleurs indiqué que le bureau tenait à ce que cette présidence ne revienne pas à un parti représenté au gouvernement (udc, rad et soc). (oid, ats)

Elections au gouvernement bernois La «formule magique» remise en cause

Le Parti radical démocratique (prd) du canton de Berne se propose de présenter trois candidats pour les élections du Conseil d'Etat bernois en avril prochain. C'est en effet ce qu'a décidé mercredi soir l'assemblée extraordinaire des délégués du prd, remettant ainsi en cause l'accord entre les trois grands partis bernois qui, depuis 40, voulait que la répartition des sièges au gouvernement se fasse selon une «formule magique» attribuant 4 mandats à l'Union démocratique du centre (udc), 3 au Parti socialiste (ps) et 2 au Parti radical (prd). Les délégués se sont néanmoins déclarés favorables à une liste commune avec l'udc.

A la suite de l'affaire des «caisses noires», les jeunes radicaux bernois avaient demandé au parti cantonal de renoncer à faire liste commune avec l'udc ainsi qu'à

se limiter volontairement à deux candidats. Selon eux, le prd se trouve en ce moment dans une position favorable, étant donné que ses deux actuels conseillers d'Etat, Henri-Louis Favre et Hans Krähenbühl, ne se représentent pas.

RÉACTION DES SOCIALISTES

Les socialistes bernois et l'Union démocratique du centre estiment que la décision des radicaux de revendiquer non plus deux mais trois mandats à l'exécutif du canton de Berne, le printemps prochain, est dirigée contre le parti socialiste.

Telle est la déclaration recueillie, chez les responsables des deux formations après la décision des délégués radicaux. A la place des trois sièges qu'ils occupent actuellement, les socialistes en prendraient un. (ats)

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer de coupon.

Il vous suffit de nous téléphoner si vous désirez obtenir un prêt comptant BPS. Nous vous donnerons volontiers tout renseignement utile et ferons immédiatement le nécessaire. Le numéro de téléphone de la BPS la plus proche figure dans la colonne ci-contre.

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	52
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	14
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	18
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	304

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La Banque proche de chez vous

LE LOCLE

Samedi 14 décembre
à 14 h. 15 et 20 h. 15

MATCHS AU LOTO

Salle FTMH
Le Locle

Organisation: Canada 1986

30 tours: Fr. 14.- — 2 tours gratuits

4 cartons — Superbes quines

Déplacement gratuit jusqu'à la salle FTMH,
☎ 039/31 87 86 entre 12 h. et 13 h. 30

RESTAURANT DES RECRETTES «Chez Max»

Max et Béatrice Amez-Droz prop. — Les Brenets — ☎ 039/32 11 80

Fermeture hebdomadaire le jeudi

RESTAURATION À NOUVEAU TOUS LES JOURS

Nos spécialités:

Fondue au fromage Fr. 10.-. Jambon, röstis Fr. 14.-. Croûtes aux bolets (4 par pers.) Fr. 17.-. Entrecôtes diverses de Fr. 19.50 à Fr. 24.-.

Desserts:

Soufflé au Grand Marnier. Cornets à la crème.

Bonne cave:

par exemples Vins suisses: Neuchâtel blanc, rouge, Œil de Perdrix de chez Coste et Dothaux

Vins français: Savigny-les-Beaunes 78, Beaunes 1er Cru 79, Volnay. Beaujolais: Julienas, Moulin-à-Vent. Bordeaux: plusieurs appellations réputées

Diverses spécialités sur commande - Salle pour sociétés, banquets, etc (36 places) - Grande place de parc

Les 24, 25 et 26 décembre fermé

Les 31 décembre et 1er janvier ouvert - Demandez nos propositions

Notre spécialité du mois



La tourte aux griottes

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn

Le Locle, ☎ 039/31 13 47

Restaurant des Frères

Famille B. Jossi

☎ 039/32 10 74

Dimanche midi

POULE AU RIZ

CE SOIR:

LA PORCHETTA

Chez **Sandro**

encore quelques places de disponibles pour la St-Sylvestre de cette année et de L'AN 2000

Gare 4 - Le Locle - ☎ 039/31 40 87

Belle lingerie

Boutique

Gilbert Schwab

Place du Marché Le Locle

RESTAURANT DU COMMERCE

M. Frydig - Temple 23
LE LOCLE - ☎ 039/31 37 63

Tous les vendredis soir:

SOUPER TRIPES

Notre spécialité:
LA FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ

Fr. 17.50

LE LOCLE

Vous qui cherchez un grand appartement à louer ou à acheter,

je vous invite à visiter un appartement duplex au

Progrès 7, le samedi 14 décembre, de 10 à 16 heures.

Pour toute autre visite ou renseignement, téléphoner au **038/33 14 90.**

Fr. 5 000.- à Fr. 25 000.-

Prêt comptant

pour salariés, sans garantie, dans les deux jours.

Discretion absolue.
☎ 021/20 86 08 (8 h. à 17 h. 30)

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.- - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.-.

Veuillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.

Fermé le lundi.

TOP - TOURS

CH-2610 SAINT-IMIER / CH-2400 LE LOCLE

Voyages en car, train, bateau, pour contemporains, sociétés, noces, écoles, etc.

Belle course du Nouvel-An (1er janvier 1986)

Bon menu

Cotillons — Ambiance compris, Fr. 70.-

Programme à disposition

Renseignements et inscriptions
André Stauffer, Le Locle ☎ 039/31 49 13
Michel Bailly, Saint-Imier ☎ 039/41 43 59



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
☎ 039/31 23 21

Vendredi soir complet

Pour samedi et dimanche il reste encore quelques places ... dépêchez-vous!

Tous les dimanches matin à 9 h.

toujours le footing

Soignez votre condition physique dans une super ambiance...

La chasse

Profitez, c'est l'avant-dernière semaine!

Cette semaine

le bon pour le repas gratuit offert par Bebel, a été gagné par:

Jean-Marie LAMBERT
Cardamines 26 — Le Locle

Vitres cassées

travail vite et bien fait.

Express-vitres

☎ 039/31 38 14

Avant 8 heures et aux heures des repas. 91-428



ERIC JOSSI

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEAN-RICHARD 1, LE LOCLE

le choix, la qualité, le service

Publicité intensive, publicité par annonces

A louer au Locle
Daniel-JeanRichard 32

appartement de 2 pièces

☎ 038/33 14 90.

Adaptez votre vitesse!



SKS

BLAUPUNKT



Blaupunkt Monza SQ 25 Hi-Fi Stereo Color

Un son puissant et des contrastes nuancés: la TronicLine look monitor. Avec tube cathodique FST, bien entendu. Avenir compris... • Ecran de 55 cm • Technique Digitronic • Ecran FST: plat et angles droits • Son stéréo • Télécommande/ commande frontale • Mémoire pour 42 programmes (3xAV) • Sélection directe du canal • Recherche automatique des programmes • Prise AV • Tuner pour programmes diffusés par câble • Affichage lumineux des programmes • Select Control • 2x35 W (musique) • Système de haut-parleurs à deux voies • Télétexte/VTX en option • Prêt à recevoir la transmission directe par satellite • Dimensions (l x h x p): 51,4 x 47,6 x 46,1 cm • Exécution: bronze métallisé.

Prix net: fr. 1898.-
PAL/SECAM: fr. 1998.-

RADIO-ELECTRO

Temple 21
2400 Le Locle
☎ 039/31 14 85



Roland Fahrni

2316 Les Ponts-de-Martel
Tél. 039/37 18 37

Appareils ménagers et industriels
Vente et réparation toutes marques
Agencements de cuisine

Service officiel **ZANKER**

Frigidaire

Prêt personnel CS: de l'argent liquide rapidement et discrètement

Dans plus de 160 succursales du CS, des conseillers expérimentés sont à votre disposition pour résoudre vos problèmes d'argent.

CS Prêt personnel

De l'argent liquide, vite et discrètement



De père en fils au Crédit Suisse

A adresser au Crédit Suisse, 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, Tél. 039/23 07 23

Je désire un prêt personnel de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____ 52 B

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Habite ici depuis _____

Rue/No _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____ Nationalité _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Profession _____ Chez l'employeur actuel depuis _____

Revenu mensuel total _____ Loyer mensuel _____ Nombre d'enfants mineurs _____

Je désire être servi par la succursale CS suivante: _____

Signature _____ Date _____

Cercle
Catholique

Grand loto du Patria

Dernier de l'année

orchestre d'accordéonistes

Lots de consolation
aux perdants du tirage au sort
Premier tour gratuit

4 cartons - Cartes supplémentaires -.50

Dimanche 15 décembre à 16 heures

Abonnements à l'entrée à Fr. 12.- pour 27 premiers tours



L'IMPARTIAL
*la voix
d'une région*

en collaboration avec
**L'Orchestre
de Chambre**
de La Chaux-de-Fonds

offre à ses lectrices et lecteurs 50 places pour la «première» de l'opérette «**VÉRONIQUE**» du 27 décembre 1985 à 20 h 30, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.



Les invitations sont à retirer à la réception de L'Impartial, Neuve 14, La Chaux-de-Fonds, dès vendredi matin.

Il ne sera distribué qu'une seule place par personne.

**CE SOIR
ET DEMAIN SOIR**

CAFIGNON

Croix-Fédérale 35
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 48 47

**C'EST
COMPLET**

Nous remercions notre fidèle clientèle de sa compréhension.

CAFÉ DU GAZ

Ce soir

DANSE

AVEC CURT ET SON ACCORDÉON

☎ 039/23 32 50

brasserie
TERMINUS
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 61
Fam. K. Abou-Aly

Grâce à notre fidèle clientèle ce soir le restaurant est

complet

Eglise réformée de Renan
Vendredi 13 décembre à 20 h

Eglise réformée de Tramelan
Dimanche 15 décembre à 17 h

**Grands concerts
de l'Avent**

donnés par
l'Harmonie de la Croix-Bleue,
Tramelan
Direction: Emile de Ceuninck

Avec la participation du
Quintette à vent de Tramelan

Programme de choix pour le
temps de l'Avent

Cordiale bienvenue à tous!

Entrée libre
collecte recommandée

Joliat
Intérim S.A.

**le travail
dans le
bon sens**

☎ 039/23 27 27



Lavage HP,
place chauffée,
2 aspirateurs.
Eau totalement
déméralisée
par OSMOSE au
dernier rinçage.

**GARAGE DE
LA RONDE**
Collège 66

**BESOIN
D'ARGENT**

Prêts jusqu'à Fr.
30 000.- dans les
48 h. pour salariés,
sans caution. Discré-
tion absolue.
☎ (021) 35 13 28
Tous les jours 24
heures sur 24

A louer
**local
commercial
bureau**

Av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 85

expert Tout pour vous plaire

offrir est un réel plaisir!



ITT
3765
Color

écran géant héliochrome 67 cm
Télécommande 30 programmes avec les réglages audio
Tuner à synthétiseur prévu pour télé-réseau
Son stéréo «hypersonic»
Prises pour deux casques, pour chaîne stéréo et vidéo,
s'éteint tout seul en fin d'émission.

1990.-

Notre prix réduit:
+ télétexte gratuit (valeur 250.-)
location 79.-/mois

VOTRE GAIN Fr. 450.-

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12



Le groupement de spécialistes indépendants
en radio, TV, HiFi et vidéo.
88 magasins spécialisés en Suisse garantissent
vaste choix, conseils compétents et
large éventail de services aux meilleurs prix.

(à conserver
s.v.pl.)

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé à 35 cts») l'Administration de L'Impartial, Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Assemblée des délégués du Service social des Franches-Montagnes A l'heure de l'informatique

L'assemblée des délégués du Service social des Franches-Montagnes a réuni hier soir une cinquantaine de personnes à Saignelégier. Une très longue séance pour discuter et accepter plusieurs points mis à l'ordre du jour: le budget 86 qui tourne sur la somme de 225.500 francs (part de déficit pris en charge par les communes franches-montagnardes: 45.820 francs).

En ce qui concerne le Service de soins à domicile dont la somme de travail est toujours en hausse, le Service cantonal d'aide sociale a donné son accord pour

qu'une personne soit engagée à l'heure sinon plus. Un fonds de secours sera maintenu et alimenté par les communes, à défaut de pouvoir compter directement sur le canton.

Une dépense extraordinaire a été également acceptée pour installer un appareillage informatique dont le montant s'élève à 24.690 francs (somme à répartir entre les trois services: social, de soins à domicile et d'aide familial).

Dans un futur proche, la Commission de gestion s'attaquera à un nouveau règlement administratif; elle s'attachera à intégrer le Service d'aides familiales à

l'intérieur du Service social; elle aura mandat pour s'occuper de la promotion du travailleur social.

Selon modification des statuts, le service sera appelé désormais social et médico-social.

La vice-présidente, Mme Arnoux du Noirmont, ayant démissionné, elle sera remplacée par Hélène Froidevaux, conseillère communale du Noirmont. (ps)

Impar...donnable

Dans notre édition d'hier, relative à la présentation de la séance constitutive du Parlement jurassien, nous avons indiqué par un erreur bien involontaire que la proposition du pcsi - abaissement de la quotité d'impôts - touchait tous les fonctionnaires. Alors qu'elle en ferait bénéficier évidemment tous les contribuables! (pve)

Fermeture avancée des dancings Le ministre l'emporte

La Chambre administrative du Tribunal cantonal a rendu son verdict dans l'affaire qui opposait plusieurs propriétaires de bars et dancings au Département de l'économie publique, au sujet du projet de ce dernier de fermeture des bars, discothèques et autres dancings à une heure du matin du lundi au jeudi et à trois heures les vendredis et samedis. Recours avait été déposé contre cette décision, entraînant un effet suspensif de la mesure.

Les propriétaires avançaient des arguments économiques à l'appui de leur opposition, alors que le ministre Jean-Pierre Beuret se référait à la nécessité de réduire le nombre des accidents survenant de nuit et impliquant des automobilistes jeunes sortants de tels établissements. Il invoquait également les effets sociaux résultant de la fréquentation assidue de ces établissements, pour certaines personnes.

Le Tribunal cantonal a donné entièrement raison à l'autorité, de telle sorte que la mesure entrera en vigueur immédiatement. Si ses effets sociaux seront sans doute perceptibles, il n'est pas certain qu'il en ira de même sur le plan de la sécurité routière. La statistique démontre en effet que les accidents impliquant des jeunes et dus souvent à l'alcool, se produisent plutôt en fin de semaine, c'est-à-dire les jours où la fermeture reste fixée à trois heures du matin. (vg)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Un home, où et pourquoi?

Nous avons pu lire dans la presse ces jours derniers que le ministre M. Boillat proposait à la population de la Courtine de construire un home pour personnes âgées, en lieu et place d'une clinique de gérontopsychiatrie réclamée par elle.

Cette proposition mérite quelques réflexions. Si l'idée peut sembler alléchante dans un premier temps, le problème humain saute aux yeux très rapidement.

En effet, il suffit de passer dans les couloirs du home Saint-Vincent pour se rendre compte que la proposition du ministre ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut. D'une manière unanime, les résidents de Saint-Vincent se dressent contre cette éventualité. Pour la plupart, l'idée de se sentir traités comme quantité négligeable, d'être l'objet d'un marchandage, de devoir encore une fois se déraciner, de perdre la possibilité de faire leurs courses quand bon leur semble, dans le magasin de leur choix, de ne plus pouvoir vivre leur foi d'une manière aussi intense par la messe quotidienne (manque de prêtre), de se sentir isolés, dans une région belle et accueillante certes, mais loin d'être bien desservie par les transports publics (donc par déduction logique moins de visites), cette idée leur est intolérable. Je les comprends et les soutiens. De tous les points précités, le problème des visites est le plus aigu, car la décentralisation de la région proposée supprimerait purement et simplement toutes les visites qui se font naturellement lors d'un passage à l'hôpital, chez le médecin, au magasin, chez le coiffeur, à la préfecture, au Centre de loisirs, lors des fêtes, des éliminations, des foires, etc.

Un habitant de la Courtine me disait récemment qu'il préférerait mourir que de venir finir ses jours à Saignelégier, qu'un tel déracinement lui serait insupportable.

Alors que pourraient penser les futurs habitants du home?

Quelles sont donc les solutions possibles?

Premièrement, et le plus simplement, le statu quo: c'est-à-dire tout à Saigne-

légier, avec un service de transport entre le chef-lieu et la Courtine, régulier et bien desservi, mais qui ne sera quelque soit l'effort fourni jamais aussi dense que les trains passant à Saignelégier, et l'engagement des autorités d'offrir, des places de travail aux personnes qui le désirent. Cette solution a le mérite d'être la moins douloureuse pour nos aînés et la meilleure marche.

Deuxièmement, la construction d'un home dans la Courtine, avec tous les déchirements et inconvenients que cela suppose: mauvais environnement social (médecin, dentiste, coiffeur, banque, magasins, restaurants), moins de visites de personnes autres que la famille (les transports publics faisant défaut), plus grande difficulté également pour partir, coût plus élevé des journées de pension (donc plus de difficultés de payer, donc nécessité de faire appel aux contribuables).

Troisièmement, l'idéal: créer dans chaque village important des Franches-Montagnes une maison comportant quelques chambres ou studios, avec une salle commune où nos aînés auraient la possibilité de se retrouver et de manger en commun s'ils le désirent, ou de se faire servir des repas chauds à domicile, tel que cela se pratique ailleurs.

Il faudrait alors engager des personnes dans le village pour les travaux de ménage et d'entretien (lits, lessive, nettoyage, etc.) pour les personnes ne désirant pas, ou ne pouvant plus le faire. On pourrait également profiter du service de soins à domicile pour les cas de maladie, et du service social pour régler les problèmes ne pouvant être pris en charge par les aînés eux-mêmes.

La solution est bien sûr entre les mains de nos politiciens. J'espère qu'ils tiendront plus compte des raisons humaines que des raisons politiques.

Pour conclure, je dirai que l'avenir économique d'une région ne se résoudra pas par la construction d'un home aussi bien conçu qu'il soit.

René Jaquet, animateur
Foyer Saint-Joseph
Saignelégier

Le PCSI et les finances cantonales

Dis, t'as pas cent balles!

La fiscalité jurassienne est trop lourde. Chaque contribuable s'en rend compte... au moment où il vient de recevoir l'invitation à régler sa 3e tranche d'impôt, écrit le ps dans un communiqué. Il y a unanimité sur la nécessité de faire baisser la pression fiscale, même si les avis divergent sur les méthodes et le calendrier. Après avoir évoqué le «grand soir» de la réforme globale, le ministre des finances Lachat et ses services plaident en faveur de réformes partielles et successives... qui tardent d'ailleurs à venir. Plusieurs partis politiques - dont le parti socialiste - ont pourtant accepté de transformer certaines de leurs propositions fiscales en postulats, pour ne pas compromettre ou retarder la réalisation de cette réforme indispensable.

C'est dans ce contexte que survient la proposition du pcsi, visant à abaisser la quotité de l'impôt de 2,4 à 2,3. Le ps n'accepte pas cette suggestion, qu'il juge illusoire, irréfléchi et démagogique.

ILLUSOIRE

Cette baisse d'un dixième de la quotité n'entraîne qu'une diminution de ...2,08% du montant de l'impôt (Etat + commune). C'est-à-dire que pour 80% des contribuables, l'économie sera inférieure à 150 francs par an. On voit que la proposition du pcsi prend plus de surface dans les journaux que de volume dans le portemonnaie des contribuables. Certes, ceux qui déclarent au fisc plus de 100.000 francs de revenu annuel (moins de 1% des contribuables) apprécieront, mais on ignorait à ce jour qu'ils constituaient l'objet privilégié des attentions fiscales du pcsi!

La baisse de quotité proposée priverait l'Etat de 4 millions de recettes. Le pcsi se gare bien d'indiquer où il faudrait

compresser, limiter ou supprimer. En fondant quelques bouts de chandelles, il «découvre» 1 million. Nullement gêné par cette maigre compensation, le pcsi se propose de voter le budget 86 de l'Etat établi sur une quotité de 2,4... en faisant pleine confiance au Gouvernement pour «limer» là où il le voudra ou le pourra. On croit rêver! Pourquoi ne pas proposer simultanément le dépôt de tirelignes dans tous les bistrotts du canton! Ce type de gestion, qu'on accepterait à peine pour une association de contemporains, dépasse (au galop) les bornes de l'admissible lorsqu'elle émane de députés prétendant définir la politique financière d'un Etat.

DÉMAGOGIQUE

En définitive, la proposition du pcsi est démagogique. Elle induit tout d'abord en erreur les citoyens en leur faisant miroiter une baisse sensible de leur addition fiscale. Tel ne sera pas le cas puisque, répétons-le, 80% des contribuables gagneront moins de 150 francs à ce petit jeu.

Ensuite, en jouant sur la quotité de l'impôt (ce qu'il avait pourtant refusé de faire en 1982, mais... après les élections!) le pcsi refuse de mettre en cause le contenu même de la loi fiscale. Pourtant, chacun devrait savoir que, héritée du canton de Berne, cette loi ne correspond ni à la structure fiscale du Jura, ni à sa configuration économique. Une véritable réforme devrait donc s'attaquer aux fondements mêmes de cette loi pour définir avec plus d'équité les limites du sacrifice fiscal admissible par chaque catégorie de contribuables jurassiens. Mais c'est une entreprise d'envergure, que l'on ne règlera pas au Café du Commerce, là où s'élabore la politique fiscale du pcsi! (comm)

Carnet de deuil

COURT. - C'est avec peine qu'on apprend le décès subit, suite à un arrêt cardiaque de M. Paul Bueche, âgé de 71 ans. M. Bueche était marié et père de trois enfants, membre fondateur du Vélo-Club, il était retraité de l'usine Société industrielle de Sonceboz. Une figure bien connue de la localité, il a également beaucoup travaillé au sein de la Commission bourgeoise de Court. (kr)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Cessation de notre département PULLS BRETONS.

Profitez de notre liquidation totale



Remise 30 à 60%

En laine: pulls, blousons, jaquettes à capuche.

En coton: T-shirt marin rayé.

Toutes les tailles enfants et adultes.

VENTE DIRECTE dans notre local, au sous-sol, fbg Ph.- Suchard 15, Boudry.

OUVERT: les vendredis soirs 13 et 20 décembre de 19 h 30 à 21 heures; les samedis 14 et 21 décembre de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures. Egalement le soir sur RENDEZ-VOUS. ☎ 038/41 11 66, Maison F. Fatton. Vente autorisée par le département de Police.

A vendre dans village de tourisme d'un jour

café-restaurant

70 places + terrasse 100 places. Salle annexe 120 places, avec scène, hall et bar. Demandez le descriptif avec prix chez:

VARIOMA, Agence immobilière, 2316 Les Ponts-de-Martel

Occasions expertisées prêtes à livrer

Mercedes 280 E 79

BMW 525 Autom.

Opel Record 80

Passat Break 5 s

Passat GLS 80

R 12 TS 77

Jeep cj 6 76

Honda bus Van 81

R5 TL 17 000 km, 4700.-

Lada 80, 2900.-

Kadett 80 000 km, 2900.-

Lancia Beta 79 1.3, 3900.-

Station Shell

Boinod 15

La Chaux-de-Fonds 039/23 16 88

C'est le moment

de débarrasser vos appartements et chambres hautes des mille objets devenus inutiles; en les apportant à la S.P.A., Daniel-Jean Richard 31, pour ses marchés aux puces, vous retrouverez chez vous la place dont vous avez besoin en vue des prochaines Fêtes. Merci!

Déménagements

Transports

B. L'Eplattenier

☎ 039/23 80 59 ou 28 10 29

Nous sommes toujours moins chers!

Duvet nordique 160x210 avec 2000 g plumettes neuves de canard pur

159 fr. seulement

(en d'autres grandeurs également)

plumarex
HILTBUNNER BETTWARENFABRIK HAUPTSTRASSE 2557 STUDEN
☎ 032 53 14 14

Bois de cheminée Meyer-Franck
Sec
Toutes dimensions
☎ 26 43 45
Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

A remettre Café-restaurant

à La Chaux-de-Fonds
Très bon rendement
Etablissement bien entretenu

P. Hirt
JB Immobilier SA
Rue de Bourg 17
1003 Lausanne
☎ 021/20 91 07

photo-studio
J. FRÖHLICH
31 AV. L.-ROBERT
LA CHAUX-DE-FONDS
(039) 23 84 28

A louer places d'hivernage

pour voitures
Fr. 150.-

☎ 039/28 52 66
dès 19 h

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas
APPAREILS ELECTROMENAGERS
BOSCH T445
Séchoir à linge
4,5 kg, sèche-linge à évacuation, manuellement simple, tambour et cuve en acier inoxydable
798.- Location 45.- ms. Livraison incluse
● grand rabais à l'emporter
● Continuellement plus de 500 appareils d'exposition et d'occasion avec des rabais exceptionnels
● meilleure reprise de l'ancien appareil
● garantie allant jusqu'à 10 ans
● Service par Fust
Durée de location minimum 3 mois
20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock
CUISINES + SALES DE BAINS
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bielle, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

A P

Halle de gymnastique Les Bois
samedi 14 décembre dès 20 heures
dimanche 15 décembre dès 15 heures

SUPER LOTOS

magnifique pavillon: corbeilles garnies - jambons etc. - 1re passe gratuite avec carton - à chaque séance 1 passe royale et 1 impériale avec 1/2 porc

Cartes permanentes, à l'achat de 2 cartes la 3e gratuite.

Organisation: Ski-Club et SFG

Merci de votre visite

PRÊTS

discrets et rapides jusqu'à

Fr. 30 000.-

pour salariés.

☎ 039/23 27 72



Votre journal:
L'IMPARTIAL

LES PRESTIGIEUX BIJOUX

Carrera y Carrera

MADRID

sont en exclusivité chez:

Bijoux Mimi Paux

Rue de la Serre 10, ☎ 039/28 20 20,
La Chaux-de-Fonds.

Cinéma EDEN

engagerait un

placeur

Se présenter dès 20 h à la caisse

EXPO UNIQUE ET EXCLUSIF EN SUISSE EXPO

morbiers

provenant de la collection
ARSÈNE DE LA COMBE
à Morbier (France)

Vente directe
PRIX SENSATIONNELS!!!
dès Fr. 1900.-

Création artisanale de grande valeur,
comme il était une fois en l'an 1660.

AFZ Diffusion SA Bevaix
Rue du Crêt St-Tombet 14
Tél. 038/36 15 38 ou 038/46 24 78
Heures d'ouverture: jeudi/vendredi
16-19 h samedi 9-12 h

Collection unique plus de 50 pièces différentes

Chaque pièce est numérotée Avec certificat et papiers d'origine

Solution du mot mystère:
Filtres

A louer
locaux
commerciaux

1er étage, situation
place du Marché,
(Chaux-de-Fonds),
surface 80 m²

Ecrire sous chiffre
87-1568 à Assa
Annonces Suisses
SA, Fbg du Lac 2,
2001 Neuchâtel

Cherche à La
Chaux-de-Fonds
appartement
4-6 pièces

avec confort, pour
date à convenir

☎ prof.
039/61 14 24

☎ privé
039/61 11 62

Un restaurant dans le vent
A LA HURE D'ARGENT
où l'on mange bien

Au Jurassien

Numa-Droz 1, ☎ 039/28 72 77
La Chaux-de-Fonds - Parking
Famille Picard

Grand choix de spécialités «maison»
pour entrée ou buffet froid.
Exposition et renseignement au restau-
rant dès le 14 décembre.

Pour la veille de Noël
2 menus chauds au choix
en service traiteur
(à domicile)

24 déc. ouverture normale
25 déc. ouvert jusqu'à 14 h
26 déc. ouvert dès 10 h

**Pour le réveillon
de St-Sylvestre**
demander notre
menu gastronomique

N'OUBLIEZ PAS

qu'il est encore temps de participer au
«Budget des Autres» du Centre social pro-
testant et de Caritas.

Son but: alléger avec votre aide, en fin
d'année, le budget de ceux auxquels un
revenu très bas impose sans cesse des sacrifi-
ces et qui voient périodiquement appro-
cher les paiements de fin de mois avec
angoisse.

Centre social protestant
Neuchâtel ccp 20-7413
La Chaux-de-Fonds 23-2583
Caritas, Neuchâtel 20-5637

Par mesure d'économie, il ne sera pas
accusé réception des versements

VAC
RENE JUNOD SA

2301 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21

VIDEO

Panasonic
La vidéo de qualité
pour les plus exigeants



Panasonic
NV 430



Panasonic
NV 730

- * Mise à l'essai
- * Livraison gratuite
- * Service après-vente
- * Facilités de paiement

PANASONIC NV 430
Télécommande
Arrêt sur image
Timer 1 x sur 14 jours

1595.-

PANASONIC NV 730
Télécommande
Arrêt sur image
8 h. d'enregistrement
Timer 8 x sur 14 jours

1995.-

au lieu
de 2295.-
La force de VAC:
le prix +
le service

LE LOCLE

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur Paul Montandon, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Paul-André Montandon;
Monsieur et Madame René Coquard, à La Chaux-de-Fonds, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire
part du décès de

**Madame
Germaine MONTANDON**
née COQUARD

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86e année,
après une longue et pénible maladie supportée courageusement.

LE LOCLE, le 12 décembre 1985.

Le culte sera célébré samedi 14 décembre, à 14 heures, à la salle
de La Résidence du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: M. et Mme Paul-André Montandon,
Concorde 42,
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent
penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

260439

+

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.

Repose en paix, chère maman et
grand-maman.

Monsieur Jean-Pierre Donzé, à Adliswil:

Monsieur Philippe Donzé;

Madame et Monsieur Christian Wüthrich-Donzé et leurs enfants,
Sylvie, Anne-Lise et Pierre, à La Corbatière;

Madame Heidi Lexow-Quinche, à Bâle, ses enfants et petit-enfant;

Madame Roger Quinche, à Allschwil, ses enfants et petit-enfant;

Madame et Monsieur Fritz Calame-Donzé, leurs enfants et petits-
enfants;

Monsieur Emile Donzé, à Lucerne;

Madame et Monsieur André Tschanz-Donzé, leurs enfants et petits-
enfants;

Monsieur et Madame Fernand Donzé-Genin, leurs enfants et petits-
enfants,

ainsi que les familles Matthey, parentes et alliées, ont le grand chagrin
de faire part du décès de

**Madame
Daisy DONZÉ**
née WALTHER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a
accueillie mercredi, dans sa 73e année, après une longue maladie
supportée avec un courage exemplaire, munie des sacrements de
l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 décembre 1985.

LA CÉRÉMONIE AURA LIEU AU CENTRE FUNÉRAIRE, SAMEDI
14 DÉCEMBRE À 9 HEURES, SUIVIE DE L'INCINÉRATION.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Christian Wüthrich-Donzé
Boinod 5
2314 La Corbatière.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

260447

TRAVERS

*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.*

Il Timothée 4, v. 7.

Mademoiselle Marie Jeanneret, à Travers;

Mademoiselle Gertrude Jeanneret, à Bienne;

Mademoiselle Jeanne Rollier, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Rose BLASER

née JEANNERET

ancienne gérante du kiosque de Chambrelieu

leur très chère sœur, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 82e année après une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.

2105 TRAVERS, le 12 décembre 1985.

Rue de la Promenade.

*L'Eternel est ma force et le sujet
de mes louanges. C'est Lui qui
m'a sauvé. Il est mon Dieu, je
célébrerai. Il est le Dieu de mon
père, je l'exalterai.*

Exode 15, v. 2

L'incinération aura lieu dans l'intimité à Neuchâtel le samedi 14 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de Fleurier.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire de la défunte peuvent penser aux handicapés du Val-de-Travers, ccp 20-5010, ou aux Perce-Neige, ccp 23-252-7.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TIENT LIEU.

260440

LA SAGNE

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon, chère épouse,
maman et grand-maman.

Monsieur Henri Fahrny:

Monsieur et Madame Paul Fahrny-Ruhier, Thierry et Corinne,
Le Locle;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Egli-Fahrny, Alain, Sandra
et Nathalie, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Alfred Fahrny-Gurtner, Daniel et Sophie;

Les descendants de feu Jules Vuille;

Les descendants de feu Jonas Fahrny,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Edith FAHRNY

née VUILLE

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 78e année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

LA SAGNE, le 11 décembre 1985.

Le culte aura lieu au temple de La Sagne, vendredi 13 décembre, à 14 h. 30 suivi de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Alfred Fahrny
Rosières 3.
2314 La Sagne.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

260453

RENAN

*Dieu nous l'a donnée,
Dieu nous l'a reprise.
Repose en paix chère maman.*

Monsieur Frédy Isler, à Renan;

Monsieur Jean-Pierre Isler et son amie Ursula;

Mademoiselle Anne-Lise Isler et son ami Jean-François,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Ida ISLER

née SCHEIDEGGER

enlevée à leur tendre affection mercredi 11 décembre dans sa 48e année, après un tragique accident.

RENAN, le 11 décembre 1985.

L'enterrement aura lieu samedi le 14 décembre à 14 heures au cimetière de Renan.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Docteur-Schwab 20, à Saint-Imier.

Die Beerdigung findet statt Samstag den 14. Dezember um 14 Uhr auf den Friedhof von Renan.

Domicile de la famille: Grand-Rue 48,
2616 Renan.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

35321

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale du Club 44

Créer avec tous ceux que cela peut intéresser

Une cinquantaine de membres, le bureau exécutif du Club 44, se sont réunis hier soir dans leurs locaux, en assemblée générale ordinaire. En ouvrant la séance, le président Edgar Tripet, évoqua la mémoire de Jacques Cornu, membre fondateur du club, Lucien Schwob, peintre, Jean-Marie Nussbaum, journaliste, décédés au cours de l'année. L'assemblée revêtait une importance particulière en raisons des changements importants survenus en cours d'exercice.

Sept points à l'ordre du jour. La lecture du procès verbal de l'assemblée précédente n'apportant aucun commentaire, Edgar Tripet, président, entra dans le vif du sujet.

Personne n'ignore que l'âme du club, pendant plus de trente ans, s'est appelée Gaston Benoit, délégué culturel qui a donné toute sa culture à l'institution. Il dit l'affliction du bureau exécutif lorsqu'il s'est agi de remplacer M. Benoit, atteint dans sa santé et qui, par voie de conséquence, ne peut plus consentir que 50% à l'activité du club.

Cinquante candidatures, du pays et même de l'étranger - ce qui prouve le rayonnement de l'institution - sont parvenues au comité. La candidature de M. Jacques de Montmollin a été retenue, comme on sait. Il est le fondateur du Centre culturel neuchâtelois, actif dans les milieux universitaires, il créa le forum économique et culturel «La Bulle», forum auquel il continuera d'accorder ses forces par la suite dans une plus

petite mesure. La collaboration entre les deux délégués sera sans doute précieuse et fructueuse.

De plus le bureau exécutif s'est trouvé obligé d'entreprendre des démarches en vue du remplacement des gérants actuels du restaurant-bar. Après 22 ans d'activité, M. et Mme Riske ont demandé la résiliation de la convention qui les liait au Club 44, objet qui engendra des discussions «nourries» au sein du comité. Il s'agit d'une gérance libre qui présente différents atouts. Le club met les locaux à disposition, mais ne doit pas supporter de frais. Une nouvelle convention a été établie. M. Fleury, responsable devant la loi de la fonction de restaurateur, se retirera en même temps que M. Riske.

M. François Zurcher qui a exercé sa patente au Schweizerhof de Zurich, prendra la relève dès le 1er mars 1986, reste à trouver un cuisinier. Des négociations sont en cours, dans le but, également, de trouver un autre mode de fonctionnement.

Tous ces problèmes, dans leur matérialité, ont pris beaucoup de temps au bureau exécutif.

UNE CENTAINE DE MANIFESTATIONS

Le rapport de M. Gaston Benoit relève une centaine de manifestations diverses au cours de l'année écoulée. Parmi les conférences du jeudi, il met en évidence l'exposé du général Pierre-M. Gallois, ceux du cosmonaute Claude Nicollier, de Nicolas de Tribolet, donne une mention spéciale à la conférence Albert Jacquard, rappelle le 40e anniversaire du club au cours duquel M. Frédéric Dubois défendit le point de vue de M. Alphonse Egli.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR JOHN UDRIET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial au Chœur mixte et à ses membres qui ont accompagné leur cher président d'honneur tout au long de son dernier voyage boudrysan.

35309

L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Maitre
Claude

DESSOULAVY

avocat

Son éthique professionnelle restera un exemple pour tous ses confrères.

260418

BERNEX

Et maintenant, l'Eternel m'a donné du repos de toute part.

1 Rois 5:4.

Repose en paix
Ton départ nous brise
Ton souvenir nous reste.

Monsieur Bernard Mottet;

Monsieur et Madame Patrick Monbaron-Devaud et leur fils Yann, à Avusy;

Monsieur et Madame Stéphane Monbaron-Montandon et leur fils Kevin, à Onex;

Monsieur et Madame Jean Marendaz et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Mast et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Paul Mottet, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Henri Früh et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds et Couvet;

Madame Françoise Humbert-Droz et sa fille, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Jacqueline MOTTET

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 10 décembre 1985 après une longue maladie supportée avec courage.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: 681, chemin de Saule,
1233 Bernex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

260442

LA FAMILLE C. KIENER, MAGASIN NOVAC, RENAN

a le chagrin de faire part du décès de leur fidèle collaboratrice

Madame

Ida ISLER

Nous garderons d'elle le meilleur souvenir.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

35320

*Nul ne sait
ni le jour ni l'heure.*

Monsieur René von Gunten,
à Valangin;

Madame et Monsieur Danick Tissot-von Gunten et leur fille,

Monsieur et Madame Christian von Gunten et leur fille;

Monsieur et Madame Paul von Gunten, à Gorgier;

Mesdemoiselles Fabienne et Florence von Gunten;

Madame veuve Jean-Maurice von Gunten,
à Neuchâtel;

Mesdemoiselles Corinne et Chantal von Gunten;

Madame Mady Challandes,
à Valangin;

Les descendants de feu Christian von Gunten,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Jean

VON GUNTEN

enlevé à leur affection mardi, dans sa 85e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 10 décembre 1985.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

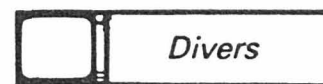
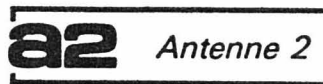
Veillez penser au Foyer de La Sagne, ccp 23-36.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

35100

vendredi

TELEVISION RADIO



10.55 Ski alpin: Coupe du Monde descente dames. Commentaire Jacques Deschenaux en Eurovision de Val-d'Isère
12.00 Midi-public 13.00 Lai frontiere
13.25 Rue Carnot Règlements de comptes.
13.50 Petites annonces
14.00 La rose des vents
15.10 Petites annonces
15.15 Le temps d'un sgraffito
16.10 Vespérales
16.20 TV-conseils
16.30 Dis-moi ce que tu lis
17.25 Corps accord Ashem-vohon.
17.40 Bloc-notes
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Les Tripodes
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Tell Quel Pizza Connection.

9.15 Antiope 1 9.30 TF1/Canal FIT
10.55 Le chemin des écoliers
11.15 La une chez vous
11.30 Les jours heureux
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 L'adieu aux as 5^e épisode.
14.50 Temps libres Temps libres à l'année 1985.
16.00 Au nom de la loi Le choix. La femme de Frank Koster demande à Josh de retrouver son mari, parti à la poursuite d'un tueur.
16.25 Temps libres
17.05 La maison de TF1
17.30 La chance aux chansons
18.00 Salut les petits loups!
18.30 Minijournal
18.45 Santa Barbara Lionel envoie à sa famille un cadeau inattendu: un sarcophage.
19.15 Anagram
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Le jeu de la vérité Invitée: Chantal Goya. Avec F. Thibault et R. Cocciant, Y. Duteil, Christophe, J.-J. Debout, Andréa.

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
11.35 Terre des bêtes
12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Rancune tenace 30^e épisode.
14.00 Aujourd'hui la vie Invité: R. Badinter.
15.00 Hôtel Un marché de dupes.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2 Image, imagine; Histoires comme ça; Superdoc; Latulu et Lireli; Le carnet de bord de l'école en bateau; Bibifoc; Les maîtres de l'univers; Téléchat.
18.30 C'est la vie Loisirs et jouets de Noël.
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal

17.00 Annonces régionales
17.02 Il était une fois l'opérette marseillaise De V. Scotto qui a composé plus de quatre mille chansons en 25 ans: Vous avez l'éclat de la rose.
17.15 Télévision régionale
17.30 Le loup dans la bergerie
18.00 Télévision régionale
18.55 La panthère rose
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.40 Un journaliste un peu trop voyant Les yeux du revenant.
19.50 PMU
19.55 Les Entrechats
20.05 Jeux de 20 heures Avec G. Loussine, S. Garel, G. Hernandez.

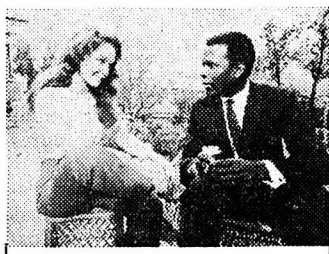
Suisse italienne
 16.00 Téléjournal
 16.05 TTT Musicalement
 17.45 TSI jeunesse
 18.45 Téléjournal
 19.00 Le quotidien
 20.00 Téléjournal
 20.30 Centro
 21.35 Le paria, téléfilm.
 22.30 Ciné-nouveautés
 22.40 Téléjournal
 22.50 La catena Film de J. Svoboda.
 0.15 Téléjournal

Suisse alémanique
 9.00 TV scolaire
 13.55 Bulletin - Télétexte
 14.00 Les reprises
 15.40 Pause
 16.10 Téléjournal
 16.15 Femme 85
 17.00 Sälber gmacht
 17.45 Gutenacht-Geschichte
 17.55 Téléjournal
 18.00 Rummelplatz-Geschichten
 18.30 Karussell
 19.00 Actualités régionales
 19.30 Téléjournal - Sport
 20.05 Musiciand
 20.55 Schuplatz
 21.45 Téléjournal
 21.55 Das unheimliche Fenster Film de T. Tezlaff.
 23.05 Sport
 23.50 Bulletin de nuit

Allemagne 1
 15.00 Le chef de famille
 16.00 Téléjournal
 16.10 Studiour
 16.40 Reviens, Lucy La fille mystérieuse.
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.15 Der Engel mit dem Saitenspiel, film.
 21.50 Bilan du Concile
 22.30 Le fait du jour
 23.00 Das Gesetz bin ich Film de R. Fleischer.
 0.40 Téléjournal
 0.45 Pensées pour la nuit

Allemagne 2
 14.50 Kleider machen Leute Film de H. Käutner.
 16.30 Loisirs
 17.00 Informations régionales
 17.15 L'illustré-télé
 17.45 Väter der Klamotte
 18.20 Der Apfel fällt nicht weit vom Stamm
 19.00 Informations
 19.30 Journal de l'étranger
 20.15 Derrick, série.
 21.15 Miroir du sport
 21.45 Journal du soir
 22.05 Magazine culturel
 22.45 Reportage sportif
 23.15 Die Profis, série.
 0.05 Frankensteins Höllenbrut, film.
 1.20 Informations

Allemagne 3
 18.00 Das Geheimnis des Weidenkorbes, série.
 18.30 Telekolleg
 19.00 Programmes régionaux
 19.25 Informations
 19.30 Formule 1
 20.15 Science et recherche aujourd'hui
 21.00 Case postale 820
 21.15 Vers l'avenir
 21.45 Magazine du consommateur
 23.15 So issues



A 20 h 45 Devine qui vient dîner
 Film de Stanley Kramer (1967), avec Spencer Tracy, Sidney Poitier, Katharine Houghton, etc.
 Matt Drayton et sa femme forment un couple uni, heureux. Ils sont très contents d'apprendre que leur fille veut se marier avec un médecin. Le fiancé arrive chez les Drayton. Il a la peau noire. Durée: 110 minutes.
 Photo: Katharine Houghton et Sidney Poitier. (tsr)



A 22 h 10 Belphegor
 Dernier épisode. Le rendez-vous des fantômes.
 Avec Yves Rénier, Christine Delaroche, Juliette Gréco. Le fantôme a laissé chez Laurence une pièce compromettante: sa robe. Le successeur de Ménardier arrête aussitôt la jeune femme.
 Photo: Juliette Gréco. (tf1)



A 20 h 35 L'affaire Caillaux
 Série de Yannick Andréi, avec Marcel Bozzuffi, Brigitte Fossey, Paul Barge, etc.
 Au début du siècle, la politique et l'amour mènent une femme à se faire justice pour défendre son honneur et celui de son mari.
 Photo: Brigitte Fossey et Marcel Bozzuffi. (a2)



A 20 h 35 Madame et ses flics
 Ingénu du Clairon. Avec Françoise Dorner, Erik Colin, Jean-Claude Fernandez, etc.
 Ingénu du Clairon, le célèbre cheval de course est enlevé par un commando portant des masques de Mickey.
 Photo: une scène de l'épisode. (fr3)

21.35 Quelques mots pour le dire
21.40 Vendredi Otages.
22.40 Soir 3
23.00 Bleu outre-mer
23.50 Prélude à la nuit Quatuor, op. 54, N° 1, en sol majeur, de Haydn, interprété par le Quatuor Muir de Philadelphie.

Demain à la TVR
 9.25 Ecoutez voir
 9.55 Ski alpin
 10.55 Corps accord
 11.10 L'antenne est à vous
 11.25 Octo-giciel
 11.55 Ski alpin
 13.35 Châteauvaillon
 14.30 Temps présent
 15.30 La rose des vents

RADIOS

La Première
 Informations toutes les heures; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 13 h 15, Interactif; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Longue vie sur ultra courte; 20 h 30, Nyon 1976-1985, dix ans d'un festival: laine et sabots, un festival folk pur et dur; 22 h 40, Paroles de nuit: Gilles et la campagne du participe, d'H. Ray; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
 9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, JazzZ; 20 h 05, Le concert du vendredi; 23 h 05, Concours Rockmitaine; 1 h, Le concert de nuit.

Suisse alémanique
 9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; mariages «interculturels»; 15 h, Lecture; 15 h 20, Le disque de l'auditeur malade; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; musique populaire de la région d'Interlaken; 20 h, Théâtre: Männer und Kinder, de R. Münzel; 22 h, Express de nuit; 2 h, Club de nuit.

France musique
 9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h, Le temps du jazz; 12 h 30, Récital P. Cassard; 13 h 40, Les sonates de Scarlatti; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Histoire de la musique; 16 h, Après-midi de France musique; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 10, Les musées en dialogue; 20 h 30, Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart; 22 h 20, Les soirées de France musique.

RTN - 2001
 Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2 Réseau Basse-Arreuse 91,7

6.00 Biscottes et café noir
 7.00 Journal
 8.00 Rappel des titres
 8.30 Revue de presse
 8.35 Naissances
 9.00 Espace 5
 10.00 Laissez Lucie faire
 12.00 Les titres du journal
 12.15 Journal
 12.30 Magazine de midi
 12.45 Jeu
 13.00 Classe 2001
 14.00 Couleur 3
 17.30 Plum-cake
 18.00 Les titres du journal
 18.02 Magazine du cinéma
 19.00 Journal
 19.15 Mag. ital.: La Nostra Realtà
 20.00 Outre-Atlantique Night Flyght
 23.00 Fin

Cette «affaire Caillaux» qui fit scandale

A2, à 20 h. 35
 Imaginez que Mme Beregovoy aille «revolveriser» Robert Hersant sous prétexte qu'il s'est attaqué à son mari dans les colonnes de son journal. Imaginez qu'elle soit acquittée et vous aurez une petite idée du scandale et des passions déchaînées par «l'affaire Caillaux» qui tint en haleine la France entière durant quatre mois en 1914.
 Henriette Caillaux, après l'avoir fait divorcer, a épousé en 1907 Joseph Caillaux, président du parti radical socialiste et ministre des Finances, un ministre peu aimé de la droite car ce grand ami de Jaurès vient de faire voter l'imposition sur le revenu.
 Henriette, fille du grand architecte Rainouard (dont une rue du 16^e arrondissement à Paris porte le nom) a divorcé de son côté du célèbre critique théâtral Léo Claretie dont elle a eu deux enfants.
 Pour le malheur du couple, Berthe, la première épouse de Caillaux, détient des

lettres adressées par Joseph à Henriette et datant de leur liaison.
 Or, depuis un an, Gaston Calmette, le directeur du «Figaro», a pris Caillaux dans son collimateur. Il a en sa possession les fameuses lettres que lui a confiées Berthe, l'épouse délaissée.
 Quand elle l'apprend, Henriette devient folle d'angoisse.
 Nous sommes le 16 mars 1914. Pour calmer son épouse, Joseph lui assure qu'il ira corriger Calmette. Mais cela n'apaise pas Henriette, qui, revenue chez elle, écrit ces lignes: «Mon mari bien aimé. Tu m'as dit ces jours-ci que tu casserais la gueule à l'ignoble Calmette mais mon parti est pris: c'est moi qui ferai justice. La France et la République ont besoin de toi. C'est moi qui commettrai l'acte».
 L'épouse du Ministre des Finances se rend alors chez Gastinne-Renette où elle achète un revolver et des balles. Elle se fait ensuite conduire rue Drouot au siège du «Figaro» en demandant à être reçue par le

A PROPOS

Du singe vert à l'homme

Hôte habituel et inoffensif du singe vert vivant en Afrique centrale et équatoriale, le virus du SIDA pourrait avoir muté. Si le singe est toujours vert et porteur, l'homme est maintenant porteur, transmetteur et vert de peur! Nouveau scénario sur la planète des singes!
 Jamais monstre n'a attaqué le monde dans son intimité la plus secrète avec autant de virulence. La presse elle-même est atteinte de SIDA-parlotte et j'y participe. D'émission en émission, l'angoisse se propage et la solidarité cherche son chemin. On fait parler les médecins, on a écouté les malades, on a plus ou moins indécemment accusé les homosexuels, traqué les toxicomanes. Il n'en reste pas moins que notre besoin d'information reste en éveil, tout attisé qu'il est par les espoirs d'un vaccin sauveur. En France, 400 sont atteints, 50.000 sont porteurs sains du virus, dont 2% peuvent développer le mal. En Suisse, environ 90 sont recensés.

Ici et là, des équipes de chercheurs poursuivent leurs investigations. Plus particulièrement en France et en Amérique. Les chercheurs français ont été les premiers à isoler le virus (cocorico). Ils nous promettent de virtuelles découvertes dans les 3-4 ans à venir, des traitements appropriés, des thérapies adéquates. L'émission présentée par Pierre Bellemare a mis en éveil pour la bonne cause nos millions de fibres émotives. Le témoignage de cette infirmière qui, par transfusion, a contaminé l'un de ses jumeaux, nous a déchirés. Le témoignage encore de cette famille américaine dont le bébé condamné par cette maladie maléfique (contaminé par ses propres parents) vit ses dernières journées comme une poupée de chiffons, sans force, sans ressort presque sans vie, nous a effondrés. Ces êtres guettés par la mort parlent de qualité de vie! «J'ai peur, très peur, mais j'ai une grande qualité de vie! Je ne retiens plus que l'essentiel depuis que j'ai pris conscience de ma mortalité», dira l'une des malades. Il est vrai que l'on ne perçoit bien son bonheur que lorsqu'il nous échappe!

Une équipe exceptionnelle d'artistes, de journalistes, de médecins se sont réunis pour soutenir une cause commune: la recherche contre le SIDA. Line Renaud a créé l'Association des artistes contre le SIDA. Une telle solidarité face à ce problème réchauffe le cœur. Les recherches coûtent cher, très très cher. L'émission a tenté de mobiliser les téléspectateurs pour coopérer pour la lutte contre le SIDA. Pierre Bellemare a mis toute son énergie, tout son talent de persuasion pour nous motiver. Il a réussi.
 Jacqueline Girard-Frésard

note brève

Liberté bafouée?

L'année va se terminer. La télévision se repaye son petit scandale annuel. Fin 84, ce fut «Emmanuelle», finalement «déprogrammée» après quelques efficaces interventions, dont celle de Monseigneur Schwery. Peut-être fallut-il quelques jurgliens détours pour convaincre Dumur?
 Le Pen vaut-il Emmanuelle? Les syndicats du canton de Genève ont décidé de manifester le 8 janvier prochain, pendant «Le Défi». Oh, pas pour faire interdire Le Pen, ou si peu, seulement pour marquer leur désapprobation. Avec l'espoir que l'annonce d'une manifestation de masse conduise le même Dumur, soucieux d'équilibre entre sensibilités, de «déprogrammer» le «Défi». Déprogrammer: quel beau nouveau mot pour ne pas avoir besoin de dire censure. Mais c'est la liberté qui serait bafouée, Le Pen ou pas.. (lyly)

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento

Handballeurs suisses à La Chaux-de-Fonds



Les championnats du monde de handball du groupe A se dérouleront du 25 février au 8 mars prochains en territoire helvétique. Afin de préparer cet important rendez-vous, l'équipe de Suisse disputera une douzaine de rencontres amicales. L'une d'entre-elles se déroulera ce soir au Pavillon

des Sports de La Chaux-de-Fonds. Les joueurs de Sead Hasanefendic donneront la réplique à leurs homologues français.

● Lire en page 35

L'IMPARTIAL

la voix d'une région



Peter Küffer, Heinz Hermann et Ueli Stielike (de droite à gauche) ont largement contribué au succès neuchâtelois. Quand à Maurizio Jacobacci (à gauche) il a vécu la rencontre sur le banc des remplaçants. Ci-dessous, Karl Engel, un capitaine courageux. (photos Schneider)

Ne Xamax: la tête... et les jambes

Pour la deuxième fois de son histoire, Ne Xamax, après 1981, s'est donc qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA au terme d'un match, d'une rare intensité, qui a soulevé les pas-

sions dans une Maladière transformée en chaudron pour l'occasion. Une soirée inoubliable!

● Lire en page 44

Sommaire

● Basket-Club La Chaux-de-Fonds féminin notre poster couleur page 37

● Boxes: un espoir nommé Quaranta page 40



Athlétisme: une bonne année pour les Neuchâtelois et les Jurassiens



Les Neuchâtelois et les Jurassiens ont obtenu d'excellents résultats au cours de cette saison 1985 à l'image de l'Olympic (notre photo). Debout, de gauche à droite: S. Rochat, A. Cramer, M. Guirard, M. Gubian, D. Gaillard, Y. Guélat, V. Tranquille, P.

Gaudichon, M.-A. Schwab, C. Hostettler, C. Kolb, N. Barbey, P. Ciampi, V. Schneider, A. Widmer, R. Matthey, D. Fankhauser, R. Jacot (coach). Accroupis: N. Dubois, L. Jospin, Y. Béguelin, B. Steiner, J.-R. Feuz, J. Châtelain, L. Carraux, M. Botter, M.-A. Leu-

told, F. Jeanbourquin, E. Bernasconi (chef technique), A. Vaucher, T. Huguenin.

● Lire en page 32

Droit au but

Platini story

Papillon et De Gaulle sont menacés. Les souvenirs du bain ou de la résistance ont passé de mode. Le thème du livre de demain est connu. Le chemin menant à la réussite, au succès, à la gloire et à la fortune fera recette.

Les grandes maisons d'édition sont déjà calées dans leur plot de départ. La victoire méritera bien cette patience. Le support Platini a prouvé sa valeur. Au propre comme au figuré!

Le junior de l'AS Nancy est devenu aussi fort, si ce n'est plus, dans le monde des affaires que sur un terrain de football. La publication de ses mémoires constituerait l'affaire du siècle pour l'éditeur privilégié. Au pays des cocoricos, la réussite du chantre de la Lorraine a pris des allures de phénomène national. Que le numéro 10 des «bleus» éternue et c'est toute la France qui s'enrhume. Même le président de la République et les chefs de l'opposition sont relégués aux rangs de simples faire-valoir.

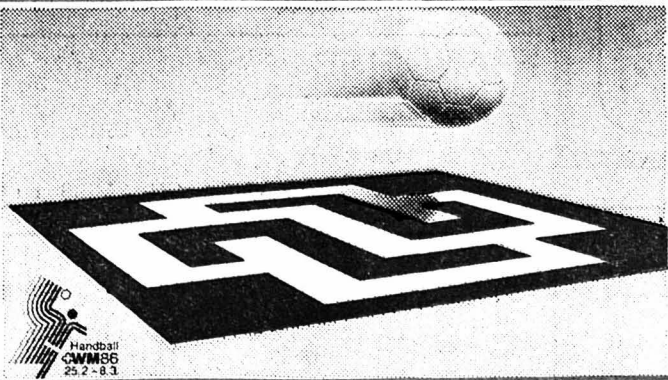
C'est dire si le probable passage du stratège tricolore de la Juventus de Turin au Servette FC en juillet prochain passionne tout l'Hexagone. Pour l'heure, Michel Platini se tâte entre le fait de rester dans le football de haut niveau ou jouer pour s'amuser.

Ayant assuré ses arrières de brillante façon, le capitaine des champions d'Europe peut se permettre n'importe quoi. A Genève pourtant, Michel Platini pourrait encore développer ses affaires d'or. Le vice-président Didier Tornare travaille avec TAG et l'avocat Jean-Charles Roguet conseille IMG-McCormack.

Mais de toute manière le stratège français n'aura pas besoin de ses nouveaux apports pour devenir le 1601e millionnaire de la cité de Calvin.

Alors Michel, tu nous la racontes ?

Laurent GUYOT



Crédit Suisse Patronage
des championnats
du monde masculins
de handball 1986.



CREDIT SUISSE
CS

2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 58, Tél. 039/230723

Un apport du CS au sport

D'importants travaux de réfection à la suite de dégâts d'eau ainsi que l'implantation d'un nouveau programme de meubles

nous obligent à débarrasser avant de transformer une grande partie de notre exposition.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous procédons à une

Liquidation partielle

autorisée par la Préfecture des montagnes du jeudi 14 novembre 85 au 31 janvier 1986

Le peu de temps dont nous disposons nous contraint à sacrifier la plupart de nos meubles exposés avec des rabais de

30% 50%

Quelques exemples :

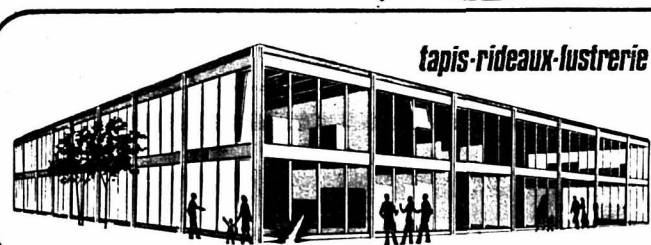
Banquette-lit moderne clic-clac avec coffre à literie recouverte de tissu rouge	(1890.-)	1290.-
Salon classique avec frange recouvert de velours mohair brun comprenant 1 canapé transformable et 2 fauteuils	(1990.-)	1590.-
Paroi moderne par éléments exécution acajou avec profils noirs, largeur 320 cm	(2250.-)	1790.-
Paroi par éléments exécution noyer avec élément d'angle TV	(13100.-)	9950.-
Paroi rustique par éléments, exécution chêne teinté patiné, avec bar d'angle y compris un aquarium	(7980.-)	6790.-
Salon moderne, haut dossier recouvert de velours, comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(2680.-)	1990.-
Salon rustique, carcasse chêne massif, recouvert de velours de Gênes, comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(3890.-)	3100.-
Guéridon rectangulaire assorti	(790.-)	630.-
Banquette moderne 2 places dépliable en lit recouverte de tissu bleu	(995.-)	790.-
Chambre à coucher moderne, exécution loupe de peuplier et tissu coloris miel avec armoire 4 portes dont 2 x miroir, lit de 160 x 190 cm avec radio-réveil et éclairage, coiffeuse avec glace, couvre-lit et pouf	(2890.-)	2290.-
Chambre à coucher rustique, exécution châtaignier comprenant 1 armoire 4 portes, 1 lit de 180 x 200 cm, 2 chevets 1 niche et 2 tiroirs, 1 commode 3 tiroirs avec miroir	(7850.-)	5990.-
Chambre à coucher rustique, exécution chêne teinté, panneaux massifs, complète avec armoire 4 portes et lit de 160 x 200 cm	(3595.-)	2790.-
Chambre à coucher rustique, exécution chêne patiné, complète avec armoire 4 portes et lit de 160 x 200 cm	(2590.-)	2190.-

Nous sacrifions également un superbe lot de tapis

Chambre à coucher rustique, exécution hêtre et placage noyer teinté, comprenant armoire 4 portes, lit de 160/190 cm, 2 chevets 1 tiroir, 1 commode et miroir cadre tourné	(6380.-)	4990.-
Salon rustique carcasse chêne massif, recouvert de cuir brun comprenant 1 canapé fixe 3 places et 2 fauteuils	(4250.-)	3630.-
Guéridon rectangulaire assorti	(450.-)	380.-
Paroi moderne par éléments, exécution acajou et profils noirs, largeur 276 cm, hauteur 229 cm	(5990.-)	4990.-
Vaisselle 2 corps avec décrochement 2 portes et 3 tiroirs à droite	(4120.-)	2990.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1035.-)	830.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1813.-)	1450.-
Meuble Hi-Fi moderne, exécution décor chêne foncé	(620.-)	496.-
Paroi moderne par éléments, exécution décor chêne foncé	(1459.-)	1168.-
Bibliothèque avec à la base 3 portes et au-dessus vitrine	(4950.-)	3720.-

ainsi qu'un grand nombre de petits meubles, bureaux, armoires, tables, chaises, secrétaires, etc.

Segalo



tapis-rideaux-lustrerie

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61



FIDUCIAIRE à La Chaux-de-Fonds
CHERCHE pour ses départements comptabilité et gérance

un ou une comptable

Ce poste conviendrait à une personne consciencieuse et capable de travailler de manière indépendante
L'âge idéal se situe entre 25 et 30 ans
L'entrée en service aura lieu au plus vite le 1.2.1986
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à

RÉGIES SA, Case postale 1451,
2001 Neuchâtel

Nous cherchons pour une date à convenir

UN JEUNE CAISSIER

(âge idéal 23-25 ans)

pour notre agence de MARIN-CENTRE

VOUS AVEZ:

- une bonne formation bancaire et quelques années de pratique
- le contact facile avec la clientèle
- de la motivation
- de bonnes connaissances d'allemand

NOUS OFFRONS:

- des installations modernes
- un bon encadrement et une formation continue
- un cadre agréable dans une petite équipe
- des prestations sociales de premier ordre

Si vous pensez répondre à ces qualités, vous aurez certainement plaisir à travailler parmi nous.

Veillez adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae et documents usuels au chef du personnel du

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
Place Pury
2001 Neuchâtel

DEMANDES D'EMPLOIS

MONSIEUR

cherche n'importe quel emploi. Urgent.

☎ 039/31 39 76.

MAÇON

cherche petits travaux de maçonnerie.

☎ 039/31 64 21 entre 18 h. et 20 h.

FEMME DE MÉNAGE

cherche à faire des heures.

☎ 039/26 67 81, entre 11 et 12 heures.

CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL

branche bâtiment, cherche changement de situation. Toutes propositions étudiées.

Ecrire sous chiffre AB 35185 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

possédant maturité fédérale, type socio-économique, cherche travail. Etudie toutes propositions. Libre tout de suite.

☎ 039/28 73 96.

EMPLOYÉ DE BUREAU DESSINATEUR

28 ans, avec permis de conduire, cherche emploi à mi-temps (le matin), dès janvier 1986.
Ouvert à toutes propositions.
☎ 039/28 14 67 aux heures de repas.

COIFFEUSE

cherche place à partir du mois de janvier.

Ecrire sous chiffre LT 35097 au bureau de L'Impartial.

FRANÇAISE

permis frontalier, cherche place dans l'hôtellerie, horaire du matin. Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Ecrire sous chiffre GN 35096 au bureau de L'Impartial.

FEMME DE MÉNAGE

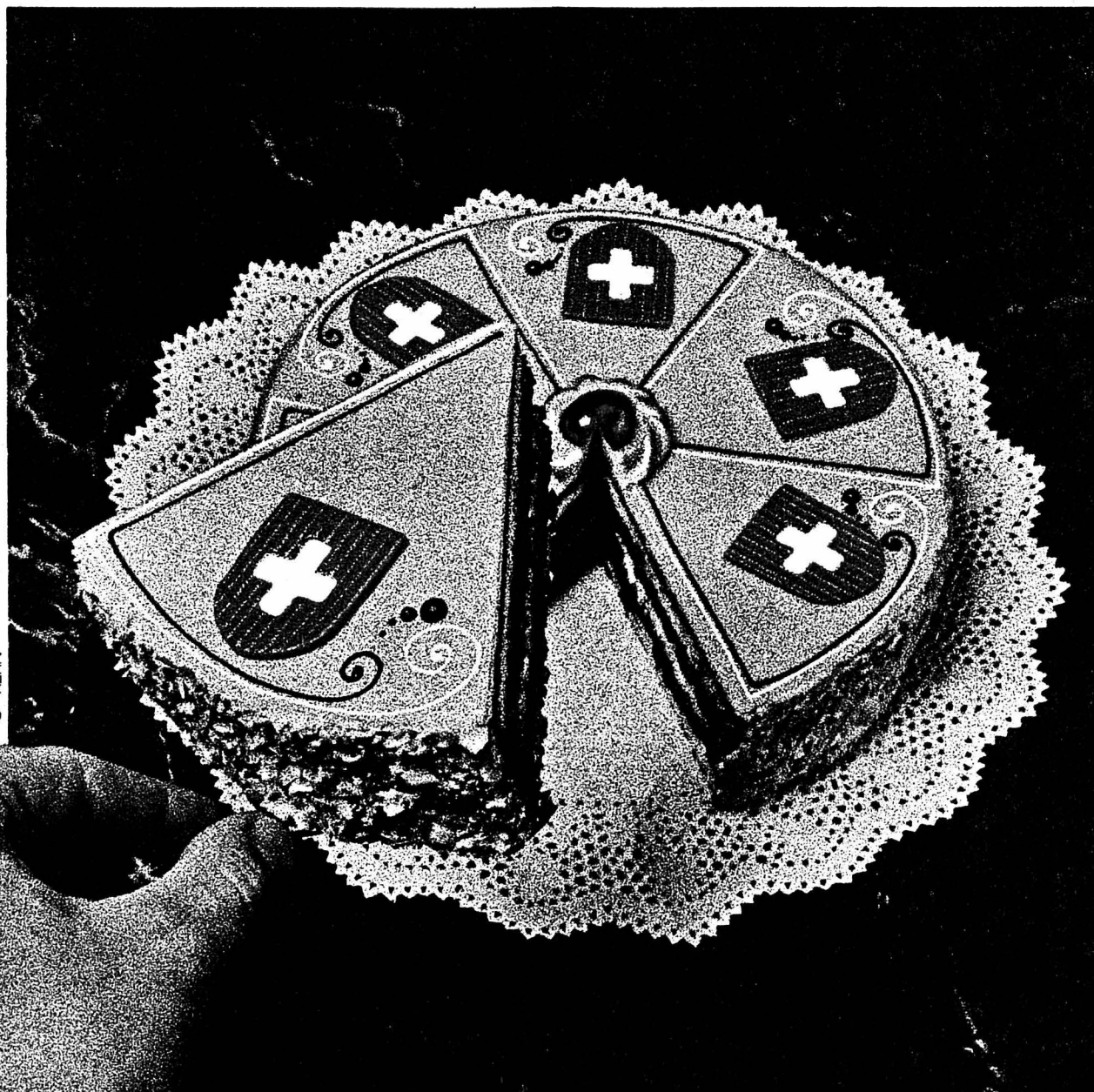
cherche à faire quelques heures par jour.

☎ 039/28 61 92.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Votre gâteau fiscal se réduit
d'une bonne tranche:

Payer moins d'impôts, profiter
d'un taux d'intérêt préférentiel tout en
constituant un capital-prévoyance.
Avec le FISCAPLAN® UBS.



Le FISCAPLAN UBS vous offre la possibilité nouvelle de payer moins d'impôts tout en finançant votre prévoyance.

Aux termes de l'ordonnance instituant des mesures d'incitation fiscales à l'épargne-prévoyance dans le cadre du 3e pilier, tout contribuable exerçant une activité lucrative peut déduire de son revenu imposable, jusqu'à concurrence d'une limite maximale, les sommes qu'il place chaque année dans un

FISCAPLAN UBS. Une réduction de quelques milliers de francs peut se traduire par un net allègement de votre charge fiscale, surtout lorsque cela vous fait passer simultanément dans une classe d'impôt inférieure.

Le FISCAPLAN UBS est d'autant plus intéressant qu'il permet d'obtenir encore d'autres allègements fiscaux. Le capital, y compris les intérêts, est en effet exonéré jusqu'au jour où il devient exigible. Pour vous, cela signifie: économie supplé-

mentaire d'impôts sur les revenus d'intérêts et sur la fortune tant que vous n'aurez pas touché le capital-prévoyance accumulé.

Nombre de salariés ne toucheront à l'âge de la retraite, rente AVS et prestations de leur caisse de pension LPP réunies, que 30 à 60% au maximum de leur dernier revenu du travail. Le FISCAPLAN UBS vient donc à point nommé pour qui veut assurer son avenir financier.

Et pour que votre capital-prévoyance croisse plus vite, nous rémunérons le FISCAPLAN UBS à un taux d'intérêt préférentiel. De plus, en adhérant à la FISCAPLAN UBS, vous avez la possibilité de participer à d'intéressants placements en titres. Le FISCAPLAN UBS vous laisse une grande liberté de décision. C'est en effet vous qui fixez combien vous voulez et pouvez économiser chaque année. Le FISCAPLAN UBS est donc taillé à la mesure de vos possibilités d'épargne.

Faites donc le premier pas: passez à l'UBS de votre choix. Notre conseiller se fera un plaisir de vous renseigner à fond sur le FISCAPLAN UBS. Ou bien lisez notre brochure FISCAPLAN.

UBS Union de Banques Suisses

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES

RADO ZENITH

TOM et JERRY



© COSMOPRESS, GENÈVE

ALLUMETTES

© METRO COLLECTIVE INC. 8111 - 8111 PARIS SEVENTH, 1985

magazine
reportages
interviews
mémento

L'Olympic cinquième club suisse

Chaque année le bureau administratif du Championnat suisse interclubs établit un classement général des clubs sur la base de leur participation. Si l'idée est intéressante, la manière qui consiste à attribuer autant de points pour les petites catégories que pour les catégories supérieures, nous paraît fausser quelque peu la réalité. Pour L'Olympic, l'intérêt consiste à progresser. Dans ce domaine, on peut dire que le

club chaux-de-fonnier a, cette saison, une double satisfaction puisqu'il enregistre un record en points, pour une cinquième place encore jamais atteinte.

Dans l'ensemble, les clubs neuchâtelois ont assez bien maintenu leur position, voire l'ont améliorée, par rapport à la saison précédente. Quant aux clubs jurassiens, ils marquent une nette amélioration.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU CSI 1985:

1. LV Langenthal 2588 p; 2. CA Valais central (8 clubs) 1929 p; 3. LC Bâle 1871 p; 4. CARE Vevey 1781 p; 5. SEP Olympic La Chaux-de-Fonds 1743 p; 6. BTV Aarau 1721; 7. LV Wettingen-Baden 1700 p; 8. TV Länggasse BE 1697 p; 9. CEP Cortaillod 1626; 10. LV Winterthur 1523 p; 11. ST Berne; 12. LC Brühl St-Gall; 13. Stade-Genève; 14. Hochwacht Zoug; 15. GG Berne; 16. LG Künsnacht-Erlenbach; 17. TV Unterstrass ZH; 18. LC Zurich; 19. LV Thoune; 20. Old-Boys Bâle; 60. SFG Bassecourt; 66. SFG Bevaix; 91. CA Courtelary; 92. AC Delémont; 100. Neuchâtel-Sports; 114. CA Le Locle; 121. CS Les Fourches; 126. SFG Fontainemelon; (194 clubs classés).



Philippe Gaudichon, un des principaux artisans de l'ascension de L'Olympic La Chaux-de-Fonds en ligue B.

Jr.

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Saison 1985 du championnat suisse interclubs d'athlétisme

Neuchâtelois et Jurassiens brillants

L'athlétisme national trouve dans le championnat suisse interclubs son identité profonde et y puise l'essentiel de ses forces pour se faire valoir au niveau international. Pour tous les clubs du pays, c'est un formidable moyen d'animation qui concerne tous les degrés d'âge. L'athlétisme perd un peu de son aspect individuel dans ce championnat où toutes les performances sont comptabilisées pour le rendement de l'équipe. L'esprit collectif est très fortement ressenti dans ces circonstances.

En 1985, ce ne sont pas moins de 1326 équipes réparties dans les différentes catégories qui ont été comptabilisées, soit 21 de plus qu'au cours de la saison précédente. Même constatation à l'échelon neuchâtelois puisque notre canton a engagé 12 équipes de plus pour un total de 115. Les Chaux-de-Fonniers de l'Olympic constatent la bonne santé de leur club avec un engagement record de 41 équipes. Pas moins de 36 équipes confirment le dynamisme du CEP et celui du CA du district du Locle avec 12 équipes.

Au sein de l'Association jurassienne d'athlétisme, la SFG Bassecourt est devenue la société pilote dans le CSI, où elle a obtenu de bons classements chez les seniors et dans les catégories de jeunes. Le CA Courtelary s'est mis en évidence avec son équipe fanion et semble orienté vers la formation avec une bonne équipe de cadettes. L'AC Delémont s'est fait valoir par une excellente équipe de juniors et ceci arrive à point nommé puisqu'un stade est en construction dans la cité.

En conservant son titre chez les hommes, la ST Berne aura l'occasion de représenter une nouvelle fois notre pays dans la coupe d'Europe des clubs. Chez les féminines, les Zurichoises du LC Turicum défendront nos chances dans la même compétition.



L'équipe des cadettes A de l'Olympic s'est classée parmi les meilleures

En remportant le titre national de la catégorie C, avec promotion en ligue B, l'Olympic La Chaux-de-Fonds a parfaitement atteint son objectif. Les locataires du Centre sportif se sont hissés à un excellent niveau qu'il s'agira de confirmer. Ceci ne sera pas aisé. N'anticipons pas et réjouissons-nous que pour la première fois, un club neuchâtelois accède à la ligue nationale chez les hommes. L'équipe féminine de l'Olympic s'est bien remise de sa relégation et, sans être complète, a obtenu un résultat encourageant avec des jeunes filles qui ont montré une belle maturité en fin de saison. La saison prochaine s'annonce intéressante pour les Chaux-de-Fonniers au sein de la ligue B.

Les deux équipes fanion du CEP Cortaillod - engagées en catégorie C chez les hommes et chez les féminines - ont rétrogradé de quelques places. Toujours tourné vers la formation, le club du Vignoble saura se ressaisir.

UN TITRE POUR LE CEP CORTAILLOD

Ce sont les cadettes B du CEP Cortaillod qui ont remporté le cinquième titre de l'athlétisme neuchâtelois en CSI. Emmenées par les talentueuses Murielle

Schwab et Natacha Bloch, les jeunes «cépistes» ont remporté le titre national par équipes du pentathlon.

Toujours au chapitre des catégories de jeunes chez les féminines, il convient de remarquer l'excellente prestation des cadettes A de l'Olympic qui se classent troisièmes du pentathlon par équipes, tout comme les écolières B de la SFG Bevaix.

Encore jamais, jusqu'ici, l'Olympic n'a atteint un aussi bon rendement d'ensemble dans les catégories réservées aux jeunes chez les hommes. L'équipe juniors faisait partie des six équipes finalistes, soulignant toute l'importance accordée à la formation dans le club chaux-de-fonnier. L'équipe des cadets A établissait un nouveau record assorti d'une sixième place. Les cadets B ont été remarquables avec une cinquième place et une septième en pentathlon par équipes. Même les écoliers B y sont allés d'un remarquable comportement.

A l'Olympic, le championnat suisse interclubs de 1985 aura fort agréablement marqué les mémoires. Les résultats ont souvent dépassé les espérances, confirmant que le club des Montagnes neuchâteloises s'est fait une place de choix dans le contexte national.

Jr.

Classements des équipes neuchâteloises et jurassiennes



Cadettes B du CEP Cortaillod, championnes du pentathlon par équipes: S. David et N. Bloch. - A genoux: N. Schwab, L. Thüring, M. Schwab

Ligue A: ST Berne 14.621 p.; 2. TV Länggasse Berne 14.174,5 p.; 3. LC Zurich 13.719,5.

Ligue B: 1. LC Bâle 11.841 (promu); 2. LV Langenthal 11.638; 3. Hochwacht Zoug 11.054.

Cat. C: 1. SEP Olympic Chx-de-Fds 10.812, promu en ligue B; 2. TV Dürdingen 10.586; 3. TV Länggasse II, 10.529; 22. CEP Cortaillod 9648 p. (33 équipes).

Cat. D: LC Rapperswil 6973; 2. SFG Bassecourt 6966,5; 30. AC Delémont 5535,5 (31).

Cat. E: 1. KTV Bödingen 6485; 5. CA Courtelary 6327; 8. SFG Fontainemelon 6145; 27. US La Neuveville 5564; 41. SEP Olympic II, 5249; 50. Neuchâtel-Sports 4643; 51. CEP Cortaillod II 4624; 53. CEP Cortaillod III 3349 (53).

Vétérans: 1. ST Lucerne 5300; 31. SEP Olympic 3959; 33. CEP Cortaillod 3899 (47).

Juniors I: 1. LC Brühl St-Gall 9221; 6. SEP Olympic 7861 (17).

Juniors II: 1. Old-Boys Bâle 5926; 3. AC Delémont 5477; 25. CEP Cortaillod 4701; (35).

Cadets A: 1. TV Länggasse Berne 6275; 6. Olympic 6059; 15. Bassecourt 5631; 19. CEP Cortaillod I, 5469; 23. CS Les Fourches 5332; 61. CEP Cortaillod II, 3769 (64).

Cadets A multiples: 1. Stade-Genève 12.935; 10. SEP Olympic 10.616; 11. CEP Cortaillod I, 10.319; 17. CEP Cortaillod II, 7479 (20).

Cadets B: 1. CA Valais central 4478; 5. SEP Olympic 4027; 30. CEP Cortaillod I, 3362; 50. SEP Olympic II, 3147; 61. CA Le Locle 2907; 65. SFG Bevaix 2839; 77. CS Les Fourches 2538; 89. CEP Cortaillod II, 1970 (95).

Cadets B multiples: 1. LC Schaffhouse 11.727; 7. SEP Olympic 10.001; 28. CEP Cortaillod 6880; 30. SEP Olympic II, 6236; 39. CEP Cortaillod II, 5441 (45).

Ecoliers A: 1. LC Vaduz 510; 15. SEP Olympic 452; 22. SFG Bevaix 440; 26. CA Courtelary 430; 36. Neuchâtel-Sports 411; 37. CEP Cortaillod 410; 40. CS Les Fourches 408; 43. SFG Bassecourt 404; 80. SEP Olympic II, 357; 85. SEP Olympic III 347; 90. CA Le Locle 332; 102. SEP Olympic IV 314; 105 US La Neuveville 309; 109. SFG Bevaix II, 287; 113. SEP Olympic V; 116 SEP Olympic VI, 209 (116).

Ecoliers A multiples: 1. LC Vaduz 1888; 11. SFG Bevaix 1546; CEP Cortaillod 1505; 20. SEP Olympic 1450; 40. CS Les Fourches 1290; 49. SEP Olympic II, 1195; 52. SEP Olympic III, 1112; 53. Neuchâtel-Sports 1099; 58 CA Le Locle 1015; 60. CS Les Fourches II, 955; 61. CEP Cortaillod II 948; 63. SEP Olympic IV, 896 (65).

Ecoliers B: 1. GG Berne 404; 9. SEP Olympic, 359; 32. CEP Cortaillod 303; 34. SEP Olympic II, 300; 46. CS Les Fourches 286; 55. SFG Bevaix 272; 56. CEP Cortaillod II, 270; 57. SEP Olympic III, 268; 65. CA Le Locle 254; 74. SEP Olympic IV, 229; 75. SFG Bevaix II, 224; 79. SEP Olympic V, 213 (85).

Ecoliers B multiples: 1. LC Vaduz 1152; 11. SEP Olympic 1004; 23. CEP Cortaillod, 916; 28. SEP Olympic II, 871; 38. SFG Bevaix 814; 40. SEP Olympic III 793; 46. SEP Olympic IV, 750; 48. CA Le Locle 728; 51. CEP Cortaillod II 695; 55. CEP Cortaillod III, 656; 57. SFG Bevaix II, 631 (60).

Dames

Ligue A: 1. LC Turicum ZH 8501,5; 2. Langenthal 8445; 3. Old-Boys Bâle 8405 (9 équipes).

Ligue B: 1. LV Wettingen-Baden 6087,5; 9. SEP Olympic Chx-de-Fds 5686,5.

Cat. C: 1. TV Riehen 6380; 17. SFG Bassecourt 5343; 37. CEP Cortaillod 4750; 60 CEP Cortaillod II, 4165; 66. CA Le Locle 2860 (66).

Cadettes A: 1. TV Steffisbourg 5426; 10. SEP Olympic 5019; 37. CA Courtelary 4474; 61. CEP Cortaillod 4100; 75. Neuchâtel-Sports 3403; 76. SFG Bevaix 3337 (82).

Cadettes A multiples: 1. LV Wettingen-Baden 13.790; 3. SEP Olympic 13.451; 9. CEP Cortaillod 11.610 (13).

Cadettes B: 1. CARE Vevey 4602; 5. CEP Cortaillod 4179; 40. SEP Olympic 3445; 44. CA Le Locle 3377; 59. CEP Cortaillod II, 3177; 61. SFG Bevaix 3169; 85. SEP Olympic II, 2136; 86. CA Le Locle, 1972 (86).

Cadettes B multiples: 1. CEP Cortaillod 10.557; 15. CEP Cortaillod II, 7911; 17. SEP Olympic 7818 (25).

Ecolières A: LC Zurich 395; 7. CEP Cortaillod 380; Neuchâtel-Sports 354; 19. SEP Olympic 349; 45. CA Courtelary et CA Le Locle 306; 54. US La Neuveville 295; 68. SEP Olympic II, 271; 72. CEP Cortaillod II, 263; 73. SFG Bevaix 262; 81. SEP Olympic III, 236; (84).

Ecolières A multiples: 1. BTV Aarau 1213; 2. CEP Cortaillod 1186; 8. SEP Olympic 1072; 21. SEP Olympic II 916; 22. SFG Bevaix 906; 24. Neuchâtel-Sports 889; 29. SEP Olympic III, 777; 31. CA Le Locle 759 (40).

Ecolières B: 1. GG Berne 318; 13. SFG Bevaix 227; 18. CEP Cortaillod 211; 27. CA Le Locle 172 (31).

Ecolières B multiples: 1. BTV Aarau 855; 3. SFG Bevaix 781; 6. CEP Cortaillod 698; 14. CA Le Locle 406 (17).

SIBERIA SPORTS

J.-P. Schneider
 La Brévine - ☎ 039/35 13 24

- ses conseils personnalisés
- son choix réputé
- location de ski - ski test

CARINE BOUQUIN

des CADEAUX DE REVE!

Mme ARNAUD
 Av. Léopold-Robert 75, ☎ 039/23 75 33

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
 Daniel-Jean Richard 15
 ☎ 039/23 22 00
 La Chaux-de-Fonds

été-hiver

VELEVERBIER

Valais-Suisse 85 remontées mécaniques - 300 km de pistes

ELLE EST LÀ... C'EST OUVERT!

Région ATTELAS - TORTIN - MONTFORT - LA CHAUX

Tarifs « Spécial Famille » Renseignements ☎ 026/7 60 00

2e commissionnaire

est cherché pour tout de suite avec vélocité entre les heures scolaires. S'adresser Magasin Stehlé Fleurs, ☎ 039 28 41 50

SACHS DOLMAR Tout pour la FORÊT

Chânes pour Tronçonneuses toutes marques

- DÉBROUSSAILLEUSES Coupe-bordure
- FENDEUSES À BOIS Hydrauliques de 4 à 55 t.
- SCIES À RUBAN
- TREUILS au trois points

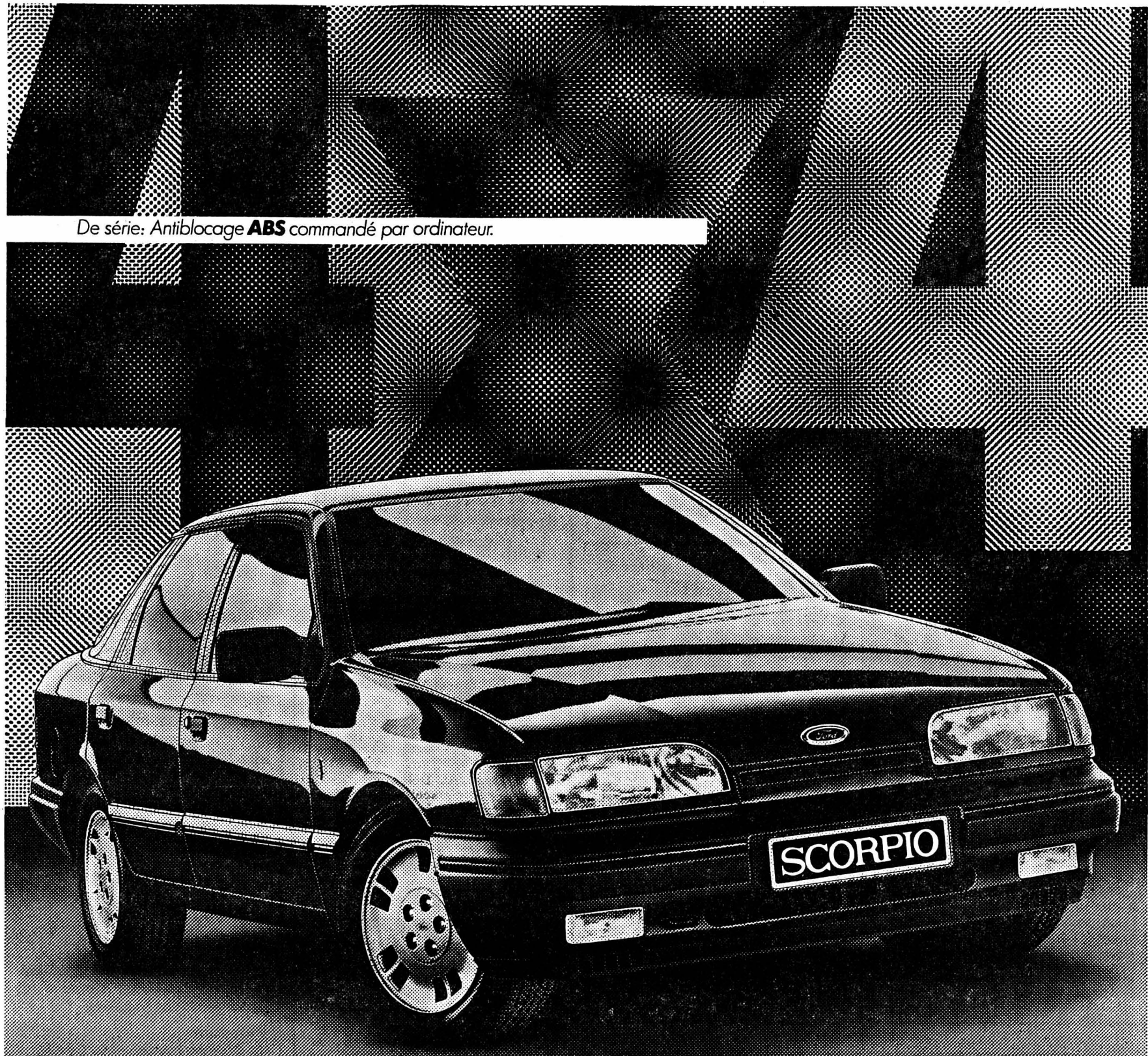
Demandez notre catalogue ou documentation. Importation directe

MATÉRIEL FORESTIER

Maurice Jaquet SA

Vucherens: ☎ 021/93 21 54
 Morrens: ☎ 021/91 18 61
 Le Muids: ☎ 022/66 11 51
 Bex: ☎ 025/63 14 14
 Valangin: ☎ 038/36 12 42

Nombreuses sous-agences



De série: Antiblocage ABS commandé par ordinateur.

E N

ROUTES NATIONALES SUISSES

République et Canton de Neuchâtel
 Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction du mur du bas des Gorges du Seyon et de la culée nord du Pont de Vauseyon.

Les quantités principales sont les suivantes:

Terrassements et transports	19 000 m ³
Coffrages	4 700 m ²
Armatures	150 t
Béton armé	2 200 m ³
Revêtements chaussées	2 300 t

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 8 janvier 1986, en précisant qu'il s'agit du lot 6.705.10-1237, auprès de l'Office de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le Conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics:
 A. Brandt.

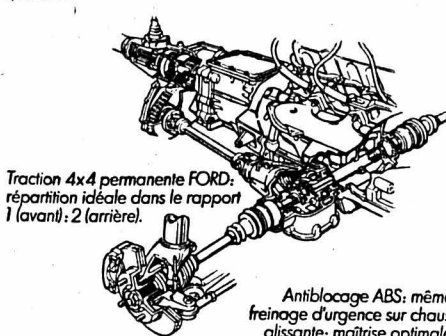
FORD SCORPIO 4x4
 LA TECHNIQUE D'ÉLITE

ABS En matière de sécurité, la nouvelle Scorpio 4x4 prend la tête du peloton.

ABS - le plus moderne des systèmes de freinage. Bien entendu, ce dispositif « haute sécurité » équipe de série la nouvelle Scorpio. Quatre freins à disques, un double circuit de freinage, une direction assistée et une suspension à quatre roues indépendantes parachèvent votre sûreté.

Les quatre roues motrices enclenchées en permanence veillent sans relâche à votre sécurité. Ford a peaufiné la traction 4x4 et l'a dotée de deux différentiels autobloquants à viscosité. La puissance du moteur est répartie de manière optimale entre l'avant et l'arrière, dans le rapport 1 (avant) : 2 (arrière). Même en situation extrême, le comportement de la Scorpio 4x4 reste parfaitement prévisible.

En matière de performances et de confort, la nouvelle Scorpio 4x4 occupe aussi le haut du pavé.



La gestion électronique sophistiquée du moteur confirme le souple brio du V6 de 2,8l à injection (107 kW/146 ch) et son économie (essence sans plomb 95). Quant à l'ampleur sans rivale de l'habitacle, elle s'allie - grâce au dossier arrière asymétriquement rabattable - à une flexibilité hors du commun. Et aux exclusivités suivantes:

Pare-brise chauffant, rétroviseurs extérieurs réglables à distance et chauffants, volant réglable en hauteur et en profondeur, lève-vitres électriques, autoradio OUC électronique, verrouillage central - et nous en passons! Ralliez à votre tour l'élite: la Scorpio 4x4 vous attend. Maintenant!



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92
 Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
 Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijia SA, J. Dellenbach - J. J. Furrer, Châtillon 24.

44 6824

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Monlogis SA

- GÉRANCE
- ADMINISTRATION
- VENTE
de biens immobiliers

Girardet 57 LE LOCLE ☎ 039/31 62 40

A vendre aux Ponts-de-Martel
immeuble locatif

très bien entretenu, chauffage général, eau chaude, comprenant:

- 3 appartements 4 pièces et balcon dont un libre pour le printemps.
- 1 appartement 4 pièces sans balcon.
- 1 appartement 2 pièces sans balcon.
- 1 grand garage pouvant être utilisé comme atelier.

+ 1 terrain comprenant:

- des jardins potagers,
- une place de jeux pour enfants,
- un petit pavillon.

Pour traiter, s'adresser à: **M. Claude Nicolet**, Industrie 13, 2316 Les Ponts-de-Martel, ☎ 039/37 14 07.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

A louer à La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier 36a dans immeuble rénové

5 pièces

dans les combles, cuisine agencée, galetas, cave. Libre 1er février 1986.

Loyer Fr. 1 020.- + charges Fr. 250.-.

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

J'achète
maison locative

- paiement au comptant
- provision pour agent.
Ecrire sous chiffre R 05-32652 à Publicitas, 3001 Berne.

A louer pour le 1er février 1986
appartement 3 pièces

avec confort. Balcon. Part au jardin.
☎ 039/26 51 78.

A remettre pour saison de santé

magasin d'alimentation

Ecrire sous chiffre UT 34675 au bureau de L'Impartial

A vendre en P.P.E., dans un immeuble de 6 logements à l'ouest de Neuchâtel, un

SUPERBE APPARTEMENT de 4 pièces, complètement rénové.

Hall, cuisine agencée, salle de bains moderne, balcon, cave, galetas. Libre tout de suite.

Pour tous renseignements ou visite: ☎ 038/31 17 87 ou 25 67 57.

A louer pour le 1er mai 1986
APPARTEMENT 3 PIÈCES
avec balcon. Tête-de-Ran 7, loyer: Fr. 400.- + charges.
☎ 039/23 39 71.

A louer à Saint-Imier
appartement meublé 2 pièces

cuisine agencée, douche, tapis tendus, tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 93-31442 à Assa Annonces Suisses SA, 2610 Saint-Imier.

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS
Quartier des Forges

Chambres indépendantes

Achat possible sans fonds propres
Mensualité inférieure à Fr. 100.-.
☎ 039/23 83 68.

devo plus de 25 ans de confiance

A louer pour tout de suite, un **appartement de 5 pièces**

au 13e étage dans notre immeuble à la rue du Locle 38, à La Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel: Fr. 910.-, charges incluses.

Les intéressés sont priés de s'adresser à notre concierge M. Miranda, ☎ 039/23 46 08 ou à la gérance DEVO, Frobbergstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26

Couple cherche à louer appartement de 4-5 pièces.

quartier de l'Est, tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 91-49 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 950, 2301 La Chaux-de-Fonds

ESPAGNE

Moi aussi, j'habite à **CIUDAD QUESADA ALICANTE**



Climat sec 16,5° C de moyenne à l'année. Idéal pour la retraite et les vacances.

!!!NOUVEAU!!!

LA QUALITE MEILLEUR MARCHÉ

A vendre directement du propriétaire URBANISATION, de premier ordre et construction de première qualité avec 2 supermarchés, 3 piscines, 4 courts de tennis, 4 restaurants, médecin-pharmacie, aéro-club, gardiens.

(I) BUNGALOWS

Avec 1 pièce ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin.

Pour 1 305 000 pesetas (environ 17 900 frs.).

(II) VILLAS 60 m²

Avec 2 chambres à coucher ou plus, salon, cuisine, salle de bains, terrasse, patio, garage 20 m² avec solarium et jardin.

Pour 2 916 000 pesetas (environ 39 900 frs.).

(III) VILLAS 88 m²

Avec 2 chambres à coucher ou plus, salon, cuisine, salle de bains, terrasse, patio, garage 20 m² avec solarium et jardin.

Pour 4 241 600 pesetas (environ 58 000 frs.).

QUALITÉ SUISSE



GRANDE EXPOSITION
Samedi 14 et dimanche 15 décembre
L'EUROTEL, rue de la Gare 15
Neuchâtel
de 10 h à 19 h

Pour tous renseignements:
CIUDAD QUESADA-NORTEVE SA
Chemin des Cèdres 2
1004 Lausanne - ☎ 021/38 33 28/18
Depuis-10 ans déjà avec vous

Nouveau ! Nouveau !



Domaine skiable des Bugnenets Savagnières

- 7 téléskis
- débit 7000 personnes à l'heure
- 40 km de pistes pour tous degrés de skieurs
- places de parc pour 1300 voitures
- restaurant et buvettes à proximité
- Ecoles suisses de skis

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Loèche-les-Bains (VS)

A vendre divers appartements complètement meublés et agencés.

Studios dès Fr. 60 000.-

2 pièces dès Fr. 170 000.-

3 pièces dès Fr. 235 000.-

Hypothèque possible jusqu'au 65%. Gérance et locations assurées.

Fiduciaire et Agence immobilière DALA, Gregor Schnyder, Haus Badnerhof, 3954 Loèche-les-Bains, ☎ 027/61 13 43.

A louer au Crêt-du-Loche, tout de suite ou à convenir.

logement 4 pièces

salle de bain, chauffage central indépendant, garage.

Faire offre sous chiffre UH 34703 au bureau de L'Impartial

ESPAGNE

COSTA BLANCA - COSTA DORADA
Alicante: (Torrevieja)

Appartements et bungalows

à 600 m de la mer à partir de 1 880 000 pesetas (environ Fr. 25 600.-).

Villa 80 m² + 900 m² de terrain

Prix: 4 404 000 pesetas (environ Fr. 60 000.-).

Costa Dorada: (Cambrils) appartements les pieds dans l'eau, prêts à habiter.

Villa 80 m² + 600 m² de terrain clôturé

3 km de la mer, garage 24 m², 2 chambres, salon, cheminée, cuisine équipée (frigo, cuisinière électrique, four). Prix: 4 776 000 pesetas (environ Fr. 65 000.-).

OCCASION: villas, appartements, ferme, hôtel, restaurant.

Venez comparer nos prix choc lors de notre prochaine grande exposition à l'HÔTEL TERMINUS, à NEUCHÂTEL, samedi 14 et dimanche 15 décembre de 10 à 18 heures.

Pour tous renseignements: PINO-MAR SA, ☎ 021/37 12 22.

À VENDRE

MAGNIFIQUE APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES

(115 m²), au centre ville, très ensoleillé.

Nécessaire pour traiter: Fr. 20 000.-.

☎ 038/53 13 84.

A vendre

LE LOCLE dans un bel immeuble rénové 2 appartements de 3 pièces

à transformer en grand appartement de 134 m² sur un étage complet. Grand salon, 2 balcons, jardin et garage à disposition.

Bénéficiez de notre expérience.

Nous vous renseignons volontiers: ☎ 039/23 83 68.

ACHETER UN APPARTEMENT, C'EST:

1. Assurer ses vieux jours. La mensualité aura diminué au fil des ans.
2. Vivre chez soi.
3. La sécurité.

CONSULTEZ-NOUS !



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av du Général-Guisan CH-1009 Pully Lausanne Tél (021) 29 61 38

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

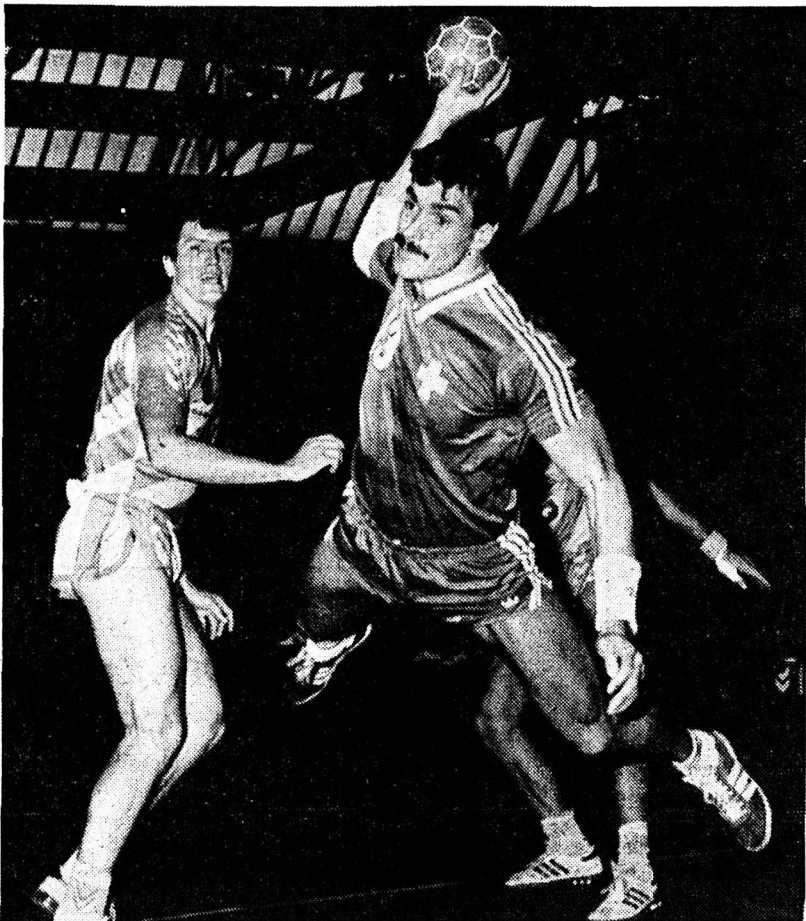
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

SPORT
hebdomagazine
reportages
interviews
mémento

Uwe Mall: un tir redoutable. (Bild + News)

Le contingent de l'équipe nationale

GARDIENS

Hürlimann Peter	1958	HC Basilek
Ott Martin	1957	Pfadi Winterthur

JOUEURS

Lanker Stefan	1962	BSV Bern
Bätschmann Jürgen	1957	ZMC Amicitia
Weber Peter	1962	TV Zofingen
Schär Max	1953	TV Zofingen
Nacht Ueli	1952	RTV Basel
Schumacher Hansruedi	1963	HC Emmenstrand
Gassman Roland	1962	RTV Basel
Barth René	1963	ZMC Amicitia
Platzer Norwin	1962	Atletico Madrid
Mall Uwe	1962	RTV Basel
Jehle Peter	1957	St Otmar SG
Delhees Maximilian	1960	BSV Bern

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Suisse-France de handball ce soir au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds Dans l'optique du Mondial 86

L'échéance approche !

C'est en effet dans un peu plus de deux mois, soit le 25 février 1986 que débiteront dans notre pays les championnats du monde de handball du groupe A. Une manifestation de grande envergure qui constituera le principal événement sportif de l'année en territoire helvétique.

Dès maintenant, tout est prêt pour accueillir les 16 formations qui y participeront.

L'équipe de Suisse prend très à cœur cet important rendez-vous. De ses résultats dépendront finalement la réussite, financière notamment, de ces joutes mondiales qui, à l'image du football, ne se déroulent que tous les quatre ans.

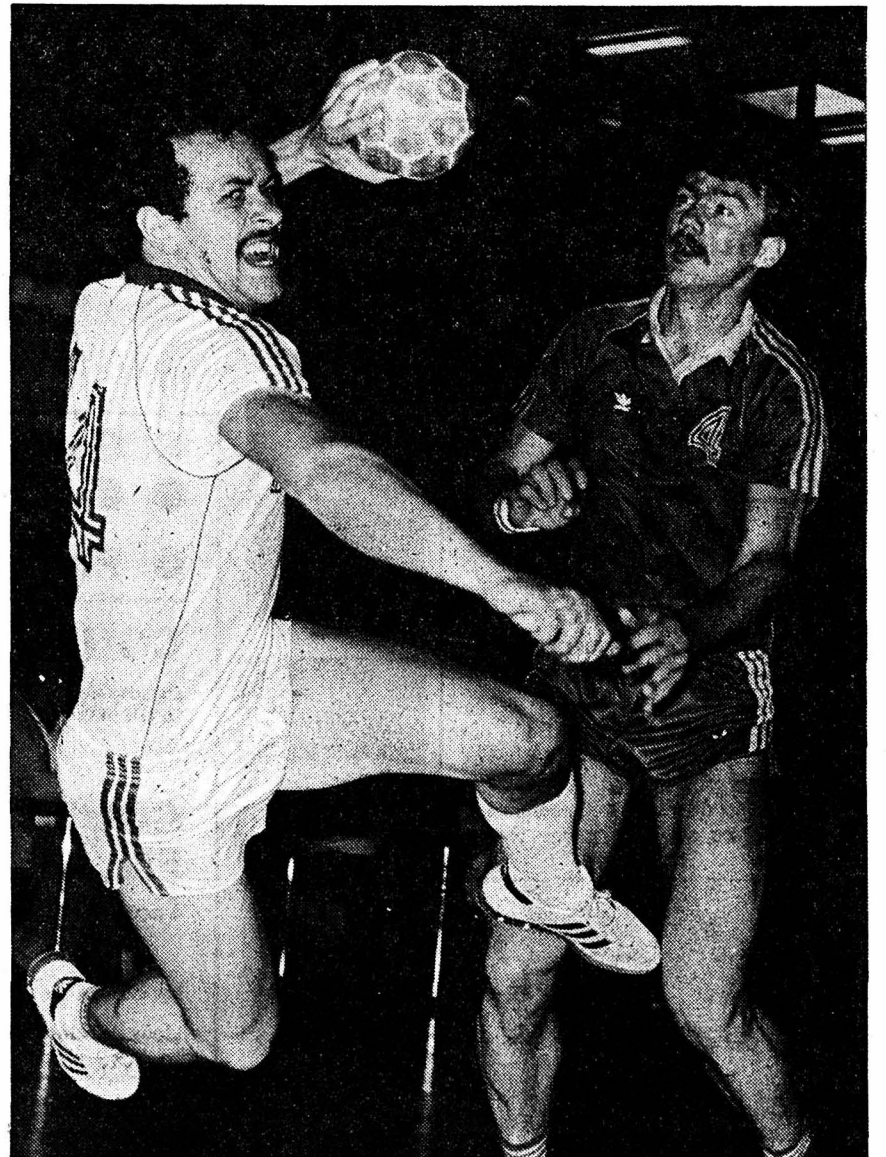
UNE PREMIÈRE

Les Helvètes, grâce à l'appui de plusieurs sponsors, ont déjà commencé leur préparation.

Depuis le 1er décembre, ils ont quitté emploi et famille pour se consacrer essentiellement à leur sport favori. Jusqu'à la fin des CM, tous les joueurs, sans exception, ne se quitteront pratiquement plus. Du jamais vu encore dans le sport suisse à l'exception des skieurs.

Ils passeront au total 68 jours ensemble contre 45 pour les J.O. de Los Angeles et 23 pour les derniers mondiaux du groupe A en Allemagne en 1982. Ils disputeront en plus 12 rencontres amicales. L'une d'elles se déroulera ce soir au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds (19 h. 45). A cette occasion, les handballeurs suisses affronteront leurs homologues français.

par Michel DERUNS



Peter Jehle (à 29 ans) reste l'une des valeurs sûres du handball helvétique.

Helvètes et Tricolores se sont déjà affrontés à 40 reprises depuis 1952. Il y a eu 15 victoires suisses, 7 matchs nuls et 18 victoires françaises. C'est dire que les deux formations sont à peu près d'égal valeur. Toutefois, les Suisses bénéficieront des faveurs de la cote. Et force est de reconnaître qu'une défaite de leur part constituerait une grande déception.

Les protégés de Sead Hasanefendic doivent à tout prix redorer leur blason surtout après le cuisant échec enregistré en octobre dernier au Tournoi des Six nations de Lucerne.

L'équipe de France est à leur portée. Elle ne sera pas présente au grand rendez-vous de février. Elle a connu en effet les affres de la relégation. Elle disputera donc en 1986, les mondiaux du groupe C avec la ferme intention de terminer à la première place. C'est d'ailleurs son objectif. Aussi, ce soir, le spectacle promet d'être d'excellente qualité et sans doute très équilibré.

DANS UN GROUPE DIFFICILE

La Suisse, en 1982, avait terminé à la douzième place des championnats du monde du groupe A. Du côté de la Fédération et de la direction de l'équipe nationale on espère ardemment améliorer ce classement.

Toutefois, l'entraîneur Sead Hasanefendic se veut réaliste. «Le tirage au sort ne nous a guère favorisés. Avec la Pologne, la RFA et l'Espagne nous évoluerons dans un groupe difficile. Contre ces formations nous pouvons gagner comme nous pouvons tout aussi bien perdre. Nous allons dans tous les cas devant une tâche ardue. Tout dépendra finalement du premier match que nous disputerons à St-Gall contre l'Espagne. Si nous gagnons, nous pourrions peut-être voir l'avenir avec sérénité. Une sixième place au classement

final, synonyme de qualification pour les J.O. de Seoul, constituerait un immense exploit. Si cela devait arriver, je serais un homme comblé. Mais je ne rêve pas trop. Ces championnats du monde en Suisse, à mon avis, arrivent un peu trop tôt. Mon équipe est encore trop jeune, pas suffisamment expérimentée. La moyenne d'âge est de 22 ans. Elle doit encore s'aguerrir. Mais elle possède tout l'avenir devant elle. Elle sera plus forte après les CM qu'avant. Je suis persuadé qu'elle fera parler d'elle d'ici deux ou trois ans.»

«J'ai peur» poursuit Sead Hasanefendic, «qu'en février et mars prochains, mon équipe ne supporte pas la pression psychologique qui va s'exercer sur elle. Je ne sais pas comment elle va réagir suivant les résultats. Mais je vous garantis que nous ferons le meilleur classement possible.»

Sead Hasanefendic entraîneur des Helvètes

Il voulait être footballeur !

Il a 37 ans. Il s'appelle Sead Hasanefendic. Il est d'origine yougoslave. Il est juriste de profession. Depuis octobre 1980, il a pris en main les destinées de l'équipe de Suisse de handball, avec, il faut bien le reconnaître, une certaine dose de réussite.

La Fédération a sans doute eu la main très heureuse en pouvant s'attacher les services de cet entraîneur expérimenté dont la réputation dépasse largement le cadre des frontières suisses et yougoslaves.

POUR UNE QUESTION DE BLESSURE

Sead Hasanefendic pourtant ne se destinait pas à une carrière de handballeur. «Je rêvais de faire du football. J'ai d'ailleurs pratiqué ce sport durant de nombreuses années jusqu'au jour où malheureusement, j'ai été victime d'un accident, d'une très vilaine distorsion» explique-t-il. «Les médecins m'ont alors conseillé d'arrê-

ter, raison pour laquelle je me suis tourné vers le handball.»

Sead Hasanefendic, qui ne regrette pas aujourd'hui son choix, est rapidement devenu l'un des meilleurs joueurs de son pays. En 1971, il a notamment disputé la finale de la Coupe de Yougoslavie avec Medvescak Zagreb. Il avait alors 23 ans.

«J'ai éprouvé le besoin de partir quelque temps. Cannes m'a fait des offres. Je les ai acceptées.»

UN EXPLOIT PEU COMMUN

Sur la Côte-d'Azur, Sead Hasanefendic y restera quatre ans. Il y connaîtra bien des satisfactions. Jugez plutôt !

«J'ai repris ce club français alors qu'il se trouvait à la dérive, en quatrième division. J'ai assumé la double fonction d'entraîneur-joueur.»

Quelques mois à peine après son arrivée, Cannes fêtait la promotion. Au cours des trois saisons qui suivirent,

l'histoire se répéta encore à trois reprises ! C'est dire que Sead Hasanefendic réussit l'exploit de conduire les Cannois de quatrième en première division ! Une référence non ?

A signaler aussi que cette formation, toujours sous sa houlette, disputa encore la finale de la Coupe de France en 1975.

«Les dirigeants français auraient bien voulu me garder. Malheureusement, j'ai dû rentrer au pays accomplir mon service militaire.»

Sead Hasanefendic entraîna ensuite Zejeznicar Sarajevo, un club avec lequel il décrocha le titre de champion de Yougoslavie en 1978. Il créa ensuite sa propre équipe, Metaloplastica Sabac qui remporta la Coupe de Yougoslavie en 1980. Huit joueurs de cette formation devinrent par la suite internationaux.

Dans le même temps, il prit également en charge l'équipe nationale juniors, une formation qui s'adjugea

la médaille d'argent des Championnats du monde 1980.

Bref, un bien beau palmarès ?

Sead Hasanefendic a été engagé par la Fédération suisse de handball après les Jeux olympiques de Mos-

cou. Il a déjà accompli un immense travail. Mais le plus dur reste à faire. Les Championnats du monde à la fin du mois de février constitueront une échéance importante, voire capitale.

M. D.



Entraîneur réputé, Sead Hasanefendic se trouve à la tête de l'équipe nationale depuis 1980. (Bild + News)

ÉCOLE DE SKI

La Chaux-de-Fonds

Programme de la saison

1985-1986



L'École de ski de La Chaux-de-Fonds est formée d'instructeurs suisses de ski brevetés et d'assistants d'école

Jean-Jacques Zurbuchen

Entrepreneur diplômé
Maçonnerie-Béton armé
Transformations-Carrelages

LA SAGNE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/31 26 82



Jean-Jacques Zurbuchen



Bernard Vuilleumier
Président



Jean-Pierre Lauber
Président d'honneur



Bernard Schulze
Caissier



Renato Vernetti

René Vernetti

2400 Le Locle
Tél. (039) 31 24 39

Installations sanitaires
Ferblanterie-Couverture
Étanchéité-Air comprimé
Aspiration-Ventilation

Atelier : Envers 17a

JACQUES balmer gabus FRANÇOIS

maîtrise fédérale
Boudevilliers-Fontainemelon
☎ 038/36 12 51 et 53/49 64
Ferblanterie - Installations sanitaires
Chauffages
Installations de cuisines, machines à laver diverses, etc



François Gabus



Paul Abetel



Claude-Chantal Blanc



Thierry Matthey



Jean-Michel Richard



Pierre Brossard



André Gabus



Roger Perret

- Gymnastique de maintien (toute l'année)
- Gymnastique préparatoire au ski (intensif l'automne)
- Programme des cours de ski

COURS COLLECTIF

4 leçons de 1 h. 30, à la Vue-des-Alpes, à 20 h. les mercredis 8, 15, 22 et 29 janvier 1986.
LE OU LES COURS RENVOYÉS SONT REPORTÉS AUX MERCREDIS DE FÉVRIER

Prix du cours, téléski compris **Fr. 50.-**

COURS POUR ENFANTS EN ÂGE DE SCOLARITÉ

4 leçons de 2 h. à la Corbatière, à 14 h. les samedis 11, 18, 25 janvier et 1 février 1986.

Prix du cours pour enfants, téléski compris **Fr. 50.-**

Les inscriptions se feront sur place pour tous les cours.

Lieux de rassemblement: La Vue-des-Alpes: Parc
La Corbatière: près du téléski

En cas de temps incertain, le No 181 renseigne 1 h. 30 avant chaque cours

COURS PRIVÉS OU EN GROUPE

Ski alpin

Tous ces cours se complètent par nos leçons privées ou en groupe sur les pistes de la région (Crêt-Meuron, La Corbatière, Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes, en journée ou en soirée, sur piste éclairées.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: Bernard Vuilleumier Charrière 4 ☎ 039/28 59 90 Paul-M. BOILLAT Mag. Calame Sports Rue Neuve 3

TARIF POUR UNE HEURE DE LEÇON

de 1 à 7 personnes (à répartir entre le nombre de participants) **Fr. 28.-**

Ski de fond

Cours de ski de fond en journée et en soirée sur demande. Piste éclairée des Foulets et de Tête-de-Ran ou selon désirs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: auprès des instructeurs suisses de ski de fond:



Catherine Aeschlimann



René-Paul Lassueur
☎ 039/28 42 88



Robert D'Épagnier
☎ 039/26 69 50



Sylvie Favre



Charles Genolet



Jean-Denis Thiébaud



Pierre Schmiéd



Pascal Hurni



Paul Boillat



Christiane Tillmann



Pierre Nobs



Philippe Matthey



Brigitte Girardin

ENTRESOLSA LE PAILLASON

Tapis-Rideaux-Sols-Parquets
La Chaux-de-Fonds
Passage-du-Centre 3
☎ 039/28 70 75
POSE GRATUITE sur la plupart de nos tapis

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORÇES

Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds

SUBARU

Avec traction sur les 4 roues enclenchable.



Wagon de sport tout-terrain



Garage et Carrosserie
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

66, rue Fritz-Courvoisier
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 77

Buffet de la Gare

Nouvelle direction:

J.-D. Zumbrennen & M. Darbre

La Chaux-de-Fonds



Place du Marché

La marque de qualité

la cuisine

AGENCEMENT DE CUISINES

EXPOSITION :

Progrès 37
La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 16 32



COLLECTION DE SKIS 85/86

ATOMIC ARC

Calame SPORTS
Tél. 039 28 24 40

ATOMIC SKI

UN BON ACHAT PASSE PAR UN BON CONSEIL

Venez choisir, nous réservons!

Calame SPORTS
Tél. 039 28 24 40

Perret et Sautaux succ.
Rue Neuve 3 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

UN CADEAU PRATIQUE = UN BON D'ACHAT

SPORT
hebdoL'IMPARTIAL *la voix d'une région*

1985-1986
une saison
de transition
qui s'annonce bien

Une équipe presque entièrement nouvelle a été mise sur pied cette année. Après avoir échoué de peu deux années de suite pour l'ascension en Ligue nationale A, l'ancienne garde s'est tournée vers un basket moins contraignant et moins exigeant que la compétition de Ligue nationale.

La relève du club, préparée ces dernières saisons par Daniel Viret, a été complétée par quelques joueuses formées par Sam Bourquin sous l'égide de Université Neuchâtel. Au début de la saison, chaque joueuse a pu bénéficier d'une excellente préparation physique, dispensée par Fred Nicollier.

Pour parfaire la cohésion, cette formation a participé à quatre tournois et a disputé quatre matchs amicaux. Laurent Frascotti, entraîneur fidèle au club depuis quelques saisons, a su trouver la formule pour faire un bon amalgame de ses joueuses, qui, pour la plupart, évoluent pour la première fois en Ligue nationale B.

L'objectif de la saison est le maintien en Ligue nationale B. Celui-ci est presque atteint, puisque après sept matchs, cette jeune équipe n'a concédé que deux défaites en championnat. L'avenir, à court terme, est assuré et il faut espérer que cette équipe jouera quelques années dans cette formation. Elle ira ainsi au-devant de beaucoup de satisfactions.

A moyen terme, la situation est moins rose. En effet, le mouvement féminin cantonal est au plus bas. Aucun championnat n'a pu être organisé cette saison. Aussi, la relève n'est plus assurée.

Pour la survie, il est absolument nécessaire qu'un mouvement féminin voie le jour, non seulement à La Chaux-de-Fonds, mais aussi dans le reste du canton de Neuchâtel. Il doit être pris en charge par des éléments féminins, anciennes joueuses ou parents de joueuses, plus à même de comprendre la mentalité féminine nécessaire pour pratiquer ce sport. Déjà, deux monitrices «Jeunesse et Sports» attendent les jeunes filles qui désirent participer à l'avenir du club, condition nécessaire pour maintenir un club féminin à La Chaux-de-Fonds.

Sch

● **La semaine prochaine: le HC Serrières.**

Championnat suisse de ligue nationale B

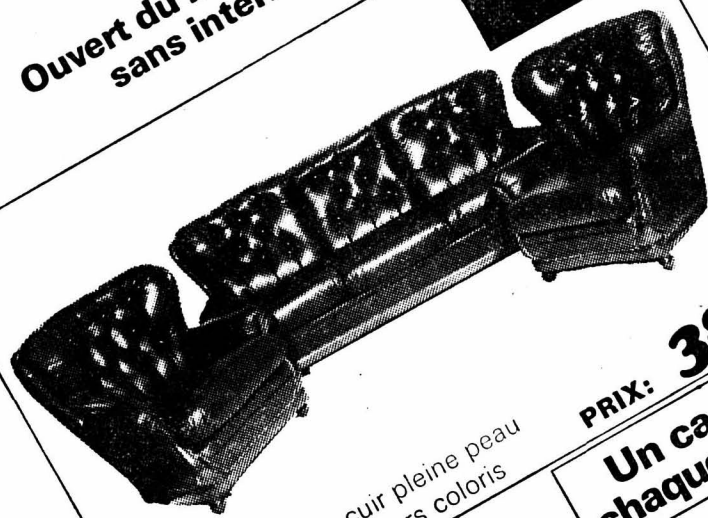
La Chaux-de-Fonds Basket féminin

Notre photo: - En haut, de gauche à droite: Isabelle Bauer, Ghislaine Châtelard, Belinda Norkiewicz, Rachel Favre, Paola Barbetti, Sandra Rodriguez, Isabelle Krebs, Cécile Viret. - En bas de gauche à droite: Christine Longo, Isabelle Persoz, Lionella Asticher, Flavia Di Campli, Fabienne Schmid, Chantal Krebs. (photo Schneider)



Meubles
 Du Sattoir
 Daniel Beller
 Ouvert du lundi au samedi
 sans interruption

Reprise de
 votre ancien
 salon 500.-



Salon en cuir pleine peau
 Existe en divers coloris

PRIX: 3800.-
 Un cadeau à
 chaque visiteur!

Noël approche... Des cadeaux de qualité à des prix qui font rêver!

Objets cadeaux - Lampes - Petits meubles etc.

GRANDE REPRISE DE SALONS 500.-

MATHOD

Entre Orbe et Yverdon
 Tél. 024 / 37 15 47 - 9 h. - 20 h.

AIGLE

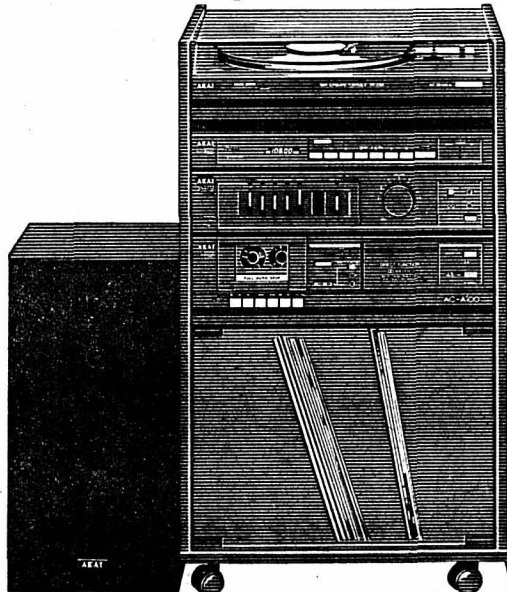
Sortie de l'autoroute
 Tél. 025 / 26 17 06 - 9 h. - 18 h. 30

COURTAMAN

Direction Fribourg (Courtepin)
 Tél. 037 / 34 15 00 - 9 h. - 20 h.

Akai PRO - 100

La moins chère des chaînes Hi-Fi en rack de cette classe:
 Ampli 2 x 30 W. Sinus. Tuner à synthétiseur numérique L. M. FM.
 2 x 6 présélections. Egaliseur graphique 5 canaux.
 Platine cassette Dolby B. Platine disque semi-automatique.
 2 enceintes acoustiques 3 voies 45 W. Avec rack.



Comparez
 vous-même!

magasin spécialisé: fr.
 discount: fr.
 autre: fr.

Radio TV Steiner:

845.-

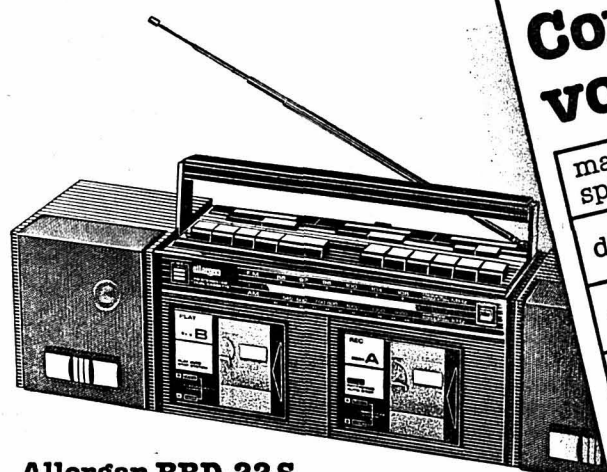
au lieu de 1045.-

Comparez
 vous-même!

magasin spécialisé: fr.
 discount: fr.
 autre: fr.

Radio TV Steiner:

169.-



Allorgan RRD-22 S

Le moins cher des radio-double cassette
 de cette classe!
 L. M. FM. Copie et lecture en continu
 possibles A-B.

Steiner? le meilleur!

Vous pouvez
 comparer
 ici:

La Chaux-de-Fonds:
 53, av. Léopold-Robert (sous les arcades)
Neuchâtel:
 Rues du Seyon/Moulins 4.

Pour choisir chez vous: 039 28 31 16.
Radio TV Steiner:
 66 magasins et 3 Computer Centers.

RADIO TV STEINER

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 33

LAURA BLACK

Le château des corbeaux

Roman

Traduit de l'anglais par Dominique Marion

Droits réservés: Cosmopress, Genève et Ed. Albin Michel
 (suite en page 41)

- Robert Scott a réussi à rentrer dans son pays!
 - Bien entendu. C'était un aventurier, pas un criminel.
 - Mais pourquoi a-t-il attendu aussi longtemps avant de revenir en Ecosse?, dis-je avec la sensation d'un vertige.
 - Robert Scott était un apprenti. Tom ne comprit pas la signification de ce mot. A tous égards, c'était un esclave évadé. Que pouvait-il faire? Il ne pouvait tout de même pas s'écrier: "Arrêtez, je ne suis pas l'homme que vous croyez, c'est une erreur. Je vous ai menti pendant deux ans. Je suis un fuyard, recherché par toutes les polices d'Ecosse! Je suis un assassin." Allons donc! Une fois sorti de la mine, en racontant qu'il était Robert Scott, il fallait qu'il le reste. Et il dut faire son temps jusqu'à ce que le vrai Robert Scott fût libéré de sa condition d'esclave.
 - Il se laissa pousser la barbe pour se cacher, dis-je.
 - Bien sûr. En prévision de son retour. Un matin, il a débarqué chez moi. Il avait fait la route à pied depuis Glasgow. C'était en automne, l'année dernière. Il me demanda si j'avais une dette envers le défunt Lord Ravenburn, William, mon parrain. J'avais en effet

une dette énorme envers mon parrain et mon bienfaiteur, et avant tout je lui devais de la reconnaissance. Je le dis à ce jeune barbu qui débarquait d'Australie et, depuis lors, j'ai fait de mon mieux pour m'acquitter de cette dette, en aidant le fils de mon plus cher ami.
 - Et vous continuez à vous occuper de cette affaire? demanda Lady Aberfeldy.
 - Oui, en ce moment même, je me livre à une enquête, afin de découvrir ce qui s'est réellement passé au bord du lac, cette nuit-là. je cherche à savoir ce que Franck Dundas et sa sœur Isabella ont fait du domaine de Ravenburn et de cette famille.
 - Et ce qu'ils m'ont fait! m'écriai-je avec feu.
 - Oui, Katie. Il devint évident que Tom n'était pas la seule victime de ce complot infernal, mais que vous l'étiez aussi.
 - Charles, dites-nous la vérité. Que s'est-il passé au bord du lac, la nuit du meurtre? demanda gravement Lady Aberfeldy.
 - Patience, nous le saurons au tribunal, si Dieu le veut, dit Charles Killin.
 - Vous auriez dû me le dire! Vous auriez dû me dire que Robert Scott était mon frère Tom! Mon frère, le fils de mon propre père! dis-je des larmes dans la voix.
 - Mon enfant, je ne pouvais rien dire. Comment aurais-je deviné que vous connaissiez l'existence de Robert Scott? Moi-même j'ignorais l'endroit où il se cachait.
 - Tout cela n'a rien d'extraordinaire. Katie passe son temps à vagabonder. C'est bien ainsi que nous nous sommes connues, n'est-ce pas mon enfant? me demanda la marquise d'Aberfeldy avec bienveillance.
 - C'est vrai, dit rêveusement Charles Killin.
 - J'imagine que Tom Ravenburn rôdait en

surveillant son château; quoi de plus naturel que ces deux rôdeurs se rencontrent. Je parie que vous êtes tombés nez à nez dans un ruisseau, Katie, dit la marquise d'Aberfeldy.
 - Non! dis-je, piquée au vif par un souvenir à la fois insupportable et merveilleux. Il s'était blessé. Et j'ai buté contre lui.
 - Mais Tom vous connaissait? demanda Lady Aberfeldy.
 - Il ne m'a pas reconnue. Quand il s'est enfui, j'étais une petite fille. Je lui ai raconté que j'étais la gouvernante de Malvina, dis-je d'une voix neutre.
 - Mais pourquoi?
 - Parce qu'il prétendait être un pauvre orphelin de Glasgow, adopté par un gentilhomme, élevé comme tel. C'était une question de barrière sociale, comprenez-vous, je ne voulais pas le blesser.
 - Je comprends parfaitement, dit Lady Aberfeldy. Si je m'étais fait un ami dans des circonstances aussi mystérieuses, je crois que j'aurais agi de même. Surtout si j'avais été une jeune fille seule.
 - Je n'avais aucun ami, dis-je.
 - Maintenant, vous en avez, répliqua vivement Lord Killin. Une douzaine de personnes environ connaissaient l'existence de Robert Scott. Une douzaine, dans tout le pays, savaient qu'il s'intéressait à un château, à une fortune et à un crime. Et la plupart d'entre elles le connaissaient sous le nom de Seabhaic Seilge.
 «Le chasseur solitaire, le faucon pèlerin! Trois personnes seulement savaient que le faucon pèlerin n'était autre que Thomas Irvine, Lord Ravenburn: George Fraser, un vieux braconnier du nom de Rory Beg et moi-même.
 «Il fallait que nous gardions le secret.

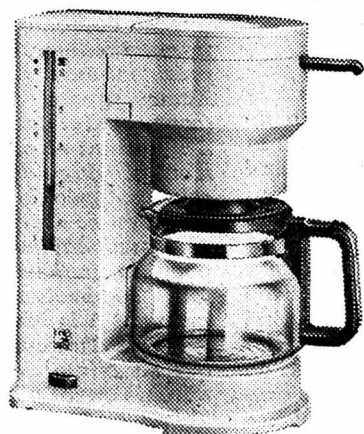
Sinon, Tom aurait été recherché. Et arrêté sur-le-champ. Le dossier fut classé parce que Tom s'était fait passer pour mort. Si la police avait eu la moindre raison de croire qu'il était vivant, le pays tout entier aurait été passé au peigne fin par des limiers en tout genre. Il fallait qu'il conserve cette fausse identité et sa fausse barbe!
 - Très bien! Mais puisqu'il avait une barbe et un faux nom, pourquoi continuait-il à se cacher? demanda Lady Aberfeldy.
 - Je l'ai reconnu deux secondes après l'avoir vu. Des centaines de gens l'auraient reconnu, eux aussi. Avec ou sans barbe. Serviteurs, gardes-chasse, bergers, voisins. Tous les gens du coin l'auraient immédiatement repéré. On l'aurait arrêté et pendu.
 - Et maintenant, on va le juger, dis-je.
 - Le juger, mais pas le pendre.
 - Dans ce cas, pourquoi faisons-nous cette tête d'enterrement? demanda Lady Aberfeldy. Katie, vous devriez être en train de chanter, de danser quand vous venez de retrouver un frère perdu depuis si longtemps.
 - Un frère... dis-je. Et j'éclatai en sanglots, en proie au désespoir le plus total.
 Désormais, l'amitié de Charles constituait mon bien le plus précieux. Le destin avait voulu que je commette un péché mortel en me donnant à mon frère et cet amour n'en paraissait que plus ignoble.
 Les bras de Charles étaient un havre de paix, un bienfait des dieux, un baume céleste. La douceur de ses baisers m'aidait à oublier mon infamie. C'était un retour à la normale, à la décence, aux lois de l'Eglise et de l'humanité. Je savais que je serais la femme de Lord Killin, une grande dame. Charles serait bon, il saurait me faire rire et oublier. Mais, en attendant, il fallait que nous gardions le secret.

«J'offre à ma petite-fille un sèche-cheveux digne d'un coiffeur professionnel!»

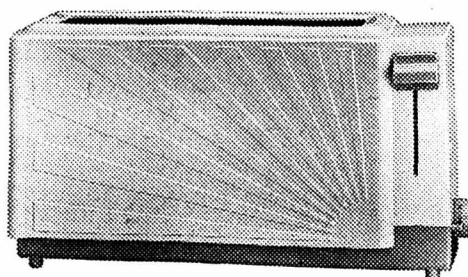


Sèche-cheveux professionnel MIO-STAR. Ventilation et température séparées et réglables en continu. Touche d'air froid assurant un refroidissement immédiat. Garantie 1 an. **60.-**

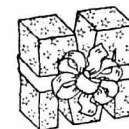
Migros est pleine d'idées pour de beaux cadeaux.



Machine à café De Luxe MIO-STAR avec dispositif antigouttes. Plaque chauffante, s'éteint automatiquement dès que l'on retire la cafetière. Pour 10 tasses. Garantie 1 an. **78.-**



Grille-tous-pains à large ouverture MIO-STAR. Brunissement régulier pour tous les pains jusqu'à 3 cm d'épaisseur. Enrouleur de cordon. Garantie 1 an. **55.-**



Lorsque Grand-père cherche un cadeau utile pour sa petite-fille, le seul fait de penser à Migros est la première bonne idée. Le plaisir d'offrir commence dès que l'on se promène entre les étalages en quête d'inspiration. Les personnes indécises choisissent tout simplement de prendre un bon chez Migros. Et si l'on désire échanger un cadeau: à Migros, cela ne pose aucun problème.

M 60 ans d'une idée jeune.

Oui, à MIGROS

SPORT
hebdomagazine
reportages
interviews
mémento

Thomas Strub - Francesco Heimo (de gauche à droite): expérience et compétence. (Photos Schneider)

L'IMPARTIAL la voix d'une région

Au Boxing-Club La Chaux-de-Fonds

Un espoir nommé Quaranta



Le Boxing-Club La Chaux-de-Fonds est bien décidé à faire parler de lui cette saison

La saison a débuté pour le Boxing-Club de La Chaux-de-Fonds avec le nouvel entraîneur pour succéder à Rosario Mucaria. Thomas Strub, ancien champion suisse de la catégorie des poids superwelers (67-71) en 1982 a pris les rênes du club chaux-de-fonnier, après avoir secondé Rosario Mucario l'an dernier.

Assisté par Francis Heimo, Thomas Strub entraîne le club quatre fois par semaine. Les mardi, jeudi et vendredi,

les boxeurs s'entraînent à la salle, où Thomas Strub, en fin connaisseur, donne plus d'importance au côté technique qu'au côté physique. La quatrième séance d'entraînement est constituée par un footing qui a lieu le dimanche matin.

Les boxeurs

Après deux ans d'interruption, le poids welter (63,5-67) d'origine hongroise Imre Kiss remonte sur le ring. Le 2 novembre à Villeneuve, le come-back de Kiss s'était soldé par une défaite de justesse aux points face au boxeur de couleur d'Ascona Fernandez.

Sa technique et sa puissance, alliées à son expérience du ring (30 combats et 19 victoires) lui seront d'une grande utilité pour les championnats suisses 1986 qui débiteront au mois de janvier.

Kiss est le seul boxeur chaux-de-fonnier à s'aligner chez les seniors. Mais Thomas Strub pourra compter sur le jeune Otello Quaranta, un poids moyen

(71-75 kg) de 17 ans d'origine italienne, qui est le grand espoir du club. Quaranta a vécu à La Chaux-de-Fonds depuis son plus jeune âge et y a fait toutes ses classes. Sa technique et sa puissance de frappe constituent ses armes pour affronter ses adversaires dans les championnats suisses amateurs juniors.

Manfredonia absent

Demi-finaliste l'an dernier de la catégorie des poids superwelers, Umberto Manfredonia a cessé la compétition. Thomas Strub aura néanmoins deux autres boxeurs à disposition. Cependant, comme ils sont étrangers, ils ne pourront pas participer aux championnats suisses, mais uniquement à des meetings. Manuel Lubaki (28 ans) est champion du Zaïre de la catégorie des légers (57-60 kg), alors que le quatrième boxeur du club est le débutant espagnol José Varela Parafita qui tentera de faire ses premiers pas chez les moyens.

Frédéric Dubois

Le CTT Aurora Fleurier a 25 ans

Le CTT Aurora Fleurier fête cette année ses 25 ans d'existence. Un seul des 5 membres fondateurs de 1960 fait encore partie du club aujourd'hui: le toujours jeune Vittorio Naoni. Au départ, le club comptait 5 membres. 10 ans plus tard, ce nombre était monté à 15. Actuellement, le club est fort d'une quarantaine de membres, dont de nombreux jeunes, ce qui est encourageant pour l'avenir.

On déménage...

Pendant ce quart de siècle, vu l'agrandissement du club, il s'est posé de sérieux problèmes de locaux, ce qui entraîna des déménagements successifs: salle du Café du Stand à Fleurier, salle Fleurisia, Hôtel de Ville de Môtiers, Café de la Poste. Maison du Peuple, salle du collège pri-

naire de Fleurier, et enfin l'Ancienne Halle de gymnastique, où les entraînements ont lieu deux fois par semaine. Dans ce local spacieux, le club peut maintenant organiser des championnats scolaires d'où sortiront probablement de jeunes joueurs talentueux.

La compétition

Le CTT Aurora Fleurier compte actuellement 11 licenciés, qui évoluent dans les ligues suivantes: une équipe en 2e ligue, une en 3e ligue et une en 4e ligue, toutes engagées dans le championnat cantonal.

Le comité actuel

Il est composé de: Ladislav Borsky, président; Thierry Cat-

tin, vice-président; Marcel Juillerat, secrétaire; Fernand Zigerli, caissier; Werner Schlegel, chef technique et Jean-Marc Jéquier, correspondant de presse.

Quelques constatations

Le tennis de table figure au programme des ACO du collège régional de Fleurier. Il connaît un tel succès que deux groupes ont dû être formés cette année.

Toutes les personnes qui s'intéressent à la pratique de ce sport peuvent s'approcher des responsables du club les soirs d'entraînement, le lundi et le vendredi; elles y seront accueillies à bras ouverts.

M. J.



C'est bête, quand même, de ne pouvoir penser sport sans dérapier illico vers l'argent. L'argent, les sous et les histoires de sous qui, semaine après semaine, jour après jour, ensoleillent les pages des journaux, alimentent les conversations et, au bout du compte, font vivre quelques stars mieux que des stars normalement rétribuées.

La saga Platini-Servette FC, juste avant Noël, est, avouons-le, un pur régal en la matière. Un vrai cadeau de conversation pour ceux qui, amoureux mais fatigués d'en causer, aiment le football même quand on le pratique ailleurs que sur une pelouse.

Citron
pressé

Platini galopant au bout du Léman? Pourquoi pas, le monsieur n'a plus vingt ans et un sens des affaires qui rendrait jaloux Alain Delon soi-même. Genève, comme pré-retraite dorée, ce n'est pas si mal que cela.

Les dirigeants du club des grenats, eux, ils ont ainsi grâce à la rumeur Platini une occasion de plus de causer à la radio et à la télé. Ce qui n'est pas si mal quand on doit convaincre un conseil d'administration; le convaincre que le SFC est LE club de Romandie qui fait causer, rêver et aimer le foot dans les chaumières de Romandie. Et qu'il n'est point si fou que ça de vouloir investir des sommes folles pour l'oxygénation d'une équipe qui ne fait plus courir au stade pour un billet pelouse mais qui occupe la rubrique «le football suisse c'est aussi du show-biz».

Tenter de persuader le petit monde des supporters que le sieur Platini remplirait à lui tout seul et les caisses du SFC et les gradins des Charmilles est, vu d'ici, un argument un peu court. Mal ficelé. Tant il semble que la notion même de sport (une équipe, un ballon, un arbitre, un adversaire, la rage de vaincre) a disparu au bout du Léman.

On parvient à ce titre à égaler les Américains qui ont compris depuis longtemps que faire de l'argent avec le muscle n'était qu'une discipline annexe des affaires commerciales. Là-bas, la vie sentimentale, sexuelle (à peine, c'est vrai et c'est si sale, brrr...) et familiale de toute gloire de base-ball, de hockey sur glace ou de basket-ball est largement plus importante que la tactique, la finesse de jeu, l'intelligence de tel ou tel geste technique accompli. Il faut lire les journaux les lende-mains de matchs pour comprendre cela. En Europe, on n'en est pas encore là mais le syndrome guette. Nombreux exemples à l'appui.

C'est étonnant, mais on croit presque Gilbert Facchinetti, le président-âme sensible du Xamax, quand il dit que chez (comprendre: dans son club) bien des joueurs et pas des moindres n'ont pas de contrat. Une virile et saine poignée de main fait office de. Et on se dit que si M. Facchinetti avait envie de s'offrir Platini pour ses cinquante ans (et pour la foule compacte de Neuchâtelois qui vont à la Maladière) on verrait cela d'un autre œil que celui qui se plisse de scepticisme et d'ironie en lorgnant vers Genève. Tellement Xamax est un club qui parvient à sauver l'apparence d'une apparente santé sportive.

Ingrid

Café la Chiassese.



L'espresso qui parle italien.

Café la Chiassese. Le bon mélange tessinois.

En vente à Hypermarché Jumbo La Chaux-de-Fonds et chez Mercure.

Restaurant des Combettes

«Le Galetas»

Nos spécialités: **Raclette - Fondue**
Croûtes au fromage - EntrecôtesFondue chinoise + petite carte
Mario Gerber - ☎ 039/28 34 14
Fermé le lundiA vendre
FORD SIERRA GL1983, 31 000 km
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA
Léopold-Robert 117
☎ 039/23 45 50

FOUILLEZ VOS TIROIRS

Nous offrons les meilleurs prix pour vos bijoux et montres en or ou argent - mêmes cassés - dents, couverts de table, argenterie etc. Nous payons au comptant ou vous retournons immédiatement la marchandise, si notre offre ne vous convient pas. Envoyez nous svp. vos objets par paquet recommandé.

GOLDSHOPOLLECH & WAJS 8039 ZURICH
Stockstr. 55, Tel. 01 / 201 72 76
Maison de confiance inscrite au registre de commerce.

Cherche personne possédant

patente

pour exploiter un bar.

Ecrire sous-chiffre 91-1303 Assa
Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-FondsPrêts
personnels
jusqu'à 30 000.-en 48 h. sans caution pour
salariés.
Discrétion absolue
021/35 97 10

Willy Veuve 2052 Fontainemelon

Maîtrise fédérale

Electricité - Téléphone - Réparations -
Appareils ménagers -
Concessionnaire vidéo - ParatonnerreNous informons tous nos fidèles clients et
amis que nous remettons notre commerce à
la fin de cette année à notre beau-fils

Willy Corboz

Maîtrise fédérale Concessions PTT A + B

A cette occasion, nous adressons nos plus
vifs remerciements et notre profonde reconnaissance à tous ceux qui nous ont témoigné de leur confiance à notre égard durant un quart de siècle.

M. et Mme Willy Corboz-Veuve

s'efforceront de vous satisfaire par des travaux soignés et des produits de qualité et souhaitent vivement d'être honorés de votre fidélité.

A vendre

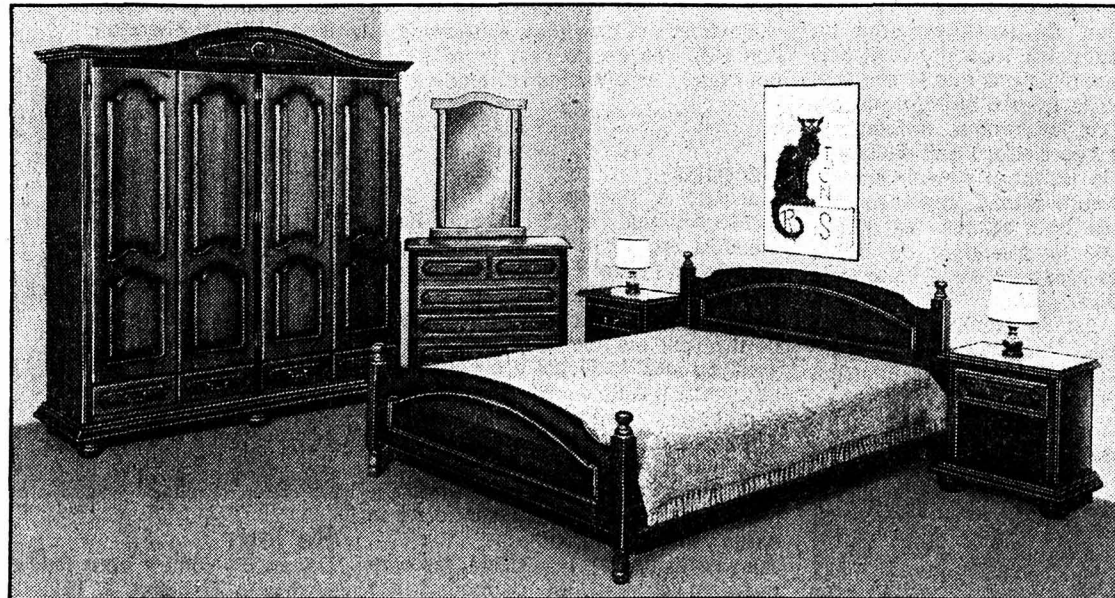
Break
Subaru
1800 GL1982, 34 000 km,
expertisé.
☎ 039/28 83 51Maurice Prêtre
Pierre-Jolissaint 34
2610 Saint-Imierhorlogerie
anciennerestaurations et
réparations en tous
genres.Morbiers comtois
garanties 5 ans.
Pendules régulateurs,
3 ansMontres de poche et
bracelets, 1 anJ'achète montres de
poche et bracelets
de haut de gamme
jusqu'en 1960.

☎ 039/41 23 95

meublorama

Bôle/NE
(près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!

Chambre à coucher
rustique

Splendide modèle en chêne véritable. Ensemble complet, comme photo, y compris le miroir (sans literie)

3450.-

Prix super-discount Meublorama

- Un choix immense de mobiliers. Vente directe du dépôt (8000 m²)
- Sur désir, livraison à domicile moyennant supplément

POUR ÉCONOMISER: MEUBLORAMA, LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE

Ouvert: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30.
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama».
P Grand parking

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

«Nous n'aurons pas accompli notre tâche tant que Tom n'aura pas quitté le tribunal la tête haute, et qu'il ne sera pas rentré à Ravenburn en seigneur et maître», me disait Charles et je me taisais.

L'arrestation de Tom fit sensation. La réaction du public fut encore plus vive que lors du scandale, douze ans auparavant. Aucun pair du royaume n'avait comparu pour meurtre devant la justice depuis le temps où Lord Ferrer avait assassiné son intendant. Cette procédure solennelle n'existait plus de nos jours. Tom comparait devant un juge et un jury composé d'hommes de la rue, comme un criminel ordinaire.

Les journaux ne parlaient que de l'affaire Ravenburn. Des artistes dessinèrent le bassin du Fer à Cheval et le garde-chasse assassiné, voici douze ans, la grosse pierre avec laquelle il avait été assommé et la lutte des hommes dans la nuit. Des baladins se promenaient par les rues en chantant «la ballade du Lord sanglant». Et la foule extasiée lançait des pennies dans leur tambourin. Des badauds arrivèrent en char à banc pour regarder le bassin du Fer à Cheval. Les gardiens du domaine de Crossmount prélevaient un shilling par personne et, si l'on en croyait Lady Angela, Sir Campbell Stewart en percevait la moitié. Les curieux n'avaient pas le droit de pénétrer sur les terres de Ravenburn, mais ils se faufilaient partout. Selon la légende, la bruyère éclaboussée par le sang de la victime refléurissait à chaque printemps et les petits chaudronniers en vendaient des brouettes en criant: «Un beau brin de sang, achetez donc un beau brin de sang!»

«L'homme a dû parcourir la lande en perdant son sang comme un coq décapité», disait Lord Killin avec humour. La vente des pierres était une affaire aussi morbide, car on vous

jurait qu'elles venaient tout droit du bassin du Fer à cheval et il y en avait assez pour bâtir la nouvelle muraille d'Hadrien.

La Grande-Bretagne tout entière se délectait du récit.

Peu de choses changeaient à Ravenburn. Miss Serena Wood partit pour Perth, chez une amie d'enfance. Lady Wood s'incrustait au château, gesticulant et répétant tout ce qu'on lui disait. Maman semblait dépendre entièrement de Mrs. Seton.

On parlait de Jamie comme du maître de céans et les serviteurs lui donnaient du «Monseigneur».

«C'est bien naturel, puisqu'il le sera dans quelques semaines», faisait observer Mrs. Seton.

Sir Malcolm Rattray s'était établi au château; ses affaires se passaient de lui, mais lui ne se passait pas de Maman! Le colonel Blair tirait inlassablement sur sa moustache. Il lui fallait quatre bons repas par jour, pour se sentir calé, disait-il.

Lord Killin fit le voyage de retour d'Inverbrake à Ravenburn en ma compagnie, quoi d'extraordinaire à cela, puisqu'il était un ami de la famille et qu'il avait connu Tom avant nous tous.

«Mon devoir est de vous tenir la main», me dit-il avec tendresse.

«Tant mieux, car j'en ai grand besoin», lui dis-je.

L'oncle Franck s'assura le concours d'hommes de loi. Il fut étonné d'apprendre que Tom avait eu les avocats les plus influents de la capitale. C'était sans doute l'un de ceux-là qu'il était allé voir la nuit où je portais le message à l'infortuné Rory Beg. Mon oncle ne pouvait rien faire pour aider Tom. Il avait enfin une excuse pour arborer un air soucieux et arpenter sa chambre à coucher pendant des nuits entières.

Maman ne paraissait pas le moins du monde chagrinée par les événements qui avaient ébranlé le pays.

«Cette chère Isabella a un courage! Rien n'entame sa bonne humeur. Et pourtant tous ses amis l'ont abandonnée. Enfin, les pique assiettes, car ses véritables amis sont auprès d'elle, dit Mrs. Seton.

«Pauvre Isabella! renchérit Lady Wood, tanguant et gesticulant. La souffrance morale est un mal incurable.»

Le docteur McAndrew ne paraissait toujours pas.

Je n'avais pas le courage de retourner dans l'île. Trop de souvenirs m'y assailliraient et la honte me rendrait malade. Et pourtant, je brûlais d'envie de revoir mon territoire, de fouler l'herbe où mon bien-aimé et moi nous étions allongés au clair de lune. Mais retourner dans l'île, c'était me complaire dans le péché.

Mon devoir était-il de veiller à ce que Donald McWiddie ait son content de farine d'avoine et de whisky? Sans doute, Tom avait-il pourvu aux arrangements nécessaires, puisqu'il était allé à Rannoch avec l'intention de se livrer à la police.

Il fallait oublier mon île et ses corbeaux.

«C'est la procédure solennelle, m'expliqua Charlie Killin. La procédure sommaire est réservée aux petites affaires que le juge de grande instance peut régler lui-même. Il y a douze ans, le procureur général de Lochranonhead a mené une enquête, comme il se doit, en cas de mort suspecte et subite. Il a entendu la déposition du témoin. L'unique témoin, celle du garde des eaux qui assistait à la scène. La déposition est celle que fera plus tard le témoin devant le tribunal. Tout ceci a été relevé par écrit et envoyé au procureur

général d'Edimbourg. Celui-ci a fait publier l'acte d'inculpation. Une partie de cette inculpation s'intitule le libellé de la plainte. Il comprend l'heure et le lieu du prétendu crime, et les faits qui établissent la présomption de la culpabilité.

«Je crois avoir lu cela il y a fort longtemps, dis-je. Et les faits établissaient que...»

«Il s'agissait d'une présomption, pour nous exprimer avec modération. Tom est allé braconner pour s'amuser, par goût de l'aventure. Il fréquentait des braconniers notoires et toutes sortes de brigands du même acabit. Il se trouvait sur le bord de la rivière en pleine nuit. Et il s'est enfui. Tout ceci est terriblement convaincant et ne plaide pas en sa faveur. L'inculpation doit être signifiée à l'accusé qui doit l'entendre publiquement. Et pour cela, ledit accusé doit être sorti de sa cellule et conduit chez le juge de grande instance.

«Les défenseurs de Tom liront l'acte d'accusation. Ils obtiendront la date du procès par les deux Diètes. Au cours de la première audience, les chefs d'accusation seront exposés devant le tribunal de grande instance. Et le procès lui-même se déroulera devant la Haute Cour de Justice. Tout ceci aurait dû avoir lieu il y a douze ans, si l'oiseau ne s'était pas envolé.

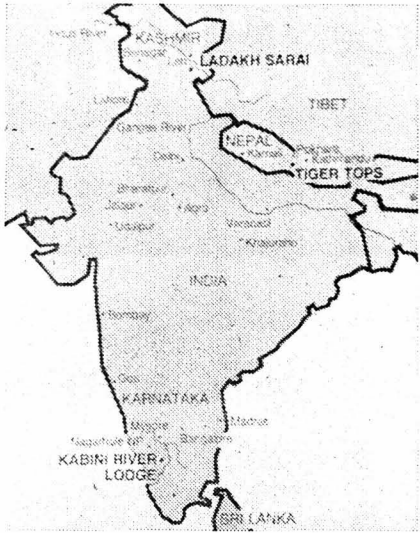
«Viendra ensuite la plaidoirie et Tom devra notifier sa défense particulière. Mais, avant cela, les avocats et le juge de grande instance auront été notifiés, à la Diète de la plaidoirie.

«Tom a-t-il une défense particulière? Il a tué cet homme.

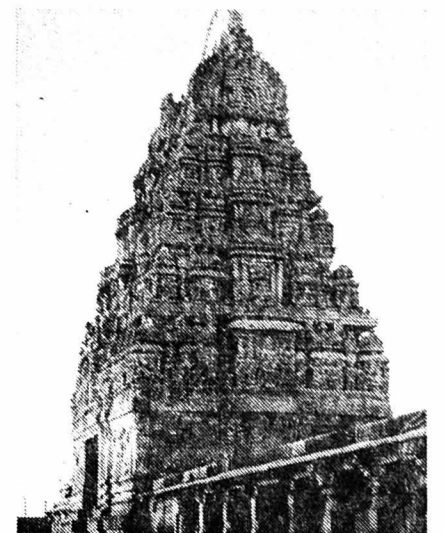
«Ma pauvre enfant, je ne sais pas du tout comment ils vont procéder. Assisterez-vous au procès?» demanda Killin.

J'allais lui répondre non, mais, au lieu de cela, je dis oui.

(à suivre)



Séduit par le royaume himalayen du Népal, et encouragé par les prestations remarquables de «Tiger Tops Mountain Travel», une société installée en Suisse, pionnier dans le voyage en Inde et au Népal, L'IMPARTIAL a décidé d'organiser un voyage à l'intention de ses lectrices et lecteurs. Il s'agit d'une offre unique avec des prestations dont nous sommes en mesure de certifier la qualité.



1er jour
Départ pour Dehli avec Air India.

2e jour
Arrivée à Dehli, formalités douanières, transfert à l'Hôtel Imperial. Après-midi, visite de la ville. La fondation de Dehli remonte au début de notre ère, mais il y avait déjà plus de deux mille ans que le site était habité sous le nom d'Indraprasta, sur les bords de la Jumma, affluent du Gange. Au 12e siècle, Dehli devient le centre de la puissance musulmane en Inde. Le Koutb Minar, immense tour de 72 m de haut achevée en 1220, témoigne de la splendeur de Dehli, ainsi que la Mosquée de la Perle et le Palais de Divan-i-Am. New-Dehli est la capitale de l'Inde indépendante dès 1947. Gandhi y fut assassiné dans la douceur printanière de janvier 1948.



3e jour
Départ de Dehli pour Agra en voiture (4 h. environ), visite de Fatehpur Sikri et d'Agra. Nuit à l'Hôtel Clarks Shiraz. Lorsque le Sultan de Dehli, Sikandar Lodi, décida d'installer sa résidence à Agra, en 1504, les architectes ne trouvèrent qu'un village. Les fastes de la cour ne tardèrent pas à transformer le lieu. Et quand Akbar fit d'Agra la capitale de l'empire Moghol, la «Cité rouge», de la couleur de sa pierre, devint l'une des plus belles et des plus riches villes du monde.

Le Fort Rouge, avec ses palais, et le Taj Mahal, construit en 1632, sont parmi les grands monuments de l'histoire de l'humanité. Près d'Agra, la ville morte de Fatehpur Sikri constituée d'une suite impressionnante de palais et de cours de grès rouge, invite à méditer sur le raffinement de la civilisation moghol.

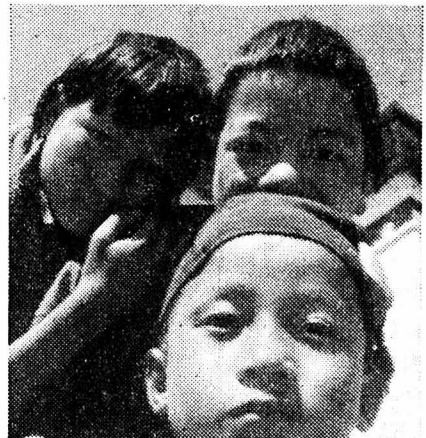
4e jour
Transfert à l'aéroport. Vol IC 407 Indian Airlines, dép. 8 h. 30 pour Varanasi. Arr. 10 h. 29. Transfert à l'Hôtel Clarks Shiraz.

Après-midi, visite de la ville. Varanasi est le nom moderne de Benarès, l'une des plus anciennes villes de l'humanité. Pour les Hindous, elle est «Le lotus du monde», le centre de toute chose. Bouddha y prononça son célèbre sermon vers 525 av. J.C. Il

n'apparaît pas évident au premier regard, tant s'en faut, que Benarès est un haut lieu de spiritualité. Sur les bords du Gange, la vie et la mort entrechoquent leurs rites et leurs couleurs. L'Européen qui traverse la ville en touriste ne peut pas prétendre comprendre ce qui vit autour de lui. La visite n'en est que plus saisissante si l'on s'efforce de ne rien juger de ce pour quoi l'on n'a aucun entendement.

5e jour
Transfert à l'aéroport, vol IC 252 Indian Airlines, dép. 11 h. pour Kathmandou, arr. 12 h. Transfert à l'Hôtel Sheraton, reste de la journée à disposition. Protégé par la chaîne de l'Himalaya au nord et par les marais et la jungle du Terai au sud, le Népal a échappé aux invasions. Il est ainsi resté longtemps à l'abri des influences extérieures. Aujourd'hui, le plus grand des royaumes himalayens subit une modernisation rapide qui se remarque principalement à Kathmandou, au centre de la haute vallée de la Bagmati. Jusqu'à la fin du 18e siècle, les conquérants Gurkha lui donnèrent ses frontières modernes. Le Népal est le seul pays, avec le Boutan, de civilisation indienne où le bouddhisme est encore florissant.

7e jour
Journée entière consacrée à la visite de la vallée de Kathmandou, avec le saint temple hindou de Pashupatinath, la stupa bouddhique de Bodnath ainsi que les stupas vieilles de 2000 ans de Swayambunath et les deux villes royales de Patan et Bhaktapur. Nuit à l'Hôtel Sheraton.



8e jour
Départ en voiture pour Pokhara (5 h. environ). Transfert à l'Hôtel Fishtail Lodge. Reste de la journée à disposition. Pokhara, installé entre trois lacs, est située dans une vallée verdoyante à

On visite à pied, sur des sentiers de brousse, en bateau sur les rivières, à dos d'éléphant dans l'inextricable savane des hautes herbes. Le Terai est en grande partie protégé, c'est une immense réserve naturelle. La rencontre avec un rhinocéros, du haut d'un hélicoptère, reste une des plus fortes impressions de voyage que l'on peut vivre en dehors du regard millénaire de statues aux formes généreuses, surprenantes pour notre pudibonderie occidentale. Nuit à Tiger Tops Jungle Lodge.

11e jour
Le matin, départ en jeep pour Tented Camp, situé sur l'île Dandarola de la rivière Narayani. C'est un camp de tentes, style safari, confortablement aménagé. Il se compose de tentes à deux lits, de WC et douches séparés, d'une paillote où vous prendrez vos repas et où vous aurez plaisir à vous retrouver pour déguster une boisson et discuter de votre journée avec vos amis. L'après-midi, safari à pied et en bateau. Nuit à Tented Camp.

12e jour
Le matin, départ en bateau sur la rivière Narayani, pour Tharu Village. Si Tiger Tops et Tented Camp vous offraient la découverte de la nature et de la jungle, une halte à Tharu Village est la bienvenue pour trouver un peu

L'après-midi, une promenade dans les rizières et dans le village voisin. Le soir, les Tharus vous offriront des danses traditionnelles et des chants. Nuit à Tharu Village.

13e jour
Retour à Kathmandou. Transfert à l'Hôtel Sheraton. Nuit au Sheraton.

14e jour
Journée à disposition pour flâner une dernière fois dans les ruelles de Kathmandou et faire d'éventuels achats. En fin de journée, transfert à l'aéroport pour le vol de retour, via Dehli. Transfert à l'Hôtel pour la nuit.

15e jour
Transfert à l'aéroport et vol de retour vers l'Europe.



Prix: 4 580.- (suppl. pour chambre simple 550.-).

Inclus:
Tous les vols - Les transferts - Les visites - Les transports en Inde et au Népal - La demi-pension à Kathmandou et à Pokhara - La pension complète à Tiger Tops, Tented Camp et Tharu Village.

Non inclus:
Tous les repas en Inde - Les taxes d'aéroport - Les frais personnels.

Renseignements et inscriptions:

Tiger MOUNTAIN.

Mme C. Borel, succursale pour la Suisse romande, Parcs 2, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 08 31.

Un fabuleux cadeau de Noël

AU NÉPAL

avec

L'IMPARTIAL

une aventure exceptionnelle

du 9 au 23 février 1986

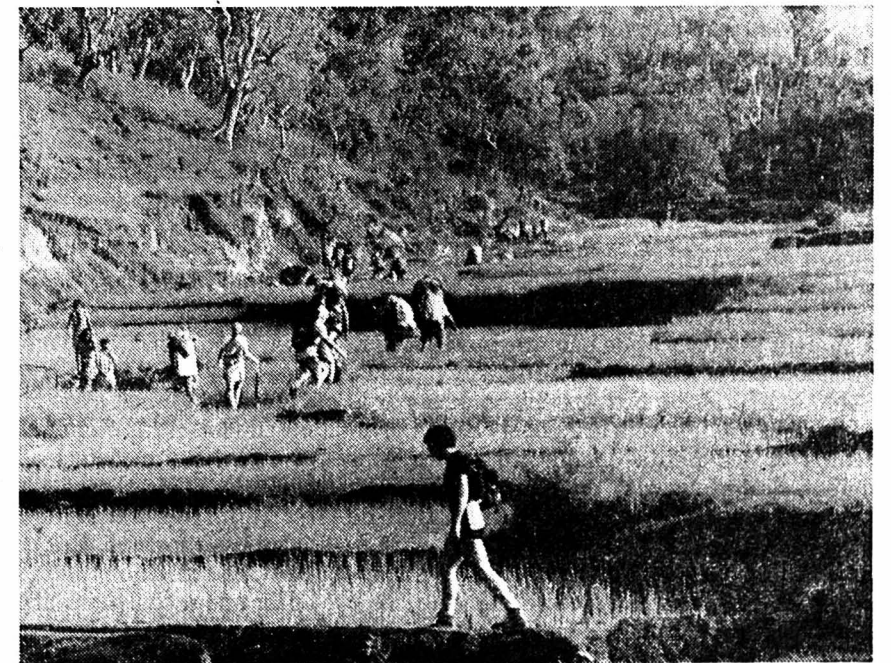
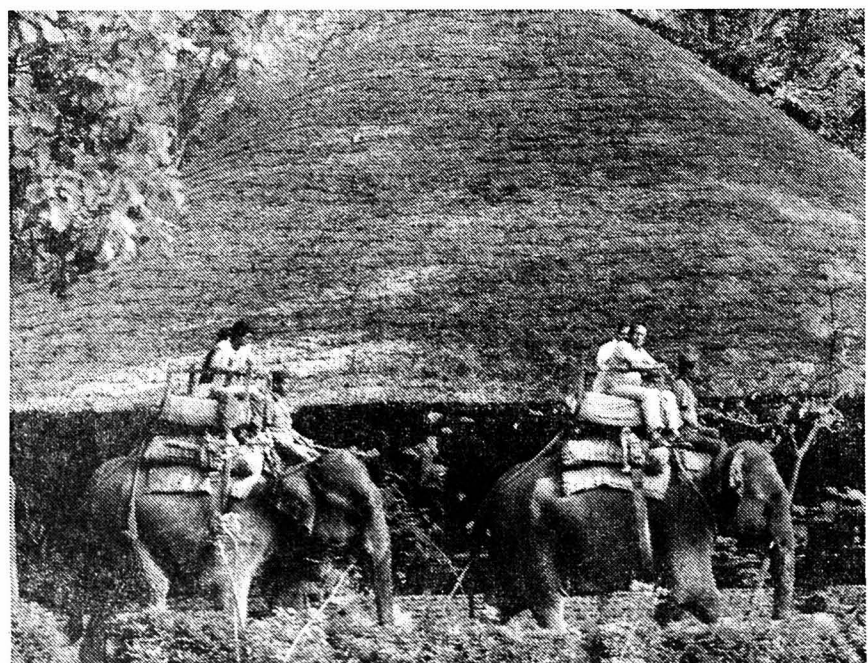
6e jour
Journée entière consacrée à la visite de Kathmandou. Nuit à l'Hôtel Sheraton.

1000 m d'altitude. C'est le point de départ d'un grand nombre de trekkings dans la région des Annapurna et du Daulagiri. 7000 m plus haut et à 40 km de là, culminent le «Cervin népalais» le Macchapuchare et l'Annapurna, le premier des 8000 m à être vaincu en 1950 par le français Maurice Herzog. Nuit à Fishtail Lodge.

9e jour
Promenade dans les environs, visite d'un camp de tibétains réfugiés au Népal, balade en bateau etc. Nuit à Fishtail Lodge.

10e jour
Tôt le matin, départ pour Tiger Tops Jungle Lodge en voiture. L'après-midi, safari à pied ou à dos d'éléphant. La descente des contreforts himalayens dans le Terai constitue un parcours exceptionnel. De la haute montagne, nue et sévère, on passe dans la jungle, chaude, odoriférante et bruyante de mille cris d'oiseaux, de singes et du ronflement des grands fauves, des éléphants, des buffles et des rhinocéros.

de repos et apprendre à connaître la vie et les traditions de la population indigène, la seule à être adaptée au climat tropical du Terai.



Du nouveau dans le scandale USEGO

Le scandale USEGO semble être encore loin d'atteindre son plus haut niveau. Plus on approfondit cette affaire et plus les contours perceptibles du scandale se précisent. Voici ce que les dernières recherches ont donné:

Cartes d'entrée reçues pour 20'598 voix dont 15'325 ne possédaient pas d'actions

La Banque Populaire Suisse, comme personne ne l'ignore et à cause d'une prétendue «omission intervenue au niveau du personnel exécutant», a voté pour l'administration d'USEGO avec 28'976 voix, sans pour autant posséder d'actions ou de procurations des actionnaires. En outre, il a été établi maintenant que

l'Union de Banques Suisses de Zurich, représentée par son directeur général Hans Heckmann au sein du conseil d'administration et de la commission administrative d'USEGO TRIMERCO Holding SA, a reçu 20'598 cartes d'entrée et ainsi a voté pour l'administration d'USEGO, bien que ne possédant, pour 15'325 voix, ni actions ni procurations des actionnaires.

Quelques exemples:

- Le 25.6.1984 et d'après le registre des actions, l'Union de Banques Suisses a vendu et comptabilisé normalement 3'250 actions nominatives à l'actionnaire A. Ensuite ces actions nominatives ont été inscrites au nom dudit actionnaire A dans le registre en question, en date du 25.6.1984. Par la suite et sans indication de date, 1'250 actions nominatives ont été à nouveau portées au nom de l'Union de Banques Suisses dans ledit registre, sans que celle-ci ait possédé les 1'250 titres, puisque ces derniers étaient en possession de l'acquéreur, à savoir l'actionnaire A.
- Une manœuvre identique a été effectuée avec l'actionnaire B. Celui-ci a reçu 3'750 actions le 25.6.1984, de la part de l'Union de Banques Suisses, inscrites à son nom dans le registre des actions en date du 25.6.1984; par la suite, 1'750 actions ont été à nouveau reportées, dans le même registre et sans indication de date, au nom de la même banque, sans que cette dernière ait reçu en retour les titres correspondants.
- Une opération analogue peut être prouvée avec l'actionnaire C, qui a reçu 2'000 actions nominatives de la part de l'Union de Banques Suisses, dont 1'000 actions nominatives reportées à son nom en date du 25.6.1984. Sans indication de date, 500 de ces 1'000 actions ont été réinscrites dans le registre des actions au nom de la même banque, sans que celle-ci ait reçu lesdits titres indispensables pour l'inscription. Ainsi l'Union de Banques Suisses a voté au nom de l'actionnaire C pour 1'500 actions qu'elle ne possédait pas.

USEGO s'énerve

Devant l'accumulation des événements étranges lors de cette assemblée générale, il est compréhensible que l'administration d'USEGO perde progressivement patience. Un signe remarquable de cette nervosité réside dans l'ardeur que ladite administration intentionne de porter contre les actionnaires qui défendent leurs droits acquis contre l'administration. Ainsi l'avocat zurichois, Maître J.C. Wenger, a menacé de poursuivre en justice, pour atteinte à l'honneur, tous les actionnaires agissant contre l'administration USEGO à cause de la non-inscription illégale de leurs actions. Menace qui serait mise à exécution si ces actionnaires, qui ne sont d'ailleurs pas membres du comité de protection des actionnaires, ne prennent pas distance de l'annonce faite par ledit comité, parue les 19 et 20 octobre 1985. Ce procédé est aussi sot qu'effronté: selon l'art. 27 du code pénal suisse, des délits de presse — et d'éventuels outrages à l'honneur contenus dans des insertions en font également partie — ne sont passibles de poursuites judiciaires que contre l'auteur seulement. Ceci fait partie de l'abc élémentaire du code pénal et n'est d'ailleurs pas inconnu à cet avocat zurichois. Mais cela correspond aux autres attitudes, à savoir essayer d'intimider des actionnaires insubordonnés par des menaces abusives. Tout compte fait, une plainte pour atteinte à l'honneur ne peut jouer qu'en faveur des actionnaires opposants: elle donne la possibilité de prouver la vérité.

Bien entendu, la nervosité de l'administration d'USEGO est tout à fait compréhensible. Des manipulations faites dans le registre des actions, qui équivalent bien sûr à un document, pourraient être considérées comme fait grave par un avocat du Ministère public conscient de son devoir. Et ceci ne peut vraiment que tirer à conséquence.

A suivre!

Comité romand pour la protection des actionnaires et consommateurs d'USEGO

Secrétariat:
Joseph Riedweg
15, rue du Cendrier
Case postale 449, 1211 Genève 1

Schutzkomitee unabhängiger USEGO-Aktionäre

Sekretariat:
Dr. Leonard Stolk
Internationale Steuerberatung AG
Bodmerstrasse 8, 8002 Zürich

COLLECTION 1985-86 - COLLECTION 1985-86 - COLLECTION 1985-86
Fourrures - Visons de l'Orée, Bornand & Cie - Fourrures
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane/NE - ☎ 038/57 13 67



MARMOTTE - LOUP
RENARD - RAGONDIN
RÉVERSIBLES - FOURRURES - CUIRS

VISON - PATTES DE VISONS, etc.
Tailles 36 à 50 en stock

TRANSFORMATION - CONFECTION
Entretien de vos fourrures

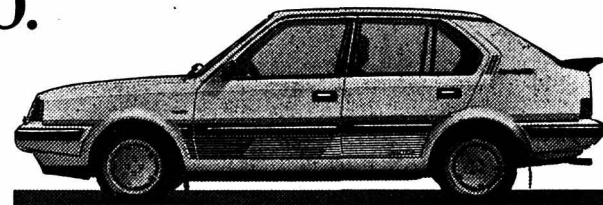
Fermé le lundi



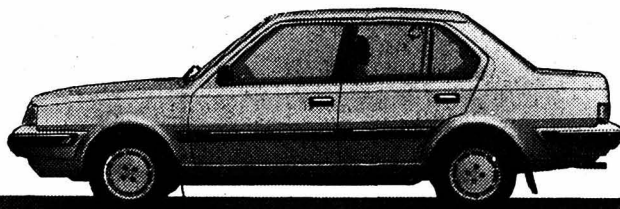
Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

Volvo

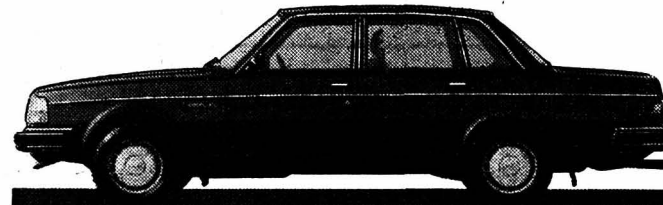
LA CLEF DE VOTRE
AVENIR D'AUTOMOBILISTE
SE TROUVE DANS VOTRE
AGENCE VOLVO.



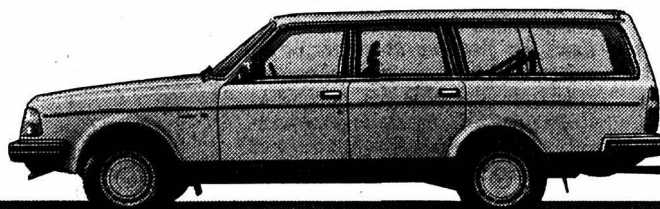
Volvo 340/360:
à partir de fr. 15'600.-



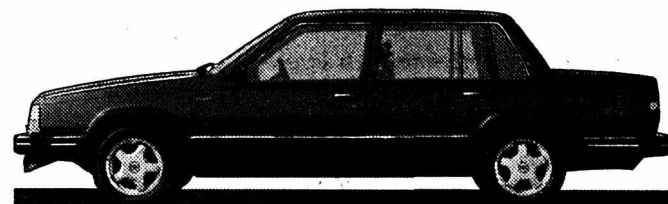
Volvo 360 GLE: fr. 20'800.-



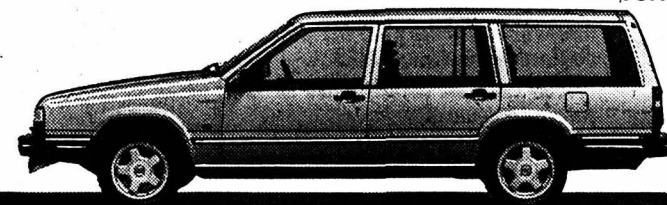
Volvo 240: à partir
de fr. 24'500.-
aussi livrable en version
à catalyseur à trois voies



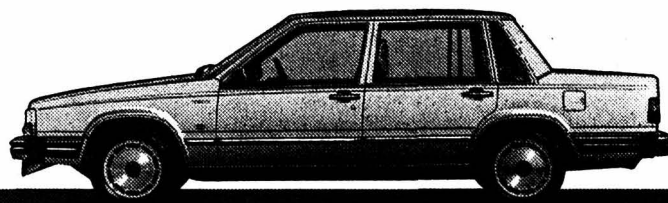
Volvo 240 break: à partir de fr. 21'900.-
aussi livrable en version
à catalyseur à trois voies



Volvo 740: à partir de fr. 26'300.-
aussi livrable en version
à catalyseur à trois voies



Volvo 740 break: à partir de fr. 28'500.-
aussi livrable en version
à catalyseur à trois voies



Volvo 760: à partir de fr. 42'500.-

L'éventail exceptionnel de voitures remarquables qui vous attend dans votre agence Volvo a de quoi satisfaire pleinement vos ambitions d'automobiliste dynamique. Parmi elles, deux nouveautés: l'élégant break Volvo 740 et la Volvo 360 GLT «Special 25», construite tout exprès pour la Suisse. Plus riche-

ment équipées que jamais, toutes les Volvo 86 présentent un rapport qualité/prix encore supérieur. Passez donc à votre agence Volvo, essayer le modèle de votre choix. Quel qu'il soit, il y a du plaisir à la clef.

VOLVO

Qualité et sécurité.



La Chaux-de-Fonds: Nouveau Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, ☎ 039/23 45 50/51
Travers: Garage Touring, S. Antifora, ☎ 038/63 13 32

SPORT hebdo

magazine
reportages
interviews
mémento



But ou pas but ? (Photo ASL)

L'après-match: dur... dur... !

Mercredi soir: Neuchâtel est une cité internationale. Autour du stade de la Maladière, les Genevois ne pensent plus ni à Servette ni à Platini, Les Bernois rayent Young Boys de leur mémoire, les Laudois ignorent l'existence du Lausanne Sport: tous sont Neuchâtelois avec les Neuchâtelois, tous crient leur foi en Xamax.

Les spécialistes du football ont décrit hier les 120 minutes de la rencontre, 120 minutes de douche écossaise où crainte, joie et espoir se sont succédé à un rythme infernal.

Les encouragements de la poignée des supporters de Dundee ne faisaient pas le poids face à la masse hurlante et délirante des quelque 17 000 «pro-rouge et noir», mais tous les spectateurs peuvent dormir tranquilles: ils ont le cœur solide pour avoir supporté une telle tension et disposé encore après le match d'énergie suffisante pour fêter la victoire. Mais ça c'est une autre histoire...

Hier en revanche, l'après-match a été dur... dur... Les éco-

liers faisaient leurs commentaires entre deux bâillements sous l'œil impassible et fatigué de leur profs. Dans les bureaux, les ateliers, les magasins et sur les chantiers, les patrons et employés se congratulaient mutuellement, revivant ensemble les péripéties de la partie. Il y a eu de quoi remplir toutes les heures du matin et de l'après-midi. Comment en effet prétendre effectuer un travail sérieux après une soirée comme celle de ce 11 décembre 1985 ?

Les autorités communales et cantonales ont admis elles-mêmes que la marche triomphale des footballeurs neuchâtelois est plus importante que les activités politiques et administratives.

Nous leur recommandons donc gentiment de décréter dès maintenant férié le jour qui suivra la rencontre que disputeront les joueurs de Xamax pour les quarts de finale de la Coupe UEFA.

...Et pour les demi-finales et la finale également.

RWS

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

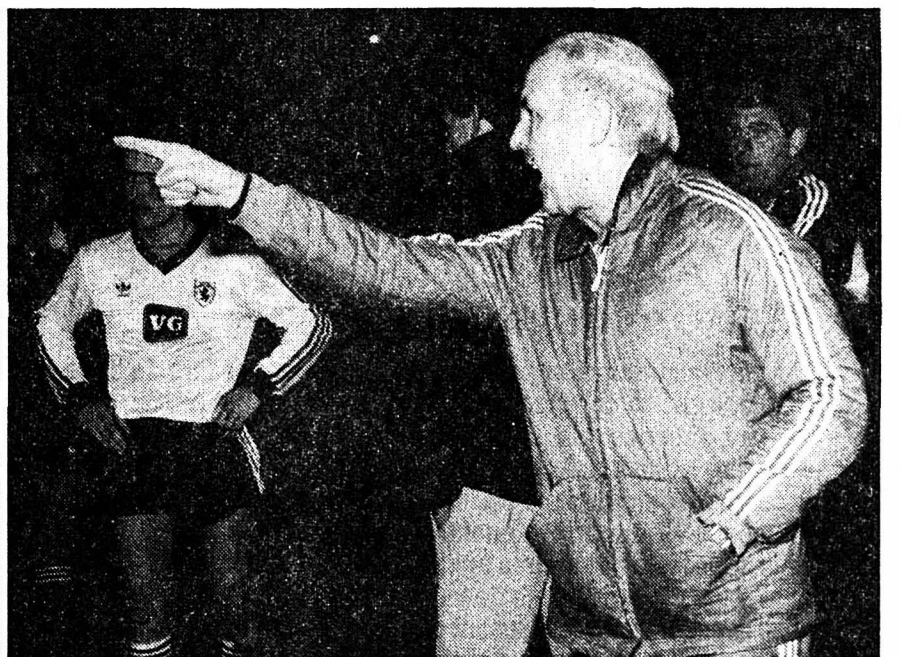


La douche écossaise de la 16e minute a provoqué une saine réaction. (photo Impar-Gerber)

NE Xamax

La tête...

et les jambes



Jim Mclean à ses joueurs: «Attention cet homme est dangereux». (photos Impar-Gerber et Schneider)



Les «terreurs» n'ont pas emmené le bon antidote dans leurs bagages pour faire échec à la tornade «rouge et noir». (photos Impar-Gerber)